JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTALE PAR SEMAINE 64,503

24ME ANNEE—No 114 MONTREAL, MARDI 17 MARS 1908 16 PAGES—UN CENTIN

LE SANG COULE A HAITI

Une douzaine de conspirateurs contre le gouvernement ont déjà été sommairement exécutés et on appréhende un massacre général de tous les blancs de l'île.

LA FRANCE, L'ANGLETERRE, LES ETATS-UNIS ET L'ALLEMAGNE ENVOIENT DES VAISSEAUX DE GUERRE A PORT-AU-PRINCE PROTEGER LEURS INTERETS.

Paris, 17 — La situation entre le gouvernement haitien et la France est devenue aigue et critique. La légation française à Port-au-Prince est menacée et on craint un massacre général des blancs de l'île. Cette information a été communiquée au ministere des affaires étrangères par une dépêche officielle de M. Carteron, le ministre de France à Haiti.

La semaine dernière, M. Borno, le ministre d'Etat de Haiti, donna à M. Carteron l'assurance que le gouvernement permettrait aux réfugiés qui ont trouvé asile aux consulats français à Gonaives et à Saint-Marc de quitter l'île.

EXECUTION EN MASSE

Ce matin est arrivée la nouvelle de l'exécution, à Port-au-Prince, de dix ou douze citoyens éminents accusés de conspirer contre le gouvernement, ainsi qu'une dépêche de M. Carteron annonçant que le général Nord Alexis, le président de Haiti, non seulement a refusé de confirmer l'assurance donnée par M. Borno, mais a formellement refusé aux réfugiés de quitter les consulats. Onze autres personnes ont cherché refuge à la légation française.

CONCERT DES PUISSANCES

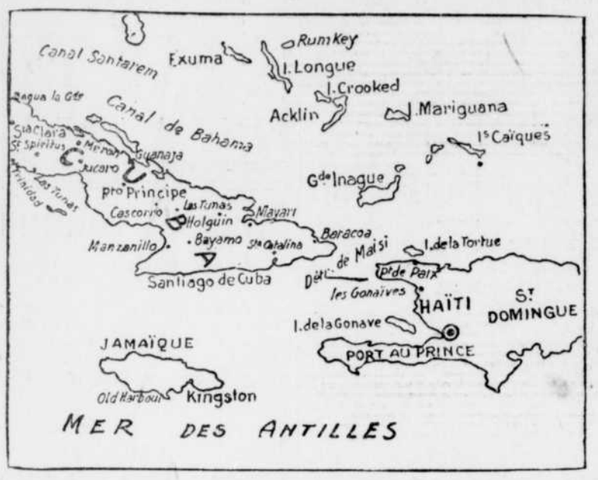

Les Antilles. — Près de Cuba, dont elle n'est séparée que par un étroit bras de mer, on voit l'île d'Haiti ou de Saint-Domingue, aujourd'hui en ébullition.

Le croiseur français "D'Estrees" est attendu prochainement à Gonaives, où il agira de concert avec les navires de guerre britanniques et allemands actuellement en route pour Haiti. Il est entendu ici que la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne agiront de concert pour régler la situation à Haiti.

Londres, 17 — L'amirauté a télégraphié ce matin l'ordre aux croiseurs britanniques "Indefatigable" et "Cressy", qui sont actuellement aux Indes Occidentales, de se rendre immédiatement à Haiti pour y protéger les intérêts britanniques.

L'ALLEMAGNE EN SCENE

Berlin, 17 — L'amirauté allemande, à la demande du ministère des affaires étrangères, a donné ordre au croiseur "Bremen", qui est actuellement à Curaçoa, de se rendre à Port-au-Prince, où il se mettra à la disposition du ministre allemand pour assurer la protection des sujets allemands et des autres étrangers.

Le ministre des affaires étrangères a été en correspondance avec le gouvernement français au sujet des arrestations politiques opérées récemment à Haiti et de la situation générale dans l'île depuis quelques semaines, et le 4 mars les deux gouvernements se sont entendus sur la ligne de conduite à suivre.

DEUX DES CHEFS DE LA COTERIE QUI DOMINE A HAITI.

M. Alexis Nord, président de la République d'Haiti.

SUS AUX BLANCS !

Une dépêche reçue ici de la compagnie allemande des câbles à Port-au-Prince, le 15 mars, dit que la sécurité des étrangers y est gravement menacée et qu'un croiseur est attendu avec impatience.

On croit ici que le gouvernement haïtien songe à prendre des mesures coercitives contre le droit d'asile offert par les consulats étrangers aux révolutionnaires haïtiens.

Washington, 17. — Entre dix et quinze Haïtiens accusés d'être des révolutionnaires ont été exécutés hier matin à Port-au-Prince, d'après les informations reçues aujourd'hui au département d'Etat. Haïti, dit-on, songe à se débarrasser de tous ceux

A suivre sur la page 5

SOYONS JUSTES

Notre sympathie envers les cercles dramatique, et la véritable position de M. Eugène Lasalle dans l'affaire des concours projetés.

Notre article d'hier, à propos du Conservatoire et des cercles dramatiques, a créé une vive sensation. Les gens bien pensants nous approuvent hautement, et nous pourrions citer des noms. Plusieurs membres des cercles dramatiques que la "Presse" a toujours encouragés, nous ont félicité sur notre attitude, et ont compris que leur intérêt n'est pas de se livrer aux mains de ceux qui veulent détruire une oeuvre nationale, mais de se tenir avec le Conservatoire qui sera leur force et leur avenir.

On nous a demandé si M. Eugène Lassalle était l'auteur ou l'instigateur de cet article. Nous devons déclarer ici, que M. Lassalle n'est absolument pour rien dans l'attitude que nous avons prise. C'est notre conviction intime et personnelle que nous avons librement exprimée, et nous devons ajouter que les déclarations hautement exprimées, samedi, par des personnes désireuses de détruire l'influence bienfaisante du Conservatoire, ne sont pas étrangères à notre décision de soutenir une oeuvre à laquelle tous les patriotes ont applaudi.

Nous croyons qu'il est dans l'intérêt des cercles dramatiques de se tenir avec le Conservatoire.

D'ailleurs, à ces cercles, M. Lassalle ne veut que du bien, beaucoup de bien.

La "Presse", de son côté, leur a trop souvent prouvé sa sympathie, pour que, dans une circonstance comme celle-là, elle ne leur signale pas le danger.

Qu'on ne fasse pas fausse route !

CHEVAL FURIEUX DANS NOS RUES

M. D. Théoret, maître-boucher, aidé d'un autre citoyen, parvient à arrêter un cheval qui allait peut-être causer de grands malheurs.

Hier avant-midi, vers 10 hrs 30, un cheval attelé à une des voitures de la "Beaver Hall Hill Laundry" prit le mors aux dents, dans la rue Dorchester Ouest.

Dans sa course furibonde, le cheval laissa la voiture à laquelle il était attelé, à l'angle de la rue Crescent.

Ne traînant plus que le travail qui lui battant les jarets, l'animal tourna en tempête l'angle de la rue Aqueduc pour venir ensuite semer la terreur dans la rue Saint-Jacques.

Rendu au marché Saint-Antoine, à la rue de la Montagne, le cheval emballé en fit le tour avec la rapidité de l'éclair. Tout fuyait sur son passage; même les plus braves se sentaient émus en songeant aux malheurs qui allaient, suivant toute probabilité, se produire. C'est alors qu'un homme de coeur se dévoua pour le salut de tous. M. D. Théoret, maître-boucher, dont l'étal porte le No 18 du marché Saint-Antoine, vit, comme les autres, venir la bête affolée qui, en un instant, allait broyer sous ses sabots plusieurs enfants inconscients, qui s'amusaient à jouer à quelques pas de là. M. Théoret n'écoutant que son courage, sauta à la bride du cheval, et après une lutte vive, aidé par M. Thos Cathcart, marchand de légumes, aussi du marché Saint-Antoine, parvint à arrêter l'animal avant qu'aucun accident de personne ne se produisit. La bête affolée courait à bride abattue sur le trottoir qui entoure le marché, ce qui rendait encore le danger plus imminent, lorsqu'elle rencontra dans son chemin le courageux citoyen dont nous sommes aujourd'hui heureux de publier le nom et la photographie.

M. D. Théoret, boucher, du marché St Antoine, se distingue, hier, en arrêtant un cheval à l'épouvante.

Nos félicitations à M. Théoret et à M. Cathcart.

UN CHEMIN DE FER, S. V. P.

Les citoyens de Villemarie en instance auprès du gouvernement et de la Cie du C. P. R.

La population au nord du comté de Pontiac fait des efforts pour obtenir du C. P. R. un raccordement de Villemarie à la ligne principale ce qui ouvrirait au progrès un pays très riche qui n'est en aucune façon relié au monde extérieur. Actuellement les habitants de la partie québecquoise du district de Temiscamingue sont contraints de faire de longues courses en voiture pour se rendre à Haileybury, premier poste où passe la voie du "O. G. Ry."

Ces gens sont anxieux de voir la ligne du C. P. R. aller jusqu'à Villemarie, car ils considèrent Montréal comme le marché normal pour leurs industries et cependant faute de communications ils doivent négocier dans la capitale d'Ontario.

Ainsi, hier une délégation composée du maire Guay, du curé de Villemarie et d'un grand nombre de citoyens, infients, est allée auprès des officiers de la Cie du C. P. R. exposer ses réclamations. Ils sont tous partis dans la soirée pour Québec, où ils iront en instance près le gouvernement de M. Gouin formuler leur requête.

La délégation au C. P. R. fut reçue par M. L. O. Armstrong auquel on expliqua que le district en question avait une superficie de 300 milles carrés dans l'ouest de Québec. Le terrain qui est fait d'alluvion, est très riche et les mines valent mieux que celles de Cobalt qui est le district voisin. Villemarie à 15,000 habitants et est susceptible d'augmenter cinq fois ce chiffre, si les communications commerciales existaient.

Ce district a toujours été négligé et la voie ferrée la plus prochaine est à 50 milles.

M. L. O. Armstrong a reçu la délégation avec son habituelle courtoisie et a donné aux visiteurs l'assurance que leur requête sera prise en très sérieuse considération.

NOTES MONDAINES

Mlle Marie Surveyer, a réuni quelques amies hier après-midi, à l'heure du thé, en l'honneur de Mlle Gobeil, d'Ottawa.

× × ×

Mlle Dorion, de la rue St Denis, recevait quelques intimes dimanche soir, pour rencontrer son invitée, Mlle Gobeil, d'Ottawa..

Au euchre, les prix furent gagnés par Mlle Gobeil, Mlle Jeanne Dupuis, M. Henri Merrill, et M. Charles Rinfret.

Parmi les invités: Mlles Marie Surveyer, Yvonne Pérodeau, Thaïs Lacoste, Berthe Rainville, Eugénie Ouimet, Marguerite Simard, et Jeanne Dupuis, Messieurs Stevenson, John Lebouthillier, Alexandre Martin, Edouard Cholette et A. Allan.

× × ×

Mlle Jeanne Honan, de la rue Dorchester, a donné un charmant bridge et euchre, vendredi soir, en l'honneur de Madame Bertrand et de Mlle Griffith, de Sherbrooke.

Les prix furent gagnés par Mlle Edith Merrill, Gervais et Madame Bertrand, Dr Bourgouin, Dr Roy et Dr Bousquet.

× × ×

M. et Madame Joseph Beaudry, de la rue St Denis et Madame Sévère La Violette, de St Jérôme, sont revenus d'un voyage de quelques semaines à New York et à Washington.

× × ×

Madame Fred Bertrand, de Sherbrooke, est en ville l'invitée de Madame L. D. Mignault.

× × ×

L'hon. G. P. B. Casgrain, est parti hier pour Ottawa, où il passera la semaine.

× × ×

Le juge Carrier est de retour de Québec.

× × ×

M. Morin, protonotaire, et Mme Morin ont donné un luch, dimanche, à leur demeure de la rue Dorchester, en l'honneur de M. Louis Gillet et de Mme Gillet. Les autres invités étaient: l'hon. sénateur et Mme Dandurand, le juge et Mme Lanctôt, le juge Eugène Lafontaine et Mme Lafontaine.

× × ×

Mme Antoine, de Maskinongé, est retournée dans sa famille après une visite à Montréal.

LES DRAMES DU COUTEAU

Au cours d'une querelle entre bûcherons, dans un chantier du comté de Nicolet, un des antagonistes inflige à son adversaire une affreuse blessure

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Manseau, comté de Nicolet, 17. — L'abus des liqueurs enivrantes vient d'être la cause d'une nouvelle tragédie du couteau, dans un des chantiers des environs de cette paroisse.

Depuis longtemps on suppliait les autorités policières d'intervenir pour mettre fin aux excès qui se commettent à ces endroits. Il est probable que les derniers incidents vont enfin les décider à agir.

Samedi dernier, au chantier en question, plusieurs des bûcherons s'enivrèrent. Ce fut la seule distraction que l'on trouva, pour la journée pluvieuse qu'il faisait.

Malheureusement, dans le cours de l'après-midi, une querelle violente s'éleva, et on en vint aux coups de poings.

L'un des antagonistes s'arma alors d'un couteau, et s'élançant sur l'un de ses compagnons en état d'ébriété, il le frappa à la figure, lui tranchant le nez et lui infligeant à la joue une profonde blessure.

La victime a été transportée dans sa famille, où elle est placée sous les soins d'un médecin.

Un mandat d'arrestation a été émané contre l'assaillant.

DESASTREUX TAMPONNEMENT

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Kenora, 17. — Le train No 96, du C. P. R., allant vers l'est, a tamponné un convoi de fret, hier après-midi, à Eagle River. Le train de fret se trouvait sur une voie d'évitement. L'aiguille, restée ouverte, lança le train de passagers sur la même voie. Dès lors le tamponnement était inévitable.

Heureusement que le train en marche allait à une allure modérée. La locomotive resta sur la voie, mais deux wagons remplis de colons roulèrent en bas du remblai, d'une hauteur de 20 pieds. Il n'y a pas eu de morts. Voici la liste de ceux qui sont plus ou moins grièvement blessés; Georges Pretious, Winnipeg, serre-frein; Henry Rudd, portier; Andrew McRobert, blessures par tout le corps; Albert Spaner, Kenora. Par dessus le marché, 14 voyageurs sont plus ou moins avariés.

L'EMIGRATION DE FRANCE

M. LOUIS ARNOULD, ANCIEN PROFESSEUR A MONTREAL, CONSEILLE AUX PAYSANS DE SON PAYS DE VENIR CHEZ NOUS.

Londres, 17 — M. Louis Arnould, professeur à Poitiers, France, et qui a occupé pendant un temps une chaire au Canada, publie dans la

M. Louis Arnould, ancien professeur à l'Université Laval.

"Revue des Deux Mondes" un intéressant article sur la politique d'immigration française du Dominion. M. Arnould conseille surtout l'émigration des paysans français, leur désignant la partie est du Canada comme la plus favorable pour eux.

AU CONSULAT DE FRANCE

Les personnes dont les noms suivent sont priées de faire connaître leur adresse au Consulat Général de France :

Fougeront, Eugénie ; Rouilleaux, Alcide A.; Guiastrennec, Joseph-François-Marie ; Rateau, Désiré ; Blum, Isidore ; Contant, Albert F.; Brachet, Joseph A.; Barreau, Jules-Gilbert ; Bureau, Emile-Joseph; Chazal, Isidore T.; Badenier, Eugène-Henri ; Geoffroy, Jean-Louis-Auguste ; Bellut, Camille ; Girdicelli, Paul-Toussaint ; Guibert, Louis-Henri ; Marsouin, Louis-Marie-François ; Tromeur, Pierre ; Bornic, Mathurin ; Genaudeau, Jean-Marie ; Quevel, Jean Y.; Chevalier, Aimable-Armand ; Giliot, Louis-Félix ; Henry, René M. J.; Quillery, Camille-Eugène ; Guillery, Léon ; Girodet, Alfred E.; Simon, Jules-Michel ; Hulot, Edouard ; Laffitte, Joseph ; Lapostolle, Valérie H.; Noirbenne, Albert-Adolphe ; Philéas Morin ; Descours, Claude ; Amiot, Constant ; Brosson, Charles ; Colombier, Jean ; Laisne, Louis.

UN DEUIL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Simon, 17 — Les funérailles de Mme Glaude Caron, décédée jeudi dernier, à l'âge de 62 ans, ont eu lieu samedi, à 9 heures, avec beaucoup de solennité, Mme Caron était malade depuis plusieurs années, d'une cruelle maladie soufferte avec la plus grande résignation.

Un très grand nombre de parents et d'amis assistèrent au service funèbre.

Les porteurs étaient : MM. Ernest et Philippe Drouin, Alphonse et Alfred Caron, ses fils, et deux neveux, MM. Lucelles et Isaïe Mercier.

SUCCESSEUR DU JUGE BURBRIDGE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 17. — Le successeur de feu l'honorable juge Burbridge, à la cour de l'Echiquier du Canada, est M. Walter Cassils, C. R., de Toronto. Celui-ci a prêté hier le serment d'office.

TOUCHANT HOMMAGE

M. E. B. Devlin, député de Wright, a reçu d'Irlande à l'occasion de la St Patrice, une touffe de "shamrocks", de la part de M. John Redmond, le chef irlandais au Parlement Britannique, et de l'évêque de Limerick.

LA MORT DE G. OCHIONERO

LA MORT DU MALHEUREUX ITALIEN EST LE RESULTAT D'UN PUR ACCIDENT.

L'infortuné qui a eu le crâne fracturé, vendredi, le 13 du mois courant, alors qu'il travaillait à la démolition des ruines d'un gazomètre, à Hochelaga, était Italien et s'appelait Guiseppe Ochionero.

Le défunt était marié et père de deux enfants. Ce matin, lors de l'enquête à la morgue, la famille était représentée par Mtre D. McAvoy.

La mort de l'infortuné est due à un accident, déclare le jury du coroner.

ACTION DE $10,000.00

La "Lambert Pharmacal Company", de St Louis, Missouri, a, hier, pris une action de $10,000 contre la compagnie J. Palmer et Fils, limitée, qu'elle accuse de violation à son détriment de la loi des marques de commerce.

LE PELERINAGE DE PALESTINE

LES PELERINS CANADIENS SONT ARRIVES A NAPLES SATISFAITS ET EN BONNE SANTE.

M. L. J. Rivet, l'organisateur du pèlerinage canadien de Palestine, a reçu la dépêche suivante du premier contingent.

"Marseille, 16 mars.

"Aux Voyages Rivet, Montréal.

"Venezia", arrivée dimanche à Naples, satisfaction complète.

(Signé), FRANCOISE.

Ce premier contingent est parti de New York, le 3 mars, par le "Venezia", de la ligne Fabre, à destination de Marseille et de Naples. A Marseille, il a rencontré le pèlerinage de Penitence qui part de cette ville le 25 mars.

Le deuxième contingent est parti ce matin pour New York, où il s'embarquera demain à bord de la "Madonna".

LE RAPATRIEMENT

Woonsocket, R. I., 17. — La crise financière et industrielle qui sévit depuis plusieurs mois dans la Nouvelle-Angleterre fait plus pour le rapatriement des Canadiens que les meilleures conférences des colonisateurs de la province de Québec. Un très grand nombre de familles sont retournées au pays natal; elles seront suivies d'autres compatriotes actuellement sans ouvrage. Parmi les dernières familles parties, nous remarquons M. Leclair, de la rue Front, avec ses sept enfants; M. Boisjoli, de la rue Lincoln, avec dix enfants, s'est dirigé sur Contrecoeur; M. Guirand, de la rue First, est parti pour St Félix de Valois; enfin, M. Fabrice Grégoire, du Social, dès la semaine prochaine, transportera ses pénates à St Cuthbert, comté de Berthier.

EXPLICATION QUI JUSTIFIE L'EXPOSITION D'AUTOMOBILES

LE DR LAURIE DEMONTRE QUE L'ERREUR DU RAPPORT SUR L'ECOLE EDWARD MURPHY NE DOIT PAS LUI ETRE ATTRIBUEE.

Le Dr Laurie a donné, ce matin même l'explication qui lui avait été demandée hier, par la Commission d'hygiène, au sujet de son rapport sur les appareils de protection et de sauvetage de l'école Edward-Murphy.

D'après sa lettre, l'erreur ne lui serait aucunement attribuable. Il a transmis son rapport par téléphone et c'est là qu'est arrivé l'erreur. Comme preuve, le Dr Laurie renvoie la commission à son rapport écrit produit il y a une couple de mois. Dans ce rapport on trouve la mention des appareils de sauvetage et de protection comme en a mentionné l'existence M. le principal Maguire. Il y est en particulier dit que les portes sont fermées pendant les classes quand on essaie de les ouvrir du dehors, mais qu'elles sont munies à l'intérieur d'un dispositif qui fait qu'un élève n'a qu'à pousser sur elles pour les ouvrir, sans avoir même à tourner un bouton.

Tout est donc bien qui finit bien et cette explication satisfera les membres de la commission et le principal qui s'était étonné à bon droit d'un rapport comme celui qui fut fait vendredi.

L'EXPOSITION D'AUTOMOBILES

LE CLUB VEUT QUE CELLE DE CETTE ANNEE SURPASSE TOUTES LES PRECEDENTES.

A la dernière assemblée du bureau de direction du club d'automobiles du Canada on a décidé d'adresser une lettre circulaire à tous les manufacturiers et marchands d'automobiles du Canada afin de faire cette année l'exposition la plus belle qu'on ait encore eue.

Le club même ne retire pas grand profit de l'exposition, et il pense bien que les manufacturiers comprendront qu'il y va surtout de leur intérêt de travailler au succès de cette organisation, succès qui retombera entièrement sur eux, qui attirera à leurs industries un plus grand encouragement.

LES COMMIS-MARCHANDS

Assemblée générale annuelle et élection des officiers, demain soir.

L'Union des Commis-Marchands tiendra une grande assemblée demain soir, à 8 heures et quart, au No 149 rue Berri.

Comme c'est l'assemblée générale annuelle, il y aura élection des officiers pour le prochain terme.

On comprendra toute l'importance qu'il y a pour chacun des membres d'assister à cette réunion.

LA PRESSE

51 Rue Saint-Jacques, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:

CANADA

EDITION QUOTIDIENNE } $3.50 par année. $1.75 pour 6 mois. $1.00 pour 3 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE } $1.00 par année. 50c pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (limitée).

T. BERTHIAUME. Président.

Toute lettre doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS

A New-York, W. J. MORTON, 919 Brunswick Bldg, 225 Fifth Ave. Corner, 26th St.

A Chicago, W. J. MORTON, M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER

Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited. 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE

14 MARS

LUNDI	94,379
MARDI	94,366
MERCREDI	94,425
JEUDI	94,567
VENDREDI	94,453
SAMEDI	117,485
TOTAL	589,675
HEBDOMADAIRE	50,828
	640,503

Circulation des éditions quotidienne et hebdomadaire de la "Presse" pour la semaine dernière. **640,503**

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

98,279

La moyenne de la circulation de la "Presse" dans la ville de Montréal et la banlieue, dépasse 45,000 copies par jour.

Aucun autre journal français de cette ville ne peut prouver que son tirage pour la Ville de Montréal et la banlieue, atteint le tiers de cette circulation.

QUEBEC S'ALARME

LA MENACE DU PACIFIQUE D'ENVOYER LES "EMPRESSES" A TROIS-RIVIERES CAUSE UNE SENSATION.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 17. — Le capitaine Walsh, surintendant de la marine du C. P. R., est en cette ville, et la rumeur veut que les gros navires de cette compagnie: "Empress of Britain" et "Empress of Ireland", allient à Trois-Rivières, au lieu de Québec, si les débardeurs persistent dans leur demande d'augmentation de gages.

Le capitaine Walsh a répondu à un journaliste que cela était véridique et que Trois-Rivières était très propre à recevoir les deux paquebots.

La chambre de commerce est tellement alarmée de cette décision que, cette après-midi, elle réunit tous ses membres pour traiter la question des débardeurs.

MIGRAINE

CARTER'S LITTLE LIVER PILLS.

Radicalement guéri par ces petites pilules

Elles soulagent aussi les douleurs de la dyspepsie, l'indigestion et la biliousnerie. Un remède parfait contre les étourdissements, les nausées, les gonflements, mauvais goûts dans la bouche, langue épaisse, douleurs de côté. LE FOIE PARESSEUX. Elles régularisent les intest'ns. Elles sont purement végétales.

FETITES PILULES, PETITE DOSE, PETIT PRIX

CARTER'S LITTLE LIVER PILLS.

Les Pilules Authentiques portent le fac-simile de la Signature

Brent Good

Refusez toutes Substitutions

Chronique

MONSTRES CIVILISES

Un inconnu m'adresse de France une feuille révolutionnaire, sans y joindre le moindre mot, sans même marquer l'article sur lequel il veut appeler mon attention. J'ai donc lu en entier ce petit torchon écarlate, et, après lecture, j'ai pensé que mon correspondant avait voulu me signaler un article sur la légétimité du régicide.

Il s'agit de la mise à mort du roi de Portugal et de son fils aîné. Il paraît que ce drame ne doit pas s'appeler un assassinat; c'est un duel, simplement.

Permettez-moi de citer quelques lignes de cet article, écrit trois jours après le crime:

"Il faut plaindre les pays dont les meilleurs citoyens sont, par les pires attentats d'en haut, acculés à des exécutions comme celle de Lisbonne.

"Inauguré dans le sang du peuple, à la suite d'une insurrection provoquée par un conflit africain avec l'Angleterre, voici donc que le règne de Carlos Ier s'achève dans son propre sang.

"Il est, pour les nations contre qui on complote à l'ombre des trônes, des heures historiques de légitime défense.

"Quand un homme tue un autre homme qui menaçait sa vie, notre pitié va plutôt à celui qui n'a frappé que pour ne pas être lui-même abattu.

"Eh quand, face à face, dans un duel tragique, se trouvent un monarque et un peuple, nous sommes pour le peuple contre le monarque".

L'auteur de cette appréciation est — j'en suis bien convaincu — incapable de pratiquer, pour son propre compte, le duel comme il l'admire.

Si on lui disait de s'embusquer, l'escopette au poing, en quelque carrefour pour y attendre un homme et lui tirer dans le dos, il déclinerait certainement cette mission, lui fut-elle confiée au nom d'un peuple et contre un monarque.

Mais si l'on écrit ainsi des choses bêtes et odieuses, que l'on ne pense point et qu'on ne commettrait soi-même à aucun prix, c'est qu'il est des doctrines dangereuses pour des cerveaux doués d'une force insuffisante. On devient anarchiste comme on devient alcoolique, par l'abus.

Le régicide serait donc un acte de "légitime défense".

Quel sinistre abus des mots!

Les rois, paraît-il, tuent les peuples; les peuples peuvent donc tuer les rois; telle est la thèse enseignée en certains milieux.

Sans doute, si quelque souverain faisait marcher ses régiments contre la foule désarmée, s'il commandait le feu contre de paisibles citoyens, et si le peuple, s'emparant des armes des soldats, mettait à mort le tyran, on pourrait parler de défense nécessaire.

Mais ce n'est pas ainsi que le malheureux souverain portugais trouva la mort.

Il fut victime d'un guet-apens.

Tuer, de loin, un homme sans défense, sous les yeux de sa femme, fusiller un fils dans les bras de sa mère, s'efforçant, en un geste de sublime dévouement, de le couvrir de son corps, cela s'appelle et s'appellera toujours une lâcheté; et il n'est pas permis — entendez bien cela, citoyen-rédacteur révolutionnaire! — de dire que de tels actes sont commis au nom et pour le compte d'un peuple.

Ces apôtres de la régénération sociale par la bombe sont d'une incohérence stupéfiante. Ils font une ardente campagne contre la peine de mort, même appliquée après de solennels débats, où l'accusé eût tous les moyens possibles de défendre sa tête; ils conspuent les jurés français réclamant, au nom des populations terrorisées, le relèvement de l'échafaud contre le rebut des apaches. Ils parlent de l'Humanité à tout propos, et hors de tout propos. Ils n'admettent plus qu'il y ait des criminels; il n'y a que des malades, des inconscients, pour lesquels on réclame des asiles; c'est à peine s'ils consentent encore que l'on mette en prison un neurasthénique qui a tué père et mère.

Mais un roi, élevé dans un milieu où l'on ne professe pas précisément les idées largement démocratiques, a le malheur d'être quelque peu féru de son autorité; il gouverne de façon à froisser, justement peut-être, les sentiments de la nation. Cela suffit pour qu'il soit condamné sans défense, exécuté sans pitié.

A ceux qui osent le plaindre, on répond avec une féroce ironie que "le métier a ses risques professionnels" et, pour appuyer cette raillerie macabre d'une apparence d'argument sentimental, on parle des "pauvres ouvriers broyés dans des catastrophes à l'usine ou à la mine."

Depuis que j'ai l'honneur de tenir une plume, je n'ai jamais écrit une ligne qui ne fut empreinte de profonde pitié pour les victimes du travail; mais ma pitié "bourgeoise" ne connait pas de "classes" et je ne mets pas les princes et les reines en dehors de l'humanité.

Partout la souffrance a droit au respect; je plains celui qui ne comprend point cela.

Les crimes qualifiés bien légèrement de "vengeance du peuple" sont aussi des attentats contre la liberté.

Devant l'agression criminelle, ceux qui détiennent le pouvoir se croient autorisés à user d'implacables représailles. Aux coups de feu des régicides répondent les feux de peloton des "défenseurs de l'ordre".

Aux coups portés à la "tyrannie", on riposte en garrottant la liberté.

La répression outrancière, la répression qui frappe sans discernement ose, elle aussi, s'appeler "la légitime défense."

Les crimes politiques, qu'ils viennent d'en haut ou d'en bas, ne peuvent favoriser le maintien de l'ordre social, ni le règne de la liberté.

L'honneur du libéralisme est de les réprouver.

Et notre fierté, à nous petit peuple ouvert à tous les progrès bienfaisants, est de ne pas compter parmi nous un seul de ces théoriciens de la haine et de la vengeance.

17-3-1908. LAURENT BART.

LE MYSTERE DE L'ILE MELVILLE

Le coroner dispose du corps d'Eusèbe Morneau et délivre un permis d'inhumation. — La mort doit remonter à environ quatre semaines.

Du correspondant particulier de la "Presse"

Shawinigan, 17. — Comme la "Presse" l'annonçait hier, le coroner a procédé à une courte enquête sur le corps d'Eusèbe Morneau, trouvé dans l'île Melville, samedi après-midi.

La dépouille mortelle a été remise à la famille du défunt en même temps qu'un permis d'inhumation.

Il a été établi que la mort devait remonter à quelque quatre semaines. Les chairs étaient complètement gelées.

BUVEZ BEAUCOUP DE BONNE EAU

Le grand remède de la nature, et l'ordonnance précieuse que n'importe qui peut préparer.

DONNE LE MODE D'EMPLOI

Essayez ceci chez vous si vous souffrez de maux d'estomac ou de reins, ou de rhumatisme.

ON DIT QUE C'EST EXCELLENT

"Les gens, ici, ne boivent pas assez d'eau pour se maintenir en bonne santé", s'écriait une autorité bien connue. "Les nombreux cas de maladies d'estomac, de reins et de vessie et de rhumatisme sont surtout dus au fait que l'on a négligé de boire de l'eau, le plus grand remède de la nature.

Cessez de surcharger votre organisme au moyen de remèdes brevetés et de panacées, et buvez beaucoup d'eau. Si vous êtes réellement malade pourquoi ne prenez-vous pas les remèdes voulus—les remèdes végétaux simples et communs, qui ne vous délabrent ni l'estomac, ni les nerfs.

Un jour qu'on lui demandait une ordonnance pour la guérison du rhumatisme et du mal de reins, il répondit: "Il faut que vos reins qui sont les filtres du sang, fonctionnent bien. Ils doivent être en état de chasser du sang les rebuts et les acides qui causent le rhumatisme; l'urine doit être neutralisée, pour qu'elle ne soit plus la cause de l'irritation de la vessie, et, pardessus tout, vous devez voir à ce que ces acides ne se forment pas dans l'estomac. Voilà la cause du mal d'estomac et de la mauvaise digestion. Je conseillerais, pour cela, l'ordonnance suivante, qui ne se compose que d'ingrédients végétaux, que l'on peut se procurer chez tout bon pharmacien. N'importe qui peut préparer ce remède, en agitant bien les ingrédients, dans une bouteille. Extrait liquide de dandelion, une demi-once; Kargon composé, une once; sirop composé à la salsepareille, trois onces. Ce remède se prend à la dose d'une cuillerée à thé après chaque repas et au coucher, mais n'oubliez pas l'eau. Buvez-en beaucoup." Ce renseignement précieux et cette ordonnance simple devraient être affichés dans chaque demeure, et le remède pris au premier indice du rhumatisme, de mal de dos ou de dérangements des voies urinaires, quelque légers qu'ils fussent.

LA METROPOLE ET LE GRAND-TRONC-PACIFIQUE

Une délégation ira à Ottawa demander la construction immédiate d'un embranchement reliant la métropole au Transcontinental. — Débats intéressants à ce sujet à la Chambre de Commerce.

L'urgence de la construction d'un embranchement du Grand-Tronc Pacifique avec Montréal a été mise en évidence, hier après-midi, à une assemblée spéciale des membres de la chambre de Commerce.

A cette assemblée, présidée par M. Isaie Préfontaine, assistaient un grand nombre de membres et plusieurs citoyens importants entr'autres M. Honoré Gervais, C. R., député de Saint-Jacques.

La question de relier directement la ligne mère du Grand Tronc Pacifique à Montréal avait été soumise au comité des "Transports."

Ce comité fit le rapport suivant:

Rapport du comité des "Transports"

Ce comité s'es réuni le mardi, 10 mars 1908 sous la présidence de M. Isaie Préfonaine.

Etaient présents: MM. W. U. Boivin, Fred. C. Larivière, D. Masson, J. P. Mullarkey, Duncan McDonald, A. V. Roy et le Secrétaire.

Conformément aux instructions de votre Conseil, le comité des "Transports" a remis à l'étude la question importante de la construction d'une ligne de raccordement et le point le plus propice de la ligne du "Grand-Tronc-Pacifique."

Votre comité désire rappeler tout d'abord que, se basant sur un de ses précédents rapports, la Chambre avait déjà, le 9 mars 1904, adopté la résolution suivante:

"Etant donné le principe incontesté que Montréal est la tête de ligne de la grande artère maritime fluviale du Canada, il en découle que si la construction du Grand-Tronc-Pacifique est décidée, un embranchement depuis un point de l'artère principale à la hauteur des terres doit être construit sur le port national concurremment avec l'artère principale."

Les raisons qui, entr'autres, avaient motivé l'action de la Chambre sur cette résolution, étaient les suivantes:

1o. La position topographique du port de Montréal qui, étant le plus avancé dans l'intérieur du continent le désignait comme le point de transit le plus avantageux pour le commerce à être créé par la mise en opération de la nouvelle ligne transcontinentale.

2o. Les travaux importants d'agrandissement et les améliorations effectuées en ce port pour faciliter la réception et l'expédition de la marchandise, offraient au grand trafic de l'ouest des conditions et des facilités de manutention supérieures à celles de tous les autres ports.

3o. Les explorations déjà faites du territoire situé sur le parcours de la ligne de raccordement demandée, démontraient l'existence de richesses en essences forestières, en minerais et en terres colonisables qui justifiaient à elles seules la construction d'une telle ligne, ouvrant à cette région un débouché indispensable sur son marché naturel, la cité de Montréal.

Votre comité croit devoir recommander à cette Chambre de réaffirmer l'urgence et l'importance de modifier durant la présente session du Parlement l'Acte incorporant le chemin de fer national du Transcontinental pour permettre au gouvernement, par ses Commissaires, de construire sans délai, un embranchement partant de la ligne principale suivant la route la plus directe possible pour se rendre au port national de Montréal.

Le tout respectueusement soumis,

ISAIE PREFONTAINE,
Président du Comité.

Montréal, 11 mars, 1098.

A ce rapport, M. Préfontaine ajoute quelques explications pour répondre aux avancés de ceux qui disent que Montréal peut être raccordé au Grand Tronc Pacifique, sans embranchement spécial, par les lignes déjà existantes et qui rejoindraient la ligne principale à North Bay, une distance de 622 milles de Montréal.

"Ce projet, dit-il, n'est pas pratique, parce qu'alors le commerce s'en irait plutôt à Toronto que vers Montréal. Si, au contraire, nous avions une ligne directe, nous pourrions la raccorder au Transcontinental à moins de 250 milles.

Cette ligne doit être construite pour ouvrir des terres à la colonisation et établir des communications avec les grandes villes pour y amener leurs produits. C'est pourquoi la ligne doit être la plus courte possible. Pour les affaires, il faut aller vite et raccourcir les distances le plus possible. C'est d'importance vitale pour Montréal."

M. H. Laporte, soulève la question de savoir s'il existe un contrat entre le Grand Tronc Pacifique et le gouvernement à l'effet d'obliger la compagnie à construire cet embranchement à Montréal.

M. Honoré Gervais est invité à répondre à cette question.

"En 1904, dit le député de Saint-Jacques, le Grand Tronc Pacifique s'est fait autoriser à construire le Transcontinental. En 1906, il se faisait autoriser à construire une série d'embranchements, environ 12, devant relier la ligne principale aux différentes villes de l'Ouest et de l'Est, c'est ce que l'on a appelé la "Charte de la ligne des embranchements". Lors de la discussion de ce projet de loi devant la commission des chemins de fer, on a soulevé la question de savoir si Montréal avait droit d'insister pour avoir un embranchement. On mit en avant le fait que le chemin dit de "Midland" serait suffisant pour amener vers Montréal un trafit suffisant pour assurer une cargaison de retour. Finalement tout le monde a admis que ce chemin ne répondait pas aux besoins de Montréal. Les intéressés demandèrent alors que dans cette charte on insérât une clause obligeant la compagnie à construire un embranchement partant de Montréal et atteignant le Transcontinental. Cete ligne, d'après les mesurages que des ingénieurs ont faits en ma présence, aurait 190 milles. Elle partirait du Mile End, suivrait la vallée de l'Ottawa et celle de la Gatineau pour se raccorder à la ligne principale à un endroit quelconque de l'Abittibi. Des gens de Joliette ont prétendu travailler pour Montréal en voulant faire passer ce chemin par leur ville et la vallée de la Mattawa. Mais ils ne travaillaient pas pour Montréal; car cette ligne aurait une longueur de 264 milles; le commerce descendrait vers Joliette pour être ensuite obligé de remonter vers Montréal. Cette ligne aurait donc environ 75 milles de plus que l'autre.

"La commission des chemins de fer s'est alors divisée et il s'en est suivi une lutte de deux ou trois semaines. Le conseil de ville est intervenu à son tour et il a été décidé que la compagnie construirait l'embranchement de Montréal. Il y a eu vote à la commission et les gens de Joliette ont eu la majorité.

"A la Chambre des Communes, Sir Wilfrid Laurier a proposé un bill décrétant que l'embranchement de la vallée de l'Ottawa pourrait être construit; mais ce bill est facultatif. La compagnie n'avait que jusqu'à cette année pour accomplir ces travaux et elle ne les a pas encore accomplis. C'est pourquoi elle demande présentement au Sénat une prolongation de délai de deux ans pour faire construire ses embranchements.

"La compagnie n'a pas d'obligation de construire, mais il y a des considérations et des influences qui pourraient peut-être lui faire adopter le projet de la construction d'un embranchement direct, dans la vallée de l'Ottawa.

"Il est temps pour la ville de Montréal de protester contre l'oubli que l'on a fait d'elle. Vous devriez faire des représentations auprès du gouvernement pour qu'il prenne les moyens de faire construire cet embranchement le plus tôt possible par la compagnie ou pour qu'il le construise lui-même avec l'aide de Montréal.

"Je ferai dès demain matin, (aujourd'hui) une proposition dans ce sens, à la commission des chemins de fer. La question la plus importante, c'est de s'entendre sur le site où passera l'embranchement. Ce qui retarde cette construction, c'est que l'on ne peut pas dire à la compagnie de construire à tel ou tel endroit. Je vous conseille d'envoyer immédiatement une délégation à Ottawa avant que le bill passe aux Communes."

Le rapport du comité des transports est adopté à l'unanimité et sur proposition de M. le juge Ouimet, appuyée par M. Laporte, on remet au président le soin de choisir les délégués qui pourront se rendre avec lui à Ottawa, rencontrer sir Wilfrid Laurier.

Un vote spécial de remerciements à l'adresse de M. H. Gervais est adopté, puis M. Préfontaine remercie alors toutes les personnes présentes et il dit que le comité continuera son étude de l'emplacement de l'embranchement du Grand Tronc Pacifique aussitôt que M. Gervais aura envoyé les plans officiels.

Au comité des affaires municipales sont référées les questions de la demande de la compagnie des tramways de faire circuler des voitures supplémentaires sur les rues de seconde importance aux heures d'encombrement. La question de l'amélioration du transport des marchandises à travers la ville sera aussi mise à l'étude.

Les membres dont les noms suivent étaient présents à cette assemblée: M. Isaie Préfontaine, président; M. A. V. Roy, 1er vice-président; M. Fred C. Larivière, 2e vice-président; MM. Joseph Fortier, Arm. Chaput, G. Boivin, Arm. Lalonde, Victor Archambault, J. O. Labrecque, H. Laporte, Honoré Gervais, juge A. Ouimet, A. H. Hardy, A. Ghysens, T. Charpentier, Pierre Bernard, E. D. Marceau, D. Masson, J. W. Harris, L. L. Ferland, Hon. Alphonse Desjardins, Geo. Gonthier, S. D. Vallière, Ls. Perron, L. C. de Tonnancour, J. P. Mullarkey Geo. Esplin, Ludger Gravel, C. E. Martin, Jos. Brunet, O. H. Letourneau, S. Robitaille, I. Lafleur, E. Rolland, J. H. Foisy, Wilfrid David, Joseph Morin, J. C. G. Contant, J. B. Thibaudeau, L. E. Jalbert, Louis Hamon, Jules D. Drolet, Jos. Art. Godin, L. Villeneuve, J. L. Roy, V. A. Pilon, Rémi Gohier, J. E. Deslauriers et le secrétaire.

LES AMERICAINS EN OCEANIE

LA NOUVELLE-ZELANDE ET LA TASMANIE INVITENT A LEUR TOUR LA FLOTTE DE L'ONCLE SAM.

Melbourne, 17. — On a déjà commencé les préparatifs pour recevoir la flotte américaine l'été prochain. De toutes les parties de la colonie viennent des expressions de la satisfaction que l'on éprouve de la visite des Américains. Le lord maire de Melbourne dit que la ville fera de la réception un événement mémorable. Les ministres fédéraux préparent de grandes réceptions et les gouvernements d'Etat ont promis leur coopération. Les journaux continuent à dire le plaisir que leur cause la visite de la flotte et considèrent cette visite comme un événement d'une importance nationale.

Washington, 17. — La population de la Nouvelle-Zélande désire que la flotte commandée par l'amiral Evans visite son île au cours de son voyage autour du monde. Une invitation à cet effet, du premier ministre de la Nouvelle-Zélande, a été reçue aujourd'hui au département d'Etat. Il dépendra du département de la marine d'accepter ou de refuser cette invitation.

Hobart (Tasmanie), 17. — Le Conseil Législatif a voté une résolution demandant au gouvernement d'inviter la flotte américaine à visiter la Tasmanie.

LES CHAMPS DE BATAILLE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 17 — Les dames de Québec ont répondu en très grand nombre à l'invitation qui leur avait été faite par la voie des journaux, de se réunir à 3 heures, hier après-midi, à l'hôtel-de-ville pour former une branche locale de l'Association dite des Champs de Bataille de Québec. L'assemblée s'est ouverte sous la présidence de Madame Geo. Garneau, épouse du maire de Québec.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur, de même que le maire de Québec, ont expliqué aux dames le premier en français et le deuxième, en anglais, le but de l'assemblée.

Les dames ont été ensuite appelées à choisir un comité de direction et des dignitaires.

Elles ont élu huit officiers comme suite: Président honoraire, Lady Jetté; vice-présidente honoraire, Madame Geo. Garneau; présidente, Madame A. Turgeon; vice-présidentes, Mmes juges Carrol et Wm. Price; secrétaires-conjointes, Mmes W. M. Dobell et G. V. Tessier; trésorière, Mme M. Joseph.

Le comité exécutif est composé, à part les dignitaires ci-dessus, de quarante membres également repartis entre les deux principaux éléments de la population, comme suit: Mmes W. M. MacPherson, Jules Tessier, Cyrille Tessier, Cyr. Délage, Jobin, Blanchet, Benyon, W. Price, Lady Langelier, E. Garneau, L. P. Pelletier, de Lotbinière, Williams, F. G. Scott, Casault, Routhier, John Sharples, Wilson, A. Joseph, L. A. Cannon, Chs. Langelier, Alex. Taschereau, Carroll, Hamel, Roy, Choquette, Webb, Fages, G. Tanguay, Frémont, Amyot, Gartet, Genevia, Rutherford, Painchaud, Larue, G. H. Pelletier, J. T. Ross, McCorkill et Sewell.

J. A. ETHIER

SI VOUS Avez Besoin D'UN

PIANO

Voilà une chance extraordinaire! 10 superbes pianos neufs "Cottages", ainsi que plusieurs pianos d'occasion Cottages et Carrés par Heintzman & Co., Craig, Hood et autres, sont offerts en vente à des prix assez bas pour que des personnes qui n'en auraient pas même un besoin pressant, trouveraient de leur intérêt à faire leur achat de pianos de suite.

Que ceux qui cherchent l'occasion d'acheter à un véritable bargain se rendent à l'évidence.

Conditions de paiements faciles si nécessaire.

J. A. ETHIER,

257 RUE AMHERST

Près Ste Catherine. Phone Est 469

Pour les Bilieux Un Bienfait

Etes-vous obligés de vous priver de plusieurs aliments purs parce que vous croyez qu'ils vous rendent bilieux? Savez-vous que vous êtes plus à blâmer que la nourriture même? Votre estomac et votre foie demandent plus d'attention que la diète. Lorsque vous souffrez d'une attaque bilieuse, prenez

LES PILULES DE BEECHAN

et tout mauvais symptôme aura bientôt disparu. Elles restaurent l'estomac, régularisent les fonctions du foie et des intestins. Leur bienfaisant effet est immédiat.

Les pilules de Beecham se mêlent au contenu de l'estomac et facilitent le travail de la digestion. Les propriétés nutritives de la nourriture sont alors promptement assimilées et le résidu rejeté sans irriter ou obstruer les intestins.

Il faut prendre les Pilules de Beecham quand on éprouve des maux de tête, que l'on a la langue épaisse, la constipation, le teint jaune et tout symptôme d'un foie paresseux.

Vendues partout. En boîtes de 25 cents. k A

THOMAS LIGGET & CO.,

642-644 rue Sainte-Catherine Ouest.

Etonnent tous les acheteurs avec leurs prix réduits de moitié. Rideaux, rugs et meubles.

DEUX INCENDIES A SHERBROOKE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 17 — Le feu a détruit la demeure de M. A. Archambault, Sherbrooke-est, la nuit dernière. Les pertes sont évaluées à $4,000. Pendant que l'incendie faisait rage, une autre alarme fut sonnée, pour un commencement d'incendie dans la cour de la Montreal House. Heureusement que le feu fut là vite maîtrisé.

PROMOTION

M. Oliver McBrien, bien connu des habitués du Théâtre Royal, vient d'être nommé gérant de ce populaire établissement en remplacement de M. Egerton, qui s'en va diriger l'Académie de Musique.

Feuilleton de La "Presse"

L'OFFICIER BLEU

PAR GEORGES PRADEL.

Feuilleton de La "Presse"

TROISIEME PARTIE

MEA

101 Suite

Et dans un langage embrouillé, Andréa donnait à entendre à Onésime qu'il était capable de faire pour lui bien des choses, notamment celle qui consistait à réduire à néant les perpétuelles résistances de la jolie, de la capiteuse Victorienne.

Aussi Onésime appartenait-il corps et âme à son excellent ami le baron Andréa.

Cazérès s'était bien gardé de faire connaître au comique du Colosseum quels étaient les liens qui l'unissaient à la mère de Renée.

Mais par ses engagements, ses promesses, Onésime, continuant à demeurer à Vienne, était l'agent le plus vif et le meilleur marché pour surveiller la baronne aussi bien qu'Alexis Livachoff.

Le départ d'Alexis et de la mère de Renée était donc signalé à Ny-Slott dès la première heure, et la poste et le télégraphe aidant, le baron Cazérès faisait le nécessaire pour réduire sa femme à l'impuissance, et la livrer, elle aussi, pieds et poings liés à son excellent ami Wladimir.

Le départ de Vienne était donc connu à Ny-Slott au moment même où il s'effectuait.

Et des employés d'une agence Tricoche et Cracolet quelconque filaient Alexis et la baronne dès leur arrivée à Paris.

Ce dernier dès sa sortie matinale du lendemain de son arrivée dut bien vite reconnaître qu'il était épié et espionné.

Tout en se rendant à l'hôtel du Louvre pour savoir si le général Chermenief se trouvait à Paris, et pour suivre de point en point les instructions du comte de Thal, il fit aussitôt cette réflexion qu'à Paris lui n'avait aucun risque à courir.

Bond sur bond, il revint rue Caumartin assez tôt pour entendre une discussion qui s'échappait de la loge.

La concierge, une bonne grosse femme qui tenait Raoul de Boisdéant en haute admiration et estime, s'était prise d'un grand intérêt pour cette grande dame, si distinguée, encore si jolie, et dont les traits atrocement tirés disaient à tous les yeux les souffrances de l'âme et du corps.

De plus elle connaissait depuis longtemps déjà l'ami intime de Raoul de Boisdéant, M. Alexis. Aussi, rouge, de méchante humeur, répondait-elle à l'agent en bourgeois qui, sur le pas de la loge, lui faisait subir une sorte d'interrogatoire:

—Le premier sur la cour, — c'est à M. Raoul de Boisdéant.

—Que fait-il?

—Ça ne vous regarde pas. Enfin, je veux bien vous dire pour vous faire plaisir qu'il est ingénieur, là, êtes-vous content?

—Et est-il à Paris?

—Non, mais je l'attends d'un moment à l'autre, et s'il arrive, comme je l'espère, il vous fournira, j'en suis sûre, toutes les explications que vous désirez.

Tout cela était débité d'un ton bourru, de fort méchante humeur et le dos tourné au quémandeur.

La concierge reprit d'ailleurs aussitôt:

—Vous en savez assez, je pense. Là, je vais fermer la porte, faut que je balaye "mes" escaliers.

Cette bougonnerie ne faisait pas le compte de l'agent.

—Faites attention à ce que vous dites,—reprit-il d'un ton froid, en lançant un menaçant regard à la concierge, — il pourrait vous arriver de très gros désagréments si...

Oui! mais la mère Matard, contrairement à nombre de ses pareilles, ne se laissait nullement intimider par la police et ses agents en bourgeois ou en uniforme.

Elle n'avait certainement rien sur la conscience, car elle répliqua en élevant la voix:

—Qui est-ce qui sait? Vous allez me faire mettre en prison, peut-être! Ah ben! vous avez de la chance que Matard ne "soye" pas à la maison. Il n'est pas patient, Matard, ni moi non plus. Il est garçon de caisse au Crédit viticole, là, tout près, rue de Provence, et si vous continuez, je l'irai chercher. Ah! mais oui!

—Je vous répète de veiller sur votre langue, parce que cela pourrait tourner contre vous.

—Je m'en f... moque, fit très énergiquement la mère Matard. V'là une heure que vous êtes là à tourner autour de mes jupes, ce qui me fait tourner les sangs. Qu'est-ce que vous voulez?

L'agent ne se démontait pas; avec une persistance inébranlable il continuait à interroger.

—M. de Boisdéant a prêté.

—M. de Boisdéant fait ce qu'il veut. Enfin! Il y a une dame.

Ce fut à cet instant qu'Alexis Livachoff se présenta sous la porte cochère.

A travers le carreau poli de la loge, Mme Matard le reconnut.

Et aussitôt:

—Arrivez donc! arrivez donc! monsieur Alexis! Voilà un individu. Il prétend être attaché ou détaché de la police. Il veut avoir des renseignements sur M. de Boisdéant, sur d'autres, sur vous.

D'un coup d'oeil, Alexis eut vite jugé le drôle.

Celui-ci, d'instinct, venait de lancer un regard peu rassuré sur la porte.

Alexis Livachoff avait pris le plus méprisant de ses rires:

—Vous interrogez Mme Matard,—demanda-t-il simplement, — de quel droit?

—Mais attaché à la police.

Alexis lui coupa la parole.

—C'est la police qui vous envoie? Dans quel but? En ce cas, vous avez une commission, un mandat, quelque chose tout au moins qui établisse vos pouvoirs. Une carte, à tout prendre.

L'homme, un petit rouge, à l'oeil torve, se taisait.

Votre carte, — répéta Alexis en élevant imperceptiblement la voix.

Je n'ai pas à vous la montrer.

—Ah, vous croyez! En ce cas, faites-moi le plaisir de tourner les talons, et plus vite que cela.

—Monsieur!

—Vous m'obligez à répéter: Et plus vite que cela." Autrement vous allez me forcer à vous mettre dehors! Et vous verrez comment cela se fera.

—Très bien! — fit le petit roux, devenant violet dans sa fureur, vous aurez pas plus tard que demain de mes nouvelles.

—Avec plaisir, et tout à votre service.

Et Alexis, avec une ironie comique, ajouta cette flèche de Parthe:

—Madame Matard, reconduisez donc monsieur.

—Allons! houcht! fit la concierge, brandissant son balai, — et plus vite que ça, autrement vous allez étrenner, pour sûr. Une chance que Matard ne soit pas là. Autrement, il vous tannerait la peau, pour sûr.

L'homme déguerpissait au plus vite, poursuivi par le balai, et la mère Matard ajoutait:

—A-t-on jamais vu! S'introduire comme ça "incoccito", elle voulait dire assurément incognito, dans les honnêtes maisons. Il marque mal, d'abord, ce petit-là. Vous avez joliment bien fait de rentrer, monsieur Alexis. C'est qu'on a bientôt fait de prendre une empreinte, de crocheter une porte et d'enlever ceci et cela à la foire d'empoigne.

Alexis réfléchissait, il avait fort bien fait de revenir.

Il monta au premier, mit avec précaution la tête à une des fenêtres de l'escalier donnant sur la rue.

Au coin de la rue Meyerbeer, il ne s'était pas trompé, le petit homme roux tenait une grande conférence avec les deux escogriffes qui l'avaient ramené, en le filant rue Caumartin.

C'était certain, ces misérables en voulaient à la baronne.

—Encore un coup de ce gredin de Cazérès, dit Alexis, la fille ne leur suffit pas, il leur faut la mère!

—Ma bonne madame Matard, fit-il en glissant un louis dans la main de la concierge, les petits présents ne gâtent jamais les sympathies qui vous sont acquises, je vous remercie du brave coup d'épaule.

—Ca n'est pas un coup d'épaule, protesta la concierge, montrant l'instrument, nous voulons dire l'emblème de ses fonctions qu'elle tenait encore à la main, c'est bien un coup de balai. Et maintenant que vous m'avez montré la manoeuvre, qu'ils y reviennent, je te leur donnerai du jus de cotret!

La brave femme repoussait la pièce d'or, car, vrai, ce n'était pas pour elle qu'elle prenait parti pour les amis de M. de Boisdéant.

Cependant, elle se laissa faire avec une douce violence, tandis qu'Alexis ajoutait:

—Enfin, vous nous avez rendu un fier service, à cette pauvre dame et à moi. Et vous continuerez, je vous en prie à veiller sur elle. Elle est bien malheureuse, ma pauvre madame Matard, on lui a pris sa fille, et on veut la rendre plus malheureuse encore, alors qu'une violente émotion peut tout simplement la tuer.

—Pauvre misère! Eh bien! qu'ils y reviennent! Je ne vous dis que ça.

Et Mme Matard brandit en tous sens son balai, devenu dans ses mains une arme redoutable.

Alexis se garda bien de prévenir Mme Cazérès de tout ce qui se tramait autour d'elle.

Mais il se rendrait à l'évidence: Paris était un périlleux séjour pour elle.

Alexis comprenait parfaitement tout le danger de la situation.

Les mains liées, il n'avait aucune qualité lui, proscrit politique, pour la protéger, pour la défendre.

La malheureuse femme avait été arrêtée, enfermée comme folle, tel était le fait du jour.

La bande derrière laquelle se trouvaient cette canaille de Cazérès et même ce brigand d'Harper, qui avait une revanche à prendre, s'emparerait cent fois de la baronne avant qu'Alexis pût faire auprès de la justice et de la police une simple démarche en sa faveur.

Il expliquait tous ces dangers en quelques mots à la concierge.

Celle-ci cligna de l'oeil et répliqua aussitôt:

—Compris. Tenez! J'ai une idée, et j'ose vous le dire, une bonne. Voilà la chose.

—Parlez! parlez!

—Il y a au premier un appartement de garçon, M. Montrol, un jeune homme, charmant, doux, rangé, aimable.

—Oui! oui! Toutes les qualités! fit impatiemment Alexis.

La mère Matard se mit à rire.

A suivre

Pour guérir un rhume en un jour, prenez les Tablettes Laxative Bromo Quinine. Les pharmaciens vous remettront votre argent si elles échouent. Signature E. W. Grove sur chaque boîte. 25c. (1)

LE COMBAT BURNS-ROCHE

Trois bonnes joutes de boxe pour jeudi à Maisonneuve. --- Le National engage deux bons joueurs. --- Plus de 100,000 personnes assistent aux parties de hockey, cette saison.

LA BOXE

LE COMBAT BURNS - ROCHE

Dublin, 17 — Tommy Burns, le pugiliste canadien qui doit se battre ce soir avec le boxeur irlandais Jem Roche, pour le championnat du monde, a donné la preuve de la confiance qu'il a en lui en

Le boxeur irlandais, Jim Roche, l'adversaire de Tommy Burns, dans le combat de ce soir.

pariant $4,500 à 3 contre 1, qu'il battra l'Irlandais. Il a de plus offert de parier un autre montant de $5,000 aux mêmes conditions.

Cette rencontre provoque beaucoup d'intérêt.

Bill Squires a annoncé son intention de lancer un défi au vainqueur.

LA SEANCE DE BOXE DE SAMEDI A MAISONNEUVE

Jack Martin, de Buffalo, qui avait offert de donner $50 à tout pugiliste poids léger qui lui résisterait pendant 10 assauts, a vu son défi relevé par Bob Critcher. Ce dernier arrive justement de la Rivière du Loup, et il a accepté de faire face à Martin jeudi soir, à Maisonneuve.

Cette rencontre précèdera le combat de 15 assauts entre Bob Wilson et Dick Miller. Critcher a déposé un montant de $25 comme garantie qu'il pèsera 133 livres. Il est prêt à parier qu'il mettra Martin hors de combat.

Il y aura une autre rencontre préliminaire de 6 assauts, entre Mike Barry et Jack Brown, deux bons welter weights.

Wilson et Miller se préparent avec ardeur et l'on peut s'attendre à une lutte fort intéressante. Le referee sera choisi aujourd'hui.

LE BILLARD

TOURNOI DE BILLARD DE L'ACADEMIE MARCOTTE

Le quatrième tournoi annuel de billard pour le championnat amateur du Canada s'ouvrira lundi prochain, 23 mars, à l'Académie Marcotte. Six concurrents se sont inscrits pour ce grand événement sportif.

Robillard, du Cercle Saint-Pierre, champion actuel.

O'Hara, du club Ottawa, champion de 1906.

Renaud, du club Delorimier, 2e prix en 1905.

Viau du club Saint-Denis.

Noel, de Tilly, du Cercle Saint-Jacques, champion de la Ligue Intermédiaire.

Geo. Cuvilliers, aucun club.

Ce dernier a à plusieurs reprises rempli la charge de referee dans les tournois de l'Académie Marcotte.

TOURNOI DE BILLARD AMATEUR

Chicago, 17 — Harry Wright, de San Francisco, a défait J. P. Poggenburg, de New-York, hier soir, dans la troisième partie du tournoi de billard, pour le championnat amateur des Etats-Unis. Le score a été de 400 à 165. La moyenne de Wright a été de 20 et celle de Poggenburg, 8 5-20.

C. F. Conklin, de Chicago, a gagné la deuxième partie, battant E. W. Gardner, de Passaic, par 400 à 271.

La moyenne de Conklin a été de 12 28-31, et celle de Gardner, 8 23-31.

LE POOL

TOURNOI DE POOL

Il y aura sous peu un grand tournoi de pool à la salle Ste Catherine, et de magnifiques prix seront donnés aux vainqueurs, par MM. L. Mercier et W. Lahaise. Donc, avis aux amateurs qui désireraient prendre part à ce concours qui commencera dans la première semaine d'avril. Plusieurs parties préliminaires seront jouées les mardis et jeudi soirs de chaque semaine.

La première partie aura lieu ce soir entre MM. V. Corbeil et Ed. St Jean, deux jeunes amateurs d'avenir. Le public est cordialement invité à suivre ces parties, qui seront sans aucun doute fort intéressantes.

LE PATIN

ELECTRIC EMERSON AU STADIUM

Electric Emerson, l'artiste américain qui a trouvé la dernière nouveauté dans le patinage de fantaisie, et éclipse tous ses devanciers, a commencé, hier soir, au Stadium, devant une foule imposante, sa semaine d'engagement.

Emerson est certainement le patineur qui porte, dans ses représentations, le costume le plus original qui ait encore été vu sur le plancher de la roulette. Ce costume est parsemé de 252 lumières, reliées entre elles par plus de 500 pieds de fil électrique, et pèse le joli poids de 85 livres.

Un fil accroché au haut du patinoir, et qui vient se relier à une "switch" que porte Emerson au bras droit, donne le courant nécessaire à l'illumination.

A 9 heures, les lumières du patinoir furent éteintes, et dans l'obscurité complète, Emerson commença sa représentation avec son attirail électrique. L'embrasement subit de ces 252 lumières offrit aux spectateurs émerveillés un aspect féerique et dans un cercle de feu. Electric Emerson exécuta des "two-steps" et des valses qui lui valurent les applaudissements de l'assistance. Sa performance fut complètement goûtée, et l'admiration des spectateurs était encore doublée par le fait du danger continuel que court Emerson, toujours exposé à quelque choc électrique, si un fil venait à se rompre. C'est la première fois que cet artiste apparait avec ce costume au Canada, et la direction a eu la main heureuse en retenant ses services.

D'après le succès remporté hier soir,

Emerson, le patineur de fantaisie actuellement au Stadium.

l'on peut prévoir que le Stadium sera fortement achalandé cette semaine. La représentation aura lieu tous les soirs de la semaine, à 9 heures précises.

BASEBALL

ASSEMBLEE DU CLUB DE BASEBALL AMHERST

Le club Amherst aura une grande assemblée mercredi, le 18 mars, à 8 heures 15, au No 180 Saint-Christophe, afin d'élire les officiers pour la saison prochaine. Les joueurs qui sont priés de se rendre sont : Jos. Laberge, U. Quevillon, A. Charbonneau, E. Laberge, J. Quevillon, A. Brosseau, A. Lafortune, A. Béland, Chaumeau.

PARTIES D'EXHIBITION

A Mobile, Ala. — Mobile, Southern, 0 ; Philadelphie Ligue Américaine, 4.

A Savannah, Ga. — Philadelphie, Ligue Nationale, 6 ; Savannah, South Atlantic, 6.

NOTES DE BASEBALL

Une dépêche de Détroit dit qu'il est pratiquement certain que Joe Yeager figurera cette saison sur l'équipe du club Montréal.

LA COURSE

ASSEMBLEE DE LA MONTREAL DISTRICT HARRIER LEAGUE

La Montreal District Harrier League aura une importante assemblée demain soir, aux salles de la M. A. A., rue Peel, pour discuter du programme de la prochaine saison. Le président de la ligue, M. Roland Gomery, est très désireux de voir les Canadiens-Français devenir membres de cette organisation. Jusqu'ici, le Saint-Jacques est le seul club canadien-français dans la ligue. Il a fait beaucoup pour encourager le goût de la course à pied.

Les coureurs sont invités à assister à l'assemblée et à s'enrôler.

LA CROSSE

DEUX BONS JOUEURS POUR LE NATIONAL

Une dépêche d'Ottawa nous informe que le National de cette ville a engagé deux bons joueurs du National de la capitale, Ted Groulx, gardien des buts, et Georges Dussault.

Le public de Montréal a eu occasion de voir ces deux joueurs à l'oeuvre à Maisonneuve ; les connaisseurs seront convaincus que le National a fait là deux bonnes acquisitions.

Québec, 17 — Contrairement à la rumeur, le club de crosse de Québec sera reformé cette année.

LA LUTTE

LUMDEN VENDREDI CONTRE CAZEAUX

LUMDEN A FAIT UNE BELLE TOURNEE EN EUROPE

LE LION RUSSE ET CAZEAUX A BOSTON

Vendredi prochain, le parc Sohmer sera la scène d'une lutte vraiment intéressante. Lumden, le Suédois, fera face à Cazeaux, et ce sera une superbe occasion pour le Français de montrer ce qu'il sait faire en fait de belle lutte gréco-romaine. Le Suédois pèse 215 livres et mesure plus de six pieds. Au physique, il est donc l'égal, le supérieur de Cazeaux. Mais comme lutteur scientifique au gréco-romain, il est difficile de se prononcer et de dire qui est le meilleur homme de Cazeaux ou de Lumden.

Cazeaux n'a qu'une expérience de trois ans, mais il lutte avec une telle fougue que jusqu'ici bien peu ont pu lui résister.

Lumden a une plus longue expérience; il a vu plus de lutteurs en Europe, et surtout beaucoup plus en Amérique.

LE RECORD DE LUMDEN A MONTREAL

Le record de Lumden en Europe est excellent : il a tenu tête à Petersen, son compatriote, et battu quantité de lutteurs connus.

A Montréal, il a battu Fingler en quelques minutes par une ceinture à rebours.

Les amateurs se rappellent encore sa lutte de trois heures contre Steurs.

A BOSTON

Ce soir, Hackenschmidt lutte à Boston contre Fred Grunn. Cazeaux remplit un engagement au Columbia Theatre.

JOS. MONTFERRAND ET L'INCONNU

Jos. Montferrand et l'inconnu qui a lancé un défi dans les colonnes de la "Presse" la semaine dernière, se rencontreront le 24 mars à la salle Favreau et Théoret, 1447 rue Notre-Dame Ouest.

Jos. Therrien, de Trois-Rivières, accepte le défi lancé par un inconnu, et invite ce dernier à déposer son argent à la "Presse." Therrien le couvrira sans retard.

Arthur Bourret accepte le défi lancé par Berthiaume, de St Hyacinthe, pour un concours de tours de force, à condition que le match ait lieu chez Tremblay, et que les conditions soient débattues là.

A LA SALLE MENARD

Voici le programme des luttes qui auront lieu mercredi soir, à la salle Ménard, angle des rues Frontenac et Notre-Dame :

Lutte principale, entre Ernest Dupras et M. Gingras, 2 dans 3, à finir.

Luttes préliminaires : 115 livres, Fred. Lapointe vs. Kid Larocque.

105 livres, John Little vs. G. Desjardins.

Exhibition de boxe de 6 assauts, par George O'Malley et un bon adversaire.

HOCKEY

PLUS DE 100,000 PERSONNES AUX JOUTES DE HOCKEY

Plus de cent mille personnes ont assisté, cette saison, aux joutes senior de la Eastern Canada Hockey Association. C'est là ce qui ressort des calculs et des compilations faites par les secrétaires de l'Arena et des patinoirs de Québec et d'Ottawa. 85,000 personnes environ ont été témoins des vingt-six parties qui ont eu lieu à l'Arena, et 36,200 ont assisté aux dix parties jouées à Québec et à Ottawa.

Les vingt-six joutes qui ont eu lieu à Montréal comprennent vingt parties de ligue, cinq parties pour la coupe Stanley, et le bénéfice Hod Stuart. L'assistance aux vingt parties de ligue a été de 68,260, ce qui donne une moyenne de 3,400 par partie. Dix ou onze matchs ont attiré plus de 4,000 personnes, et cinq matchs environ, plus de 5,000. L'assistance la plus considérable de la saison a été celle à la joute Wanderers-Ottawa. Elle était de 6,200.

Si l'assistance aux joutes de ligue a été nombreuse, les dépenses étaient très fortes, et les Victorias, les Wanderers et les Shamrocks sont probablement les seuls clubs à terminer la saison avec un surplus.

Le Victoria, qui est un club strictement amateur, a payé toutes ses dépenses de la saison avec ses recettes de la première partie.

RENFREW, 17 ; OTTAWA II, 4.

Renfrew, 17 — Le club local a défait hier soir Ottawa II par un score de 17 à 4.

Composition des équipes :

Renfrew.		Ottawa II.
Lindsay	Buts	Wright
Gilmour	Point	Morrill
Spittal	Couvert	Ryan
Rowe	Rover	Girard
Vair	Centre	Snelling
Gaul	Avants	McKenzie
Liffiton	Avants	Boyce

Referee, H. Watson ; assistant, Chick Henry.

CANADIAN EXPRESS vs DOMINION EXPRESS

Ces deux clubs se sont rencontrés pour la deuxième fois vendredi, au patinoir Victoria. De nouveau l'équipe de la Dominion Ex. Co dut baisser pavillon devant l'attaque hardie et les combinaisons scientifiques de la ligne d'avant de la Canadian Express. Il suffit de dire que la défense de cette dernière ne fut prise en défaut qu'une fois pour prouver sa valeur. Du club de la Dominion Ex. Co., Trépanier et Brewer furent les plus en évidence, le premier par son habileté et le second par son jeu rude et brutal.

Gordon et Lachapelle, à eux seuls, enregistrèrent 11 points et souvent provoquèrent l'enthousiasme de la foule par leur jeu brillant et précis.

Noms des joueurs :

Can. Ex. Co., 2		Dom. Ex. Co., 1
Cormack	Buts	Trépanier
Hodge	Point	Brewer
Hikht	Couverts	Barr
Gordon	Rover	Fenwick
Lachapelle	Centre	Waugh
Bowman	Aile droite	Burnett
Roach	Aile gauche	Russell

SOMMAIRE :

1—Dom. Ex. Co.	Russell	9.00
2—Can. Ex. Co.	Roach	6.00
3—Can. Ex. Co.	Lachapelle	1.00
4—Can. Ex. Co.	Gordon	0.30
5—Can. Ex. Co.	Gordon	8.00
Deuxième mi-temps		
6—Can. Ex. Co.	Lachapelle	3.00
7—Can. Ex. Co.	Gordon	1.00
8—Can. Ex. Co.	Gordon	4.00
9—Can. Ex. Co.	Lachapelle	0.20
10—Can. Ex. Co.	Gordon	7.00
11—Can. Ex. Co.	Gordon	3.00
12—Can. Ex. Co.	Lachapelle	5.00
13—Can. Ex. Co.	Lachapelle	2.50

Referee, M. Taylor ; assistant, G. D. Casavant.

ATHLETISME

CABANA VS. PRINCE

"Je suis toujours prêt à rencontrer Prince dans un concours de tours de force avec poids et haltères," nous déclarait ce matin Wilfrid Cabana, "et mon argent est là pour prouver ma sincérité. Seulement, je demande que les cinq tours de force soient accomplis avec des poids ou des haltères. De plus, aucun de ceux-ci ne devra peser moins de 150 livres. De cette façon, nous aurons un tournoi intéressant."

Le club Saint-Paul aura une assemblée le 1er avril, à 8 heures, à ses salles, angle des rues Vinet et Sainte-Cunégonde. On fera l'élection des officiers.

Le club Balmoral aura une assemblée dimanche, à 1 heure, à la salle Ménard. Tous les membres sont invités.

Assemblée du club de baseball Union Lachine, au restaurant de M. U. Vinette, rue Saint-Joseph. Tous les amis ainsi que les joueurs sont invités.

LES TOURNOIS ATHLETIQUES DE LA PRESSE

113ème LEÇON.—Le jet du disque.

Nous parlions hier du lancement des poids en général. Nous allons aujourd'hui entretenir nos lecteurs du jet du disque. La pratique de ce sport demande aux adeptes une certaine force musculaire et, surtout, une grande souplesse de reins. L'athlète dont la longueur des bras sera en proportion d'une haute taille est naturellement doué pour arriver à un bon résultat. L'entrainement, toutefois, est absolument nécessaire à celui qui veut réussir, car la distance du jet dépend beaucoup moins de la force dépensée que de la façon dont on a pris son élan.

En Amérique, on ne pratique pas le jet du disque comme il se fait en Europe. Au lieu d'un carré sur lequel se place le jeteur, on emploie ici un cercle de sept pieds de diamètre.

Le disque pèse quatre livres et demie.

On peut se le procurer dans tous les magasins où l'on vend des choses sportives.

L'athlète place ce disque dans sa main droite en écartant autant que possible les doigts et en appuyant le pouce sur le bord. Il prend ensuite sa position d'un côté du cercle. Il balance le disque au bout du bras en tendant également le bras gauche pour assurer un meilleur élan au disque. Après avoir balancé une couple de fois le projectile, l'athlète fait deux volte-faces en imprimant au disque une trajectoire élevée et retombe sur le pied droit en deçà de la ligne opposée du cercle et lâche le disque dans le prolongement du bras droit. Le mouvement tournant est exactement le même que pour le lancement du marteau et du 56 livres.

On n'a pas encore pratiqué beaucoup ce sport ici. Depuis la venue de Sheridan, le New-Yorkais, en 1904, et son record de 133 pieds quelques pouces, on a commencé à travailler le jet du disque avec quelque avantage qui fait augurer d'excellents résultats pour les tournois de l'automne prochain.

Comment tenir le disque de la main droite.

Le Parlement Fédéral

Ottawa, Tribune des journalistes, 17 — C'est aujourd'hui la date de la fête annuelle des irlandais, mais tout comme pour le cinq mars, le parlement canadien n'en tiendra nullement compte.

La journée d'hier, aux Communes, n'a pas été bien amusante, en ce qui concerne la procédure parlementaire. La plus grande partie de la séance de l'après-midi a été consacrée à l'obstruction des députés de la gauche sur le bill de M. Adamson, intitulé: "Loi concernant la compagnie dite "The Niagara, St Catherine and Toronto Railway Co."

A l'ouverture de la séance, le Dr Sproule donne quelques explications sur le discours qu'il a prononcé la semaine dernière à Mount Forest et qui a fait le sujet de commentaires assez sévères, surtout au Sénat.

Il dit que les journaux n'ont pas rapporté son discours avec exactitude. Il n'a pas parlé du nombre des messagers et des pages du Sénat, pour la bonne raison qu'il ne connait rien à ce sujet. Il n'a pas, du reste, nié avoir fait allusion aux catholiques français qui l'interrompent en Chambre, ni s'être plaint du favoritisme dont les catholiques jouissaient dans la distribution des charges publiques.

La séance du soir a été consacrée à la résolution de M. Blain, concernant la prohibition de la cigarette. M. Blain propose ce qui suit:

"Que tout bon gouvernement a pour objet de promouvoir le bien-être général du peuple en encourageant et protégeant sérieusement ce qui tend au bien public, et en prévenant et supprimant tout ce qui peut être nuisible au peuple.

"Qu'il a été surabondamment prouvé que l'usage des cigarettes est des plus nuisibles aux jeunes gens, physiquement et moralement; qu'elles détruisent la santé, arrêtent le développement physique, affaiblissent les facultés intellectuelles et constitutionnelles et sont par là même un fléau social et national.

"Que la législation qui permet et restreint la vente des cigarettes n'est pas suffisante pour prévenir ces maux, qui continueront tant que la vente publique sera permise et que la cause du mal ne sera pas détruite.

"Que cette chambre est d'avis, pour les raisons ci-dessus, que le remède législatif le meilleur et le plus effectif est la mise en vigueur d'une loi prohibant l'importation, la fabrication et la vente des cigarettes, et qu'il est expédient de présenter une mesure, à cette session, à l'effet de prohiber l'importation, la vente et la fabrication des cigarettes."

M. Blain demande au gouvernement de présenter un bill dans le sens de sa résolution. Nous relevons, au cours de son discours, les statistiques suivantes sur la consommation de la cigarette au Canada:

1896—87,507,840.

1906—277,440,850.

La consommation de cigarettes, pour les neuf mois de l'exercice 1906-7, a été de 275,377,710.

Plusieurs députés ont parlé pour la motion de M. Blain, MM. Barr, Elson, Talford, Miller, Martin, Wright, Fisher, Sproule, Anderson, Clark, Armstrong, Monk, Taylor, Bickerdike, Gallagher, McPherson et quelques autres.

L'hon. M. Fisher se déclare favorable à la résolution. Il dit que M. Blain pourrait présenter lui-même le bill que comporte sa résolution. C'est une question qui intéresse tous les partis et il n'est pas nécessaire que le gouvernement prenne l'initiative. Mais il croit qu'il est plus important, pour le moment, de faire l'éducation du peuple sur cette question, que d'adopter une loi qui pourrait difficilement être mise en force. Il dit qu'une province a déjà adopté une loi contre la cigarette, mais que cela n'a pas empêché la consommation de la cigarette dans cette partie du pays.

Le Dr Sproule a traité le côté scientifique de la question. Il s'est surtout appliqué à démontrer les effets, les éléments nuisibles contenus dans le tabac.

M. Clarke propose, en amendement: "Que l'on prohibe l'usage du tabac sous toutes ses formes pour toutes les personnes âgées de moins de 18 ans.

M. McPherson dit l'hon. M. Fisher a eu raison de dire qu'il faut d'abord faire l'éducation du peuple pour le préparer à accepter une loi de ce genre.

Il conseille aux partisans de la motion Blain de commencer par donner l'exemple à leurs enfants en s'abstenant eux-mêmes de fumer.

Puis il propose l'ajournement de la discussion sur cette question.

La proposition de M. McPherson est acceptée par 61 voix contre 51: Ce ne fut pas un vote de parti.

Avant l'ajournement, l'hon. M. Fielding déposa la liste des crédits supplémentaires pour l'exercice finissant le 31 mars 1908.

Ces crédits représentent une somme totale de $5,325,633, repartis comme suit:

Administration—$35,000.
Service civil—$24,000.
Justice—$4,584.
Police fédéral—$1,993.
Pénitenciers—$50,000.
Législation—$106,150.
Arts, agriculture et statistique—$15,000.
Quarantaines—$35,206.
Immigration—$125,603.
Milice et défense; imputable au revenu—$702,950.
Chemins de fer et canaux; imputable au capital—$510,248.
Chemins de fer et canaux; imputable au revenu—$83,223.
Travaux publics; imputable au capital—$83,000.
Travaux publics; imputable au revenu—$1,122,637.
Postes—$94,226.
Service océanique — $91,766.
Service des phares — $231,623.
Pêcheries — $52,006.
Hôpitaux maritimes — $10,000.
Indiens — $34,400.
Terres fédérales — $26,560.
Divers — $148,016.
Douanes — $5,150.
Accise — $28,600.
Poids et mesures — $2,000.
Chemins de fer et canaux; imputable à collection du revenu — $1,477,583.
Travaux publics; imputable à collection du revenu — $50,800.
Postes, extérieur — $101,600.
Commerce — $5,500.
Inspection des denrées — $22,300.
Items non prévus, de 1906-07 — $40,148.

Les crédits imputables au revenu sont de $4,689,876; ceux imputables au capital sont de $595,608.

Parmi les détails énumérés nous relevons les suivants:

Améliorations pour l'Intercolonial à Sainte-Rosalie: $20,000, et à Saint-Alexis: $2,500.

Pour travaux de reconstruction au canal de Lachine: $128,000; balance pour travaux au canal de Soulanges: $14,271; $6,000 pour le canal de Cornwall; $27,000 pour le canal Welland; $24,000 pour le canal Rideau.

Pour travaux publics dans la province de Québec : $90,359.93, répartis comme suit :

Réparations, améliorations, etc., aux édifices publics de Montréal : $16,000.

Station postale pneumatique, installation, à Montréal, $2,000.

Entrepôt de contrôle, à Québec, réparations : $1,210.

Nouvel entrepôt de contrôle à Montréal, $10,000. Vieil entrepôt de Montréal, réparations : $19,000 ; Edifices nationaux : $9,500.

Constructions militaires à Québec, arsenaux : $13,000.

Bâtisse des immigrants, jetée Louise et Pointe-à-Carreaux : $11,649.93.

Constructions militaires à Saint-Jean : $6,000. Quarantaine de la Grosse-Ile, réparations : $1,000. Edifice public à Saint-Hyacinthe : $1,000.

Les crédits spéciaux pour édifices publics se répartissent comme suit : Nouveau-Brunswick : $9,800 ; Ontario : $30,819 ; Saskatchewan et Alberta : $64,000 ; Colombie : $10,500.

Les crédits spéciaux applicables à des travaux dans les hâvres et rivières pour la province de Québec dont les items principaux que voici :

Havres et rivières et ponts en général, $16,000 : Batiscan, $1,200 ; quai de Repentigny, $310 ; rivière Yamaska, creusage, $20,510; Saint-Pierre les Becquets, quai et chenal d'approche, $2,400 ; Saint-Laurent, Ile d'Orléans, réparations au quai : $4,100 ; lac Saint-Jean, creusage : $300 ; Rivière-Ouelle, creusage : $700 ; Saint-Fulgence, quai : $210 ; rivière Saguenay, creusage, etc. : $4,500 ; les Eboulements, réparations au quai, $310 ; quai de Longueuil : $200 ; quai de Paspébiac : $900 ; La Tuque, quai sur le Saint-Maurice, à compléter : $2,500 ; Rivière-du-Loup en Haut, creusage : $300 ; quai de Rimouski, réparations et améliorations : $5,000.

Un autre crédit, de $10,700, est demandé pour creusage dans les provinces d'Ontario et de Québec.

On demande un crédit additionnel de $85,000 pour le service des paquebots-postes entre le Canada et la Grande-Bretagne.

Un montant de $87,000 est demandé pour couvrir les frais de la réception qui a été faite au prince Fushimi lors de son passage au Canada.

Demain, discours sur le budget.

BLAISE.

UN SAUVEUR

Pour les Hommes Faibles

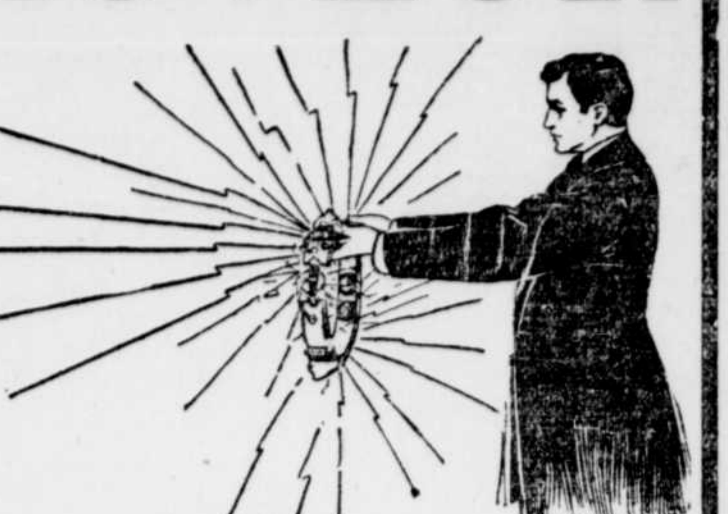

Tous les hommes ne peuvent être MILLIONNAIRES, mais des milliers pourraient être beaucoup mieux FINANCIEREMENT, SOCIALEMENT, et sous tous les autres rapports, s'ils prenaient soin de leur SANTE. Avec une santé vigoureuse, un corps rempli d'ENERGIE ELECTRIQUE — un homme peut faire surgir les CHANCES s'il ne les trouve pas, mais manquant du COURAGE et de la CONFIANCE EN LUI - MEME, qui naissent de la VIGUEUR VIRILE, ce n'est qu'un délaissé — un vaisseau sans mât et sans gouvernail — ballotté à droite et à gauche par les tempêtes de la vie, qui accompagnent son existence. DONNEZ-MOI UN HOMME dont la VITALITE est épuisée, souffrant de MAUX ET DE DOULEURS — DE DEPRESSION MENTALE — D'INSOMNIE — DE DEBILITE NERVEUSE — sans espérance, AMBITION et COURAGE, entrainé par la marée — et je pourrai le transformer en un HOMME FORT — un homme actif — un homme qui fera son chemin en dépit de tous les obstacles — s'il lui reste encore quelque chose de bon, s'il suit mes conseils et se sert de la CEINTURE ELECTRIQUE DU Dr McLAUGHLIN, tel qu'indiqué. Epargnez de l'argent sur votre tabac pendant quelques semaines — rompez avec quelques-unes de vos habitudes destructives de l'âme et du corps — procurez-vous un de ces appareils — EMPLOYEZ L'ELECTRICITE et faites-le de la bonne façon pour renforcer votre corps et vous considèrerez le jour où vous m'aurez confié votre cas, comme le PLUS MEMORABLE de votre vie. Voici ce qu'on dit de ce remède pour l'avoir employé :

Dr McLaughlin.

Si j'ai retardé un peu à vous écrire, c'est que je voulais m'assurer si ma guérison serait permanente. Depuis longtemps je souffrais de la sciatique et du lumbago, aucun remède ne me connait de soulagement. N'ayant pourtant que peu de confiance en votre Ceinture, que vous m'aviez envoyée, cependant je l'ai essayée, je l'ai portée pendant un mois, et à ma grande surprise le mal a disparu comme par enchantement. Je ne ressens plus aucune douleur. Voilà un mois que je ne la porte plus, je me sens complètement guéri. Tout en vous remerciant, je vous donne mon certificat dont vous pourrez vous servir à volonté. Encore une fois merci pour le bien que vous m'avez fait, et je demeure,

T. AUCLAIR, juge de paix,
Rivière à Claude, comté Gaspé, Qué.

Tout ce que je demande, c'est une sécurité raisonnable que je serai payé après guérison. Je vous enverrai ma nouvelle Ceinture avec son suspenseur électrique et tous les accessoires, et vous pourrez

PAYER APRES GUERISON.

C'est inutile d'attendre que vous ayez pris jusqu'à la dernière dose le contenu de cette bouteille achetée à la pharmacie. Commencez maintenant. Venez et parlez-moi de votre cas ou demandez mon livre. Ca ne coûte rien. Pendant plus de 24 ans, j'ai prêché cette grande vérité, que "L'ELECTRICITE EST LA VIE", et j'ai prouvé l'orthodoxie de ma doctrine en effectuant des guérisons là où les autres avaient échoué tant et plus. D'autres ont aspiré à faire ce que je fais avec ma CEINTURE ELECTRIQUE. Ils vous offrent l'électricité sous une forme quelconque ou une "ceinture électrique" ne possédant aucun pouvoir curatif. Ils sont comme ceux qui naviguent sur la mer de l'incertitude. Aujourd'hui, la CEINTURE ELECTRIQUE DU Dr McLAUGHLIN est reconnue par tout l'univers comme la méthode la plus correcte, la plus parfaite qui ait jamais été inventée, d'appliquer l'électricité galvanique au corps. Venez immédiatement ou envoyez le coupon demandant notre livre illustré de 80 pages, GRATIS, dans lequel vous pouvez apprendre beaucoup de ce que vous avez besoin de savoir. Agissez maintenant.

Dr M. N. McLAUGHLIN, 214 rue Saint-Jacques, Montréal, Qué.

Cher monsieur : — Veuillez m'envoyer un de vos livres, tel qu'annoncé.

Nom . . . .

Adresse . . . .

Heures de bureau : 9 a.m. à 6 p.m. Mercredis et samedis, jusqu'à 8.30 p.m.

ATHLETISME AU COLLEGE DE ST JEROME

Les championnats du patin sont disputés devant une foule nombreuse..

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jérôme, 15. — Le pensionnat du Sacré-Coeur, dirigé ici par les Révérends Frères des Ecoles Chrétiennes, accorde une excellente attention aux choses du sport, comme on pourra le voir par le compte rendu du tournoi athlétique qui a eu lieu au commencement du mois courant à cette institution.

Le jeudi, 5 mars, la direction a donné un grand congé aux élèves et a organisé un tournoi de patinage exceptionnellement intéressant. Un grand nombre de citoyens de la ville étaient présents. Les courses en patins ont été splendidement contestées et les petits champions des trois catégories grands, moyens et petits ont fait preuve d'une ardeur qu'envieraient bien des adultes.

Voici le résultat de ces courses:

Courses des petits, 10, 11, et 12 ans.

110 verges. — 1. P. E. Léveillée; 2e F. Bériault; 3e H. Ward. Temps, 14 secondes.

220 verges. — 1. P. E. Léveillée; 2e H. Ward; 3e F. Bériault. Temps, 30 secondes.

220 verges, en arrière. — 1 P. E. Léveillée; 2e H. Ward; 3e Rhéaume Bériault. Temps, 35 secondes.

220 verges à deux. — 1. P. E. Léveillée et Ward; 2e Bériault et Bélisle. Temps, 50 secondes.

440 verges. — 1. P. E. Léveillée; 2e J. Bélisle; 3e H. Ward. Temps, 67 secondes.

880 verges. — 1. H. Ward; 2e P. E. Léveillée; 3e D. Rhéaume. Temps, 2 minutes et 25 secondes.

Champion des petits, P. E. Léveillée.

COURSES DES MOYENS, 13 à 14 ANS.

110 verges. — 1. A. Lapointe; 2e A. Gosselin; 3e O. Soumis. Temps, 12 sec.

220 verges. — 1. W. Labelle; 2e A. Lapointe; 3e A. Gosselin. Temps, 25 sec.

220 verges en arrière. — 1. W. Labelle; 2e A. Gosselin; 3e O. Soumis.

220 verges à deux. — 1. W. Labelle et Lapointe; 2e Soumis et Pauzé; 3e E. Vermet et Ros. Beaulieu.

440 verges. — 1. W. Labelle; 2e A. Guénette; 3e E. Vermet. Temps, 57 sec.

330 verges en arrière. — 1. W. Labelle; 2e A. Gosselin; 3e A. Guénette. Temps, 40 sec.

880 verges. — 1. W. Labelle; 2e A. Guénette; 3e O. Soumis. Temps, 2 min.

1 mille. — 1. W. Labelle; 2e O. Soumis; 3e A. Guénette; 4e A. Lapointe. Temps 4 min. 7 sec.

Course aux patates. — 1. W. Labelle; 2e A. Guénette; 3e A. Gosselin.

Champion des moyens. — W. Labelle, de Labelle.

COURSES DES GRANDS: 15 ANS ET PLUS.

110 verges. — 1. D. Laviolette; 2e E. Pauzé; 3e R. Beaulieu. Temps, 11 sec.

220 verges. — 1. D. Laviolette; 2e L. Gosselin; 3e A. Desjardins et R. Beaulieu. Temps, 24 sec.

220 verges, en arrière. — 1. D. Laviolette; 2e R. Lachapelle, Desjardins, A. Langlois; 3e L. Hamel. Temps, 38 sec.

220 verges, à deux. — R. Lachapelle et R. Beaulieu; 2e L. Gosselin et E. Pauzé; 3e D. Laviolette et A. Desjardins. Temps, 37 sec.

440 verges. — 1. D. Laviolette et R. Beaulieu; 2e R. Lachapelle et R. Charron; 3e E. Pauzé. Temps, 57 sec.

330 verges, en arrière. — 1. A. Desjardins; 2e L. Gosselin; 3e R. Lachapelle. Temps, 40 sec.

880 verges. — 1. R. Lachapelle; 2e E. Pauzé; 3e L. Gosselin. Temps, 1 min. et 50 sec.

1 mille. — 1. R. Lachapelle; 2e A. Robert et R. Charron; 3e A. Langlois; 4e L. Gosselin et W. Lavigne. Temps, 4 min. et 15 sec.

Courses aux obstacles. — 1. D. Laviolette et L. Gosselin; 2e R. Lachapelle et R. Beaulieu; 3e E. Pauzé et E. Maillet.

Champion des grands, Rémi Lachapelle, de Saint-Jovite.

MEDAILLES ET PRIX.

1. — Médaille d'or offerte par M. R. Castonguay, président des Commissaires, décerné à R. Lachapelle, champion des grands.

2. — Médaille en vermeil offerte par M. B. Beaulieu, marchand, décernée à W. Labelle, champion des moyens.

3. — Médaille d'argent offerte par M. J. Guénette, décernée à P. E. Léveillée, champion des petits.

4. — Médaille d'or offerte par le C. Fr. Directeur au capitaine du club de hockey, premier cinq fois dans les courses des grands, décernée à Dumont Laviolette, dus à la générosité du Rév. F. G. Caisse, du Rév. J. Desjardins et du C. F. Directeur, et des Messieurs J. D. Guay, marchand, S. G. Laviolette, marchand, Henri Prévost, M. D., A. Thibodeau, confiseur, M. Eagan, ancien élève, A. S. Lavallée, Hart et Tuckwell, Feeley et Co., J. A. Bélanger, photo.

Le collège commercial du Sacré-Coeur est dirigé par le Révérend Frère Modestus. Douze religieux surveillent les classes de trois cent soixante élèves.

Le Frère Alexandre, préfet du Pensionnat, est le directeur des jeux et est vaillamment secondé par le jeune Dumont Laviolette, président du club. Le patinoir est situé dans la cour des élèves tout à côté du collège et est un des plus beaux que l'on puisse désirer. Le club de hockey des élèves a défait à maintes reprises le club athlétique de hockey du bas de la ville et on dit même que le 1er club de St Jérôme. (le St Jérôme) n'ose se mesurer. Si la saison le permet il parait que l'on arrangera une joute entre les deux clubs pour le championnat de la ville.

MASCARADE A GRANDES PILES

Grandes Piles, 17 — Dimanche soir dernier, eut lieu au patinoir de Grandes Piles, la première mascarade de la saison, et empressons-nous de le dire, elle a été un grand succès.

Elégantes patineuses, nombreux patineurs, jolis et riches costumes, tout contribua à assurer le succès de ce bal masqué.

Dès 7 heures, près de 400 personnes entouraient la place, désireuses de contempler le spectacle féerique qui se déroula sous leurs yeux. La température était des plus favorables.

Des prix furent gagnés par Miles Bella Lambert, Blanche Désilets, Dora Géreux, Anne et M.-Louise Therrien, Jeannette Masson, Eva Pelletier, Ida Pelletier, M. B. Boisvert, Angelia Girard, et par MM. Eug. Fiset, Ned. Vi[illegible]ert, Lucien Bourassa, Jean Crête, G. Crête, A. Pelletier, B. Boisvert, Rodolphe Désilets, A. et G. Girard, Jos. Dufresne, Armand Désilets, J. H. Boudreault, A. Therrien, A. Boudreault et M. Cloutier.

Deux prix furent distribués entre les vainqueurs parmi les jeunes filles, et deux parmi les messieurs.

Son Honneur le maire J. A. Lafontaine présidait l'assemblée, assisté du vice-président, M. Rod. Désilets, et de M. C. Ste, directeur.

Les juges étaient MM. W. Généreux, J. A. Panneton et J. Dubé.

A N.D. DE GRACES

LE CONSEIL EST DECIDE A PROTEGER LA VILLE CONTRE LES INCENDIES. — LE CHEF BELEC RECOIT DES FELICITATIONS.

A la séance du conseil de Notre-Dame de Grâces, hier après-midi, l'échevin Alphonse Décarie a émis l'opinion que le conseil devrait protéger davantage contre le feu le village Turcot et cette partie de la ville connue sous le nom de Kensington. On se propose de mettre un dévidoir à boyaux dans chacun de ces endroits et d'acheter en plus une voiture à boyaux pour le centre de la ville. Un avis de motion a été donné à ce sujet.

Huit soumissions pour la construction des canaux d'égouts ont été ouvertes et référées au comité de drainage, qui les étudiera avec l'ingénieur.

Le chef Bélec a été chaudement félicité par le conseil pour l'arrestation d'un italien qu'il a faite dimanche soir.

NOUVELLES DE HAWKESBURY

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Hawkesbury, 17 — M. Alex. Campbell, de Harrington, s'est fait prendre un bras dans une machine à battre; il eut la main affreusement broyée jusqu'au haut du poignet ; il fut conduit à l'hôpital Victoria, de Montréal, où les médecins ont procédé à l'amputation du membre mutilé.

—Mlle Flore Joly, âgée de 11 ans, enfant de M. Trefflé Joly, a été conduite jeudi, à l'hôpital de Montréal, où elle subira une opération pour l'appendicite.

—Comme il y a beaucoup de malheureux dans notre paroisse qui ont besoin d'avoir recours à l'assistance publique, il a été résolu de nommer un comité à cet effet. Ce comité est composé de M. le chanoine Philippe, président honoraire ; M. l'abbé Larocque, président actif ; MM. J. H. Lawin, secrétaire ; V. J. Mongeau, trésorier ; F. X. Berthiaume, secrétaire ; Alfred Ménard et A. Dragon, conseillers. Pour venir en aide aux infortunés, une série de "euchre parties", sera donnée. La première partie aura lieu vendredi soir, à l'hôtel de ville. Les prix des billets sont fixés à 25c chacun.

—La dernière partie de hockey qui décida du championnat entre l'Est et l'Ouest d'Ottawa a eu lieu à Hull, vendredi soir, entre "Hawkesbury et "Buckingham". Ces dernières remportèrent la victoire par un score de 4 à 3.

REELU PREFET

Verchères, 17. — A la session générale du conseil du comté de Verchères, tenue en notre paroisse, le 11 mars courant, M. J. S. Messier, maire de la paroisse de Varennes, a été élu préfet du comté pour la quatrième fois.

Les délégués étaient: MM. Sergius Cormier, maire de la paroisse de Contrecoeur, et Joseph O. Préfontaine, maire de la paroisse de Beloeil, auditeurs; Félix Larose, marchand; et Philibert Pigeon, gérant de la banque Provinciale de Verchères.

M. J. A. Geoffrion, E. E. L., a été continué dans ses fonctions de secrétaire.

UNE AMELIORATION

Lavaltrie, 17—Une ligne téléphonique relie maintenant Lavaltrie à St Sulpice et L'Assomption, par les fils de la compagnie Bell.

LA PRESSE

MONTREAL, 17 MARS 1908

PROBLEME ECONOMIQUE

Nous apprenons ce matin que le "Dominion Woolen Mills" entre en liquidation. D'autres filatures en lainages moindres croient aussi leur existence inutile ou en danger. Nous ne sommes pas en état de dire si cette péréclitation est due à l'infériorité de l'outillage ou à l'existence du tarif préférentiel. Voici la valeur des lainages importés de la Grande-Bretagne par le Canada. Nous mettons en regard l'année 1897 qui a précédé l'établissement de la préférence avec 1902 et 1906 pour indiquer la progression :

	1897	1902	1906
Laine filée	$ 72,031	$ 224,000	$ 700,000
Tissus en pièces.	4,017,742	6,971,980	10,063,454
Autres laines tissées . . .	647,305	951,867	1,453,213
Vêtements et merceries. .	1,566,491	2,296,483	2,189,476
	$6,303,569	$10,444,330	$14,406,343

A proprement parler, il n'y a qu'un seul article en cause : les tweeds en pièce qui comptent pour $10,000,000. Il n'y a guère de progression dans les vêtements et merceries. Du reste, l'augmentation du tarif ne peut rien dans ce cas, où le consommateur paie pour le goût artistique et pour les modes nouvelles. Il en est de même pour les autres lainages de fantaisie.

Le tarif pourrait-il déterminer le consommateur à renoncer au tweed écossais ? Dans une mesure considérable, nous ne le pensons pas. Il existe dans la population à l'aise un goût fixe pour ces produits supérieurs. Puis, nous relevons un autre enseignement des Etats-Unis. Malgré leurs nombreuses et puissantes fabrique,ayant les moyens d'acquérir ou d'inventer, pour une population de 80,000,000, les outillages les plus perfectionnés, ils importent 26,269,000 verges de tweeds au prix de $6,640,025, c'est-à-dire pour 25 sous la verge. Le Canada, qui importe 24,814,500 verges pour $10,063,454, paie 38⅓ sous la verge en Angleterre, sans compter, naturellement, les droits, le transport et les profits des intermédiaires, qui sont plus du double.

Entre 1902 et 1906, il y a une augmentation dans nos importations de 44⅓ p. 100, tandis que l'augmentation de la population pour ces cinq années est censé être à peu près, avec l'appoint de l'immigration, de moins de 10 p. 100.

Il y a donc certaines marchandises sur lesquelles le tarif n'agit pas. Mais, pour ne pas tomber dans les exagérations du libre-échange auquel les chiffres ci-haut conviennent très bien, nous devons faire remarquer que si nos importations de lainages anglais atteignent un prix moyen de 38⅓ sous la verge, il doit y en avoir au moins la moitié qui représentent le taux américain de 25 sous laissant 50 à 80 sous la verge à la balance de notre exportation. Est-ce qu'il n'y a pas moyen, par une retouche étudiée du tarif, d'élaguer la qualité qui fasse concurrence à nos produits domestiques ? Avec trois, quatre ou cinq millions de plus à fabriquer, nos filatures seraient sauvées. La question est de savoir s'il faut et si l'on peut frapper la classe aux prix minimes ou plutôt la classe aux prix moyens. C'est un problème assez difficile, mais qui mérite d'être approfondi . Il est certain que le gouvernement tient à conserver tout ce que nous avons.

LES EMBRANCHEMENTS DU GRAND-TRONC-PACIFIQUE

C'est notre impression que la Chambre de Commerce de Montréal est en face d'une mission délicate à propos de la communication directe entre Montréal et la ligne principale du Grand Tronc-Pacifique. Nous avons donné hier ce qui en est des intentions du Transcontinental à ce sujet. Celui-ci n'a pu songer à conserver ces travaux, quand rien n'est, non pas commencé, mais pas même annoncé par le gouvernement sur le tracé du chemin ?

Naturellement, la compagnie des embranchements du Grand Tronc-Pacifique, comptant sur une exécution immédiate de l'entreprise fédérale, s'était limitée à deux ans pour le commencement de ses propres travaux. Mais, rien n'étant en vue, elle a dû s'abstenir jusqu'à ce que quelque chose se laisse apercevoir. Aussi, elle est en instance auprès du Parlement pour obtenir une prolongation de temps, basée sur les retards du gouvernement même.

Maintenant, nous sommes en face de deux routes : l'une par Joliette de 264 milles, l'autre par la Gatineau de 190 milles. Pour laquelle la Chambre de Commerce va-t-elle opter ? Comment forcer ou le gouvernement ou la compagnie tant que nous ne serons pas d'accord ? Ce n'est peut-être pas au cri "qu'il faut à Montréal une ligne directe avec le Grand Tronc-Pacifique" qu'on devra aller combattre l'extension de temps demandée pour construire la ligne la plus naturelle par le Nominingue, Labelle et Saint-Jérôme. Lorsque l'on saura où doit passer la ligne principale, le Grand Tronc-Pacifique sera, à cette date seulement, en état de prélever les fonds pour commencer son embranchement.

Nous voulons comme tout le monde une ligne directe entre le Transcontinental et Montréal ; mais, cela ne nous empêchera pas de profiter de nos communications avec la Baie Georgienne et North Bay, parce que, en attendant mieux, nous aurons immédiatement le commerce de l'Ouest. Si la section de Winnipeg à Port Arthur est prête à l'automne, Montréal recevra par là même les produits de l'Ouest. Qu'est-ce que ces produits pourraient bien aller faire à Toronto, qui n'est pas un port de mer ? Aujourd'hui, le traffic du Canal Welland passe aux portes de Toronto sans s'y arrêter. Celui de la Baie Georgienne n'y va pas non plus ; il se dirige sur Montréal.

Tout de même nous encouragerons la Chambre de Commerce à faire tous les efforts pour mener à bien la ligne directe.

LA GUERRE A L'ANARCHISME

Les Américains, gens peu disposés à supporter longtemps ce qui les embête, ont décidé de se débarrasser promptement et vigoureusement de tous les anarchistes, et de tous les criminels qui font partie de la "main noire", de la "Mafia" et de ces sectes diaboliques qui font du meurtre et de la destruction un véritables port.

De simple nuisance nuisance qu'ils étaient naguère, ils sont devenus en peu de temps une calamité internationale.

Il appartenait aux Américains, hommes d'action, de conduier la battue contre ces fauves, et de donner aux autres peuples l'exemple de la fermeté et de l'énergie.

Il est probable, cependant, que ces bandits, traqués, aux Etats-Unis, vont tenter de se réfugier chez nous. Cette visite probable n'est pas de nature à réjouir énormément notre population. Le mépris infini de messieurs les anarchistes et membres de la "Mafia" pour la vie . . . . des autres est une menace et un danger pour notre tranquillité et notre sécurité.

Le Canada aussi aura à se protéger, bien que le problème soit difficile. Jusqu'à quel point les pays européens permettront-ils à nos officiers d'entrer dans la vie privée des immigrants ? Dans plusieurs régions, nos agents n'ont pas même le droit de se montrer. En général, ils en sont réduits à se débattre, avant le départ du bateau, contre des faux passeports et des fausses déclarations. La chose est encore plus difficile à la frontière américaine. Tout de même, nous comptons sur leur zèle et sur l'activité de leur surveillance. Qu'ils fassent pour le mieux.

Nous pensons qu'il sera nécessaire de former un bureau spécial dont le rôle sera de se tenir en contact avec les polices étrangères. Les mouvements des anarchistes sont étroitement surveillés par tous les gouvernements ; leurs moindres déplacements sont signalés, immédiatement, à l'attention des autorités, de sorte qu'il leur est très difficile de changer de lieu sans que la chose ne se sache.

En refusant catégoriquement d'accepter les anarchistes, sans distinction aucune, comme en fermant la porte à tous les immigrants qui ne peuvent fournir des preuves indiscutables d'une vie passée sans tache, nous pourrons jouir, pendant longtemps encore, de la tranquillité et de la sécurité.

A l'heure qu'il est, certains organisations européennes prennent le Canada pour un espèce de lieu de "probation", quelque chose d'un peu mieux qu'une colonie pénale, où leurs criminels, les gens perdus, peuvent venir commencer une vie nouvelle. Cette théorie, qui est celle de l'Armée du Salut, est excellente pour les pays étrangers, car elle les débarrasse d'un élément dangereux, mais elle est désastreuse pour nous.

Bien peu de pays jouissent d'une population aussi paisible que la nôtre ; nous sommes peut-être le peuple le moins sophistiqué de l'univers civilisé. Chez nous, les utopies insensées qui bouleversent le Vieux-Monde font peu de bruit et il n'est pas probable qu'il existe un seul anarchiste canadien vraiment sérieux, car, ce qui fait le fond de la mentalité canadienne, c'est le bon sens. Toutes les billevesées dangereuses qui chavirent les têtes de l'autre côté de l'Océan ne font aucune impression sur Baptiste. Celui-ci est convaincu qu'il faut sur la terre des pauvres et des riches, des gouvernants et des gouvernés, et cette croyance ne lui met pas la rage au coeur.

CHOSES ET AUTRES

Le "Gaulois" reçoit communication d'un de ses lecteurs de Paris du trait suivant, qui caractérise avec pittoresque le soldat français. Il l'emprunte à la lettre récemment reçue d'un ami actuellement médecin militaire du corps de débarquement de Casablanca :

"Au défilé de Settat, le 15 janvier, le légionnaire C... tombe comme une masse, sur le nez.

"—Il est tué ! dit le caporal qui se penche vers lui :

"—Non, caporal, je ne suis pas mort, fait C..., en levant une face ensanglantée.

"—Ton paquet de pansement ?

"—Je l'ai oublié, caporal.

"—Tu auras deux jours de consigne....

"Et le caporal charge le blessé sur son dos et l'apporte au médecin,sous une pluie de balles."

× × ×

Des personnes qui entretiennent d'étroites relations avec la reine de Portugal, lui conseillèrent, lors de son récent passage à Paris, de laisser son fils, l'infant Dom Manuel, à l'école militaire française. La reine réfléchit un instant, puis elle se décida et, avec un léger tremblement dans la voix, comme si elle entrevoyait la sanglante tragédie : "Non, dit-elle, dans les temps actuels, il vaut mieux, pour les familles royales de vivre unies et de ne pas se séparer."

× × ×

Dans l'île de Ceylan, la conservation d'un arbre a longtemps préoccupé des dynasties successives et son âge fait l'objet de calculs précis.

Quant à l'histoire de ses vicissitudes, elle a été enregistrée dans une série ininterrompue de chroniques, les seules authentiques, peut-être, que possède l'humanité.

Sa verte vieillesse—c'est plus que jamais le cas de qualifier ainsi cet âge—semble confirmer la promesse qui fut faite — peut-être un peu témérairement — lorsqu'il fut planté, qu'il fleurirait éternellement.

On a conservé le récit des cérémonies qui eurent lieu à l'occasion de cette plantation, datant de l'an 245 avant notre ère : l'arbre est âgé de 2,153 ans.

Et il est encore "solide" !

× × ×

En attendant le triomphe de l'habit de couleur, on annonce que le pantalon, dans le costume de cérémonie, n'a plus que quelques jours à vivre.

En effet, d'où vient la mode ? D'Angleterre, de la cour d'Angleterre, du roi d'Angleterre !

Or, Edouard VII veut, au cours des réceptions, porter la culotte courte. Il la trouve plus seyante que le pantalon. Par malheur pour les petites bourses, la culotte coûte cher et comporte le bas de soie ainsi que les escarpins !

Et puis, une considération qu'en vaut la peine c'est que le pantalon est fort utile pour cacher certains mollets peu avantageux et certaines jambes qui ont plutôt la forme d'un C que d'un I.

× × ×

Les malheurs d'un diplodocus.

Savez-vous ce que c'est qu'un diplodocus? Naturellement oui... Au cas où vous l'auriez oublié, figurez-vous un saurien, haut sur pattes, d'environ 110 pieds de long: probablement la plus grosse bête qui ait jamais vécu en ce monde.

Ce record fut naturellement, comme tout record, établi en Amérique, aux temps antédiluviens. Mais ce n'est que tout récemment que des fouillee heureuses ont fait retrouver l'authentique diplodocus. A prix d'or, grâce à la munificence de M. Carnegie, on a pu en reconstituer quelques-uns. Le roi de l'acier distribue au monde des diplodocus dont chacun lui revient à cinq ou six cent mille francs. Le South Kensington en a reçu un, le musée de Berlin un autre et le musée de Paris depuis l'an dernier possède le sien.

Mais ce n'est pas tout d'avoir un diplodocus, il faut savoir le loger, et ce n'est pas qu'une petite affaire que d'installer une bestiole de 110 pieds. A Londres et à Berlin on a fini par s'arranger. A Paris le problème est encore à résoudre et ce pauvre Diplodocus, ficelé, étiqueté et déposé mathodiquement dans une trentaine de caisses attend patiemment qu'on lui trouve un logis convenable.

Pour les conservateurs des antiquités des musées français la vivacité ne semblent pas être le défaut mignon. Il y a trois ans, le docteur Chavat fit don de 270 oiseaux, et ces bêtes se sont laissées pourrir dans les boîtes où on les gardait enfermées. Un certain nombre de colis rapportés par Dumont d'Urville, de son voyage autour du monde, il y a au delà de 60 ans, sont encore dans l'état où les laissa cet illustre navigateur, avant qu'il périt dans le premier accident de chemin de fer.

VILLE DE N.-D. DE GRACES

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que la ville de Notre-Dame de Grâces recevra des soumissions d'ici au 27 mars courant, pour la vente de débentures au montant de $275,000.00, payables en 40 ans, au taux de 4½ pour cent par an, payable semi-annuellement. Notre-Dame-de-Grâces, 13 mars, 1908.

L. DESCARIES,
Secrétaire-trésorier de la ville de
112—11 Notre-Dame-de-Grâces.

CIGARETTES SWEET VIOLET

CHAQUE BOUFFEE EST UN DELICE
252—n

Pen-Angle UNDERWEAR

possèdent la force, parce que le tissu est travaillé de façon à être durable, et les coutures sont si solides que les Pen-Angle ne peuvent se découdre.

(14) A v w

Impossible d'avoir un meilleur Cacao que le

CACAO

Epps—Boisson délicieux et nourriture consistante. Nutritif, économique et agréable. Cet excellent cacao maintient le corps en bonne et robuste santé et le preserve contre l'extrême froid de l'hiver.

EPPS

En vente chez tous les épiciers et tous les marchands de comestibles en boîtes de ½ lb. et 1 lb.

C sseriez-vous de boire si vous le pouviez?

Orrine guérit l'habitude de boire, en faisant disparaître la passion de la boisson. Il est sûr et inoffensif. $1.00 la boîte, et l'argent est remis si le remède échoue. Faites venir le livre sur "L'Ivrognerie". Orrine est vendu et recommandé par Quenneville et Guérin, 700 rue Sainte-Catherine Est.
A k

LE SIROP MATHIEU

(De Goudron et d'Huile de Foie de Morue)

Guérit n'importe quel Rhume ou Toux.

Quelles que soient la gravité et la durée de votre cas, et quel qu'ait été jusqu'ici l'insuccès des autres remèdes, le Sirop Mathieu vous guérira **certainement** — car c'est non seulement un mélange de **remèdes** naturels et **bienfaisants** pour la **gorge** et les **poumons**, mais, c'est aussi un **tonique puissant** pour votre système. Contre les Rhumes fiévreux et "La Grippe" prenez le Sirop Mathieu combiné avec les Poudres Nervines Mathieu (18 poudres pour 25 cts). Elles ont un effet magique sur la Fièvre. Tous les fournisseurs vendent le Sirop Mathieu. 35 cts la grande bouteille.

La Cie J. L. Mathieu, Props., Sherbrooke, P. Q
(21) A k

Pianos Supérieurs

Chickering & Sons, Boston.
ETABLIS EN 1823
Heintzman & Co., Toronto.
ETABLIS EN 1850

Les fabricants les plus anciens et les meilleurs des Etats-Unis et du Canada. En vente chez

C. W. LINDSAY Limited,
512 rue Sainte-Catherine Ouest,
Succursale de la partie Est,
394 rue Ste Catherine Est.
17,19,21

Canada Office Supply Co.

Seuls Agents pour le
Canadian Loose-Leaf System

Imprimeurs, Règleurs, Relieurs.

PAPETERIE DE TOUS GENRES

SPECIALITE.--- Duplicateurs "Multiplex", Fournitures de Claviographes, Carbones, Rubans, Papier "Multiplex."

Meubles de Bureaux

101 Notre-Dame Ouest
114—l.v.n

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le révérend James Edgar Hill, D. D., ministre de l'église Saint-André — Eglise d'Ecosse, presbytérienne, — le révérend James Henry Dixon, recteur de l'église Saint-Jude — épiscopalienne, — révérend Hugh Pedley, B. A., pasteur de l'Eglise congrégationnelle Emmanuel ; Rév. William S. Barnes, pasteur de l'Eglise Unitarienne Messiah ; Rév. William E. Young, D. D., pasteur de l'Eglise méthodiste, Saint-James ; Rév. J. A. Gordon, D. D., pasteur de la Première Eglise Baptiste ; Rév. J. R. Dobson, D. D., pasteur de l'église presbytérienne Saint-Giles, et autres, composant la majorité du clergé protestant et des ministres dans la ville de Montréal, et tous domiciliés dans la ville et le district de Montréal, et possédant ou louant des maisons comme presbytères dans ladite ville, s'adresseront à la législature de Québec, à sa prochaine session, pour demander un acte amendant l'article 362 de la charte de la cité de Montréal, à savoir, 62 Victoria, chapitre 58, tel qu'amendé par la 3 Edouard VII, chapitre 62, pour les fins d'interprétation dudit article et amendement, et aussi lui donnant un effet rétroactif jusqu'à la date de l'adoption dudit amendement, de manière à exempter tels pasteurs, ministres et membres du clergé protestant du paiement de la cotisation ordinaire et annuelle à la cité de Montréal, et aussi pour accorder la même exemption à leurs prédécesseurs ou successeurs dans leurs positions respectives telles qu'indiquées ci-dessus et continuer ladite exemption à leurs successeurs comme susdit.

Daté à Montréal, le 11 février 1908.

HICKSON ET CAMPBELL,
91—24 Procureurs des requérants.

THOMAS LIGGET & CO.,

642-644 rue Sainte-Catherine Ouest.

Linoleums, tapis en liège, prélarts marquetés à des prix d'écoulement. C'est une excellente occasion de couvrir vos planchers.

DUPUIS FRERES

On donne une attention toute spéciale aux commandes par la poste.

RAYON DES HARDES FAITES POUR HOMMES et ENFANTS

PREMIER PLANCHER

COMPLETS POUR HOMMES

Grand ETALAGE des NOUVEAUX COMPLETS POUR LE PRINTEMPS

Nous offrons cette saison un choix considérable dans les nouveaux COMPLETS EN TWEED DE FANTAISIE, différents dessins dans les teintes sombres ou claires, mélange de brun et gris—échelle complète des tailles régulières, dans tous les prix qui suivent :

$10.00, $12.00, $13.00, $15.00 et $17.00

COMPLETS EN SERGE NOIRE OU BLEU MARINE — croisure simple ou double, prix $12.00, $13.00 et $17.00.

COMPLETS POUR HOMMES

Lignes Désassorties que nous voulons Ecouler

BALANCES de nos lignes régulières de complets à $9.00 et $10.00.
LE CHOIX SUR CE LOT POUR **$6.00**

BALANCES de nos lignes régulières de complets à $12.00 et $15.00.
LE CHOIX SUR CE LOT POUR **$7.89**

COMPLETS DE FANTAISIE POUR ENFANTS

COSTUMES "MATELOT" pour enfants de 4 à 9 ans.
COSTUMES EN SERGE BLEU MARIN à **$3.00, $4.50** et **$6.00**
COSTUMES EN TWEED DE FANTAISIE gris pâle ou drab. Prix . . **$4.00, $5.00** et **$6.00**

COSTUMES DE FANTAISIE, genre russe, tailles pour enfants de 4 à 9 ans.
COSTUMES EN SERGE BLEU MARIN à **$3.00** et **$4.50**
COSTUMES EN SERGE NOIRE à **$4.50**
COSTUMES EN TWEED DE FANTAISIE à **$4.00, $5.00** et **$6.00**

COMPLETS "NORFOLK". Tailles pour garçons de 8 à 16 ans.
COMPLETS EN SERGE BLEU MARIN à **$4.00, $5.00, $6.50** et . . **$7.50**
COMPLETS EN SERGE NOIRE à **$6.50** et **$7.50**
COMPLETS EN TWEED DE FANTAISIE à **$2.50, $3.50, $3.75, $4.50, $5.00** et **$7.00**

COMPLETS POUR GARÇONS DE 12 A 16 ANS

COMPLETS DE 3 PIECES, croisure simple ou double—tweed de fantaisie, différentes couleurs ou dessins—dans tous les prix qui suivent :

$4.50, $5.00, $6.00, $7.00 et $10

COMPLETS EN SERGE BLEU MARIN. Prix . . . . . **$8.00** et **$11.00**
PARDESSUS DE PRINTEMPS, "genre russe", en tweed vénitien drab ou gris. Tailles pour enfants de 4 à 8 ans. Prix . . **$6.00** et **$7.50**

COMPLETS EN SERGE NOIRE — Prix . . . . . **$8.00** et **$11.00**
PARDESSUS DE PRINTEMPS en drap "covert" drab. Tailles pour garçons de 8 à 16 ans. Prix . . . . . **$6.00** à **$7.50**

DUPUIS FRERES, LE GRAND MAGASIN A RAYONS DE L'EST. **447-449 rue Ste Catherine Est.**

CANADA CABINET CO., Limitée

Bureaux, Salles d'Echantillons et Entrepôts :

EDIFICE LEEMING-MILES, 4 BOULEVARD SAINT-LAURENT.

MEUBLES DE BUREAU

DE QUALITE SUPERIEURE, AUX PRIX DE MANUFACTURIERS.

AFIN d'inaugurer la prise de possession de notre nouveau local, nous offrons aux hommes d'affaires et de profession une vente spéciale, aux prix de la manufacture, de toutes nos belles marchandises. C'est dans le but aussi de réduire notre stock et pour cela nos prix sont exceptionnellement bas.

Nous y offrons un assortiment complet de ce que nous manufacturons tel que: Casiers-cabinets pour lettres; Casiers pour documents ; Casiers avec système de cartes formant index ; Cabinets pour papeterie légale ; Cabinets à sections et à combinaisons ; sections de bibliothèque ; bureaux de tous genres ; tables d'office ; filières, enfin tout ce que l'on peut exiger dans l'ameublement d'un bureau moderne.

C'est une occasion unique d'économiser de l'argent.

N'oubliez pas la nouvelle adresse :

Edifice Leeming - Miles

4 Boulevard Saint-Laurent, Montréal.

17,19 et

COMPARAISON

Prenez deux couleurs, le noir et le jaune. Vous ne pouvez les comparer parce qu'elles different essentiellement l'une de l'autre. C'est la même chose avec la

TOILET LAUNDRY

"la buanderie qui connaît son affaire", dont les méthodes et l'outillage sont bien supérieurs à tous les autres. Il n'y a pas de comparaison possible.

425 rue Richmond
Tél. Up 3480.
m.j.s—n

JOHN D. DUNCAN COMPANY

Rien n'est désirable comme le **meilleur lait et la meilleure crème.** Notre lait et notre crème sont toujours recommandables.

218 rue de la Montagne
Phones 1318-4092. 278—msn

COMMON SENSE

tue les rats, les souris, les coquerelles, les punaises, les mites. **Pas de mauvaise odeur.** Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada.
101—n

3—m.j.s.n

La bière Pabst Blue Ribbon est riche en éléments nutritifs du Malt Pabst de huit jours et a un très faible percentage d'alcool--beaucoup moins que les autres bières. A

LE SANG COULE A HAITI

Scène haitienne. — Les soldats de la défense nationale postés près d'une porte d'enceinte.

Suite de la première page

qui ont cherché refuge dans les consulats étrangers.

LES INTERETS AMERICAINS

S'il devient nécessaire d'envoyer un navire de guerre à Port-au-Prince pour y protéger les intérêts américains, le département de la marine a à sa disposition une demi-douzaine de navires qui peuvent y être envoyés sans délai. Le "Tacoma" est aux Iles Sous-le-Vent et le "Des Moines" à Guantanomo, et les canonnières "Dubuque", "Marietta" et "Paducah" sont aussi à Guantanomo à faire des exercices de tir. Aucun ordre, cependant, n'a été donné jusqu'ici.

EXIGENCE PRESIDENTIELLE

Paris, 17.—Une dépêche de Port-au-Prince annonce que le président nord Alexis a consenti à ce que les refugiés actuellement abrités par la légation française quittent l'île, mais il exige qu'on lui remette les rebelles ayant cherché abri dans les consulats.

La même dépêche ajoute que la situation est très sérieuse, surtout à cause de la haine qui existe entre blancs et mulâtres. On appréhende un massacre général d'Européens par les troupes haitiennes à l'arrivée des navires de guerre.

LES ANCIENS PRESIDENTS DE LA REPUBLIQUE D'HAITI

1. J. Dessalines, 1804-1806. A. Petion, 1806-1818. H. Christophe, 1806-1820. J. P. Boyer, 1818-1843.

Chs. Rivière Herard, 1843-1844. Guerrier, 1844-1845. Pierrot, 1845-1846. Riche, 1846-1847.

Soulouque, 1847-1859. F. Geffrard, 1859-1867. S. Salnave, 1867, 1870. N. Saget, 1870-1874.

M. Domingue, 1874-1876. B. Canal, 1876-1879. Solomon, 1879-1888. F. D. Légitime, 1888-1889.

Hyppolite, 1889-1898. Général Sam, 1898-1902.

Port-au-Prince, 17. — Le président Nord Alexis a lancé aujourd'hui une proclamation dans laquelle il félicite le peuple haitien de son attitude calme dans les circonstances difficiles que traverse le pays et promet que l'ordre sera maintenu.

TERRIBLE COMPLOT

On déclare officiellement que le gouvernement, ayant eu la preuve que le gouvernement, ayant eu la preuve que le général Firmin, le chef du dernier mouvement révolutionnaire qui est maintenant réfugié au consulat français à Gonaives, avait organisé par correspondance une nouvelle insurrection à Port-au-Prince, a décidé d'arrêter les principaux conspirateurs. Ce soulèvement, ajoute la déclaration officielle, avait pour but le renversement du gouvernement et l'assassinat du président, et il a été découvert par l'interception de lettres adressées par le général Firmin à un certain nombre de ses partisans. Les conspirateurs ont été surpris les armes à la main et exécutés.

PLUS DE MASSACRES

L'Allemagne interviendra, dit-on, si l'on procède à de nouvelles exécutions de rebelles. Le président nord Alexis ne semble pas bien ému toutefois, par la perspective de l'invasion étrangère. Le nombre total des rebelles exécutés n'est pas encore connu.

DEPECHE PESSIMISTE

Paris, 17. — Les dépêches arrivant d'Haïti continuent de présenter la situation sous le jour le plus sombre.

M. Carteron, le représentant français, rapporte que de nouvelles exécutions ont eu lieu cette nuit. Il n'en donne pas le compte, mais d'après lui, jusqu'à hier vingt-sept personnes avaient été passées par les armes. Il dépeint le nouveau ministre des affaires étrangères, Lecomte, comme "assoiffé de sang."

ATTITUDE FRANCAISE

On craint des représailles et les légations et consulats étrangers sont en danger réel. Le croiseur français "D'Estrées" est attendu à Port-au-Prince d'heure en heure. Un navire de guerre est déjà arrivé à Gonaives.

M. Carteron ajoute qu'il est très probable que le ministre Lecomte va exiger qu'on lui remette les rebelles. Le gouvernement français, néanmoins, ne consentira jamais à remettre le général Firmin, M. Nadreau et autres Haïtiens qui ont cherché refuge dimanche dernier dans la légation française.

Le même gouvernement n'appréhende aucun différend avec les Etats-Unis au sujet des troubles haïtiens, attendu que la doctrine Munroe n'est pas en cause.

OPPORTUNE INTERVENTION

Port-au-Prince, 17. — Deux croiseurs étrangers sont arrivés ici: l'"Indefatigable", anglais, et le "Bremen", allemand. Leur arrivée si prochaine fut une surprise pour les Haïtiens. Maintenant, la vie des étrangers n'est pas considérée en danger.

En arrivant, l'"Indefatigable" tira trois coups de canon. Les détonations créèrent même un commencement de panique parmi les habitants.

SHERBROOKE ET SES ENVIRONS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 17. — M. Arthur Mills, maire de la paroisse de St Elie d'Orford, a été nommé préfet lors de l'assemblée du Conseil du comté de Sherbrooke.

—M. G. R. Smith, député de Mégantic, présentera une demande à la législature pour incorporer le village de Black Lake, en ville.

—Le département de l'Agriculture est à faire préparer à Bolton, des échantillons de bois choisi pour envoyer à la prochaine exposition Gloucester

—En cour Suprême, devant l'hon. Demers, une cause très intéresante a commencé à se plaider mardi dernier. Madame Eugène Parker, de Hatley, décédée au mois de juin dernier, a, d'après le demandeur qui réclame $5,000 de la municipalité de Hatley, été la victime d'un accident dû au mauvais état des chemins de la défenderesse. M. Parker réclame $5,000 en son nom personnel et au nom de ses deux enfants, dont il est le tuteur. Mtres F. Hackett et John Leonard représentent la défense. Une quarantaine de témoins seront entendus dans cette cause.

—Le magistrat du district vient de condamner un jeune homme du nom de A. H. Paquette, à deux ans de pénitencier. Ayant loué une voiture au "Magog House", il eut le malheur, dans un accident, de causer pour une trentaine de dollars de dommage au propriétaire du véhicule. Pour payer ces dommages il offrit deux chèques sur une banque de Holyoke pour la somme de $54. Comme il n'avait pas de fonds à cette banque, il a été traduit devant le magistrat et a plaidé coupable. Il passera deux années à l'ombre.

—M. l'abbé A. Edouard Noël, vicaire de Coaticook, est revenu de Québec, où il subissait, depuis trois semaines, un traitement pour maladies d'oreilles et de gorge. Il a été remplacé, durant son absence, par un dominicain.

—La santé de M. l'abbé Valmore Richard, ecclésiastique, ne fait pas de progrès sensible. Il y a plus d'un mois il laissait le professorat au séminaire Saint-Charles-Borromée pour l'hôpital du Sacré-Coeur, puis deux semaines plus tard, il quittait l'hôpital pour se retirer chez sa famille, rue Bowen.

—M. Edmond Croteau, transporté à l'hôpital protestant, mercredi dernier, prend un peu dem ieux. Il n'a pas à vrai dire, repris complètement connaisance depuis l'accident dont il a été victime. Employé à la compagnie du Grand Tronc à Waterville, il reçut à la tête des blessures graves dues à la chûte d'un arbre.

—Ce soir, 17 mars, il y aura au théâtre Clément, une séance dramatique et musicale donnée par les Irlandais, à l'occasion de la fête de Saint-Patrice.

—La compagnie du Québec Central fait faire, sur son embranchement de Mégantic à Trury Jonction, des améliorations pour une somme de $78,000.

—L'ancien directeur de la fanfare "Harmonie" de notre ville, M. de la Casinière, a été nommé gérant de la compagnie d'assurance "La Sauvegarde", pour le district de Valleyfield.

—Ferdinand Dalbec, de Stratford, a été condamné à $2.00 d'amende pour voies de fait sur la personne de Louis Lemay, de la même localité.

—Un colporteur qui a donné nom Adolf Ancholovitch, a été condamné à subir son procès à la prochaine session de la cour Criminelle. Le rusé compère se faisait passer pour muet et il profitait des privilèges que lui offre son métier pour faire de nombreux vols. Il aura à répondre de quatre chefs d'accusation.

—M. A. W. Saint-Laurent, maire d'Emberton, a été élu préfet du comté de Compton pour l'année 1908.

—MM. Wm. Jamieson et J. L. Côté ont obtenu licence d'hôtel à Lennoxville.

—Alexandre Corriveau, presque septuagénaire, est mort subitement à Lac Noir, mardi dernier. Le défunt travaillait aux mines de l'"American Asbestos".

ILS RECOUVRENT LEUR LIBERTE

Trois-Rivières, 17. — Les jeunes Désilets et Bergeron, arrêtés sous l'accusation du vol de $130 à un Chinois employé à l'hôtel Dominion, ont été libérés, après avoir remis l'argent volé.

LE FUTUR MIKADO

Honolulu, 17 — On rapporte que le prince héritier du Japon fera cet été son voyage depuis longtemps projeté en Europe et en Amérique.

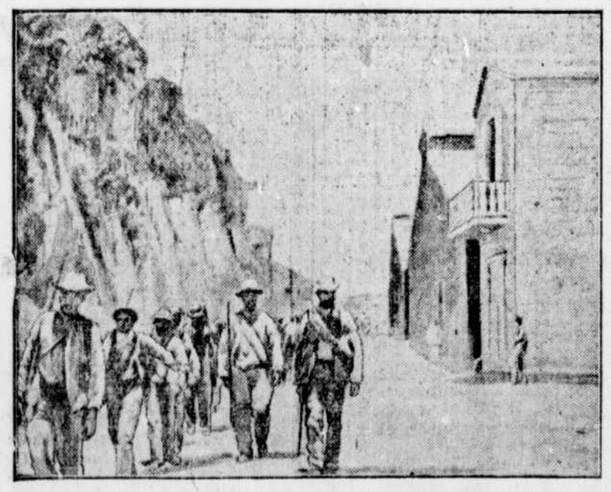

Scène de rue dans la république haitienne. — Les "serenos" gardant une porte d'enceinte.

RIRE ET PLEURER

Navrante odyssée du triple veuvage d'une redoutable hétaire.—L'élargissement d'un irlandais qui n'en menait pas large.

C'est une séance d'internationalisme qui eut lieu ce matin au Guignol.

L'âme sereine, et le coeur bon, le magistrat Dupuis incarnait le type parfait du Bon Juge.

Devant lui, au huis clos le plus public possible, une horde du troupeau d'Adul-Cythère a défilée.

Après que la loi eut tondu quelques modestes centaines de piastres:

Le troupeau tourne bride et vers l'Atlas se perd.

Pardon Coppée!

Alors s'approche et comparait à tour de rôle chacun des délinquants.

Le premier est une grande première dont la situation est très compliquée.

Ayant observé et écouté je conclus que Madame Katil de Krin incarne la plus parfaite personnification de la grande dame gaspésienne.

Née à Glasgow d'un père nourricier israélite et d'une mère juive portugaise, elle avait épousée en première instance un navigateur nègre de la Suisse, en secondes noces un chanteur moldo-valaque et en troisième un débardeur d'Hochelaga.

Restée Juive malgré son origine, elle avait débuté dans la bière d'épinette à Québec, dans le tabac à Saint-Jacques l'Achigan et elle s'établit définitivement à Montréal, dans l'opulente industrie du blé-d'inde bouilli et des frites.

L'habitude de la rue est cause de tout le mal.

Après avoir mis toute une armée de polyglottes à ses trousses pour interpréter son histoire, le recorder Dupuis a fini par jeter un peu d'imprévu, dans le triple veuvage de la redoutable youpine en la condamnant vénièllement.

× × ×

Son Honneur a rendu la liberté à plusieurs Patricks qui avaient escompté trop copieusement sur la fête d'aujourd'hui.

L'un d'eux, entre autres, a raconté les détails piquant de son égire.

Paisiblement, mais en faisant des méandres savants sur le trottoir, il rentrait remiser la plus abondante des cuites, quand, soudain, on l'interpelle.

—Circulez ! Circulez !

Le polvrot, à travers la forêt de poteaux de télégraphes que multipliaient ses yeux, voit un bonhomme s'avancer...

—Circulez ! Circulez !

Figé par le cri, il ne circule plus qu'avec la gène d'un faux billet de banque.

—Circulez ! Circulez !

Pan ! le voilà paralysé. Il s'adosse contre un lampadaire, pour distinguer, parmi les vingt personnes qu'il voit, la seule qui vraisemblablement est là.

—Allons ! Déteile ! Déteile !

D'un coup de tête, le chapeau du polvrot est mis en bataille, des milliers de lumières dansent et font d'étranges auréoles autour de la tête de l'homme que guette le pochard.

—Circule, ou je t'amène !

Pris de peur et croyant avoir affaire à un bandit, le soulot tape au hasard contre son homme.

L'homme, c'était un cipal et, malgré son honnête figure on l'avait pris pour un apache.

—Quel est votre métier, interroge le juge ?

—Long shoreman.

—Comment ?

Obligeamment, le subtil huissier Larochelle, traduit dans le volapuk le plus pur.

—Sugarman ! Y travaille dans l'sucre ! Votre Honneur !

Mtre Perras rectifie : "débardeur" au grand étonnement de M. Larochelle qui reprend son siège, comme l'a voulu Madame de Genlis.

Le juge élargit l'Irlandais qui n'en menait pas large.

E. T.

CLUB DE COURSES A MARIEVILLE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Marieville, 17 — Le Club de courses de Marieville a résolu d'organiser une exposition régionale d'étalons, le 19 mai prochain, et de grandes courses les deux premiers jours de juin prochain.

Il n'y a pas à douter que ces courses et exposition seront un grand succès, si l'on en juge par les améliorations apportées au terrain du club. Nous savons d'ailleurs que le président du club, M. Joseph Archambault, a réussi à faire de ce terrain d'exposition et de courses l'un des plus recherchés de la province de Québec. MM. Edmond Robert, Auguste Théberge, Auguste Monast, Wilfrid Paulin, Stanislas Gingras, Alphonse Martel, Arthur Martel et autres, dont la réputation est aussi avantageusement établie, sont les membres de ce club.

FEU M. JOSEPH CUSSON

Ce matin ont eu lieu les funérailles de M. Joseph Cusson, le vétéran des contremaîtres des débardeurs, dont nous avons annoncé la mort subite, arrivée samedi soir. A cette occasion les employés du parc Sohmer avaient envoyé un magnifique trophée de fleurs, et ont assisté en corps aux funérailles.

Le service funèbre a été chanté à l'église de la Nativité, à Hochelaga, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps a été faite, et le service a été chanté par M. l'abbé Brodeur, vicaire de la paroisse.

Conduisaient le deuil: MM. Pierre Cusson, fils; Napoléon Bohémier, son gendre; Francis Guilbault, gendre; Henri Lévesque, père; Auguste, Joseph et Léon Levesque; Alfred St Pierre, Avila Cusson, Arthur Duette, P. St Armand, M. St Armand, C. Roy, Hormisdas St Pierre, Louis St Pierre, Raphaël St Pierre, Joseph St Pierre, Louis Briau, Louis Jobin, R. Labrecque, Frs. Lapointe et plusieurs autres.

CHEZ LES SOURDES-MUETTES

La réunion de couture des dames bienfaitrices de l'oeuvre des Sourdes-Muettes aura lieu demain, mercredi, à deux heures et demie, à l'ouvroir de l'institution, rue Saint-Denis.

Toutes les dames qui s'intéressent à cette belle oeuvre sont priées de s'y rendre.

MAIRE EN VOYAGE

Du correspondant particulier de la "Presse"

Grandes Piles, 17 — M. J. A. La Fontaine, maire de Grandes Piles, nous est revenu, après un voyage d'une dizaine de jours à Montréal, Ottawa et Ste Geneviève de Batiscan, où il était allé dans l'intérêt de la municipalité.

"LES BERLURON" AU COLLEGE SAINTE-MARIE

Les Berluron reviennent; ils entreprennent leur voyage une seconde et... dernière fois. On a eu quelque peine à les faire consentir à cette répétition: il n'a fallu rien moins que le motif de venir en aide à une institution de charité, l'hôpital de Kaughnawaga, pour les décider à passer de nouveau par tant d'émctions diverses et de situations embarrassantes.

Ceux donc qui n'ont pu assister à la première représentation du "Voyage des Berluron", et qui désirent voir, au moins une fois dans leur vie, de si illustres voyageurs, se hâtent de retenir leurs places. Sièges réservés, 35c et 50c; entrée, 25c.

LES ACCIDENTS DE NOS CHANTIERS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Roberval, Lac Saint-Jean, 17—Joseph Bouchard, domicilié au troisième Rang et employé aux chantiers de M. Arthur du Tremblay, a été, vendredi soir, la victime d'un affreux accident. Il était à descendre un lourd traîneau chargé de bois, quand soudain un arbre sec, en tombant, vint lui donner violemment sur la tête. La mort a été instantanée. Le malheureux était marié et père de trois enfants.

DEUIL A SAINT-JEAN

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jean, 17 — Un vil émoi a été causé en notre ville, samedi après-midi, par la mort subite de M. le Dr Hippolyte Moreau, le doyen des médecins de Saint-Jean, possédant la confiance et l'estime de tout le monde.

M. le Dr Moreau, âgé de soixante-dix ans, était encore alerte, de santé robuste et rien ne faisait prévoir ce dénouement fatal. Comme il pelletait de la neige, par passe-temps, il tomba à la renverse, foudroyé par l'apoplexie. Il laisse une épouse et sept enfants. Funérailles mercredi.

LA VILLE C MDAMNEE POUR UN ACCIDENT DE TROTTOIR

Au mois de mars dernier M. F. X. Mallette, de Montréal, prenait une action en dommages contre la ville pour injures corporelles reçues par son épouse en tombant sur un trottoir sur la rue Duluth. La ville plaida que cet accident était dû à la négligence de l'épouse du demandeur et au changement subit de la température. Il a été prouvé à l'enquête qu'à l'endroit où l'accident est arrivé, le trottoir n'était pas de niveau et était rempli de cavités. L'honorable juge Mathieu en rendant son jugement, dit que la ville doit être tenue responsable de cet accident, vu qu'elle n'a pas usé de la diligence voulue pour voir à ce que le trottoir fut de niveau, et qu'elle devait voir à ce que de la cendre y fut mise pour éviter tout accident, et par là, enlevée sa responsabilité. Le juge en arrive à la conclusion que la défenderesse doit être condamnée à $100 de dommages et les frais. Mtre J. Adélard Ouimet, avocat, représentait le demandeur; la ville était représentée par Mtre Damphousse.

VOL A TROIS-RIVIERES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Trois-Rivières, 17—Le vol d'une somme de $130, richesse d'un chinois employé à l'hôtel Dominion, a été commis dans la nuit de samedi à dimanche. Ce matin, le chef de police Bellefeuille a opéré l'arrestation de deux jeunes gens, du nom de Bergeron et Désilets, qui nient avoir quelque chose à faire avec ce vol.

LES IRLANDAIS PROTESTENT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 17—Les Irlandais d'Ottawa ont passé une résolution demandant au gouvernement fédéral de leur donner une plus grande représentation dans le cabinet et de nommer un nouveau ministre comblant le vide fait par le départ de sir Charles Fitzpatrick.

LA CLEMENCE DE LA COUR

N'EMPECHE PAS LE JUGE PICHE D'ADMINISTRER UNE VERTE SEMONCE A DES VOLEURS DE PROFESSION.

Le jour de la rétribution sonnait aujourd'hui, pour les bandits Boyd Hence et Powden. On sait que ces individus se sont avoués coupables d'avoir commis une dizaine de vols et que Pawden et Hence se sont avoués coupables d'avoir commis une dizaine de vols, et que Powden et Hence ont été reconnus comme étant les brigands qui ont dévalisé à la pointe du revolver, M. Arthur Maisonneuve.

Heureusement pour eux, Hence et Boyd appartiennent à d'honorables familles, et comme c'était la première fois qu'on les prenait en flagrant délit, ils ont pu obtenir la clémence de la cour.

Boyd n'a été condamné qu'à quinze jours de prison et Hence s'en est tiré avec trois mois d'incarcération.

Mais le juge Piché n'a pas été tendre pour Powden.

"Vous êtes un bandit de Carrière a dit le président du tribunal à Powden. Vous mériteriez même d'être fouetté. Cependant, je n'userai pas à votre égard de toute la sévérité que m'accorde la loi, je vous condamne à deux ans de bague."

Le bandit de carrière a repris le chemin de la prison, en versant d'abondantes larmes.

FTU M. PIERRE PARENT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Beauharnois, 17. — Hier matin, la mort est venue frapper un de nos concitoyens des mieux connus et des plus estimés de notre localité, M. Pierre Parent.

M. Parent était natif de Ste Martine mais il était résident ici depuis nombre d'années; il faisait le commerce de foin et de grain, il était aussi actionnaire de la Chateauguay Navigation Company" dont il était

M. Pierre Parent, décédé à Beauharnois. — Photo. J. A. Dumas, 460 rue Saint-Denis.

président. Grâce à son travail assidu il a su s'acquérir une certaine aisance. Il faisait parti des Forestiers Catholiques, de l'Alliance Nationale, et des Forestiers Indépendants.

Le défunt était âgé de 56 ans. Il laisse pour déplorer sa perte, une épouse et trois enfants.

Ses funérailles auront lieu mercredi matin, après l'arrivée du train de Montréal.

DES EXPLICATIONS

M. Octave Germain désire remercier toutes les personnes qui lui avaient promis leur appui et qui lui ont accordé leur généreux concours dans la lutte qu'il avait entreprise dans l'intérêt de son quartier, à Maisonneuve.

Après quelques entrevues avec M. le maire et quelques échevins qui lui ont laissé entendre que M. Debien était le candidat de leur choix, M. Germain a cru devoir s'effacer, jugeant que sa présence au conseil, dans les circonstances, serait peu efficace. Ses opinions et ses protestations n'auraient trouvé d'écho qu'en dehors de l'enceinte municipale.

C'eût donc été une lutte stérile et inutile, et il espère que ses amis approuveront sa conduite en l'occurence.

A NICOLET

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Nicolet, 17. — Dimanche, au séminaire de cette ville, on a célébré avec beaucoup de solennité la fête de saint Thomas d'Aquin, patron des écoles catholiques. La messe fut chantée par M. l'abbé C. Rainville, curé à Salem, Mass., assisté de diacre et sous-diacre. Sa Grandeur monseigneur de Nicolet assistait au trône. Le sermon de circonstance, véritable pièce d'éloquence fort goûtée par ceux qui ont eu l'avantage de l'entendre, a été donné par le révérend Père T. Conet, de l'ordre des Frères Prêcheurs.

—La rumeur s'accrédite davantage, dans les milieux bien informés, que le futur principal de la nouvelle Ecole Normale de Nicolet, va probablement être M. l'abbé Geo. Désilets, ancien professeur au séminaire de cette ville. Inutile de dire que c'est un homme absolument compétent pour remplir dignement ce poste honorable.

PENIBLE ACCIDENT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

St Janvier, 17 — Mme veuve Arcade Desjardins, riche rentière de cette paroisse, a fait une chute sur le trottoir, hier soir, et s'est infligé au poignet une douloureuse blessure.

Elle est sous les soins du Dr Hyacinthe Prévost.

ORDRES DU
Lt. Col. A.E. LABELLE,
65ième Régt. C. M. R.

1o. Il y aura parade du régiment, mercredi prochain, le 18 mars, à 8 hrs p.m.

2o. Tous les officiers, sous-officiers et soldats devront être présents en uniforme.

3o. L'enrôlement se continuera encore ce soir-là. Que tous ceux qui désirent s'enrôler le fassent au plus tôt.

Par ordre,
HENRI ARCHAMBAULT,
Lieut.-adjudant.

114—2

EN COUR DU BANC DU ROI

Le procès de P. Carle Sjecker s'est continué en Cour du Banc du Roi. Ce matin, le témoin, D. McIntyre a de nouveau été transquestionné au sujet de ses relations avec l'accusé.

Il s'est produit un petit incident lorsque Mtre Hibbard, avocat de la Couronne voulut faire lire par le témoin une lettre que celui-ci avait écrite à l'accusé. L'original de cette lettre en question produit comme exhibit, était disparu et Mtre Hibbard demanda au témoin de donner lecture d'une copie ce à quoi s'opposa fortement Mtre Robert Greenshields. Finalement après discussion sur la légalité de produire une copie de cette lettre, Mtre Greenshields trouva la lettre elle-même sur sa table.

Georges Edwards Weaver a été le deuxième témoin. Après avoir lu une petite annonce dans le "Star" le 16 novembre 1906, il se fit l'associé de l'accusé auquel il donna une garantie de $200, mais il déclare qu'il n'a jamais fait de transaction avec lui, et qu'il était plutôt son valet que son associé. Plus tard, cependant, ses 200 dollars lui ont été remis.

Mme C. P. Sjecker rapporte qu'elle a épousé l'accusé à Londres où son mari a fait affaires pour la compagnie John McGregor. A leur départ de Londres pour le Canada, son mari laissa ses affaires entre les mains d'un M. Hill, avocat bien connu. Il avait un certain capital en arrivant ici, et il a ouvert un bureau rue Saint-Paul pour faire le commerce de produits de la ferme.

Huit ou dix jours après le départ, elle a appris par cablogramme que la maison J. McGregor à Londres était fermée. Elle jure même que son mari faisait ses transactions à Montréal mais elle ne peut dire lesquelles.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 17. — John Henderson jeune fermier du canton de Gloucester, a été mortellement blessé, samedi, dans une carrière à pierres, située chemin Metcalfe, où il travaillait en compagnie de plusieurs voisins. Il fut écrasé par un bloc de pierre dont la chute blessa grièvement l'un de ses camarades, W. Lillico.

Le blessé fut transporté à son domicile et les docteurs Graham et E. Webster, d'Ottawa, furent appelés aussitôt, mais les praticiens reconnurent que les soins les plus intelligents ne pouvaient sauver Henderson. Le blessé était âgé de 33 ans.

L'endroit où Henderson travaillait était un des plus dangereux de la carrière.

Les blessures de Lillico, quoique sérieuses, ne mettent pas sa vie en danger.

Ce regrettable accident a causé une émotion intense dans tout le canton où Henderson était très connu et aimé.

CHEZ L'HON. M. JULES ALLARD

L'honorable M. Jules Allard, ministre provincial de l'Agriculture, a reçu hier matin une délégation de la compagnie d'Exposition des comtés de Québec-Sud, composée de MM. Eugène Saint-Jacques, M. D., maire de Saint-Hyacinthe; l'échevin J. Buette, président; l'échevin D. T. Bouchard, Henri Raymond, J. A. Godard et Jos. Berthiaume, directeurs; H. Morin, président de la Société d'Agriculture du comté de Saint-Hyacinthe; L. Lavallée et Chs. N. Peloquin, membre du conseil d'agriculture de la Province de Québec; P. Paquette, président de la Société d'Agriculture du comté de Rouville; M. Trudeau, président de la Société d'Agriculture du comté de Chambly; Louis Plante, de l'Ecole de Laiterie, de Saint-Hyacinthe et L. Lalime, maire de Notre-Dame de Saint-Hyacinthe. MM. les députés Joseph Morin, Alfred Girard, Maurice Perrault et J. F. Daignault, ont présenté la délégation.

LA "COLLECTION TIFFIN"

La Société de Numismatique et d'Archéologie aura son assemblée régulière mensuelle, au Château Ramezay, vendredi, le 20 mars courant, à huit heures. On étudiera entre autres questions, celle de la bibliothèque dit "Collection Tiffin".

COMPAGNIE EN LIQUIDATION

La "Shedriche-Rigby Company", limitée, qui fabriquait des appareils électriques, a décidé samedi à une assemblée des actionnaires, de se mettre en liquidation volontaire.

Les conditions de l'industrie sont moins que satisfaisantes et l'on a cru qu'il serait impossible de continuer les opérations vu que les obligations surpassent l'actif de la compagnie, qui n'est estimé qu'à $4,419. Les obligations sont au montant de $15,419.

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

N'OUBLIEZ PAS D'ASSISTER A LA
Vente d'Article de Mont-de-Piété,
APRES-MIDI ET SOIR
Nos 241 - 243 Rue Saint-Jacques,
MARDI, MERCREDI et JEUDI
17, 18 et 19 MARS 1908.

A 2 et 7 heures p.m. précises, à nos salles de ventes, 241-243 rue Saint-Jacques.

RAE et DONNELLY, Encanteurs.

Nous attirons spécialement votre attention sur notre collection extraordinaire de jolis montres, diamants et fourrures très appropriés comme cadeaux de fête.

114—3

TARIF

invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées de LA "PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE", 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 rue Craig Est. Main-d'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p. m. — Urbain Lafontaine, gérant.

BOULANGER sobre cherche place stable, à la campagne préféré. S'adresser à F. Mérez, 162 rue St Maurice, Montréal. 114—2

COMPTABLE — Jeune homme ayant sept ans d'expérience, habitudes rangées, sachant bien l'anglais et le français, possédant d'excellentes références et voulant aller n'importe où, désire position. Ecrire casier 741 la "Presse". 111—4

COUPLE BELGE sans enfants demande place. L'homme, chauffeur, ingénieur, avec certificat de 3ème classe, ou n'importe quel ouvrage. La femme peut aussi servir comme concierge. 93 rue Marcil, Ville St Louis. 113—6

CHAUFFEUR mécanicien connaissant très bien l'automobile, 12 années d'expérience, cherche emploi. S'adresser E. P., 243 Visitation. 113—6

CELIBATAIRE — 38 — demande place comme collecteur, commis général de bureau, anglais, français, expérience. Références, petit salaire. Ecrire Casier 340, la "Presse." 113—3

FEMME suisse demande de l'ouvrage quelques heures par jour dans famille privée. Ecrire casier 327 la "Presse". 112—3

FEMME DE JOURNEE — On trouvera une bonne femme de journée pour lavage, repassage et ménage. 452 Workman, 3e étage.

FEMME de journée demande ouvrage général. 98 Panet. 114—2

FEMME — On trouvera une bonne femme de journée au No 198 Hôtel de Ville. Bonnes références.

FRANCAIS parlant anglais, sérieuses connaissances commerciales, désire situation comme vendeur, commis ou comptable. Ecrire casier 367 la "Presse". 114—6

FEMME — On trouvera une femme de journée pouvant fournir des références au No 62 Lagauchetière Est.

HOMME demande place comme chef ou second, connaissant pâtisserie. Références. Ecrire Casier 341, la "Presse." 113—3

HOMME marié, instruit, anglais et français, avant de bonnes références demande emploi dans magasin de gros, pour ouvrage général, connaît comptabilité. Ecrire casier 366 la "Presse". 114—2

JEUNE homme, 26 ans, bonne éducation française, anglaise, demande place dans bureau ou maison de gros, comme assistant collecteur ou tout autre emploi similaire. G. W., 200 Saint-Hubert. 112—3

JEUNE HOMME de campagne parlant les deux langues, demande emploi dans une épicerie. S'adresser à la pharmacie Boutin, ou Frank Robert, Rigaud, comté Vaudreuil. 113—2

JEUNE fille demande de l'ouvrage dans la lingerie, dans famille privée. S'adresser Mlle Poirier, 465 Notre-Dame ouest. Tél. Main 4171.

JEUNE FILLE — 172 Saint-Denis. Tél. Bell Est 5041. Jeune fille connaissant sténographie française, clavigraphie et quelques notions de comptabilité, demande emploi dans bureau. 114—3

JEUNE HOMME connaissant très bien la comptabilité demande emploi comme teneur de livres. Les meilleures recommandations. Ecrire à Casier 373 la "Presse".

JARDINIER horticulteur, expérimenté, désire situation à Montréal ou ailleurs dans famille privée ou établissement. Adresser les offres à Casier 383 la "Presse". 114—6

LAVEUSE, on trouvera une bonne laveuse prenant du lavage et du repassage chez elle. S'adresser 154 Carrières. 113—2

MODISTE-TAILLEUR — Mme Chs. Vézina, 211 Amherst, ayant à son emploi des modistes et des tailleurs d'expérience, se chargera de faire les costumes, robes, blouses, manteaux. Coupe garantie. N'oubliez pas que nous faisons la teinture, nettoyage et réparations de robes et fourrures. Nous avons étoffes et fournitures. Les commandes données le lundi, sont livrées le samedi, et vous ne serez jamais désappointés. 110—26

MODISTE pour confection de robes, costumes et lingerie. On trouvera entière satisfaction, en s'adressant au No 1763 Labelle, boulevard. 113—6

PEINTURAGE de voitures demandé par un premier peintre, tel que finissages, "strappages", "scrolages", etc., etc. Tout ouvrage exécuté avec soin et satisfaction, en dehors de la ville ainsi que dans la ville. Adresse pour prix et condition: D. Montpetit, 2418 St Hubert, Montréal. 114—6

PERSONNE respectable demande emploi à la journée, blanchissage, nettoyage, meilleures références, 99 avenue Hôtel de Ville.

SERVANTE — Femme fiable demande emploi comme servante avec privilège de garder son enfant avec elle. 52 Adeline, vis-à-vis marché St Antoine. 114—3

TENEUR de livres demande position, dix années d'expérience, peut prendre charge complète de bureau. Meilleures références. Ecrire à casier 380 la "Presse". 112—6

ELEVES DEMANDES

COURS DE M. DE KERMENO — Le cours de révision en vue des examens de fin d'année solaire, droit, médecine, pharmacie, commencera lundi, 30 mars, à 9 heures du matin, 271a rue Ontario Est. Tél. Bell Est 1720. 113—15

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Sténographie Elle s'apprend dans les deux langues en 2 mois. Positions assurées. Anglais, comptabilité, etc. Institut Sténographique Elie, 490 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2897. 110—6

ELEVES DEMANDES — M. O. A. Beaudry, ci-devant de Boston, professeur de violon. Studio, 341 Saint-Denis. Prix modéré, succès garanti. 110—11

ELEVES DEMANDES — Anglais, français, arithmétique, tenue des livres, correspondance, sténographie, clavigraphie. Privément. Prof. J. Emery, 285 rue Sherbrooke Ouest. 112—6

ELEVES DEMANDES pour piano par dame d'expérience. Leçons jour ou soir. Méthode rapide pour commençants. $1.50 par mois. 347 Richmond. 112—3

ELEVES DEMANDES — Jeunes gens pour télégraphie et affaires de chemins de fer. Adressez-vous à l'Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 112—6

ELEVES DEMANDES — Sténographie française et anglaise, 150 mots par minute en trois semaines. Clavigraphie gratis. Tenue des livres, arithmétique, correspondance, travail de bureau, français, latin, anglais, enseignés rapidement. Positions assurées, diplômes accordés. Préparation aux examens de pharmacie, art dentaire, droit, médecine. Leçons privées. Meilleur marché qu'ailleurs. 169A avenue Hôtel de Ville. 17,19,21

ELEVES DEMANDES — Une dame anglaise, connaissant parfaitement le français, donne des leçons privées d'anglais. Progrès rapides et prononciation correcte garantis. Dix ans d'expérience. Bas prix. 169A avenue Hôtel de Ville. 17,19,21

ELEVES DEMANDES — Mlle Irène Joly, diplômée et professeur déléguée de l'Institut Sténographique de France, ex-professeur au Montreal Business Colllege, professeur au Monument National. Sténographie française et anglaises — système unique — clavigraphie et travail de bureau. Termes modérés, diplôme accordé, position assurée. 359 Saint-Denis. 112—6

ELEVES DEMANDES — Demoiselle Anglaise, conversant dans les deux langues, enseigne l'anglais, enfants ou adultes. Progrès rapides. Termes modérés. 330 Saint-Denis. 114—3

HOMMES GARCON DEMANDES

APPRENTI-TAILLEUR demandé d'un ou deux ans d'expérience. S'adresser immédiatement 37 Notre-Dame Est, chambre No 11. F. X. Morency.

AIDE-FORGERON — On demande un aide-forgeron et un homme à bois, connaissant la construction des roues. S'adresser No 339 Aylwin, A. Larose.

BARBIER — On demande immédiatement un bon barbier, place permanente. S'adresser 448 Notre-Dame ouest, près du carré Chaboillez.

BARBIER d'union demandé, place permanente, à Grand'Mère. S'adresser immédiatement à Bruno Charron.

BOUCHER — On demande un commis boucher parlant les deux langues et ayant plusieurs années d'expérience. S'adresser 705 Ontario, Maisonneuve. 113—2

COMMIS — On demande un commis d'expérience pour magasin général, emploi permanent pour un commis pouvant fournir de bonnes recommandations. J. A. Chicoine, Saint-Charles, Rivière Richelieu. 109—6

COMMIS — On demande un commis de bar de première classe. Inutile de se présenter sans de bonnes références. S'adresser hôtel Impérial, 708 Sainte-Catherine Est. 113—2

CHARRETIER — On demande un homme marié, sobre et ponctuel, parlant les deux langues. Doit être bien recommandé. Ecrire à Casier 355 la "Presse." 113—3

COUVREURS — On demande des couvreurs en tôle galvanisée, et aussi pouvant faire des "sky lights," chez Pierre Leclerc. S'adresser au No 1392 boulevard Saint-Laurent. Tél. Bell Est 1361. 113—2

CUISINIER — CUISINIERE — On demande un homme ou une femme capable de faire cuisine dans une cabane à sucre, dans les limites de la ville. Pourra venir coucher chez elle tous les soirs. S'adresser à S. Chailli, 278 rue Gain. 114—2

CHEF CUISINIER demandé immédiatement. Bon salaire, homme compétent. L. E. Dufresne, propriétaire, hôtel Dufresne, Trois-Rivières. 114—5

COUTURIER, COUTURIERE — Apprenti couturier demandé, 2 à 3 ans d'expérience, et une bonne couturière, bon salaire. S'adresser immédiatement chez J. B. Dupond, 263 Sainte-Catherine Est.

DISTRIBUTEUR — On demande un distributeur expérimenté, avec références, No 747 Huntley, boulevard Saint-Denis. 113—2

DISTRIBUTEUR d'expérience demandé pour manufacture portes et châssis. S'adresser V. E. Traversy, 15 ruelle Josaphat.

ETUDIANT en pharmacie demandé. — Un commençant préféré. S'adresser pharmacie Gauvin, coin Sainte-Catherine et Maisonneuve. 114-3

FORGERON voiturier demandé. au No 1245 Notre-Dame Est, bons gages, permanent. Aussi un apprenti peintre et peintre de voiture ; même adresse. 111—6

GARCON — On demande un jeune garçon pour ouvrage général, maison privée, connaissant les travaux du ménage, préféré. S'adresser 48 Cherrier.

HOMME — On demande immédiatement, à salaire et dépenses payées, un bon homme dans chaque localité, avec voiture, ou capable de conduire les chevaux, pour annoncer et introduire nos races d'animaux et volailles garantis ; l'expérience n'est pas nécessaire. Nous vous faciliterons votre travail. $25 par semaine et les dépenses. Position permanente. Ecrire à W. A. Jenkins Manufacturing Co., London, Ont. 55—n

HOMMES — Organisateurs locaux et voyageurs demandés. S'adresser à Alfred Tyler, importateur de thé en gros et fabricant d'épices, London, Ont. 78—n

HOMMES et femmes pour apprendre métier de barbier en huit semaines ; gradués gagnent $12 à $18 par semaine ; aidons à vous placer. Classes jour et soir. Catalogue gratuit. Moler's Barber College, 119 rue Craig, Montréal. 2—n

HOMMES demandés pour apprendre les métiers de chauffeurs ou de serrefreins ; expérience pas nécessaire ; chemins de fer dans le voisinage ; $75.00 à $100.00 par mois ; avancement rapide. Pour conducteur ou ingénieur, $100.00 à $200.00 par mois, doivent comprendre l'anglais. S'adresser à la Station de Recrutement pour chemins de fer, prenez l'ascenseur, 4ième étage, 518 Sainte-Catherine Ouest. 106—26

HOMME expérimenté sur machine à papier sablé, capable de conduire scie à raboter demandé. S'adresser R. Macfarlane and Co., Limited, 409 rue Richmond. 113—2

HOMME — On demande un homme d'expérience pour prendre charge d'un magasin en gros et détail, de matériaux de plomberie et accessoires pour engins. Devra fournir recommandations. Bons gages payés. S'adresser par lettre, J. Letellier, agent, Ottawa, coin Rideau et Sussex. 113—3

HOMME — On demande un homme pour ouvrage général, au No 170 Saint-Charles-Borromée.

HOMME — On demande un bon homme avec de bonnes références, pour voyager à la campagne, bon salaire. S'adresser 9 Cherrier.

JEUNES GENS DEMANDES — Comme une demande de plusieurs jeunes gens vient de nous être faites pour aller travailler sur les chemins de fer américains, nous faisons un appel à tout ceux qui veulent apprendre la télégraphie de venir s'enrôler immédiatement. Montreal Telegraphy and Railroad Business School, Bâtisse la "Patrie." 112—3

JARDINIER d'expérience demandé pour travailler dans une serre et au dehors. S'adresser à Robinson and Co., 873 rue Sainte-Catherine Ouest. 113—2

JEUNE HOMME demandé comme assistant teneur de livres et collecteur. Ecrire en mentionnant l'âge, l'expérience, les références et le salaire exigé, à Casier 386, la "Presse."

Il n'y a que le **premier pas** qui coute. **Une première annonce** coute peu et souvent suffit.

HOMMES GARCON DEMANDES

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme compétent, chez un boucher, capable d'avoir soin d'un cheval. S'adresser au No 187 rue Centre.

JEUNE HOMME demandé, sachant la clavigraphie et sténographie, en français et en anglais correctement. Doit avoir expérience pratique. Armand et Cie. 8 Notre-Dame Est.

JEUNES GENS — Jeunes gens demandés pour télégraphie et affaires de chemins de fer. Adressez-vous à l'Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 114—6

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour la livraison dans un étal de boucher, devra prendre soin d'un cheval. S'adresser 1580 Saint-Hubert.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme de 17 ans, parlant les deux langues, pour apprendre le commerce de chaussures ; $3 par semaine seront payés pour la première année et augmentation après ; l'engagement devra être signé par le père. S'adresser Singer, 180 Saint-Laurent.

MACHINISTE — On demande immédiatement 1 stickerman, 4 menuisiers, 1 tourneur. S'adresser à Damien Cyr, manufacturier de portes et châssis, Sainte-Rose, comté Laval. 114-2

MESSIEURS — On demande dans les districts non représentés des messieurs pour solliciter des assurances sur les chevaux et les bestiaux, pour la Dominion Live Stock Association. S'adresser à 107 rue Saint-Jacques, chambre 53. Téléphone 2344, ou 11 rue Saint-Sacrement, chambre 21. Le temps est propice maintenant pour faire des affaires dans cette ligne.

MENUISIER — On demande un bon menuisier, sachant faire les portes et les châssis. Inutile de se présenter sans expérience. S'adresser entre 6 et 8 p. m., à 113 Desjardins, Maisonneuve.

ON DEMANDE un mécanicien avec certificat de marine de 3ième classe. S'adresser au Capt. A. Smallman, Dundee, P. Q. 110—6

ON DEMANDE un coupeur de vison et d'alaska. Bons gages. Ouvrage permanent. S'adresser à McComber et Cummings, 373 rue Saint-Paul. 111-6

PEINTRE — On demande un bon peintre et tapissier. S'adresser 478 Delorimier.

SELLIER — On demande un bon sellier, place permanente. S'adresser Arthur Guay, cordonnier, Côte des Neiges. 109—6

SCULPTEURS — On demande des sculpteurs sur bois de première classe, immédiatement. Henry Morgan and Co., Ltd., Côte du Beaver Hall. 112—3

SOLLICITEUR — On demande un solliciteur, âgé au moins de 35 ans, pour vendre des hôtels, un agent d'assurance de préférence. Chs. Lebeau, chambre 19, bâtisse la "Presse."

VENDEURS demandés pour l'"Auto-Spray". C'est le meilleur arrosoir à main. Air comprimé. Automatique. Conditions libérales. Cavers Bros., Galt, Ont. 83—n

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux ; on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ontario. 79—n

VENDEUR ou vendeuse demandé pour un magasin de chapeaux. Se présenter au No 311 boulevard Saint-Laurent.

VENDEUR — On demande un bon vendeur, avec expérience dans la confection pour dames, bon salaire. The Princess, 286 boulevard Saint-Laurent.

VOITURIER — On demande un bon ouvrier voiturier bon dans la peinture, place permanente. S'adresser Adélard Valiquette, St Léonard Port Maurice. 111—6

VOITURIER — On demande un bon voiturier, place permanente, ouvrage à l'année. S'adresser O. Brunet, 1733 Saint-Hubert.

FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENTIE, PREPAREUSE — On demande une apprentie et une prépareuse. S'adresser 716 avenue Mont-Royal.

COUTURIERE — On demande une bonne coutrière pour habits d'hommes; seule une de première classe doit se présenter. Bons gages. S'adresser H. Albert, 163 boulevard Saint-Laurent. 113—6

CUISINIERE — On demande une bonne cuisinière. S'adresser à 503 Sherbrooke Ouest. Durant l'avant-midi ou la soirée, ce soir et demain. 13-2

COUTURIERES — On demande des couturières de bonne expérience, pour la confection des jupes à la machine. On est disposé à payer un salaire de première classe, travail constant, pas d'ouvrage le samedi après-midi. Café ou thé fourni pour le lunch. S'adresser immédiatement, à The National Skirt Mfg. Co., 291 Notre-Dame Ouest. 113—6

COUTURIERE — On demande une couturière d'expérience pour coudre à domicile, sachant la coupe et ajustement. 601 Berri.

COUTURIERES — On demande des couturières dans les vestes. S'adresser 1041 Saint-Denis.

COUTURIERE — Première main comme coutrière ainsi qu'une apprentie demandées immédiatement, au No 61 Metcalfe.

COUTURIERE — On demande une jeune fille avant quelque expérience, chez Mlle Loiselle, modiste, No 112 Amherst.

COUTURIERES — On demande une bonne couturière sachant faire de bonnes boutonnières, Bon salaire à une personne vive. Aussi une apprentie couturière, 2 années d'expérience. 10 Notre-Dame Ouest.

COUTURIERE — On demande une couturière de première classe pour faire des vestes. Aussi une personne pour la confection des boutonnières à la main. Murray et Michaud, angle rues Mont-Royal et Saint-Laurent. 114—6

COUTURIERES à la machine, dans les jupes, demandées. Celles qui sont habituées à faire du bon ouvrage. S'adresser immédiatement à A. Sommer and Co., 507 rue Saint-Paul. 114—12

CUISINIERE — On demande une cuisinière. S'adresser à 812 Dorchester Ouest, de 9 à 12 a. m., et 5 à 7 p. m. 114—3

CUISINIERE — On demande une cuisinière, au No 58 Sherrooke Ouest, pressé.

FAISEUSE de boutonnières de chemises demandées. Bons gages. S'adresser à Mme Boismenue, Montreal Shirt and Overall Co., 1446 avenue de l'Hôtel de Ville, Mile-End. 109—6

FEMMES — On demande des femmes pour piquer dans le cuir. S'adresser Lamontagne Limitée, 338 Notre-Dame Ouest. 143—3

FILLES de moulin demandées pour coudre dans les matelas. S'adresser chez Rolland et Frères, 111 rue Windsor, en arrière. 111-6

FILLE âgée demandée, avec bonnes références et expérience, pour magasin de tabac, bonbons, etc. S'adresser 1962 Saint-Jacques. 111—6

FEMMES, FILLES DEMANDEES

FILLE — On demande une fille de chambre pouvant en même temps se rendre utile dans le café. S'adresser hôtel Impérial, 706 rue Sainte-Catherine Est. 113—2

FILLES demandées pour machines à corps et à poignets, "body and cuffing machines." New York Steam Laundry, 191 rue Saint-Urbain. 114-6

FILLE — On demande une fille forte pour prendre soin d'un bébé de 2 ans; expérience et références, 129 Cherrier.

FILLE — Une fille de chambre est demandée pour famille de 2 personnes, emploi immédiat. S'adresser au No 417 Dorchester Ouest.

FILLE — On demande une fille pour saucer le chocolat. Doit être expérimentée. Bon salaire. S'adresser H. Jarvas, 284 Notre--Dame Ouest. 113—2

FILLES — On demande des filles de chambre. Bon salaire pour filles compétentes. S'adresser à 53-55 carré Chaboillez.

GARDE-MALADE — On demande, à l'Hôpital Sainte-Justine pour les enfants, des personnes voulant suivre un cours de garde-malade et aussi des aides pour les enfants qui, après un an de cours, pourront se placer avantageusement. S'adresser 644 Saint-Denis. 89—n

GARDIENNE — On demande une personne pour veiller la nuit à l'hôpital Ste Justine, pour les enfants. S'adresser 644 St Denis. 108—n

GARDE-MALADE — Garde-malade demandée, au No 299 Sanguinet.

JEUNE FILLE demandée pour ouvrage général de la maison, dans une famille composée de 3 personnes ; devra parler l'anglais S'adresser à 918 rue St Denis.

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille d'environ seize ans, pour aider aux travaux légers du ménage. S'adresser appartement 2, 435 avenue Grosvenor. 114—3

JEUNE FILLE demandée pour ouvrage général de la maison. Bons gages. Références 157 Saint-Denis.

JEUNE FILLE — On demande une fille d'une quinzaine d'années pour aider au ménage, pas d'enfant ni lavage, pourra coucher chez elle. S'adresser 226 Sainte-Elisabeth.

MODISTE — On demande immédiatement des premières mains ainsi que des apprenties pour travailler dans les jupes et les corsages. S'adresser No 456a rue Guy. 109—6

MODISTE — On demande une modiste de chapeaux, parlant anglais et français. Références exigées. S'adresser à M. King, 1267 Saint-Laurent, de 1 à 2 heures. 112—6

MENAGERE — On demande une ménagère ou une servante générale pour un presbytère, à la campagne. Ecrire âge et conditions. S'adresser à M. le curé, lac Weedon, P. Q. 16,17,21

MODISTE — On demande une prépareuse dans les chapeaux, sachant parler les deux langues. S'adresser 117 Mont-Royal.

MODISTE de chapeaux, pouvant faire la garniture et la vente. S'adresser immédiatement 1771 Saint-Hubert, ou 360 Mont-Royal.

MODISTE de chapeaux expérimentée et munie de références, demandée. Se présenter au No 241 rue Dorchester.

MODISTE — On demande bonne modiste pour costumes et robes de dames, immédiatement. 417 Saint-Denis.

MODISTES — On demande des modistes au No 640 Berri.

REPASSEUSES et filles pour la calandre, aussi empeseuses et marqueuses. Royal Laundry.

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE demandée au No 287 St Hubert. 109—6

SERVANTE demandée pour un presbytère de campagne. Elle devra être en bonne santé et savoir bien faire la cuisine. Ecrire Casier 739, la "Presse." 110—10

SERVANTE — On demande une bonne servante au No 1167 rue Saint-Denis. Bons gages. 110—6

SERVANTE générale demandée, bon salaire. S'adresser 39 Ontario Est. 110—6

SERVANTE — On demande pour une famille de trois personnes une servante générale recommandée, ni trop jeune, ni trop âgée, bien portante, sachant faire la cuisine, lavage en dehors. présenter l'avant-midi ou le soir, 194 Parc Lafontaine. 111—6

SERVANTE — On demande pour Viauville une très bonne servante générale, aimant les enfants. Bons gages pour personne qualifiée. S'adresser au No 206 rue Saint-Denis. 113—6

SERVANTE DEMANDEE — On demande immédiatement une servante générale, pour petite famille. Références et sachant faire la cuisine. Salaire $12 par mois. S'adresser 105A rue Christophe Colomb. 113—2

SERVANTE générale demandée pour famille de deux personnes, capable de faire la cuisine, plain-pied, pas de déménagement. S'adresser avec références. 941 Saint-Denis. 113—2

SERVANTE — On demande une bonne d'enfants ou bien une pour l'ouvrage général. Petite famille, un plain-pied. 945b rue Saint-Denis. 114—6

SERVANTE générale — bonne à tout faire — demandée dans petite famille sans enfant. S'adresser 28 avenue Arlington, Westmount.

SERVANTE — On demande une servante pour deux personnes, références exigées. S'adresser 3 Cherrier.

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider au ménage. S'adresser 919 Notre-Dame ouest.

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine. Bon salaire. S'adresser 299 Sanguinet.

SERVANTE — On demande une servante générale au No 506 Saint-Hubert.

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider au ménage. S'adresser 708 Saint-Denis, près de la rue Roy. 114—2

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine. Bons gages pour une personne compétente, 34 Cherrier.

SERVANTE — Bonne servante générale demandée pour petite famille, pas de lavage, pas de cuisine. Bons gages, $11 à $12 par mois. S'adresser 475 Rachel.

SERVANTE demandée ,443 Mance .

SERVANTE — On demande une bonne femme pour prendre charge d'une maison. Références exigées. S'adresser Oscar Rivet, 812 Notre-Dame Ouest, de 10 a. m. à 2 heures p. m. 114—2

SERVANTE générale demandée, deux personnes. Références exigées. 592 Saint-Denis.

SERVANTE générale demandée au No 185 rue Sainte-Elisabeth, petite famille. Bons gages payés ; peut prendre service immédiatement.

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE demandée pour ouvrage général, famille deux enfants. S'adresser 219B Visitation. 114-6

SERVANTE — On demande une servante générale au No 18 Visitation, pas de lavage ni repassage, pas d'enfant. Gages $13. Inutile de se présenter après 5 heures.

SERVANTE — On demande une fille de chambre au No 228 Parc Lafontaine.

SERVANTE pour famille de trois, plain-pied, pas de blanchissage. 474 Parc Lafontaine. 114—6

SERVANTE — On demande une bonne servante pour ouvrage général et connaissant la cuisine. S'adresser 322 Sherbrooke Est.

SERVANTE — On demande une bonne servante générale. S'adresser 515A Mance.

SERVANTE — 449 de Montigny Est, servante générale pour famille de deux personnes. 114—2

SERVANTE — On demande une servante générale pour famille de deux, logis de plain-pied. Doit être bonne cuisinière. S'adresser No 81 rue Tupper. 114—2

SERVANTE — On demande une servante générale, sachant faire la cuisine pour une petite famille, au No 401 Saint-Hubert, bons gages.

AGENTS DEMANDES

AGENTS — Le trust de la lumière vaincu, sans bruit. Le conseil de ville peut dormir en paix. Lumière prodigieuse pour peu de chose. Système gasoline Bolté. 600 lumières pour prix de 16 chandelles. Représentants demandés partout. M. J. Lachapelle et Cie, 56 Saint-François-Xavier, Montréal. 93—22

AGENTS — On demande trois agents parlant le français et l'anglais, pour vendre un article des plus populaires, homme ou femme actif peut faire de $15 à $30 par semaine. Inutile de se présenter sans références. S'adresser 980 Saint-Laurent.

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé comme aide dans une fabrique. Aura la ½ des intérêts dans le brevet, $1,500 requis. Quelque chose en usage dans toutes les familles. Ecrire casier 263 la "Presse." 110—6

CHAMBRES A LOUER

AVENUE VIGER, 69A — C. A. L. — Grandes chambres convenables pour messieurs, dames ou couples mariés, désirant tenir petit ménage; aussi étage comprenant 3 pièces, passage porte et numéro spécial. 113—2

AV. COLONIAL, 590 — Chambre à louer, dans une famille française, pas d'enfant, 4 piastres par mois, 590 av. Colonial, près Rachel. 113-2

AVENUE HOTEL DE VILLE 254 — C. A. L. — Chambres pour un ou deux messieurs, près Ste Catherine, quelques portes de la bâtisse la "Patrie". 113—3

CHAMP DE MARS 114 — C. A. L. — Belle grande chambre à louer, étage du bain, maison chaude et tout bon confort du chez soi. 112—3

HOTEL DE VILLE, 89 — C. A. L. — Jolie chambre double, sur l'étage du bain, gaz, eau chaude au bain, famille tranquille. 114—3

NOTRE-DAME EST, No 37 — C. A. L. — Chambre à louer, pour travail léger, 3 et 4ième étage. S'adresser 213 rue Saint-Paul. 109—6

NOTRE-DAME EST, No 37 — C. A. L. — Chambre à louer, pour travail léger, 3 et 4ième étage. S'adresser 213 rue Saint-Paul. 114—6

RUE BERRI, 127 — C. A. L. — Grand salon converti en chambre à coucher, ainsi qu'une autre chambre sur le devant, étage du bain, eau chaude, douche, maison tranquille, pas d'enfant, monsieur seulement. Possession immédiate, $12 et $15. 112—3

RACHEL, 319, près Saint-André — C. A. L. — Dans une famille privée, chauffée à l'eau chaude, poêle à gaz, lumière Auer, bain.

SAINT-DENIS, 111a — C. A. L. — Chambre double en avant sur étage du bain, lumière Auer, chauffée à la vapeur. 112—3

ST HUBERT, 366 — Petite chambre à louer, tout le confort moderne. Téléphone à la maison, superbe occasion. Possession immédiate. 112—3

SAINT-DENIS, 711. — C. A. L.—Chambre double ou simple à louer. 114—2

SAINT-DENIS, 140 — C. A. L.—Chambre simple chauffée à l'eau chaude, lumière Auer, lavabo dans la chambre.

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

AVENUE HOTEL DE VILLE, 219 — C. M. — Chambre à louer, meublée, dans une famille privée. 112—3

BEAUDRY, 321A — C. M. — Magnifique salon et chambre meublée et non meublée, dans une maison privée, améliorations modernes, logis neuf. Près Sainte-Catherine. 114—6

CARRE ST LOUIS — C. M. — Belle chambre sur la façade, eau chaude, lumière Auer et électricité, à l'étage du bain. Ecrire Casier 252 la "Presse". 110—6

CADIEUX, 325. — C. M. — A louer, deux chambres, pour couple marié ou messieurs, gaz, lumière Auer, usage du poêle à gaz. 112—3

CADIEUX, 237 — C. M. — Salon double meublé, famille canadienne, pas d'enfants, améliorations modernes. Coin Sainte-Catherine. 114—3

DORCHESTER EST, 146 — C. M. — Belle grande chambre à louer, sur le devant, bien meublée et très confortable. 112—3

HOTEL DE VILLE, 71 — C. M. — Une jolie grande chambre sur le devant, meublée, convenable pour messieurs ou couple marié, famille respectable, confort du chez-soi. 114-3

MULLIN, 730. — C. M. — Pointe St Charles. Belle grande chambre meublée, $1.50 par semaine, lavage compris. 112—3

RUE SAINT-DENIS, 268 — C. M. — Chambres magnifiquement meublées pourvues du téléphone Bell, d'eau chaude et de lumière Auer, à louer à des prix très raisonnables, à 268 Saint-Denis, près de Montigny. 109-12

RACHEL, 319B. — C. M. — Coin St Hubert. Deux magnifiques chambres meublées ou non, sur l'étage du bain, balcon, gaz. Prix modéré. Pas de déménagement. 112—3

SAINT-URBAIN, 237 — C. M. — Deux chambres meublées, première classe, famille privée, pour couple ou messieurs préféré, lumière électrique, chambre de bain. 111—6

SAINT-DENIS, 877 — C. M. — Chambre meublée très confortable, lumière Auer, garde-robe, chauffée eau chaude, dans une petite famille privée, prix modéré. 111—6

SAINT-DENIS ET DEMONTIGNY, C. E. P. — Grande chambre sur le premier plancher, ainsi qu'excellente pension, entrée 311 Demontigny. 112—3

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

SAINT-LAURENT, 92 — C. M. — Belle grande chambre bien meublée, et petite, sur le devant, chauffées à l'eau chaude et chambre de bain et gaz. 113—3

SAINT-HUBERT, 123 — C. M. — Chambre à louer dans famille privée, étage du bain, pas de déménagement. 123 Saint-Hubert, près Sainte-Catherine. 113—3

SAINTE-ELISABETH, 122 — C. M.— Grande chambre meublée à louer, étage du bain, etc. pas de déménagement, près Sainte-Catherine. 113—3

SAINT-HUBERT, 214.—Chambre meublée à louer, avec pension si désiré, ou l'usage de la cuisine. 113—3

SAINT-HUBERT, 290 — C. M. — Chambre double meublée pour deux messieurs ou demoiselles, dans famille privée, prix modérés. Possession immédiate. 114—3

SAINT-DENIS, 148 — C. M. — Jolie chambre meublée avec lavabo, lumière Auer, garde-robe, maison tranquille, pas de déménagement. Possession immédiate. 114—2

ST DENIS, 266, C.M.—Magnifique grande chambre, joliment meublée, lumière électrique, bain émaillé, chauffée à eau chaude, garde-robe, messieurs seulement. 114-6

STE CATHERINE EST, 244 — C. M. — Grande et petite chambre à louer, chauffées à l'eau chaude, gaz, messieurs préférés. 114—2

SAINT-ANDRE, 112 — Chambre meublée à louer, sur le devant, avec tout le confort désirable. 114—3

SAINTE-ELISABETH, ville, 26 — C. M. — Deux chambres à louer pour couple marié ou deux messieurs, améliorations modernes. Bonnes conditions, pas déménagement. 114—3

SAINTE-ELISABETH, 125 — Chambre meublée à louer, sur le devant, étage du bain, famille privée, pas d'enfant, jeune fille préférée, salon double.

SAINTE-CATHERINE EST, 143 — C. M. — Grande chambre double, confortable, devant, étage du bain, lumière Auer, famille privée. S'adresser à M. Viau. 114—3

CHAMBRES ET PENSION

CADIEUX, 56. — C. E. P. — Couples mariés, messieurs, jeunes filles, trouveront chambres et pension 1ère classe. Prix modérés. H. Beaudet, 76 Saint-Gabriel. 114—3

DES SEIGNEURS, 455 — C. E. P. — Chambre sur le devant, et un étage du bain, pour couple ou deux messieurs ; eau chaude. 113—3

DEMONTIGNY EST, 265 — C. E. P. — Chambres meublées à louer, avec pension, bain, garde-robe, lumière Auer, 3ième porte de la rue Saint-Denis. 17, 19, 21

HOTEL DE VILLE 93 — C. E. F. — Chambres simple et double, garde-robe. Bain, avec ou sans pension. Maison tranquille. Prix modérés. 110—6

HOTEL DE VILLE, 336. — C. E. P.— On demande des pensionnaires de table, ainsi que des chambres à louer, améliorations modernes. Bonnes conditions. 112—3

SAINT-DENIS, 472A. — C. E. P. — Belle grande chambre, améliorations modernes, pension de première classe, droit au salon et boudoir, vrai chez-soi. 111—6

SAINT-LAURENT, 153 — C. E. P. — Magnifique grande chambre sur le devant, pour couple ou deux messieurs, pension de première classe. Pas de déménagement. 112—3

ST HUBERT, 73A — C. E. P. — A louer pour le 15 mars, jolie chambre avec améliorations modernes, pas d'enfants, pas de déménagement. 112—3

SAINT-DENIS, 492 — C. E. P. — Deux grandes chambres sur le même plancher, maison ouverte toute l'année. Tél. Est 5024. 113—2

SAINT-DENIS, 994 — C. E. P. — Chambres simples et doubles. Améliorations modernes, pensionnaires de table, pas de déménagement. Tel. Est 3414. 113—6

SAINT-DENIS, 417 — C. E. P. — Salon double et boudoir meublés, pension si désirée, messieurs, étage du bain, chauffage eau chaude, pas de déménagement. 114—3

CHAMBRES DEMANDEES

CHAMBRES DEMANDEES — Un couple demande deux chambres pour le 1er mai, salon double non meublé, dans famille privée, localité centrale. Mentionnez conditions. S'adresser par lettre, No 539 Saint-Denis. 16,17,21

MAISONS A LOUER

GILFORD, 512 — Coin Lasalle, — M. A. L. — Coin très éclairé, gaz, électricité, eau chaude, etc. 6 pièces, en face de l'église. Théo. David, 374 Amherst. 90—26

RUE MONT-ROYAL — M. A. L. — Près Papineau, plain-pieds modernes de 7 et 8 pièces, $18. N. U. Lacasse, 717 St André ou 17 Côte de la Place d'Armes. 106—26

STE CATHERINE, ST ALEXANDRE — A louer, plain-pied chauffé de première classe, angle rues Ste Catherine et St Alexandre, un excellent poste pour jeune dentiste. S'adresser à 231 rue Sainte-Catherine Ouest. 109—6

RUE ST DENIS — Un logement de 4 chambres et un passage. Aussi une boutique de 800 pieds à louer. S'adresser au No 1414 rue St Denis. 112—7

RUE BEAUDRY — Plusieurs logements à louer, de deux à huit pièces, possession immédiate ou au 1er mai. S'adresser à J. B. Desrochers, 485 Beaudry. 109—6

PLUSIEURS logements à louer, de 2 à 7 pièces, bain, gaz, électricité, prêts pour le 15 avril. S'adresser Hoolahan, 2278 Notre-Dame Ouest, quartier Saint-Henri. 109—6

APPARTEMENTS FRONTENAC, square Saint-Louis — M. A. L. — Entrée rue Sanguinet, côté nord, 2 appartements de 7 pièces, chauffés, eau chaude toute l'année, poêles à gaz, gazeliers, électroliers, concierge, etc. Loyer $42.50 à $45.00 par mois, à part taxe d'eau. S'adresser sur les lieux, au concierge, de 2 à 4 heures, ou à J. Emile Vanier, 5 square Beaver Hall, téléphone Up 2816. 110—26

A LOUER, plusieurs logements. $8, $11, $16. Aussi manufacture, grande cave cimentée, écurie, remise, peut être louée séparément, rue Sanguinet, près Sainte-Catherine. S'adresser A. L. Tessier, 561 Saint-André. 110—6

RUES MENTANA ET BOYER — M. A. L. — Plain-pieds de quatre et cinq pièces, gaz, imité, près Gilford. $9, $10. Mentana, 953, 961, 967, 969, 973. Boyer, 476, 480, 484, 494. Romulus Lavallée, notaire, 97 Saint-Jacques. 110—6

RUE SAINT-ANDRE, 631. — M. A. L. — Coin Sherbrooke, plain-pieds doubles à louer, 7 et 8 pièces, chauffés par propriétaire. S'adresser 629 Saint-André. 110—6

WAVERLY 146 — Plain-pied à louer, 7 pièces, grande écurie, ménage fait, 1ère classe, possession immédiate. Prix $16. S. L. Desaulniers, 437 Notre-Dame Ouest. Main 1525. 110—6

RUE RIVARD, 538B, plain-pied de 7 pièces, bain, gaz, loyer $14. S'adresser 38 Drolet. 110—6

ST URBAIN, 1656 — M. A. L. — Superbe logement — tenements,— 10 pièces, 1656 St Urbain, plus haut que Fairmount, Annexe, bain, w.c., gaz, électricité, fournaise eau chaude, très convenable pour médecin, etc., eau chaude dans chambres ; aussi deux plain-pieds, 5 et 6 pièces. Nos 1660 et 1662 même rue. S'adresser Nap. Théoret, 61 Saint-Gabriel, Main 803. 111—6

DUFFERIN, 232. — M. A. L. — Plain-pied, 2ième étage, cinq pièces, le propriétaire se réservant le droit d'occuper 2 pièces. Pour conditions s'adresser 870 Saint-Dominique. Références exigées. 111—6

VILLENEUVE, 25 — M.A.L. — Coin Cadieux, un beau plain-pied de 9 pièces, très éclairé, avec beau balcon donnant sur le coin, tout à fait moderne; louera $17 à un bon locataire ou si chauffé désiré, $3.00 extra. S'adresser 1344 rue Cadieux. Est 4934. 111-6

MAISONS A LOUER

M. A. L. — A louer, 30 logements dans différentes localités, de $6 à $20 par mois. S'adresser au propriétaire, 56 rue Saint-Norbert. Tél. Est 1508. 111—6

BOULEVARD SAINT-JOSEPH, 465 — M. A. L. — La plus belle rue de la ville Saint-Louis, un plain-pied de 8 pièces, tout à fait moderne, valant $28; louera à un bon locataire pour $22. S'adresser 1344 Cadieux. Est 4934. 111-6

RUE ESPLANADE, 923-929. — M. A. L. — A louer, magnifique plain-pieds, fournaise à eau chaude, 7 pièces, $18 et $20. Nadeau Realty Co., 66 St Jacques. Main 5744. 112—6

RUE ESPLANADE 1017 à 1023A — M. A. L. — Beaux plain-pieds avec toutes les améliorations modernes, site superbe. Venez voir avant de louer ailleurs. U. Limoges, 2216 St Laurent. Tél. Bell E. 2904. 113—6

RUE PANET, 480 — M. A. L. — Coin Sherbrooke. Possession immédiate, 8 chambres bien éclairées, très chaudes. Belle place. Conditions faciles. S'adresser Isidore Gougeon, 368 Dorchester Ouest. Up 5187. 114—6

PLAIN-PIEDS A LOUER — Beaux plain-pieds de milieu, 7 pièces, 886, 892 et 898, rue Saint-Hubert. $20.00 chacun. John James Browne and Son, 207 Saint-Jacques. 114—6

RUE SAINT-DENIS, 1983 — M. A. L. — Beau plain-pied de 8 pièces, bain, lavabo et évier émaillés, chauffé à l'eau chaude, améliorations modernes. Prix $18.00. 114—4

RUE MENTANA, 814 — M. A. L. — 7 pièces, chambre de bain, etc. $14 par mois.
Rue de Montigny, 1195, 5 pièces, $13. Possession immédiate.
Rue Garnier, 540, 6 pièces, $12.
Rue Berri, 1299 et 1301, 6 pièces, $19. Possession immédiate.
S'adresser à O. Massicotte, chambre 15, bâtisse la "Patrie."

WOODLAND — M. A. L. — Logement à louer à la campagne, possession immédiate ou d'ici au printemps. Très jolis logements de sept pièces, situés à deux pas du fleuve Saint-Laurent, sur le lac St Louis, à vingt arpents de la station de Woodland Conditions faciles, s'adresser Narcisse Allard, Woodland.

A VIAUVILLE

MAISONS à louer, beaux plain-pieds modernes de 7 à 8 pièces, et un logement de 10 pièces avec appareil de chauffage. Gaz et électricité, le tout situé à Viauville, coin de la 4ième avenue et Lafontaine. S'adresser sur les lieux. 78—n

MAISONS MEUBLEES A LOUER

PLAIN-PIED GARNI — Bonne occasion, pour un couple, de louer un plain-pied du haut, nouvellement garni, 8 pièces, possession immédiate. Prix modéré, vendra l'ameublement complet si désiré. Le propriétaire prendra une pièce pour lui-même. S'adresser entre 6 et 7 heures, le soir, à 63 rue Church, voisine de la rue Mance.

RESIDENCES D'ETE A LOUER

PARC DOMINION — Pension d'été. — Beau haut de maison ou chambre à louer pour l'été, entre le parc Dominion et les usines de la Longue-Pointe, 2ième maison en bas de l'hôtel Maple, sur le bord de la rivière.

A LOUER

A LOUER, plain-pieds pour manufacture, 40 x 140 pieds, comprenant pouvoir, lumière et chauffage. Arrosoirs installés. Taux d'assurance bas. On peut en prendre possession le 1er avril. Conditions faciles pour fournitures de bureau, fixtures électriques, etc. E. F. Lawrence, 173 rue William. 110—12

A LOUER — Plain-pied de 4,500 pieds, très bien éclairé en avant et arrière, très propice pour une manufacture, au centre de la ville. S'adresser à M. Marchand, 307 Notre-Dame ouest. Main 5303. 76—n

A LOUER — Magasin, bureau et entrepôt frigorifique, 592 rue Saint-Paul, actuellement occupé par The Whyte Packing Co. Quatre réfrigérateurs. Capacité 29,500. S'adresser à The Canada Cold Storage Co., Limited, 53 rue William. 86—mJs

A LOUER, un des meilleurs coins de la ville, très central, convenable pour bureau succursale de charbon, lunch, voitures ou pour entrepôt de matériaux de constructeurs. 179 Saint-Antoine. 113—6

BOUTIQUE — A louer, au No 49 rue Saint-Justin, une boutique, 3[illegible] pds large par 60 pieds de profondeur, avec grande cave cimentée, même dimension, pouvant servir pour manufacture, salle de billard, quilles, salle à manger, imprimerie, etc. S'adresser 62 Sainte-Catherine Est. 92—n

BOUTIQUE à louer, 44 x 65, éclairée sur 3 côtés, bonne pour différents commerce et manufacturier, long bail, établissement des plus avantageux. O. Octeau, 53 Bonsecours. 112—6

ETAGE A LOUER — Joli plain-pied chauffé, convenable pour bureaux ou manufacture de menus objets; loyer raisonnable. 219 rue Notre-Dame Ouest. 114—4

FERME — Bonne ferme à louer, quatre milles de Montréal, en face du fleuve Saint-Laurent, 175 acres tous en culture, bonne maison et granges. Pour renseignements supplémentaires, s'adresser au propriétaire, 80 rue Tupper, Montréal. 110—6

FERME A LOUER — Douze à quinze arpents d'une ferme à Ste Anne de Bellevue, pour culture maraîchère, I. Wargny, Sainte-Anne de Bellevue, Qué. 114—6

GRAND hangar et cour à louer, No 17 rue Sainte-Geneviève. Tél. Up 4173. 111—3

SALLE — A louer, grande salle, ou on la divisera en magasin, avec logement en arrière. Pour renseignements voyez O. Jutras, 705 rue Saint-Denis. 113—6

SOUBASSEMENT rue Sainte-Catherine, entre Saint-Laurent et Saint-Denis, 35 x 47 pieds, bien éclairé, convenable pour manufacture. Ecrire boîte 260, 66 Sainte-Catherine Est. 114-6

ENTREPOTS A LOUER

ENTREPOT — A louer, dans un endroit très central, 4 étages et cave, élévateur à marchandises et excellentes facilités d'expédition, superficie entre 6,000 et 7,000 pieds carrés. Loyer modique. S'adresser 61 rue Saint-Sulpice. 12,14,17

MAGASINS A LOUER

A MAISONNEUVE—Magasin à louer, 562 Notre-Dame, 55 x 22, belle grande cave, fixtures ou non, près du théâtre, convenable pour un restaurant, marchandises sèches ou autre ligne. S'adresser 556 Notre-Dame, Maisonneuve. 111—6

MAGASIN à louer, 20 x 60, arrière-magasin compris, 1040 boulevard Saint-Laurent, place centrale pour n'importe quel commerce, près de la rue Roy. S'adresser H. Contant, 599 Berri. 104—12

MAGASIN — A louer, pour le 1er mai prochain, double magasin chauffé, actuellement occupé par MM. Bloomfield Bros, coin Saint-Gabriel et Notre-Dame Est. Tél. Main 2829. S'adresser 213 rue Saint-Paul. 114—6

MAGASIN — Magnifique magasin à louer sur la rue Rachel, situé dans le centre des affaires. S'adresser 916 St Denis. 114—6

BUREAUX A LOUER

BUREAU à louer avec l'usage du téléphone, convenable pour un homme de profession. Ecrire à boîte 274 la "Presse". 24—n

ON DEMANDE A LOUER

ON DEMANDE A LOUER A MONTréal, pour 2 ou 3 ans, un local bâti, lequel pourrait servir, après quelques modifications, à un fabricant étranger de vitraux coloriés d'églises, lequel désire venir s'installer ici—avec aussi salle d'échantillons au rez-de-chaussée. On demande un local qui serait situé dans l'arrondissement compris entre les rues Sainte-Catherine, Windsor, Saint-Jacques et Saint-Laurent. Communiquer avec J. Emile Vanier, architecte, No 5, square Beaver Hall, Montréal. 113—6

MAISONS DEMANDEES

PLAIN-PIED DEMANDE — Appartement meublé, deux chambres à coucher, salle de bain, au premier ou au rez-de-chaussée, pour deux messieurs. Ecrire à casier 385 la "Presse."

ON DEMANDE A ACHETER

DICTIONNAIRE — On demande à acheter un "Dictionnaire Larousse," de seconde main, édition canadienne, en sept volumes, avec ou sans supplément. S'adresser à Alphonse Provost, Boîte 524, Sorel, P. Q. 114—6

FERME — On demande à acheter une bonne ferme au environ de Montréal. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. 112—6

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE ou à louer. Superbe place d'affaires à la campagne. Magasin général, quai, balance pour voitures, grange pour storage du foin, etc. Vendra fonds de commerce à bon compte. Beaudry et Beaudry, 71a Saint-Jacques, Montréal.

MANUFACTURE — A vendre ou à louer grande manufacture avec outillage complet pour portes et châssis, etc. S'adresser à D. Bernier, 460A Rachel. 114—6

POUVOIR D'EAU — A louer ou à vendre, pouvoir d'eau avec roue de 85 forces et bâtisse 38 x 40 pieds. Le tout en très bon état. Bien situé pour boutique de machinerie. Conditions avantageuses. J. U. Dumont, Acton Vale, Qué. 111—6

VIAUVILLE—A vendre et à louer plain-pieds modernes, en face fleuve et parc, possession immédiate. Propriété de rapport à vendre. C. A. Prévost, 2 avenue Prévost, Viauville. Tél. Est 1187. 98—26

A VENDRE

A VENDRE, après fortune faite, un commerce d'au delà de $100,000 par année, dans les épiceries, vins et liqueurs, clientèle de gros et de détail. Stock d'environ $25,000. Dans une des localités les plus florissantes de la province de Québec. Chance peu ordinaire pour un marchand sérieux et ayant des capitaux. S'adresser à l'Agence Canadienne de Publicité, 25 rue Saint-Jacques, Montréal. 106—n

AMEUBLEMENT magnifique à vendre, 4 étages ,14 pièces meublées, améliorations modernes, privilège du bail, pas de commission à payer. Conditions faciles. 103 Saint-Hubert, près Sainte-Catherine. 109—6

AUX EPICIERS — A vendre, glacière pour épicerie, 2 réservoirs à l'huile, une balance à comptoir, 3 canistres à thé, bonne grandeur, etc., etc. S'adresser Ph. Gougeon, 184 Workman, coin Dominion, Sainte-Cunégonde. 109—6

AUX MEDECINS — Poste médical important à céder pour cause de maladie. Deux heures de Montréal. Pas d'opposition. Acheteurs sérieux seulement. Ecrire casier 738 la "Presse." 109—6

ARTICLES divers à vendre, cause de décès, belle collection du "Monde Illustré" et autre, piano presque neuf, damier en mosaïque ; faut vendre immédiatement. 213 Visitation. 111—6

A VENDRE — Si vous désirez acheter hôtel, magasin de cigares, bonbons, maison meublées pour louer des chambres, épiceries, etc., venez en toute confiance chez Jean Castelli, 117 Ste Catherine Est, en face la "Patrie," depuis 19 ans dans cette ligne. 112—6

AMEUBLEMENT complet, mobiliers de salon, salle à dîner, cuisine, trois chambres, beau poêle d'acier, ustensiles. Aussi un bon piano, tapis et prélarts. No 418 Saint-Hubert. 113—6

AMEUBLEMENT — A vendre mobilier de salon "Wireback", miroir de salon, commode en chêne, couchette émaillée avec sommier et matelas, rug 9 x 13, poêle à gazoline tout neuf, tabouret de piano, et autres articles. S'adresser 62 St Denis. 113—6

AMEUBLEMENT — Bel ameublement de salle à vendre, chambre à coucher, cuisine très bon marché, avec bail d'un an. S'adresser le soir après 6½. 58 rue Roy. 114—6

AMEUBLEEMNT A VENDRE — Maison meublée, 15 pièces meublées, à vendre à sacrifice. Aucune offre raisonnable refusée. Vente pour cause de maladie, 94 Saint-Laurent. 114—6

AMEUBLEMENT à vendre à sacrifice, pour cause de départ, un ménage complet comprenant salle à dîner, chambre à coucher, cuisine, etc. S'adresser 249 Amherst. 114—2

AMEUBLEMENT — A vendre, ameublement de chambre avec literie. S'adresser 184 Saint-Denis.

A VENDRE, chance sans pareille, maison meublée pour louer des chambres, pas de pension, 15 pièces, rue St Laurent, rapporte $100 par mois. Prix $400.

Autre maison richement meublée, rue Saint-Denis, 16 pièces, rapportant $125 par mois, a refusé $1,700, vendra à prompt acheteur pour $1,000, conditions $500 comptant.

Aussi un magasin cigares, bonbons, rafraîchissements, établi depuis 24 ans, 5 pièces, vendra le tout, ameublement de chambre, poêle de $30, loyer $16. Prix $600. Aussi autre magasin, prix $275, 3 pièces. S'adresser Jean Castelli, 117 rue Sainte-Catherine Est, en face de la "Patrie." 114—3

AMEUBLEMENT — A vendre, un ameublement de maison de six pièces, complet, en usage depuis quelques mois seulement. L'acheteur aura le privilège du loyer, gaz, w.c. S'adresser J. Os. Proulx, 113 Mont-Royal. 114—6

BEURRERIES-FROMAGERIES — A vendre 22 beurreries et fromageries d'ici quinze jours, chance exceptionnelle pour acheteurs désirant faire de l'argent dans cette ligne. Informations et conditions, E. Parent, 1957 St Laurent. 102—22

BALANCES — Balances calculatrices Dayton pour boucher, épiciers et confiseurs. Cette compagnie a ouvert de nouveaux bureaux à 74 Notre-Dame Est. Nous serons heureux de montrer les balances à ceux qui se proposent d'acheter. 106—26

BEURRERIE à vendre dans un bon centre à lait, outillage moderne, condition avantageuse, dans le comté de St Jean. S'adresser à L. A. Nadeau, Sabrevois, Qué. 110—5

BOULANGERIE à vendre, une des meilleures de la localité, 1,500 pains par jour l'été dernier, pourrait doubler cette année, vendra aussi lot, chevaux, voitures d'été et d'hiver, machinerie neuve, raison de vente : propriétaire quitte la place. Prix $2,000, comptant $1,000, balance petit paiement mensuel. Adressez boîte postale, 404, North Bay, Ont.

BOUTIQUE DE BARBIER — Bonne boutique de barbier à vendre. S'adresser F. Dupré, 350 Notre-Dame Ouest, Montréal. 111—5

BOULANGERIE à vendre, très bonne clientèle, on louera boutique si désiré. Ecrire boîte 256 la "Presse", 66 Ste Catherine Est. 111—6

BOULANGERIE à vendre, établie depuis plusieurs années, ventes : 5,600 pains par semaine. Très bonne clientèle. Chance exceptionnelle pour un prompt acheteur. S'adresser Casier 815, la "Presse." 112—6

BEURRERIES — Deux beurreries à vendre, et un poste d'écrémage. Forget et Parthenais, ou bien la part de Forget, avec des conditions faciles. S'adresser Magloire Forget, Sainte-Anne des Plaines. 113—6

BOIS de la glissoire, avenue du Parc et Rachel à vendre ,moitié prix, un bon marché, 20,000 pieds de bois. Téléphonez Main 1001 ou Est 2415. O. Lebeau.

BOUTIQUE de sellier à vendre, bonne place d'affaires. S'adresser à Jos. Légaré, Côte Saint-Michel. 114—6

CLOS bois, charbon, clientèle de 15 ans, gros chiffre d'affaires, machine et chevaux. Vendra ou louera à bonnes conditions, abandon d'affaires. 314 Duluth, ou 931 Hôtel de Ville. 112—6

COMMERCE de confiserie à vendre, gros et détail, établi depuis plusieurs années, très bonne clientèle, aussi le roulant, chevaux, voitures d'été, d'hiver, etc. Vendra à très bas prix. Ecrire à Casier 743 la "Presse". 113—6

CARROSSE anglais à vendre, pour enfant, presque neuf, aussi un berceau sur ressorts. S'adresser 547 Letourneux, Maisonneuve.

A VENDRE

CLIENTELE de laitier à vendre. S'adresser 747 Huntley, boulevard Saint-Denis. 113—2

DECORATIONS — Orenments en papier mâché pour salles de spectacle, de concert, magasin, etc., facile à poser et du plus bel effet. A vendre à ... réduction. 13 boulevard Saint-Laurent. 92—n

ENGIN à gaz ou à gazoline, 15 forces, en excellent état, à vendre à très bon marché. S'adresser à la Cie Leclerc, Limitée, 202 rue Saint-Timothée. 109—6

FIGURES EN CIRE — Plusieurs personnages en cire, formant un magnifique tableau, grandeur naturelle, à vendre à bon marché. Belle occasion de faire de l'argent pour un jeune homme intelligent. Installation facile. 13 boulevard Saint-Laurent. 92—n

GRANDES OCCASIONS dans tous les rayons. Rideaux, tapis, rugs, draperies, meubles, lits, literie et prélart, à des prix d'écoulement. Thomas Ligget et Co., 642-644 rue Sainte-Catherine Ouest. 97—26

GAZELIERS et " brackets " pour 7 chambres, $7.00 ; électroliers, $10 ; combinaison, $15 ; neufs, à notre manufacture. Vieux gazeliers remis à neuf. Chambly Electric, 55 Saint-Antoine. 21—mjs—n

HUITRES — Pour finir la saison. Malpeques de choix, $8.00 le baril, No 1, $5.00 ; Caraquettes, $3.00. En parfait ordre, conservés en entrepôts froids. D. Hatton et Cie, 18 Bonsecours. 114—6

INSTALLATIONS ELECTRIQUES — Lampes et abat-jour électriques. Plusieurs centaines de pieds de fil électrique avec accessoires, "switch board", etc., en parfait état, à très bon marché. 13 boulevard Saint-Laurent. 92—n

MACHINES A LAVER — $3.50, $4.00, $5.50, $6.50, $8.00, $10, livrées à domicile. J. M. Guindon, 988 Sainte-Catherine Est. 96—26

MEUBLES ET VETEMENTS par paiements faciles, aux prix du comptant, toutes sortes de meubles, poêles, tapis et prélarts, aussi gros assortiment de complets tout faits ou confectionnés sur commande, pour hommes, aux plus bas prix, ou par paiements hebdomadaires. Universal Furniture Co., 53 rue Craig ouest. 103—26

MARCHANDS DE CHAUSSURES — Marchands, écrivez et demandez la liste de prix de nos 1,050 variétés. Holmes Warehouse, Newark Street, Leicester, England. 107—n

MEUBLES — A vendre, mobilier de chambre, buffet, table à rallonge, cabinet d'argenterie, couchette de fer, canapé ouvrant, chez F. Guibord et Cie, 916-932 Sainte-Catherine Est. 109-6

MEUBLES — A vendre un ménage complet et neuf, acheté à grande réduction, et sera vendu très bon marché. S'adresser 1822 St Urbain, Ville St Louis. 112—6

MOULIN A CARDER à vendre, contenant 2 sets de cadre, 1 picker et autres machineries, avec un pouvoir d'eau et bâtisses. Le tout à vendre en bloc ou séparément, pour cause de mortalité. S'adresser à Dame veuve Gingras, Farnham, P. Q. 112—6

MACHINERIE à vendre, 3 tours à fer, 1 shaper, 1 drill, engin vapeur, bouilloire, tout le nécessaire pour boutique de machiniste. O. Octeau, 53 Bonsecours. 112—6

MOBILIER de chambre à vendre, et aussi de salle à dîner et jolie fournaise de passage. S'adresser à 548 rue Saint-Timothée. 113—2

MICROSCOPE à vendre, conditions faciles. S'adresser 15 avenue Hôtel de Ville. 113—6

MEUBLES — A vendre, 2 mobiliers de chambre, 2 fournaises, 1 comptoir de 12 pieds de long et une vache. S'adresser 441 Rachel, près Laval. 113—2

MEUBLES — Au nouveau magasin, près du Parc Lafontaine, salle à dîner, mobilier de chambre, mobilier de salon, cuisine, $50.00, 4 pièces. Rachel Furniture Co., 269 rue Rachel. 114—22

MEUBLES à vendre, un joli buffet, table à rallonge, un gazelier combiné 3 branches, une chaufferette à gaz neuve, un porte-chapeaux. Le tout avant coûté $63.00, vendra le tout pour $30.00, ou séparément si désiré. 74 Parc Lafontaine, Montréal. 114—6

MOBILIER de chambre et buffet à vendre à sacrifice, 114 Rivard.

OUTILS — Toutes sortes d'outils pour menuisier, briquetier, maçon, machiniste. Vous trouverez les outils les plus rares. Chars payés jusqu'au 15 mars. Joseph Versailles, 1897 Ontario Est. 93—22

OUTILS — A vendre, set d'outils pour ferblantier et plombier, presque neuf, moitié prix. S'adresser Dame Ubald Ledoux, Saint-Liboire, comté Bagot, Qué. 114—5

PUPITRES — Le plus grand assortiment, prix les plus bas. Bureaux droits, à dessus plat et dessus s'enroulant, bibliothèques tournantes, bibliothèques à sections. Tees and Co., 300 Saint-Jacques, Montréal. 97—26

PAPIER à couverture à vendre à bon marché, coal tar, goudron, papier à lambrissage jaune ou noir, papier 2 et 3 plis, etc. The National Coal Tar Co, 21 rue Wellington, Main 2992. 108—26

PUPITRE à vendre, deux grands tiroirs chaque côté, surmonté de petite bibliothèque, deux tiroirs, deux portes, casiers, chaises à ressort, bon marché, $12, 870 Saint-Dominique. 113—6

POELE — Beau poêle à vendre, ayant coûté $35, pour $20, bonne machine à coudre en bon ordre, pour $5. S'adresser 693 Letourneux, Maisonneuve. 114—6

POELE à vendre, bon poêle de cuisine avec réservoir, et tortue nickelée, en parfait ordre. 814 Sanguinet.

POELE à vendre en acier Hoolahan d'occasion, bon marché. S'adresser 2278 rue Notre-Dame Ouest, St Henri.

QUICONQUE désire acheter, par versements, tapis, rideaux, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, est prié de s'adresser 191 rue Sainte-Elisabeth. Commandes prises par téléphone. Est 3272. 112—20

REVEILLE-MATIN, 60c. Horloge de 8 jours, en chêne, pour cuisine, avec réveille-matin, $2.70. Montres en nickel pour garçonnets, 85c. Waltham en nickel pour messieurs, $4.70. Waltham en gold filled garantie pour 20 ans, $8.40. Tout article garanti. Ratelle, 119 Craig Ouest.

SCIE ronde à vendre à bon marché, mue par pouvoir d'un cheval, pour clos de bois et charbon. S'adresser J. B. Desrochers, 485 Beaudry. 109—6

TAPIS A VENDRE — 60 verges de tapis, cadre, à moitié prix, chambre 7 de Salaberry, appartement, aussi un poêle de cuisine en acier, coin Sherbrooke et St Denis. 112—6

TAPIS, glacière, commode, oreillers, buffet, à vendre. 405 Mont-Royal.

VENTES de complets, pardessus, pour cause de déménagement. Avant de déménager à la rue Sainte-Catherine Ouest, 184, complets, pardessus à bon marché, sur commande. Style le plus nouveau et ajustement garanti. Albert, 163 rue Saint-Laurent. 96—26

VUES ANIMEES — A vendre, machine Edison, "Exhibition Model", de vues animées. Pour informations s'adresser au No 52A Garnier. 113—6

VITRINES murales, trois grandes, pour bijoutiers, à vendre. Elles sont en parfait état et à bon marché. S'adresser Bloomfield Bros., 35-39 Notre-Dame Est.

CHEVAUX TONDUS

FAITES CLIPPER VOS CHEVAUX à l'électricité, en 30 minutes, chez J. L. Gaudet, 540 Amherst, coin Ontario. Ouvrage garanti. Tél. Est 1306. 106—26

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

A VENDRE, 1 carriole, 2 traîneaux de promenade, ainsi que 1 harnais double de poney, couvertes, coussins, couvertures imperméables et capote de voiture. D. Dowell, 102 rue Saint-Henri. 99—18

CHEVAL — Bon cheval à vendre. S'adresser à 210 Désery, Hochelaga. 114—2

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

CHEVAUX — Je viens de recevoir un char de chevaux, pesants et légers, pony pesant 600, bien dompté. G. Latreille, chez Foster et Fils, 605 Saint-Paul. 109—6

CHEVAUX — A vendre. — Nous venons de recevoir un autre char de chevaux de toutes sortes, visibles à nos écuries .Aussi deux chevaux rapides que nous vendrons demain et les jours suivants. P. Vandelac et Cie, 32 Place Jacques-Cartier. Main 6359. Marchands, 783. 109—6

CHEVAL — A vendre, joli cheval de 6 ans, pesant 1,050 livres livres, habitué à la ville, n'a peur de rien, convenable pour boghei ou selle. Visible en tout temps. S'adresser 83 Christophe Colomb. Tél. Est 729. 110—7

CHEVAL — A vendre, un beau cheval brun, bien sain, étalon, pesant 1,400 livres, rapide et de travail. S'adresser E. Coallier, hôtelier, Sainte-Julie de Verchères. 111—6

CHEVAUX A VENDRE — Nous venons de recevoir un autre char de chevaux pesants et légers. Damase Gravel, 113 Saint-Paul. 112—6

CHEVAUX — A vendre, bons chevaux de voiture, pesant 1,000 à 1,300 livres. S'adresser 5 rue Shannon, Montréal. 113—6

CHEVAL café à vendre, 6 ans, sain, doux, très vite, pesant 1000 livres, aussi petit express et sleigh de boucher, bon marché à prompt acheteur. S'adresser 206 Duluth.

CHEVAL à vendre, un joli cheval noir, sain, pesant 1,100 livres, aucune offre raisonnable ne sera refusée. S'adresser 27 Garnier, près Parc Lafontaine.

CHEVAL à vendre bon marché, pour collecteur ou distributeur ; aussi cheval ambleur, trotteur. S'adresser Oscar Rivet, 812 Notre-Dame Ouest. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. 114—6

CHEVAUX A VENDRE — Il vient d'arriver de l'Ouest 2 chars de chevaux de trait et pour fins générales. Prix pour convenir aux acheteurs. American Horse Repository, J. O'Connor, prop., 663 rue Saint-Paul. 17,19,21

CHEVAL à vendre, pesant 1150 livres, garanti sans défaut, pouvant faire pour n'importe quel ouvrage. Prix $40. S'adresser 267 Panet.

CARROSSE — A vendre, un carrosse Victoria presque neuf, à bonnes conditions. Chance exceptionnelle. S'adresser A. Saint-Onge, 316 Seigneurs. Tél. Main 1176. 109—6

ETALON à vendre, cinq ans, rouge foncé, sans blanc, race canadienne ... heron, pesanteur 1,550 livres. Pour autres informations s'adresser J. L. Longtin, Saint-Philippe, Laprairie. 108—22

ETALON à vendre, 5 ans, pesant plus de 1,500 livres, sain, parfait le forme, gris fer. Adressez M. Bourgeois, La Baie du Febvre, comté Yamaska. 113—6

ETALON canadien enregistré à vendre, à Lachine, pesant 1,350 livres, beau cheval café extra, a remporté quatre premiers prix aux expositions, bien dompté et bien doux. S'adresser à 157 Saint-Louis. 113—6

EXPRESS de boucher à vendre, avec couvert et sleigh de boucher, valant $175 ; à moitié prix, au No 1356 Notre-Dame Ouest. 113—2

EXPRESS — A vendre, express, a servi une saison seulement, vendra bon marché. S'adresser Auguste Lachapelle, 1900 Saint-Jacques. 17,21

EXPRESS d'épicerie et cheval à vendre. Aussi un registre à argent. S'adresser à P. Roy, No 5 Sainte-Catherine Ouest.

VOITURES — A vendre, un stock de Victoria de charretier neuves et seconde main. Express de livraison, concords et piano box bogheis neufs, bandages en caoutchouc, posés sur roues. Jos. Bonhomme, 200 rue Guy. 112—6

FOURRURES A VENDRE

AVANT DE LES EMMAGASINER — magnifique manteau mouton de Perse, $45 ; manteau seal électrique et near seal, $22 ; capot chat, première qualité, $45 ; manchons, étoles de vison, manteaux drap doublés en fourrure, capots doublés rat musqué, collets en loutre et moutonde Perse. Venez nous voir. Aucune offre raisonnable refusée. Nous ne voulons pas en emmagasiner. Il faut tout vendre. Ouvert le soir jusqu'à 9 heures. W. Albert, fourrures en gros, 39 Saint-Hubert. 113—6

AVANT DE LES EMMAGASINER — Capots de chat sauvage, $60 pour $40 ; $40 pour $25 ; manteaux de mouton de Perse, $65 pour $45 ; $40 pour $25. Capots doublés en rat musqué, $50 pour $30. Grand assortiment de fourrures de toutes sortes, 50 pour cent de leur valeur. R. Marks, 137 Craig Est. 113—6

MANTEAUX en chat sauvage à vendre. Un pour monsieur et un autre pour dame. Bonnes conditions, chance exceptionnelle pour prompt acheteur. S'adresser 59 Cadieux. 17, 21

ILLARD TABLE DE POOL ETC

BILLARD — A vendre, billard, 5 x 10, 2 Life Pools, un 6 x 12, avec tous lesaccessoires en acajou. S'adresseri 80 rue Windsor. 112—6

BILLARDS, tables de pool neufs et d'occasion. Fixtures de buvette, jeux de quilles, vendus à termes faciles. Assortiment considérable à nos salles d'échantillons, pour livraison immédiate. The Brunswick - Balke - Collender Co., 11 Notre-Dame ouest, Montréal. 113—26

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE, deux pianos droits Nordheimer. Ces instruments sont en parfait état. Petit format $190.00. Grand format, $240.00. Nous ne faisons pas payer d'intérêt sur les ventes à termes. Layton Bros., 144 rue Peel. 14, 17

PIANO A VENDRE — Joli piano droit en noyer français, ayant peu servi, à moitié prix. C. A. McNee, 550 Sainte-Catherine Ouest.

VOYEZ CECI — $175.00 achèteront un piano droit en parfait état et n'ayant servi que quelques mois. Le propriétaire, s'en allant dans l'ouest, fait ce sacrifice pour se procurer de l'argent. C. A. McNee, 550 rue Sainte-Catherine Ouest.

PIANO — A vendre, piano Emerson, 7 1-3 octaves, quatre coins ronds, excellente sonorité et beau fini. $125, $10 comptant et $5.00 par mois. C. A. McNee, 550 rue Sainte-Catherine Ouest. 113—6

PIANO droit presque neuf, a coûté $400. Nous accepterons $175. Offres sollicitées. Doit être vendue immédiatement. S'adresser à casier 273 la "Presse". 110—6

PIANO DROIT à vendre, parfaitement neuf, trois pédales, notes d'ivoire, 7½ octaves, a coûté $350. Vendra $165 comptant. S'adresser le jour ou le soir, 516 avenue Mont-Royal, près Saint-Denis. 112—6

PIANO — Très beau piano droit, égal à un neuf. Occasion pour une personne ayant de l'argent comptant. Titre parfait. Jour ou soir. 263A Saint-Germain, Hochelaga. 110—6

PIANOS — Deux bons pianos cottage à vendre, beau son, $60 et $30 ; berceau en fer suspendu, pour enfant, bon marché. 1213 Saint-Antoine, Saint-Henri.

PIANO — Piano droit à vendre, touches en ivoire, caisse en palissandre, son puissant, prix $55. Il faut vendre, on a besoin d'argent. 411A rue Aylwin, Hochelaga.

PIANOS — Pianos droits neufs, depuis $250, payables $7 par mois. Catalogues et correspondances en français. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Ste Catherine ouest, près Drummond.

PIANISTE automatique échantillon, prix $500, partie comptant, le reste par versements mensuels. Instrument parfaitement garanti. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine ouest, près Drummond. 114—2

PIANO — Piano droit Morris, $155 comptant, a servi 2 ans. Occasion spéciale. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine ouest.

PIANOS — Pianos carrés ayant servi, $85, $95, $105 et $115, payables $5 comptant et $4 par mois. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine ouest, près Drummond. 114—2

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

PIANOLA — A vendre, pianola avec caisse en noyer noir. Bon marché au comptant. 220 rue Mance.

PIANOS — Nouveaux pianos droits Pratte, prix modiques et conditions généreuses. The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Sainte-Catherine Ouest, près Drummond. Catalogues en français. 114—2

CHALOUPE, YACHT A VENDRE

YACHT à gazoline à vendre, parfait état, 33 pieds, 12 c.v. Occasion. Téléphonez Main 1608. Boîte poste 269. 256—n

YACHT — A vendre, une superbe coque de yacht, largeur 5 pieds par 31 de long. Une année d'usage seulement. S'adresser au Dr Lemieux, 187 Saint-Denis. 112—6

COMBUSTIBLE A VENDRE

A VENDRE — Rognures de bois aux usines Angus du C. P. R., $1.50 à $2.00 par charge livrée. Envoyez les commandes à François Mirault, 1153 avenue Papineau. 111—6

PROPRIETES A VENDRE

LISEZ AVEC ATTENTION — P. A. V. — Grande chance, dans les Cantons de l'Est. Ceux qui désirent propropriété de campagne ou dans petite ville. Désirez-vous acheter propriété de médecin avec bonne clientèle ?
Pharmacie première classe.
Hôtels tous prix.
Beurrerie et fromagerie.
Moulin à farine avec pouvoir d'eau.
Moulin à scie.
Boutique d'ouvertures, pour entrepreneur.
Boutique de ferblantier.
Boutique de forge.
Bonnes fermes, différentes grandeurs.
Maison privée.
Lot à bâtir.
Magasin de différentes lignes.
Terrain minier d'amiante et de coppe.
Tous renseignements seront fournis gratuitement et je ne charge aucun sou à l'acheteur. Pour informations, adressez-vous sans crainte à Elz. Sasseville, agents d'immeubles, Roxton Falls, P. Q. 109—10

RUE ORLEANS, Maisonneuve, près Sainte-Catherine. Maison à trois logements à vendre, façade brique pressée, bain, gaz, eau chaude, cave, écurie, revenu $39.50 par mois. Prix $4,300. S'adresser au propriétaire, 137 Orléans. 110—6

RUE RIVARD — P. A. V. — Propriété de deux logements située rue Rivard, près des Pères du Saint-Sacrement, 6 et 7 pièces. Prix $3,800. S'adresser à Montreal Real Estate Co., bâtisse la "Patrie." 110—6

RUE RIVARD, près Roy, — P. A. V. — Toutes les améliorations modernes, loyer $600; comptant $1,000, prix $5,800. Wolsey et Fineberg, agents d'immeubles, 458 boulevard Saint-Laurent. Tél. Est 3410. 110—6

PROPRIETE de deux logements, située rue du Parc, près du boulevard St Joseph, loyer $720.00. Prix $6,500. S'adresser à P. O. Coulombe, propriétaire, Montreal Real Estate, Bâtisse la "Patrie." 112—6

A VENDRE, près de Montréal, jolie maison avec dépendances et deux acres de terre, en face du fleuve, ayant coûté plus de $15,000.00. Celui qui se hâtera pourra l'acheter à moins que moitié prix. S'adresser à W. Alex. McKay, 22 rue Saint-Jean. Téléphone Main 1816. 112—6

RUE DUROCHER, 37, près Fairmount — P. A. V. — Cottage neuf, de 10 pièces, chauffé à l'eau chaude, gaz, électricité, deux w. c., possession immédiate. S'adresser Z. St Aubin, 292 Saint-Denis. Tél. Est 1020. 96—26

AVENUE LABELLE 1967 — P. A. V. — Maison à vendre, 2 étages, 7 pièces, toute neuve, brique pressée. S'adresser 327 ave Lasalle. Tél. Mar. 1627. 110—6

P. A. V. — 9 logements et un magasin, place d'avenir, très bien bâtis, loués $1,260; prix $10,000. Une chance exceptionnelle pour un prompt acheteur. 1178 St André, 6 à 9 heures le soir. 112—6

P. A. V. — A vendre maison de 25 par 32, en bois et brique, et devant en brique pressée, et un logis dans la cour, grandeur du terrain 30 x 80, le tout raportant $372 par année, peu comptant, conditions faciles. S'adresser 168 rue Dufferin. 112—6

RUE DORION — P. A. V. — 2 côtés, trois étages, façade en pierre, gaz, électricité, eau chaude, bain, rapporte $1,080 par année, prix dix mille piastres. No 1021 à 1027A. S'adresser 321 rue Chambord. Tél. Est 3715. 112—6

VERDUN, rue Ethel, trois plain-pieds, cinq pièces, chambre de bain, etc. Prix $3,500, partie comptant. S'adresser 1305 Wellington, angle Hickson. 110—6

RUE MANCE, Annexe, 503 — P. A. V. — près avenue Mont-Royal, 3 plain-pieds, façade en pierre, joliment décorés, près des tramways, commodités modernes, payant dix pour cent, augmentent en valeur, bien loués. Prix $8,000 comptant. S'adresser à 503 rue Mance. 110—6

RUE MANCE — P. A. V. — Magnifique maison à trois logements comprenant toutes les améliorations modernes, bons revenus, située rue Mance, près de la rue Mont-Royal, Nos 536, 536a, 536b. Conditions faciles. S'adresser à Z. Trudel, 238 Saint-André. 111—6

P. A. V. — Maison à vendre, 25 par 36, bois et brique, 2 étages, 6 pièces par étage, bain, w.c. Aussi terrain vacant, 25 x 93. 651 Lasalle, quartier St Denis. 111—6

RUE BREBOEUF — P. A. V. — Maison en bois et brique à vendre, 4 logements rapportant $385 par année, conditions faciles. S'adresser 405 Bréboeuf. 111—6

RUE MENTANA — Propriété à vendre, rue Mentana, pierre et brique solide, 3 plain-pieds, 8 et 9 pièces, prix $5,700. Pour détails et permis de visiter, V. Trudel, 54 Notre-Dame Est. 109—6

A LONGUEUIL, villa en brique, en face du fleuve, 9 pièces, larges vérandas et balcons, fournaise à eau chaude; environ 17,000 pieds de terre donnant sur le fleuve; prix $3,500. Photographie expédiée par la poste à votre adresse. W. Ernest Bolton, 141 Notre-Dame Ouest. 109—6

A VENDRE, une occasion, 42 rue Waverley, Annexe, cottage à 2 étages, cave en ciment, toutes les commodités modernes, 8 pièces, planchers en bois franc, bonne écurie, doit être vendu. Prix $4,700. S'adresser à Z. Fineberg et Fils, 14 rue Craig ouest. 109—6

DUFFERIN — P. A. V. — Deux plain-pieds de 5 et 6 pièces. Bien construits. Une occasion. J. Omar Oakley, 107 rue St Jacques, de onze a.m. à deux p.m. Tél. Main 1198. 110—6

SAINTE-ROSE, LAVAL — P. A. V. — Grandeur 3 x 20, bonnes bâtisses, clôtures, verger, 2½ milles du village. Pour informations s'adresser à Mathias Ouimet, Sainte-Rose, comté Laval, Qué. 111—5

RUE SHERBROOKE OUEST, de la rue Saint-Denis, grande maison à façade en pierre solide ,avec écurie, lot 145 pieds profondeur à ruelle, ouvrant dans rue Saint-Denis, $9,500. Superbe pour médecin ou école. Alfred Benn, édifice Alliance, 107 rue Saint-Jacques. 111—6

RUE SIMARD — P. A. V. — Entre Marie-Anne et Mont-Royal — Deux logements neufs. Prix $2,850, comptant $850, balance $50 par six mois. E. Lacasse, 811 Saint-Denis soir ; jour, 17 Côte Place d'Armes. 93—26

WATERLOO, QUE.—A vendre une propriété sur la rue principale (Main). Maison et dépendances en parfait ordre, pelouse et terrains à construire. Magnifique site, maison confortable, à bon marché à prompt acheteur. S'adresser à casier 339 la "Presse". 113—6

RUE SAINT-ZOTIQUE — Maison à vendre, 4 logements de 4 et 5 pièces, bien finie, louée $384 par année, pour $3,300. S'adresser au propriétaire, coin Alma et Saint-Zotique. 113—6

RUE BORDEAUX — P. A. V. — Propriété à vendre rue Bordeaux, Delorimier, 2 plain-pieds, bois et brique, $2,300, profit $240. S'adresser à 1311 Bordeaux. 114—6

RUE LABELLE — P. A. V. — Belle maison neuve, façade en pierre, 4 logements, revenu $408, prix $3,700, comptant $500 en montant. S'adresser D. Gilbert, 1748 Labelle. 113—7

PROPRIETES A VENDRE

RUE CHURCH — P. A. V. — Propriété de trois plain-pieds. Prix $5,000. Revenu 15 pour cent.

RUE CHAMPAGNE — Maison tout en brique, onze pièces, une chance à $3,000.

RUE DUROCHER, Outremont, maison à un seul logement, $5,500.

D'ARGENSON, Pointe Saint-Charles, trois maisons de deux plain-pieds. Prix $8,250. Revenu annuel $750.

NOUS avons des propriétés de choix à vendre dans toutes les parties de la ville. Pour autres renseignements s'adresser à Severs and Co., 55 Saint-François-Xavier, Tél. Main 399. 113—6

RUE HUNTLEY — P. A. V. — 3 plain-pieds modernes, gaz, lumière électrique, bains émaillés, bouilloire à eau chaude. Revenu 11 pour cent, $3,600, partie comptant, balance conditions faciles. E. Lalonde, 468 Huntley. 113-6

RUE SAINT-HUBERT — Propriété à vendre. No 2102 Saint-Hubert, 5 logements, pour $4,500, solage de 6 pieds avec remise, $1,000 comptant. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques.

RUE ST HUBERT — Propriété à vendre. No 2080 Saint-Hubert, pour $3,500, $1,000 comptant. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. 113—6

BON MARCHE — Logement, magasin et boutique de barbier, bon jardin, près de la gare, B. P., église et école ; sept pièces dans la maison, située dans le village de Huberdeau, près de la Rivière Rouge. Pour plus de renseignements s'adresser à Pacific Lalande, Huberdeau, B. P., Qué. 113—6

RUE HOTEL DE VILLE, propriété de 4 logements, 5 et 6 pièces, loyer $512, prix $4,800. S'adresser à J. O. Coulombe, propriétaire Montreal Real Estate Co., bâtisse la "Patrie". 114—6

A SAINT-BRUNO — P. A. V. — En face de l'arrêt du Grand Tronc, "Est St Bruno," 15 milles de Montréal, maison en brique, 11 pièces, avec grange, écurie, hangar, remise, entourée d'arbres, magnifique site pour résidence d'été, verger de 500 pommiers, comprenant 28 arpents, facile à concéder par lots. S'adresser La. Sicotte, avocat, 54 Notre-Dame Est. 114—6

BERRI, près Mont-Royal, — P. A. V. — Cottage moderne en brique solide, cuisine d'allonge, fournaise, etc., six pièces et chambre de bain, $2,800, à conditions faciles. Norman Binmore, 19 rue Saint-Jean. Main 5535. 114-6

SAINT-PAUL L'ERMITE — P. A. V. — Belle propriété à vendre dans le village près de l'église, granges et autres bâtisses, cour, jardin, beaux arbres. S'adresser H. Pauzé, G. N. R., Charlemagne, Qué. 114—6

LOTS A VENDRE

LOTS VACANTS — A vendre, plusieurs lots vacants, consécutifs, situés rue Davidson, boulevard Saint-Paul. Conditions faciles. S'adresser Ouellette Forget, 1145 boulevard Saint-Laurent. Bell Tél. Est 2275. 111—6

RUE PANET — Petit lot à vendre, pouvant bâtir 3 beaux plain-pieds, rue Panet, près Sainte-Catherine. S'adresser 283 boulevard Saint-Laurent. 110—6

TERRAINS A VENDRE

A LACHINE — Terrain à vendre, 9,125 pieds de terrain à vendre, près de Lachine, à une minute de la gare du C. P. R., à Highlands. Bonnes communications avec la ville. En face du fleuve, très beau site pour résidence et commode en hiver. Echangera ou vendra à conditions faciles. Tél. Bell Est 2904. L. A. C., 2216 rue Saint-Laurent. 113-6

TERRAINS — Deux terrains à vendre sur la rue Hutchison, près Saint-Viateur. Une aubaine pour prompt acheteur au comptant. Pour détails, s'adresser à M. Alex. McKay, 22 rue St Jean. Tél. Main 1816. 109—6

TERRAIN à vendre sur la rue Frontenac, près Rachel, 25 pieds par 90. A bonnes conditions. S'adresser 4391 Dorion. 113—6

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETES DEMANDEES — Je veux acheter 2 ou 3 propriétés de 2 ou 3 étages en brique, de préférence à St Henri, Ste Cunégonde, ou la Pointe St Charles. Ecrire à J. B., 49B rue du Couvent, Montréal. 110—6

PROPRIETE DEMANDEE — On demande à acheter une propriété de 4 logements dans n'importe quelle partie de la ville. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. 112—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETEURS et vendeurs, visitez le Marché d'Immeubles de Montréal, 141 St Pierre, coin Craig. On fait le commerce des immeubles de toutes sortes dans la ville et les alentours. 110—n

ETAL DE BOUCHER, dans l'Ouest de la ville. Installation de première classe. Clientèle nombreuse et payante. Commerce établi depuis 25 ans, pouvant faire $500 d'affaires par semaine. Tout le roulant comprenant cheval, voitures, etc., sacrifiés à $1,000. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 rue St Jacques.

EPICERIE dans l'Ouest. Installation de première classe. Commerce établi depuis plusieurs années, faisant $35,000 d'affaires par année. Bail de cinq ans à $100 par mois. Stock d'environ $7,000, payable 100c dans la $. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 St Jacques.

RESTAURANT LICENCIE dans le Nord de la ville, installation moderne, bail de 8 ans à $30 par mois. Prix $7,000, comptant $1,500. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 St Jacques.

HOTEL à St Henri, belle installation. Bail de 4 ans à $35 avec logement privé. Prix $7,500, comptant $2,000, balance à termes faciles. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 St Jacques.

HOTEL rue Craig, près de la rue St Laurent. Recettes de $300 par semaine. Installation de première classe. Bail de 3 ans à $42 par mois. Prix $15,000, comptant $4,000. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 St Jacques.

HOTEL rue Notre-Dame, St Henri, belle installation. Bail de 5 ans à $55 par mois. Recettes de $250 par semaine. Prix $10,000. Comptant $3,000. Balance, $75 par mois. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 St Jacques. 109—6

PLACEZ $20,000. Profits, $947,200. — Le meilleur placement au Canada pour capitaliste, peut être commanditaire ou associé actif. Le placement ci-dessus rapporte 1-3 d'intérêt sur les profits ci-dessus. L'argent placé reste en la possession du capitaliste sujet à son contrôle et non à d'autres. Les meilleures sécurités et certificats de banque donnés et requis. Le capitaliste doit nous assurer dans sa première lettre son honorabilité et sa position financière, autrement ne répondez pas. Adressez : Suite 21, Toronto Bank Building, Winnipeg, Canada. 111—8

HOTELS A VENDRE

BORD DE LA MER — Hôtel à vendre dans une des plus belle place dite de la province, 200 pensionnaires, recettes nettes, près de $300. Beaucoup de terrain pour les amusements, golf, tennis, etc. S'adresser ou écrire 492 St Denis, Montréal. Tél. Est 5024. 112—6

HOTEL de campagne à vendre, dans un des meilleurs centres de prospérité, doit être vendu avant 15 jours. Informez-vous immédiatement à E. Parent, 1957 St Laurent. 102—22

HOTEL licencié à vendre avec propriété, bon centre d'affaire, loyer bas, condition facile. A. Sévigny, rue St Hubert, passé l'église de Villeray, ou 585 St Laurent. 110—6

HOTELS à vendre, plusieurs hôtels et restaurants licenciés, aussi plusieurs hôtels de campagne. S'adresser Jean Castelli, 117 Ste Catherine Est, en face la "Patrie." 112—6

HOTEL à vendre, une des meilleures places d'affaires de Saint-Louis du Mile-End, beau site, place d'avenir, cause de vente, maladie. S'adresser 2489 boulevard Saint-Laurent. 113—6

HOTELS A VENDRE

HOTEL à vendre ou à échanger contre propriété, au centre, recettes $150 par semaine. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques.

HOTEL à vendre, rue Notre-Dame, pour $6,000 comptant, stock compris, loyer $40 par mois avec le logement privé. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques.

HOTEL à vendre, pour $500 comptant, balance $35 par mois, avec le stock de boisson, loyer $25 par mois, tout près de Montréal. S'adresser à T. Girard, 68 Saint-Jacques. 113—6

RESTAURANT licencié à vendre, bon marché à un prompt acheteur, 401 et 403 rue Ontario Est, coin Saint-Hubert. 110—6

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN de campagne à vendre, avec la propriété en bois et brique, stock de deux mille piastres, à 2 milles de la station Sainte-Julienne sur le Grand nord. S'adresser E. Martin ou à T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538. 109—6

MAGASIN de ferronneries et tapisseries à vendre, établi depuis plus de 15 ans ; un des meilleurs centres de St Henri. S'adresser 1876 Notre-Dame Ouest. 113—6

MAGASIN de tailleur à vendre avec mercerie, établi depuis plusieurs années, valeur du stock et fixtures, $1,600, cause de vente, maladie. S'adresser 1729 boulevard Saint-Laurent. 106—mjs—n

MAGASIN tabac à vendre, gros et détail. Etabli depuis 26 ans, forte clientèle. Vend pour cause particulière. S'adresser 1298 Notre-Dame Ouest, Sainte-Cunégonde. 114—6

MAGASIN de ferronneries à vendre, bonne place d'affaires, chance exceptionnelle pour un commençant. Ecrire à casier 387 la "Presse".

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE licenciée, bea ucoin, avec logement, loyer bas, avec un stock frais, vendra à bon marché à un prompt acheteur, pour cause de maladie. 628 Colonial, coin Marie-Anne. Est 1285. 112—6

EPICERIE licenciée, située dans St Jean-Baptiste, faisant pour $375 d'affaires par semaine, à vendre ou à échanger contre propriété ou autre commerce. Marchand et Frère, 58 Saint-Jacques. Main 4300. 109—6

EPICERIE — A vendre une épicerie licenciée, au centre de la ville, établie depuis 40 ans. Ecrire casier 262 la "Presse". 110—6

EPICERIE licenciée à vendre ou à échanger contre propriété. Cheval, voitures d'hiver et d'été. Vendra d'après inventaire, à un prompt acheteur. Vente, cause de santé. S'adresser 854 Sainte-Catherine Est. 112—6

EPICERIE à vendre pour cause de maladie. S'adresser G. Galipeau, 2130 rue St Dominique. 113—6

EPICERIE à vendre, stock frais, fixtures, balance, vitrines d'étalage, réservoir à l'huile, canistres à thé et à épices, auvent express, harnais, bonne jument. Cause : abandon des affaires. Pour informations, 67 Saint-Augustin, Saint-Henri. 113—6

EPICERIE à vendre, rue Workman, au bas prix de $750, compris fort stock, fixtures, loyer de $20 par mois, logement compris, faisant de belles affaires. Cause de vente : abandon des affaires. S'adresser 327 ou 335 rue Workman. 114—6

EPICERIE non licenciée à vendre, bonne place d'affaires, 851 Dorchester Est, coin Saint-Timothée. 114—6

FERMES A VENDRE

A ST LEONARD de la Pointe-aux-Trembles, terre de 60 arpents à vendre avec maison neuve et grange de première classe. S'adresser 626 Champlain. 112—6

A SAINT-HUBERT — Ferme à vendre à Saint-Hubert, de 150 arpents, avec le roulant, belle terre pour jardinage, à 10 arpents de la station du Grand Tronc. S'adresser T. Girard, 68 Saint-Jacques. Main 2538. 113—6

FERME à vendre, 100 acres de terre, magnifique cours d'eau, avec ou sans roulant, située un mille du village, station, fromagerie et école. Georges Griffith, South Durham, boîte 9, P. Q. 113—6

MADAWASKA, Maine. — Terre, maison et cuisine en brique, grange, hangar, etc. 125 acres de terre, très belle ferme. S'adresser Charles Dufour, Madawaska, Maine. 112—5

RANDBORO, QUE. — Ferme à vendre, de 250 acres, 175 acres défrichées et en excellent état de culture, le reste en bois debout avec grande sucrerie, bien clôturée, bien arrosée, un mille de l'église, de l'école et du bureau de poste, 3 milles de la gare. C'est une des meilleures fermes des Cantons de l'Est. S'adresser en anglais à A. G. Curd, Randboro, comté de Compton, Qué. 113—10

SHERBROOKE — Ferme à vendre, 37 acres de terre dans la ville de Sherbrooke, Qué., dans le quartier nord et à dix minutes de marche de la voie électrique. Une chance unique dans la vie d'acquérir une belle propriété dans la ville la plus progressive de la province de Québec. Bas prix pour prompt acheteur. S'adresser à casier 337 la "Presse". 113—6

TERRE à vendre à Saint-Jérôme, et dans les cantons du nord. Bonnes conditions. Adressez-vous Drouin et Lorrain, Saint-Jérôme, Terrebonne. 103—n

TERRE 140 arpents à vendre, 1½ mille de Saint-Lambert, toute en culture, avec dépendances. Conditions faciles. Ecrire casier 743 la "Presse." 114—6

MATERIAUX de CONSTRUCTION

MATERIAUX — A vendre, gros soliveaux carrés, en pin, 10 x 10 et 12 x 12, longueur 10 à 40 pieds, planches et madriers. Démolissons manufacture. 141 Frontenac. W. Lajeunesse et Cie. 111—6

SOCIETE DE BIENFAISANCE

O. I. F. — Les personnes désireuses de faire partie des Forestiers Indépendants durant ce concours, trouveront de grands avantages en s'adressant directement à M. Idor LaRivière, organisateur de l'Ordre. 398 Delorimier. Tél. Bell Est 1812. 91—26

PLISSAG. FRANCAIS

PLISSAGE FRANCAIS — Nous avons dix différents patrons de plissage pour jupes. Les prix varient de $2 jusqu'à $12. Aussi plissages très nouveaux pour garnitures. 382 Craig Est, près rue Saint-Hubert, 2e porte Place Viger. 254—n

PORTRAITS

PORTRAITS — Apportez cette annonce et une bonne photographie, nous vous ferons dans les quinze jours un magnifique portrait au crayon, 16 x 20 pouces, buste, avec beau cadre bois et doré, moulure de six pouces, vitré, le tout valant $5.00, pour $1.59. Hors de Montréal, 41c en plus pour emballage. Ludger Séguin et Cie, 330 Sainte-Catherine, près Saint-Hubert, Montréal. 92—26

CADRES—MIROIRS

$10,000 CADRES, miroirs, imagerie, sacrifiés à moitié prix, pour livrer le magasin, au mois d'avril prochain, à la nouvelle Cie Louis Wisintainer, incorporée, 72 Saint-Laurent. 100—26

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — Mme E. Ratelle, successeur du prof M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds. Heures du dimanche, 9 à 2. 163 rue Saint-Denis. Tél. Est 5345. Manicure et massage de la figure pour dames. 109—n

TIMBRES ET MONNAIES

COLLECTION DE TIMBRES — Magnifique collection de deux mille timbres de poste, de tous les pays étrangers, valeur du catalogue, $125 à $150, vendra pour $20. S'adresser le soir seulement, à T. Latourelle, jr., 52B Mentana. 109—7

AUX DAMES ET DEMOISELLES

AVIS — AUX DAMES ET DEMOISELLES — Si vous aviez l'intention de faire partie de l'Ordre Indépendant des Forestiers durant ce concours, adressez-vous à Mme Idor LaRivière, député suprême chef, qui saura vous intéresser, en vous faisant connaître les grands avantages accordés par cette puissante société. 398 Delorimier. Tél. Bell Est 1812. 102—26

TUMEURS ET CANCERS

TUMEURS, CANCERS, Madame SOTTIAUX, spécialiste, 270 Mont-Royal, fait disparaître promptement tumeurs, cancers, bosses du crâne, kistes, signes, guérison sans nuire à vos occupations. Certificats attestant guérison. Premier mai, déménagera 998 Saint-Denis. 96—26

CLAVIGRAPHES

OCCASION EXTRAORDINAIRE en fait de machines à écrire de seconde main. En parfaite condition. Aussi bonnes que neuves. Remingtons $25 à $75. Smith-Premiers $60. Empires $35 à $45. Monarchs $75. Hammonds $25 à $60. Olivers $25 à $35. Machines de toutes marques. Jugez de la qualité vous-mêmes. Fournitures générales. Royal Typewriter Co., 246 rue St Jacques, Montréal. Tél. Main 5756. 93—26

OUVERTURE DES MODES

MODES — Nous invitons cordialement les dames à venir visiter notre grande exposition des modes du printemps, qui aura lieu samedi, le 14 du courant et les jours suivants. Notre exposition aura un cachet exclusif de bon ton, de richesse et d'élégance. Le Royaume des Dames, No 96 rue Sainte-Catherine Est. 111—6

MODES — Inauguration des modes, mardi, 17 mars, et les jours suivants. La Mode Parisienne, 386 rue Sainte-Catherine Est, trois portes à l'ouest de la rue Saint-Hubert. Vous êtes cordialement invitées. N. Tucker, propriétaire. Tél. Est 2441. 112—6

MODES — Mlles Bénard, 872 Sainte-Catherine Est, exposition des dernières nouveautés du printemps le 19 courant et les jours suivants. Visite est sollicitée. Pas de cartes. 112—6

MODES — Mesdemoiselles Crowley, les modistes fashionables de Berlin, No 231 boulevard Saint-Laurent, Montréal , invitent leurs clients et toutes les dames douées d'un goût artistique et distingué pour les modes, sont priées cordialement de faire une visite à l'ouverture des salons de modes dont l'exposition aura lieu jeudi, le 19 courant et les jours suivants. Cette exposition sera exclusive en élégances, recherches et beauté. Visite sollicitée. 112—6

MODES — Ouverture de modes, aujourd'hui, chez Mme H. Poitras, 449 Notre-Dame ouest. Grande variété de chapeaux les plus nouveaux. Tél. Main 3695. Ouvert le soir. 113—26

MODES—Maison de confiance Wexler, 26 Ste Catherine Est, en face du théâtre Français, a l'honneur d'annoncer aux dames de Montréal et spécialement sa nombreuse clientèle, son ouverture de printemps qui commencera le 19 mars et les jours suivants. Nous invitons cordialement tout le monde de venir voir notre superbe choix des chapeaux. 113—6

MODES — Les demoiselles Pagé, 405 rue Centre, feront leur ouverture de modes du printemps lundi, 23, et les jours suivants. Les dames sont particulièrement invitées à venir voir les dernières nouveautés. Spécialité, plumes d'autruche. 113—6

INFORMATIONS DEMANDEES

HERNE GUARANTEE ADMINISTRATION CO. — Les personnes connaissant l'adresse de cette compagnie ou de ses successeurs sont priées d'en avertir l'annonceur. Adressez Casier 364 la "Presse". 114—4

RHUMATISME

RHUMATISME, goutte, rousseur, verrues, goître, etc. Guérison garantie par spécialiste, botaniste français, médaille d'or à l'Académie Scientifique de Paris. Certificats authentiques. 1072 rue Saint-Hubert. 112—6

REPARATIONS

FAITES REPARER vos vieux poêles à gazoline immédiatement, ou venez les échanger contre des neufs. Spécialité : huiles diverses, gazoline, Benzine, alcool. P. Galbois et Cie, 151 St Catherine Est. 106—26

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché ; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.00. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal Marchands, 2159. 107—26

REPARATIONS — Meublier, bourreur, matelas désinfectés, $1.00; durcissons "spring beds" mous; montrons à domicile échantillons pour couvertures, etc., bon marché. X. Martineau, 611 Mont-Royal, Est 5240. 105—26

REPARAGES—NETTOYAGES

FAITES réparer, nettoyer, presser vos habits pour 50 centins. Ouvrage garanti fait par véritables spécialistes. J. Lood, 254 Craig Est, entre carré Viger et Champ de Mars. 102—26

PERDU

BRACELET — Perdu, le 23 février au soir, bracelet en or, entre les rues Hickson et Mullarkey, sur la rue Wellington, Verdun. Prière de le rapporter 82 Chemin de Lachine. Récompense. Après cet avis quiconque gardera cet objet sera poursuivi. 110—6

CHIEN — Perdu un Boston Bull Terrier chienne brune et blanche avec oreilles coupées, perdue vendredi soir le 13 mars. Elle portait un collier. Récompense promise en s'adressant au No 21 Sainte-Catherine Ouest. 113—3

CHIENNE — Chienne noire "épagneul", perdue samedi soir rue Ste Catherine près du théâtre Français. Prière de la ramener au No 34 St Christophe. 113—6

EPINGLETTE — Perdue, dimanche, épinglette ronde, avec perle et un diamant au centre. Récompense en la rapportant au No 774 Saint-Hubert.

MONTRE — Perdue, le 14 mars, rue Manufacture, entre Ropery et Charlevoix, une montre en or. Prière à la personne l'ayant trouvée de la rapporter No 503 rue Centre. Récompense sera donnée.

MONTRE — Perdue, sur la rue des Carrières, entre l'avenue Laurier et la rue Gilford, samedi soir, entre 7.30 et 8 heures, une montre en argent couverte. Prière de la remettre au No 1318 rue Berri, quartier Saint-Denis.

PRETS SUR HYPOTHEQUE

A PRETER — A la ville ou à la campagne. Notre bureau étant établi depuis plus de 12 ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance. Ecrire Osw. Chaput Cie, édifice la "Presse". 108—20

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame, bureau ; banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862 ; Main 529. 121—n

ARGENT à prêter sur hypothèque, à 5½ et 6 pour cent. Conditions faciles. S'adresser " Maison de Finance Cadieux," 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 103—26

ARGENT à prêter, par gros et petits montants, sur hypothèque. Achats de billets promissoires, créances, diamants, bijoux, etc., etc. transactions sur "pawn tickets". J. A. Denault, agent financier, 17 Côte de la Place d'Armes. 104—26

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à conditions faciles, taux courant. S'adresser à Ths. Touzin, notaire, 26 rue Saint-Jacques, et 1418 boulevard St Laurent. 109—6

ARGENT à prêter sur hypothèque, à conditions faciles. S'adresser à Lucien Giroux, notaire, 71A rue Saint-Jacques. Tél. Main 1473. 110—6

ARGENT à prêter sur hypothèques, achat de billets promissoires et créances de toutes sortes. S'adresser à Choquette et Aumond, comptables, 47 Saint-Vincent. Tél. Bell Main 2149. 110—26

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT A PRETER — Un montant de $1,000.00 à prêter, sur première hypothèque, propriété de la ville. Ecrire à Casier 384 la "Presse".

PRETS — A prêter, sur hypothèques, gros et petits montants, intérêts courants. Conditions faciles. H. R. N. Flau, courtier, 74 Saint-Gabriel. Main 1761. Résidence, 135 Drolet. Est 1367. 96—26

PRETS SUR HYPOTHEQUE à 5, 6 et 7 pour cent, selon les garanties. Petits et gros montants. J. A. Théoret, notaire, 74 Saint-Gabriel. Main 5761. 103—26

ON DEMANDE A EMPRUNTER

ON DEMANDE A EMPRUNTER — Jeune homme occupant position permanente dans maison de gros anglaise, avec bon salaire, désire emprunter $1,200 pour 4 ans. Remboursements mensuels. Un haut taux d'intérêt sera payé. Donnera des billets, si on désire. Les patrons garantiront aussi. Veuillez adresser casier 365 la "Presse." 114—6

DIVERS

ALCOOLISME — Le meilleur traitement pour les personnes adonnées aux liqueurs, fait disparaître dans l'espace de trois jours tout désir de boire. Dr Thérien, 1313 Saint-Denis. Tél. Est 4694. Hôpital privé. 279—mjs—n

APRES cette date je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un ordre signé par moi. J. W. David, 576 Saint-Laurent. Montréal, 17 mars, 1908.

BEGAIEMENT — Guéri en 20 jours sans remèdes ni opération, par moyens didactiques. Circulaire gratuite sur demande. Institut de Phonotecnnie, 345 Sherbrooke Est, Montréal. 58—lmMjv—n

DIVERS—Prière aux personnes souffrant de cancer, chancre, tumeur, araignée, grosse-gorge, maladie de la peau ou gale, fourchel, écrouelle, paharis, riffe, dartres, etc., de s'adresser de 9 à 11 heures l'avant-midi, de 2 à 4 heures l'après-midi et le soir de 7 à 9 heures, S. Lamarre, 34 Notre-Dame Est. 110—5

ISRAEL COLETTE, Valleyfield, est propriétaire d'un remède efficace pour la guérison de l'hydropisie. Paiement après guérison. 110—6

LECONS — Jeune homme d'affaires, Anglais, désireux d'apprendre le français, aimerait à communiquer avec une Française compétente pouvant donner une ou deux leçons par semaine. Ecrire, spécifiant conditions, à casier 336 la "Presse." 113—2

RATS MUSQUES demandés. Faites venir la liste des prix. Chas. E. Delany, 264 School Street, Lowell. 105—26

REMERCIEMENTS à saint Gérard Magella pour faveur obtenue avec promesse de publier. Z. T.

TRAIT D'HONNETETE — M. Arthur Pichette, propriétaire de l'hôtel Delorimier, rue Mont-Royal, a remis à son propriétaire un portefeuille trouvé dans son hôtel, samedi soir, lequel contenait un fort montant. Remerciements à M. A. Pichette.

OCCASIONS D'AFFAIRES

MEUBLES DE PRINTEMPS

Tout notre stock de meubles et de fournitures de maison doit être vendu pour donner de l'espace à notre stock de meubles de printemps. Ne manquez pas une aussi belle occasion de vous procurer les plus beaux meubles aux prix les plus bas, chez Albert, 39 Ouest rue Ste Catherine, près de la rue St Urbain. Ouvert le soir. 99—n FF

FOURRURES

Avant de les emmagasiner. Magnifique manteau mouton de Perse, $45; manteau seal électrique et near seal, $22; capot chat, première qualité, $45; manchons, étoles de vison, manteaux drap doublés en fourrure, capots doublés rat musqué, collets en loutre et mouton de Perse. Venez nous voir. Aucune offre raisonnable refusée. Nous ne voulons pas en emmagasiner. Il faut tout vendre. Ouvert le soir jusqu'à 9 heures. W. Albert, fourrures en gros, 39 rue Saint-Hubert. 108—6 FF

ARGENT POUR VOUS

Nous négocions des emprunts de $10 à $200 pour toutes personnes possédant des effets de ménage, piano, chevaux et voitures ou autre propriété personnelle. Aucun frais imposé à l'avance et aucune dépense encourue si le prêt n'est pas fait. Nous vous donnons une déclaration écrite indiquant le coût exact du prêt. Il ne peut y avoir aucun malentendu. Toute demande confidentielle. Traitement courtois et poli garanti. The Borrowers Agency, Limited, 206 édifice New York Life, carré de la Place d'Armes. 71—n F

$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$

EMPRUNT NEGOCIE

Pourquoi ne vous procurez-vous pas suffisamment d'argent pour payer toutes vos dettes, ou pour n'importe quel usage pour lequel vous en avez besoin? Vous savez qu'il est plus facile de devoir à un seul qu'à plusieurs. Paiement arrangé pour vous accommoder. Si vous avez des meubles, pianos, chevaux, etc., ça suffit pour démontrer que vous êtes capable de payer. Téléphonez Main 5467 et j'enverrai mon représentant vous voir.

R. H. LEBEAU, AGENT, 126 rue Saint-Jacques, vis-à-vis du Bureau de poste. 74—n FF

$$$$$$$$$$$$$$$$$$$$

COTTAGE

A Vendre ou a Echanger

coin Hutchison et Bernard, terrain 50 x 100 pieds, maison pierre solide, vieux style anglais, 20 pieds de gazon sur chaque rue. Salon divisé avec colonnes, cheminée, plafond cintré. Boudoir avec colonnades divisant grand passage. Salle à manger genre mission avec soliveaux en bois. Salle à desservir avec armoire. Cuisine, évier et cuve en porcelaine, poêle à gaz. 4 chambres, chambre de bain moderne, w. c. séparé, garde-robes, armoire à toile. Grands balcons et galeries sur chaque rue. Cave cimentée, fournaise Star, cuves en ardoise. Bâtisse pour automobile ou écurie, poulailler, etc. 10 minutes du centre. Valeur $10,000. Vendra pour $9,000. On vendrait tout meublé si on le désire. 874 rue Hutchison. Phone Est 744. 5,7,10,12,14,17 FF

NORTHMOUNT

Achetez maintenant à Northmount, le paradis de la santé. $425.00 comptant, le reste par petits versements mensuels, procurent une demeure modèle, toutes les commodités. S'adresser à W. R. BOYLE, agent spécial, The Northmount Land Co., Edouard Jehler, directeur-gérant, 71 rue St Jacques. Tél. Main 5330. F

TROUVE

le 9 mars, dans le magasin, un lorgnon. S'adresser au bureau de renseignements, chez W. H. Scroggie, Ltd. 114-2

Orchard Grove

Cottage, 9 pièces, Boulevard St Paul. Splendide site élevé, avec vue au loin. Grand lot. Prix modéré. Conditions faciles. The Ross Realty Co., Ltd., 30 rue St Jean. Tél. Main 5261. Le soir Uptown 4508. F

F. W. BOSCHEN

Membre du Consolidated Stock Exchange de New York

10 rue de l'Hôpital, - Montréal.

STOCKS et OBLIGATIONS

achetés et vendus au Comptant ou sur Marge.

Fil particulier direct à New York.

TELEPHONES : Bureau général M. 3235. Bureau particulier M 1889 so-m,j,s n

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. Cour de Circuit. No 1219. — Joseph Chartrand, demandeur, vs. S. John Yuile, défendeur. Le 26ième jour de mars 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 1650 rue Saint-Jacques, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. E. Coutu, H. C. S. Montréal, 17 mars 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. Cour Supérieure, No 302A. — Sa Majesté le Roi, demandeur, vs. Thomas Aulty, défendeur. Le 26e jour de mars 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 56 rue Coursol, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. E. Coutu, H. C. S. Montréal, 17 mars 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. Cour Supérieure, No 801B. — Sa Majesté le Roi, demandeur, vs. Thomas Aulty, défendeur. Le 26e jour de mars 1908, à onze heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 56 rue Coursol, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. E. Coutu, H. C. S. Montréal, 17 mars 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. Cour de Circuit, No 1788 — John E. C. Bumbray, demandeur, vs Lily Sullivan, défenderesse. Le vingt-sixième jour de mars 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 528 rue Ste Catherine ouest, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en un bracelet en or avec une montre, etc. Conditions : argent comptant. A. Laverdure, H. C. S. Montréal, 17 mars 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. Cour Supérieure, No 2278 — William Desrosiers, demandeur, vs L. J. P. Castonguay, défendeur. Le vingt-sixième jour de mars 1908, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du gardien, au No 129 rue Saint-Timothée, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un express d'été. Conditions : argent comptant. O. Laoust, H. C. S. Montréal, 17 mars 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 984 — The Masterman Packing and Provision Co., demanderesse, vs Charles Price, défendeur. Le vingt-sixième jour de mars 1908, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, au No 282 rue Liverpool, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en registre au comptant, balance, etc. Conditions : argent comptant. W. Daoust, H. C. S. Montréal, 17 mars 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 1427. — C. Roberge, demandeur, vs N. Gauthier, défendeur et M. Bérard, mis en cause. — Le 26ième jour de mars, 1908, à 10 heures de l'avant-midi, à l'ex-domicile dudit défendeur, au No 375 rue Frontenac, et au domicile dudit mis en cause, en arrière du No 293 rue Frontenac, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un ameublement de salon et meubles meublants. Conditions : Argent comptant. L. E. Bachand, H. C. S. Montréal, 17 mars, 1908.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 606 — A. Lamy et al., demandeurs, vs A. Gagnon, défendeur. Le vingt-sixième jour de mars 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 9 carré Chaboillez, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. A. Bissonnette, H. C. S. Montréal, 17 mars 1908.

DANS LES FILETS DE LA POLICE

Après d'actives recherches, les détectives Trudel et Leboeuf ont mis le grappin sur Napoléon Cayer, qui aurait commis, le 29 février, un vol avec violence sur Mme Martel, domiciliée au No 162 avenue de l'Hôtel de Ville.

Cayer lui aurait arraché sa bourse qui contenait $1.15 et deux chapelets.

MORT D'UN EMPLOYE MUNICIPAL

La Ville vient de voir disparaître l'un de ses plus fidèles serviteurs. M. Auguste Lapensée, ancien inspecteur des marchés, est décédé ce matin, à l'âge de 51 ans, après une très longue maladie soufferte avec une résignation toute chrétienne.

M. Lapensée avait été à l'emploi de la Ville pendant 7 ou 8 ans et n'avait jamais donné lieu qu'à des louanges. Il laisse un fils, Roméo, et quatre filles, Miles Albertine, Reine, Edwila et Alice Lapensée, ainsi qu'une veuve.

Les funérailles auront lieu jeudi matin en l'église Saint-Charles. Le départ aura lieu à 8 heures de la demeure mortuaire, 213, rue Saint-Charles, Pointe Saint-Charles.

COMMERCE ET FINANCES

BOURSE DE MONTREAL

Il y a eu beaucoup moins d'activité qu'hier sur notre marché, ce matin. Certaines valeurs, en sympathie avec la bourse de New-York, ont fléchi quelque peu, mais pour le plus grand nombre, elles ont été fermes.

Cent parts du Power ont été vendues à 90¼, soit ¼ de point plus bas qu'hier.

Le "Soo" a aussi fléchi, malgré que le dividende semi-annuel ait été augmenté de 3 pour cent à 4 pour cent. Beaucoup étaient d'opinion que cette valeur serait placée sur une base de 7 pour cent par année. Quarante parts du "Soo" furent vendues à 102½.

L'Iron est demeuré stationnaire à 16¼. Les financiers sont toujours dans l'attente d'une nouvelle favorable au règlement hors de cours des difficultés du Coal et du Steel.

Le Pacifique, à 144½ a été peu en demande. Seulement 25 parts ont été vendues ce matin.

Le "Power" a été plus actif que les autres valeurs, avec 100 parts à 90¼.

Le Street, le Twin City, et le Détroit ont été absolument laissés dans l'ombre.

Le Laurentide P. a été la seule valeur à enregistrer une hausse d'un point et quart, 30 parts changèrent de mains à 111.

Le Mexican, à 49 3-8, et le Lake of the Woods, à 80½, ont été fermes. Le Textile P. est resté stationnaire à 82, et 200 parts ont changé de mains.

A NEW YORK

Marché absolument tranquille ce matin et presque toutes les valeurs ont fléchi d'une fraction sur les cotations d'ouverture.

D'un jour à l'autre, on s'attend à un message spécial du président Roosevelt, recommandant au Congrès l'adoption de certaines lois, qui, croit-on, seront favorables au capital et au travail. Ce message serait accueilli beaucoup plus favorablement que ne l'ont été beaucoup d'autres qui jetèrent la perturbation dans le monde financier de Wall Street.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heures p.m.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
Aut.C.R.S.	.....	.....	BANQUE		
Bell Tél.Co.	129¾	128¾	Brit.N. A.	150	.....
B.C.Pk. As.	.....	.....	Commerce	164	162
" B. Pfd.	.....	.....	Dominion	.....	...
Ca. Conver.	57	.....	East Town.	152	
Can. Pacific	144½	144¼	Hamilton	.....	.....
New Pacific	.....	.....	Hochelaga	.....	184
Dét.El.Ry.	32¾	32	Imperial	.....	.....
Dom. C. Co.	42½	42	Merchants	.....	156
" Pfd.	55	57½	Molsons	200	194
D.I.& St Co.	16½	16	Montréal	239	.....
" Pfd.	58	57	Nationale	.....	.....
Dul. Com.	.....	.....	New Bruns.	.....	.....
" Pfd.	.....	.....	Nova Scotia	.....	277
Halifax	97	96	N.S. New.	..	.....
Hav. Elec.	27	20	Ontario	.....	.....
" Pfd	.....	.....	Ottawa	.....	.....
Illinois T.P.	85	82	Québec	.....	122
Int. C. Com.	.....	79	Royal	224	.....
" Pfd.	.....	.....	Royal New.	.....	.....
L.W. Com.	81½	80½	Sovereing	.....	.....
" Pfd.	108	106	Standard	.....	.....
Laur. Paper	100	99½	Toronto	.....	207
" Pfd.	112	110	Union	127	125
Mackay Co.	57	56	COTONS		
" Pfd.	62½	62	C.C.C. Co	49¾	49
Mex.L.& P.	50½	49¾	D. Tex.Co	.....	44¾
" Pfd.	.....	.....	" Pfd.	8 3	82½
Min. StPaul	108	102	Montréal	.. .	.....
M.L.H.& P.	90½	90¼	BONDS		
M L'n & M.	.....	.....	Bell Tell.	105	100
Mon. St Ry.	184	182¾	C. C. Cot.	.....	.....
New St Ry.	.....		Can. Con.	.....	.....
M.I.D.C. Co	.....		Dom. Coal.	90	.. ..
" " Pfd.	.....	.....	Dom. Cot.	92	90
M.St Work.	75	69½	D. I. & S.	76	74½
" Pfd.	.....	.....	Hal. Tram.	.....	.....
Marconi W.	.....	.....	H. E. Ry.	88	.....
M Tél. Co.	140	137	Keew. Mill.	101	100
Nipissing	6¾	...	Lake Wood	106	101
N.O T. & L.	21	17	Laur. Paper	112	104
N.S. St Co.	57	56½	Mag. Is. De.	.....	.....
" Pfd.	111	109	M E.L. Co.	75¾	74¾
N.W. Land.	.....	300	Mex. L. P	82	81
North Star.	...	.....	M L. H. P	.....	.. ..
Og. Mil. Co.	.....	259	M St Ry.	.....	95
" Pfd.	122½	120	Mont. Ware		.....
Penman'sL.	35	34¾	N.S.S.Cl.	104½	102
" Pfd.	80	.....	N.S.Con.	.....	100½
R.&N.O.Co.	70	69½	Ogil Milling	111	110
R.J.L.& P.O	83½	83	Price Bros.	.....	100
Sao Paulo.	120½	119	Rich. Ont.	.. ..	105
Sha.W & P.	65	63½	Rio de Jan.	74½	.....
St John E.R	.....	.. .	Sao Paulo.	.	...
Toledo.	11	9	St John R.	...	...
Toronto	99	88¾	Tex. S A.	..	83
Trinidad	.....	.....	" " B.	87	85
Tri City Pfd	74	71	" " C.	.....	83
Twin City.	84	83½	" " D.	.....	.....
West India.	61	59	W. India.	.....	... .
Winnipeg	.. ...	147	Winnipeg	100	99
Win. Hotel.	.....	.....	.....	.....	.....

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Detroit Unit. — 25 à 32½.
Dom. Iron Com. — 50 à 16¼.
Mont. Power. — 10 à 91.
Mont. Street. — 50 à 183, 25 à 183½, 25 à 183¾.
Rio. — 100 à 33½.
Penman. — 50 à 35, 25 à 35.
Tex. Pref. — 25 à 82.
Can. Pac. Rwy. — 10 à 144¼.
Rich. et Ont. — 10 à 70.
Toronto Rls. — 10 à 98¾, 1 à 98¼, 10 à 98.
Twin City R. T. — 10 à 83¾.
L. Woods Com. — 25 à 81½, 5 à 82.
L. Paper Com. — 100 à 100.
Mexican Com. — 25 à 50, 25 à 49 7-8.
Soo Com. — 25 à 98¼, 25 à 103, 50 à 102, 50 à 102¼, 25 à 102, 50 à 102¼, 25 à 102¾, 25 à 102½, 25 à 102¾, 25 à 102¾, 25 à 102¼, 50 à 102½, 100 à 102, 25 à 102 1-8, 10 à 102¼, 50 à 101¾, 25 à 102, 25 à 102¼, 10 à 102¼.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Twins. — 75 à 83¾.
Coal. — 25 à 42.
Tri City Pfd. — 25 à 71.
Ogilvie Pfd. — 10 à 120.
Scotia Pfd. — 13 à 110.
Rich. et Ont. — 1 à 69.
N. W. Land. — 50 à $75 par part.
Can. Pac. — 25 à 144½.
Telephone. — 2 à 128.
New Pac. — 4-10 à 143, 8-10 à 143½.
Pen. Com. — 103 à 35.
Bk. Mont. — 2 à 240.
Bk. Com. — 10 à 162.
Toronto Ry. — 3 à 99.
Mexican. — 50 à 49¾.
Power. — 15 à 91, 100 à 90¼, 3 à 90½.
Soo Com. — 27 à 102½, 3 à 102, 5 à 101¼, 20 à 103.
Textile Pfd. — 175 à 82.
Détroit. — 4 à 31¾, 75 à 32¼, 10 à 32½.
L. of Woods. — 2 à 82¼, 20 à 81, 25 à 80½.
Iron. — 25 à 16¼, 25 à 16 1-8.
Lau. Pfd. — 30 à 111.
Shawinigan. — 25 à 64.
Scotia. — 20 à 58, 30 à 57¾, 25 à 57½, 40 à 57, 2 à 57½.

BOURSE DE NEW YORK

Cour fournis à la "Presse" par MM. L. G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue St François-Xavier, Montréal.

VALEURS	Ouv	12.30	VALEURS	Ouv.	12.30
Am. Car. F.	30	29½	K. & Tax.C.	.....	.....
" Prf.	.....	.....	" Prf.	.....	.....
Am. C. Oil.	.....	.....	Ls. & Nash.	.....	.....
Am. Loc Co.	37	37	Mann. Elev	.....	.....
A L. Copper	55	55½	Miss. Pac.	38¾	38½
Am.Smel C	67½	67¾	Metropolit.	.....	.....
" Prf.	.....	.....	Norf. & W.	.....	.....
A Sug R.Co.	118½	118½	M.StP.&SM	103	103
A.T. & S. F.	72¾	72¾	" Prf.	.....	.....
" Prf.	.....	.....	N.Y.C. & H.	99¾	98¾
Balt & Ohio	82	81½	N.Y.O.& W.	31½	31½
" Prf.	.....	.....	Nat.Lead.C.	49	49
B. R. T.	43½	43½	Pacific Man.	.....	..
C.& Al.Co.	.....	.....	Penn. R. R.	116¾	116¾
Can. Pac.	144¾	144½	P.Steel com.	22½	22½
Can. South.	.....	.....	People Gas.		.....
Ches.& Ohio	29¾	29¾	Phil. & R.	103¾	103¾
C & N. W.	145	146	" I Prf.	.....	.....
C M.& St P.	118	118	" II Prf.	.....	.....
R.I.&Pac			R. Island c.	13½	13½
" Prf.	.....	.....	South. R. c.	.....	.. .
C. G. N. Y.	103½	103¾	" Prf.	30¾	31
Col. F. & I.	19	18½	South. Pac.	73	73½
C.C.C.&S.L.	.....	.....	Ten. C. & I.	.....	.....
D.Lark & W	..	... .	Texas Pac.	15½	16¾
Del. & Hud.	165	164	Twin City	84	84
Det. U. Ry.	.....	.....	U. S. L. C.	.....	.....
D. & R.Co.	..	.....	" Prf.	.....	.....
" Prf.	50	50	U. S. S. com.	32½	32¾
D.S.S. & At.	.....	. .	" Prf.	97	96½
" Prf.	.....	.....	U.S.Rub. c.	21½	.....
Erie Rail.	14¾	14½	" Prf.		.....
" II Prf.	21½	22	U. Pacific c.	123¾	123¾
" I Prf.	29	29	" Prf.	.....	.....
Great Wet.	.....	.....	Wabash.	9	9¾
Gen. Elec.	121	120½	" Prf.	.....	.....
Hoc. Valley		.	West U.Tél.	49½	49¾
Ill. Central.	.....	.....	Wis.C. com.	.....	.....
Money.			Mackay Co.	.....	.....
Great North	121½	121¾	" Prf.		.....
Prf.		...	North Pac.	128½	127

COMMERCE

GRAINS ET FARINES

Les derniers avis télégraphiques cotent comme suit les marchés d'Europe :

LONDRES

Blé en transit, ferme, peu actif.
Mais en transit, tranquille.

LIVERPOOL : —

Blé disponible, tranquille.
Manitoba du nord. . .8s 6d à 8s 8d
Blé d'hiver No 2. . .7s 4½d à 7s 6½d
Blé rouge d'hiver No 2. . .7s à 7s 2d
Mais disponible ferme.
Mars. . . . . . .7s à 7s 2d
Mai. 7s 2¼d
Juillet. 7s 4d
Futur blé: ferme.
Mars. 6s 11¼d
Juillet. 7s 1 1-8d
Futur mais: tranquille.
Mars. 5s 2d
Mai. 5s 5d

MARCHE DE MONTREAL

AVOINE — Facile, prix soutenus.
Avoine blanche No 2. . . . . .52c
Avoine No 3. . . . . .49c à 49½c
Avoine No 4. . . . . .48c à 48½c
Avoine rejetée. . . . . .46c à 47c
Manitoba rejetée. . . . . .49c à 49½c

FARINE — Demande locale et de la campagne, active.
Patente du printemps, sacs. $6.10
Seconde. . . . .$5.50 à $5.60
Patente d'hiver. $5.30
Straight rollers. . . . .$4.75 à $5.00
Straight rollers en sacs. $2.25 à $2.35
Extras. . . . .$1.80 à $1.90

ISSUES DE BLE — Marché ferme.
Son Manitoba. . . . .$23.00 à $24.50
Recoupes — Shorts. $25.00
Son d'Ontario. . . . .$24.50 à $25.00
Moyens. . . . .$26.00 à $27.00
Recoupes — Shorts. . .$24.50 à $26.00
Moulée pure. . . .$34.00 à $35.00

FARINE D'AVOINE — Marché très ferme à $3.12½ le sac.

FARINE DE MAIS — Soutenue, de $1.67½ à $1.75.

FOIN: Demande limitée. Nous cotons No 1, de $15 à $16; No 2 de $14 à $14.-50; trèfle mêlé, de $12,50 à $13; trèfle pur, de $12 à $12.50.

BEURRE ET FROMAGE

Le marché local, pour le fromage, est tranquille mais ferme.

Produits de l'ouest, coloré, de 13 1-8 à 13¼c.

Fromage blanc de 13c à 13 1-8c.

Second, à 12¾c.

Le marché local, pour le beurre, est plus tranquille, prix soutenus.

Beurre de choix, à 31c.

PRODUITS DE LA FERME

Le marché local des oeufs a une tendance à la baisse.

Oeufs frais des Etats-Unis. .24c à 25c
Oeufs frais canadiens. 25c

PATATES — La demande est bonne et les prix sont les mêmes.
Les rouges, par lot de char. .80c à 85c
Les blanches, par lot de char. .90c à 95c
Par jobs, $1.00 à $105 le sac.

FEVES — Le marché est tranquille, les prix sont fermes.
Fèves de choix, de. . . .$1.50 à $1.55
Fèves par jobs, de $1.60 à $1.65 le boisseau.

LE MIEL — Demande pour les besoins actuels:
Blanc, en gâteau . . . . . . à 13½c
Brun. . . . . . .à 12½c à 13c

SUCRE D'ERABLE — Demande meilleure. Nous cotons de 9 c à 9½c la livre; le sirop, à 6¼c la livre.

MARCHE AUX BESTIAUX

PORCS VIVANTS: Demande bonne les lots de choix sont cotés à $5.90 à $6.00 le 100 livres. Porcs abattus à l'abattoir se vendent de $8.00 à $8.25 le 100 livres. Préparés à la campagne $7.25 à $7.50 le 100 livres.

SALAISONS — Gros lard canadien, tierces, $30.50 à $31 ; en baril, $20.50 à $21.00.

SAINDOUX — Composé, tierces de 375 livres, 8¾c ; boîtes de 50 livres, 8¾c; seaux de 20 livres, 9c ; saindoux pur, tierces de 375 livres, 11¼c ; boîtes de 20 livres, 11¼c ; seaux de 20 livres, 11¾c.

JAMBONS — De 25 livres et plus, 12c; de 18 à 25 livres, 12½c; de 12 à 18 livres, 13c; de 8 à 12 livres, 13½c.

BOEUF — Choix, 5c à 5¼c; bon, 4½c à 4¾c; assez bon, 3¾c à 4c; commun, 3¼ à 3½c; inférieur, 2¼c à 2¾c par livre.

AGNEAUX — Choix, 6½c à 6¾c; bon, 6c à 6¼c; assez bon, 5½c à 5¾c.

MOUTON — Choix, 4¼c à 4½c; bon, 3¾c à 4c; assez bon, 3¼c à 3½c.

VEAUX — Choix, de $2 à $6 pièce.

LES MINES

	Offre	Dem.
Colombie Britannique :		
Consolidated Mines	65	89
Can. Gold Fields	3½	5
Rambler-Cariboo	27½	28½
North Star	8	10
Monte Christo	..	3½
White Bear	¾	1¼
Virginia	4½	..
International Coal	77	78½
Diamond Vale Coal	15½	18
Alberta Coal and Coke	18	28
Nicola Mines	..	5½
Dominion Copper	2	2¼
Novelty	..	½
Granby	89	95
Cobalt :		
Buffalo	150	250
Cobalt Lake	11	13
Cobalt Central	23½	27
Cobalt Silver Queen	98	100
Coniagas	390	410
Foster	61	65
Greene-Meehan	10	11
Kerr Lake	255	280
Little Nipissing	30	32
McKinley-Darragh	70	71
Nipissing	6¾	7
Nova Scotia	19½	20½
Peterson Lake	10	10¼
Right of Way	260	280
Red Rock	8½	10½
Silver Leaf	8¼	8½
Trethewey	62	63
Temiskaming	31	32
Crown Reserve	18	20
City of Cobalt	85	95

M. DUNSMUIR VEND SES MINES

On annonce que M. Dunsmuir, lieutenant-gouverneur et le grand propriétaire de mines de la Colombie Britannique, a vendu ses exploitations minières à un syndicat anglais pour la somme de $15,000,000. M. Dunsmuir se fixera définitivement en Angleterre.

LE GRAND-TRONC A LONDRES

La situation parait précaire

Si nous en croyons les dépêches qui viennent de Londres, la situation des valeurs du Grand Tronc, à Londres, ne serait pas des plus enviables et la compagnie ne pourrait pas maintenir son dividende de 3 pour cent sur le troisième stock privilégié. On fait remarquer avec raison que les stocks ont baissé considérablement depuis deux ans.

LA LAURENTIDE CO.

Un dividende trimestriel de 1¾ pour cent a été déclaré sur stock privilégié par la Laurentide Co ; ce dividende est payable le 1er avril.

LA BANQUE SOVEREIGN

Toronto, 17 — Les actionnaires de la banque Sovereign se sont réunis hier au Temple Building.

L'affluence était grande, mais on remarquait peu d'actionnaires de Montréal. Lorsque la séance fut ouverte, les portes furent fermées et les débats faits à huis clos. La consigne était des plus sévères et aucune personne étrangère à la compagnie ne pouvait pénétrer dans la salle des séances.

Le rapport montrant la situation financière de la banque à l'époque de la suspension des affaires a été lu, après quelques explications données par le président Jarvis, sur les progrès de la liquidation, le révérend Cannon Downey, de Port Stanley, a demandé la nomination d'un comité chargé de faire une enquête sur les faits relatifs à la suspension des affaires de la banque.

Cette motion fut rejetée.

Un comité a été nommé pour prendre connaissance du rapport des directeurs et coopérer avec eux dans l'administration des affaires de la banque.

Ce comité est composé de M. A. F. Maclaren, M. P., Stratford ; M. W. Wallace, gérant de la Crown Life Insurance Co., et du sénateur Baird, Perth Centre, N. B.

Le président Jarvis a déclaré que la banque, selon toute probabilité, serait forcée de suspendre ses paiements, et qu'il ne serait pas réalisé plus de 60 cents par dollar sur l'actif.

L'assemblée annuelle aura lieu au mois de juillet prochain.

POUR L'EUROPE

M. C. H. Branchaud, de L. G. Beaubien et Cie, agents de change, s'est embarqué aujourd'hui à New-York pour la France, la Belgique et la Suisse. Chaque année la maison de change L. G. Beaubien et Cie envoie un de ses représentants en France pour intéresser les capitalistes dans l'industrie canadienne. Ils ont déjà réussi à placer des capitaux français en quantité considérable au Canada et ils espèrent que cette année, à cause de la dépression financière qui règne aux Etats-Unis, le capital français sera encore mieux disposé que par le passé à prendre la route du Canada où les placements sont avantageux.

LES BANQUES DE NEW YORK

Pour la semaine finissant le 14 mars, le rapport des banques nationales de New York, indique que les prêts ont diminué de $3,629,700, les dépôts de $3,871,000 et la circulation de $756,-100.

Le surplus a augmenté de $529,100. Il y a un an le surplus était de $3,-033,100 et il y a deux ans il était de $5,865,125.

RECETTES DU TORONTO RY.

Pour la semaine dernière :

Dimanche	$4,782	D.	$137
Lundi	9,415	A.	423
Mardi	9,233	A.	522
Mercredi	9,370	A.	333
Jeudi	9,387	A.	458
Vendredi	9,253	A.	39
Samedi	10,837	A.	274
Total	$62,280	A.	$1,918

D. Dimnution. A. Augmentation.

Des délégations des autres corps publics seront invitées à se joindre à la délégation de la Chambre de Commerce, pour aller à Ottawa.

LAKE SUPERIOR CORPORATION

Cette importante corporation aura son assemblée annuelle. Des changements marqués seront faits dans le bureau de direction.

Des représentants de quatre banques de Philadelphie, la Girard National Bank, la Commercial Trust Co, la First National Bank et la Fourth Street National Bank, seront élus directeurs. Quatre représentants du gouvernement canadien, hommes d'affaires influents, seront aussi élus directeurs.

Cette réorganisation du bureau de direction mettra aux affaires ceux qui en réalité possèdent et contrôlent la compagnie et débarrassera cette dernière d'influences qui lui ont été plutôt nuisibles depuis quelques années.

UNE BANQUE D'ETAT POUR LES ETATS-UNIS

Le président Roosevelt vient de se déclarer un partisans convaincu d'une banque d'Etat centrale et il est persuadé que cette solution de la question financière sera adoptée un jour ou l'autre.

Quand il lui fut demandé si cette institution "devait" être créée, M. Roosevelt répondit textuellement :

"Nous ne devons jamais prononcer le mot "doit" dans ce pays. Nous sommes une grande démocratie et, dans une démocratie, rien n'est obligatoire. Une démocratie ne supporte aucune obligation. Tout ce que ses dirigeants peuvent faire, c'est d'attendre l'expression de la volonté du peuple et d'éclairer son opinion."

LES CHARBONNAGES DE LA NOUVELLE-ECOSSE

Leur rendement pour l'an dernier accuse une diminution

D'après le rapport du département des mines de la Nouvelle Ecosse, pour l'année 1907, le rendement des mines de charbon aurait été de 125,945 tonnes en moins que le total de l'année précédente. La production totale pour l'année 1907 a été de 5,730,660 tonnes, contre 5,866,605 tonnes en 1906.

LE DIVIDENDE DU "SOO"

Le "Soo" a augmenté son dividende semi-annuel de 2 pour cent à 3 pour cent, plaçant cette valeur sur une base de 6 pour cent au lieu de 4 pour cent qu'il était, — depuis quatre ans — Ce chemin de fer est la ligne principale que contrôle le Pacifique Canadien aux Etats-Unis.

4 raisons pour lesquelles vous devriez fumer seulement le MELANGE DRAGON

Il N'est pas parfumé
Est très doux . . ,
Est rafraichissant
Ne pique pas. . . .

Il n'y a pas d'autre tabac doux "aussi bon", que vous adopterez après l'avoir essayé.

GEORGE THOMSON
123 rue St Frs-Xavier.

LE BILL DU Dr LACOMBE

TOUT EN APPROUVANT LE PRINCIPE DE LA LOI SUR LES DEMENAGEMENTS, L'ECHEVIN L.-A. LAPOINTE CROIT QU'IL Y FAUT DES CHANGEMENTS.

L'échevin L. A. Lapointe a reçu ce matin de l'échevin Mercier, député de Chateauguay, une dépêche demandant la présence, ce soir, à Québec, des représentants de la ville. Il s'agit du bill de M. Lacombe au sujet du temps des déménagements et de la passation des baux.

On sait que ce bill fait dater les baux de location du 1er juillet au 1er juillet, au lieu du 1er mai au 1er mai, à cause des dérangements que cause le système actuel pour les enfants à l'école.

L'échevin L. A. Lapointe disait ce matin que tout, en approuvant le principe du bill, il y a à tenir compte d'une foule de choses avant de le laisser passer.

Ainsi, dit-il, il faudra modifier toute l'organisation du travail des cotiseurs, changer le temps de leur inspection, la date de l'envoi et de la perception des comptes, etc. Le 1er juillet, quantité de gens sont à la campagne depuis un mois ou un mois et demi. Comment veut-on qu'elles fassent visiter leur maison? Le meilleur temps serait le 1er septembre ou encore le 1er octobre, avec un mois pour les visites de maison au lieu de trois. Les écoliers ni les parents n'en souffriraient et tout le monde serait accommodé."

L'échevin Larivière croit que le bill devrait être laissé sur la table jusqu'à la prochaine session. "Tous ceux qui, comme moi, en approuvent le principe, dit-il, auraient cependant le temps de l'étudier et de faire leurs suggestions.

La délégation municipale composée des échevins L. A. Lapointe, Lavallée, Larivière, Clearihue, Sadler et de Mtre Ethier, part ce soir pour Québec rejoindre l'échevin Mercier.

L'HYGIENE A L'ECOLE

Un ordre du bureau provincial d'hygiène mettant en vigueur l'un de

SES REGLEMENTS

Les enfants atteints de gale ou de péduculose doivent être renvoyés chez eux par

LES MAITRES

Le bureau provincial d'hygiène vient de notifier la Ville et les commissaires des écoles tant protestantes que catholiques, que dorénavant la clause 20A de ses règlements sera mise en vigueur. Cette clause dit :

"Tout maître d'école doit refuser l'entrée de l'école à tout enfant atteint de gale ou de péduculose."

La règle existait, mais jusqu'ici elle était négligée. Le règlement municipal ne contient aucune clause semblable, aussi une élève renvoyé sur la recommandation du médecin-inspecteur pour une de ces maladies pouvait être repris le lendemain par le maître.

Il n'en pourra plus être ainsi dorénavant. Les commissaires d'école ont reçu l'ordre de mettre la clause en exécution. Pour les écoles indépendantes, la Ville devra voir à la faire observer par ses médecins-inspecteurs. Toute infraction devra être rapportée au bureau provincial d'hygiène qui possède les armes légales nécessaires pour la poursuivre devant les tribunaux.

Le Dr J. E. Laberge, directeur du service municipal de l'inspection des écoles, est satisfait de voir cette aide donnée à l'inspection.

"Ce sera, dit-il, un concours précieux qui nous manquait jusqu'ici pour rendre plus parfaite notre inspection."

LA FIN D'UN MISEREUX

Un vieillard de 69 ans, Thomas Irwin, sans feu ni lieu, avait été confié, par le recorder, vendredi dernier, aux soins des officiers de l'Assistance Publique, rue Lagauchetière. Hier matin, l'infortuné qui souffrait de débilité générale a rendu le dernier soupir et le coroner a disposé du cadavre sans convoquer de jury.

EXPLOSION DANS UNE POUDRERIE

Linston, Indiana, 17 — Quatre hommes ont été tués et une vingtaine grièvement blessés par une explosion à la poudrerie United States, près d'ici. Cette poudrerie est située à Coalmont. Toutes les vitres de cette place ont été brisées par la force de l'explosion.

LEGISLATURE PROVINCIALE

Québec, 17. — La question de la nomination d'un successeur à feu M. Bisson, en son vivant régistrateur de Beauharnois, est sur l'ordre du jour, sous forme d'interpellation et de demande de documents. M. Leblanc désire savoir où en est cette affaire et si des personnes ont demandé la position.

M. Leblanc demandera aussi si le gouvernement a l'intention de ressusciter le "hansard" de Québec.

Le bill de M. Lacombe, relatif au changement dans la date des déménagements viendra demain devant le comité de législation. Le principe du bill a été accepté déjà par la chambre. Il ne s'agit plus que de déterminer la date à laquelle les déménagements auront lieu, à partir de 1909. Vous pouvez dire sans danger que cette date sera fixée au 1er septembre.

Il est maintenant certain que le discours du budget sera prononcé jeudi après-midi. M. Claxton, de Montréal, l'avocat de la compagnie d'assurance Métropolitan, a eu ce matin une longue entrevue avec le trésorier de la province au sujet du bill des assurances. M. Claxton a fait quelques suggestions qu'il répètera demain devant le comité spécial.

M. Laferté, député de Drummond, accompagné de quelques capitalistes, a eu ce matin, une entrevue avec l'hon. M. Gouin, auquel il a parlé de la construction d'un chemin de fer dans les comtés de Drummond et Richmond; comme il est trop tard pour soumettre cette année un bill privé à la législature, il faudra y revenir à la prochaine session.

Au comité des bills privés, plusieurs bills ont été remis à diverses dates ultérieures. Celui, entre autres, concernant la ville de Delorimier sera pris en considération jeudi.

Le bill amendant la charte de la municipalité de Rosemount a été amendé sur demande de M. Jos. Morin, avocat de la ville de Maisonneuve, qui s'est plaint que dans sa nouvelle délimitation la municipalité de Rosemount l'emprunte sur Maisonneuve au point de lui enlever un terrain de 400 arpents en superficie.

En ce qui concerne la construction des trottoirs, la municipalité sera régie par les articles 544 et 546 du code municipal. Les marchands épiciers en détail ont envoyé ce matin une délégation auprès de l'hon. M. Gouin pour suggérer certains amendements à la loi des licences. Le premier ministre a répondu que ces messieurs ayant fait des arrangements avec le gouvernement l'année dernière, il n'est que juste qu'ils s'en tiennent à ce à quoi ils ont consenti.

LE FROID EST REVENU

On pensait que les Irlandais auraient une Saint-Patrice boueuse, mais tout le monde est heureux de ne pas les voir patauger aujourd'hui dans la neige fondue. En effet il faisait un degré, ce matin, à 7 heures. C'est un abaissement de quarante degrés en 60 heures. Le thermomètre marquait 42 degrés, à 7 heures dimanche soir. A 3 heures hier matin il était descendu de dix degrés. A 11 heures hier soir, il atteignait 9 degrés, à 3 heures ce matin, 2 degrés, à 7 heures 1 degré, puis à 11 heures, il remontait à 6 degrés.

CARTES D'AFFAIRES

PROFESSIONNELS

AVOCATS

BEAULIEU ET BERTHIAUME, avocats. J. A. Beaulieu, Arthur Berthiaume, édifice la "Presse". Tél. Bell Main 5493. 279—n

NOTAIRES

CREPEAU, O., notaire, 107 Saint-Jacques, chambre 23. Main 3809. Prêts sur hypothèque, en ville seulement. 103—26

MEDECIN-SPECIALISTE

DR FRS-DE-SALES PREVOST—Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge. Intubation dans la diphtérie. 232 rue Sherbrooke Est. 97—26

INGENIEURS CIVILS

PARENT ET OUIMET, ingénieurs civils, 21 St Jacques, Montréal. Main 1910. Spécialités : aqueduc, égouts, arpentage, expertises. 96—mjs—n

ULYSSE CHOPIN, ingénieur civil et architecte, 26 Saint-Jacques. Main 3826. Aqueduc — Egouts — Mesurage — Mines — Expertises. 172—303

ACHATS ET COLLECTIONS

AUMONT, E. D., 47 Saint-Vincent. — Collections, achats comptes, billets, Main 2149. Résidence, 240 Panet. Est 2556. 101—26

L. A. LEONARD ET CIE — Collections, achats de comptes, billets, 1877 Notre-Dame Ouest. Téléphone Westmount 2030. 98—26

P. SICOTTE et CIE — Achat créances, billets promissoires et collection, chambre 37, édifice des tramways. 109—6

ACHATS DE CREANCE

GINGRAS L. E. — Achats de comptes, billets, collection. 71a Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 1473. 104—m.j.s.n

SOLLICITEURS DE PATENTES

MARION et MARION. — Patentes — 504 bâtisse New York Life, Montréal. Ecrivez pour le Guide de l'inventeur. 128—mjs—n

ACCORDEURS DE PIANO

ACCORDS et réparations de pianos. S'adresser à M. L. J. Rivet, facteur de pianos pour de bons accordeurs, ouvrage garanti. 13 boulevard Saint-Laurent. 69—n

ACCORDEUR DE PIANOS au No 123 Ste Catherine Ouest. Tél. Est 1324. S'adresser à M. Dionne. 100—26

ACCORDEUR DE PIANO — John Cross a accordé les pianos en ville pendant 20 ans. Téléphone Est 494. 1761 rue Saint-Hubert. 107—26

MANUFACTURIERS

J. BENJAMIN DAGENAIS, manufacturier et marchand de plafonds, lambrissage, bardeaux et lattes métalliques. No 977 rue Saint-Jacques. Téléphone Bell Uptown 3132, Montréal. 106—26

ENTREPRENEURS

LARIN ET GUERARD, entrepreneurs plombiers, poseurs d'appareils gaz, eau chaude et vapeur, corniches. Ventilation, une spécialité. Ouvrage fait avec soin et promptitude. Est 4261. 1840 et 1842 Ontario Est, coin Cuvillier. 111—26

THOMAS LIDSTONE and Co., entrepreneurs généraux, 314 Craig Ouest. Main 3236. Spécialités : "jobbage." Règlements de feux. 17—mjs—n

ELECTRICIENS

J. R. PAINCHAUD, électricien, 868 Sainte-Catherine Est. Phone Est 4846. Tout ouvrage en conformité avec les nouveaux règlements. Spécialités : Constructions et réparations. 300—mjs—n

FORGERONS GENERAUX

T. PAQUIN, 256 Craig Est, Montréal, manufacturier et marchand d'escaliers et d'échelles en fer, balcons, croix, ornements d'église, clefs, serrures, etc. Ouvrages faits par artistes spécialités. Téléphone Main 6689. 106—26

MARCHAND DE TABAC

MARCHAND DE TABAC — A. Lacasse, manufacturier et marchand de tabacs canadiens, 1330 Ste Catherine Est. Gros et détail. 104—m.j.s.n

KETTOYAGE DE TAPIS

DOMINION CARPET BEATING CO., seul bureau, 262 Dorchester Ouest. On répare les meubles, les matelas, les rembourrures. Tout est emporté et livré gratuitement. Main 4414. 112—26

A LA POLICE

James Murphy, qui avait promis de quitter la ville et qui n'en avait rien fait, a été arrêté, hier soir, par le constable spécial Charland.

—Adolphe Charbonneau, du village Turcot, a été arrêté par le chef Belec, pour répondre à l'accusation d'avoir menacé des passants.

PROBABLEMENT UN ESCROC

Le chef de la Sûreté croit avoir mis la main sur un habile escroc, dans la personne de Daniel McKay. Ce dernier se présentait, la semaine dernière, au bureau de la "Hamilton Powder Co." en disant qu'il était chargé de faire des perceptions pour un bureau de placement appelé "Central Labor Bureau".

Le gérant de la "Hamilton Powder Co." soupçonnant une fraude, courut au téléphone pour prendre des informations. Pendant qu'il cherchait à se mettre en communication avec le prétendu bureau de placement, McKay s'esquiva prestement.

Les détectives Samson et Cowan arrêtaient le prévenu hier soir.

IL SE BLESSE A LA HANCHE

Adélard Blanchet, 14 ans, garçon épicier, domicilié au No 177 de la rue Saint-Martin, a fait une chute sur la glace, hier à 10h. 15, et s'est blessé gravement à la hanche gauche.

Le jeune homme a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

LA PIERRE A BORDURE

M. O. Mandeville a obtenu le contrat pour la pierre à bordure, en conformité avec le rapport de M. Barlow, à la séance de la commission de la voirie, tenue hier. Le prix convenu est de 50 cents pour la pierre droite, et de 60 cents pour la pierre courbe.

Les soumissions pour les matériaux de pavage ont été ouvertes et renvoyées à l'ingénieur en chef de la voirie, qui devra en dresser un tableau.

Nouvel Edifice Canadian Express, rue McGill

A LOUER

Grands bureaux bien éclairés. Divisions faites pour convenir aux locataires Ils seront prêts à être occupés le 1er mai 1908.

S'adresser à R. S. LOGAN, assistant du deuxième vice-président du Grand Tronc, Montréal les m-FF-n

LE CHAMPION DE LA BROUETTE

Ses camarades lui offrent un riche cadeau et lui font une belle fête, hier matin.

Hier matin, aux quartiers de la Cie des Tramways, à Hochelaga, plusieurs officiers, fonctionnaires et employés, faisaient une magnifique démonstration à leur camarade, Moïse Charbonneau, à l'occasion de sa belle victoire comme champion du concours de la Brouette, organisé par le journal la "Presse."

On remarquait MM. les inspec-

M. Moïse Charbonneau, vainqueur du concours de la brouette terminé le 4 mars.

teurs Voyer, Alex. Sauvé qui dirigeait M. Charbonneau pendant le concours, Clermont, Murphy, Lalonde, Morin, le commis aux écritures, Magnan ; Provost, Morency, Desforges, A. Gauthier, A. Letourneau, E. Boulay, Thérien, et une centaine de camarades.

M. E. Boulay, qui avait composé

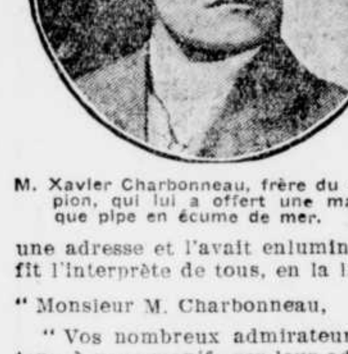

M. Xavier Charbonneau, frère du champion, qui lui a offert une magnifique pipe en écume de mer.

une adresse et l'avait enluminée, se fit l'interprète de tous, en la lisant:

" Monsieur M. Charbonneau,

" Vos nombreux admirateurs ont tenu à vous manifester leur admiration, dans un commun accord, pour l'honneur que vous avez fait jaillir sur notre groupe, en gagnant le prix d'endurance athlétique, offert par

M. Elzéar Boulay, qui a composé et dessiné l'adresse présentée à M. M. Charbonneau.

le journal la "Presse", lors de son dernier concours.

" Vous avez établi, d'une incontestable façon, votre supériorité d'athlète. La race canadienne qui a produit des hommes comme Louis Cyr et comme vous n'a physiquement pas dégénéré ; vous en êtes la preuve.

" Vous avez offert au monde sportif étonné, le spectacle d'un re-

M. A. Létourneau, l'un des organisateurs de la fête au champion.

cord que nul n'a encore égalé, en véhiculant l'énorme poids de 3246 livres.

" Il convient de louer votre modestie. Votre succès ne vous a pas changé.

"Pour vous prouver notre admiration, nous, les employés, vos camarades, nous avons tenu à vous féliciter de votre triomphe en vous faisant cette petite fête de camaraderie.

La chaine avec médaille présentée à Moïse Charbonneau.

M. A. Gauthier, l'un des organisateurs de la fête donnée à M. M. Charbonneau.

"Acceptez en plus ce gage tangible de notre amitié.

"Que les anneaux de cette chaine, soient comme de symboliques liens qui vous attachent à vos camarades.

"Ne vous reposez pas sur vos lauriers. Un bel avenir athlétique vous est réservé et, comme autrefois les

Avers de la médaille présentée par les camarades de travail du champion de la brouette.

athlètes de Grèce, en restant un héros populaire, vous servirez le pays à votre façon.

"Nous rendons hommage à votre courage, à votre énergie et nous unissons à ces félicitations la bonne part que mérite votre dévoué directeur,

Revers de la médaille présentée à Moïse Charbonneau.

M. A. Sauvé et vos seconds, MM. Gauthier et Letourneau.

"Nous levons nos verres à votre succès.

LES EMPLOYES
des Chars Urbains.

M. Charbonneau reçut alors des mains de M. Boulay une magnifique chaîne d'or et un médaillon, gravés par l'habile bijoutier, L. J. Gravel, 1339, rue Ste Catherine Est.

Des applaudissements éclatèrent, puis on se rendit chez M. A. Gauthier, et chez le champion, où les réjouissances continuèrent longtemps.

Nous ne pouvons que féliciter les employés, de cette belle fête de camaraderie envers un des leurs.

AUX ASSISES

LES RECIDIVISTES ED. MOORE ET WILLIAM DEASE SONT DECLARES COUPABLES DE VOL AVEC EFFRACTION.

Hier aptrès-midi en Cour du Banc du Roi les petis jurés ont rendu un verdict de culpabilité contre Edward Moore et William Dease, accusés d'avoir fait sauter un coffre-fort, propriété de la "Montreal Fruit Auction Company", et d'y avoir volé des chèques et des billets de banque pour une valeur de $415. Comme on peut se le rappeler ils avaient été arrêtés par les détectives Samson, Sloan et Cowan.

On commença ensuite le procès de Carle P. Sjecker, accusé d'avoir obtenu sous de fausses représentations une somme de $1,000 de M. Daniel A. McIntyre.

L'accusé est défendu par Mtre R. A. E. Greenshields.

McIntyre a été le premier témoin. Au mois de mars, l'an dernier, il lisait dans un journal anglais que quelqu'un demandait un compagnon pour faire le commerce et il exigeait de lui un petit capital. McIntyre se rendit à l'adresse mentionnée, No 242 Sherbrooke Ouest, et lia connaissance avec l'accusé, et lui livra $1,000 pour faire avec lui le commerce d'oeufs en Angleterre. Il se rendit à Londres et là l'accusé devait lui expédier une quantité considérable d'oeufs. Sjecker lui envoya même un câblogramme pour l'avertir que 275 d'oeufs étaient en consignation. Mais McIntyre ne reçut rien, pas même un avis d'aucune compagnie de transport. C'est alors qu'il alla voir Mager Hills et que celui-ci lui apprit que Sjecker n'avait jamais fait affaire à Londres. Il échangea plusieurs lettres avec l'accusé et il finit par comprendre à la fin qu'il devait avoir affaire avec quelqu'un qui le trompait et il revint en Canada pour se faire rendre justice.

CONDOLEANCES DU BARREAU

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 17. — L'association de barreau du district d'Ottawa, dans une assemblée tenue à Hull, hier matin, a tenu à exprimer ses profonds regrets au sujet de la perte que le barreau vient de faire dans la personne du juge Saint-Julien, décédé, il y a quelques jours.

Le pavillon qui flotte au-dessus de la cour de Justice de Hull a été amené à mi-mât en signe de deuil.

NOS LIEUX D'AMUSEMIENTS

THEATRE "HIS MAJESTY"

"Marrying Mary", de Edwin Milton Royle, musique par Silvio Hein, est une délicieuse comédie musicale qui fera salle comble cette semaine, au théâtre "His Majesty". Dès le premier jour, il y avait foule, et l'auditoire applaudissait frénétiquement. La musique gaie, vive, entraînante, originale de "Marrying Mary" était pour beaucoup dans cet enthousiasme, mais moins peut-être que la principale interprète, Mlle Marie Cahill. Car, il faut bien en convenir, en dépit de certains petits travers qui finiraient peut-être par fatiguer si le talent de l'artiste ne les faisait vite oublier — nous voulons parler du bredouillement d'embarras qui revient un peu trop souvent dans le jeu — Mlle Cahill est une délicieuse artiste qui peut se faire franchement applaudir sur n'importe quelle scène.

Quelle vivacité, quelle physionomie mobile et intéressante, quelle légèreté d'action, quelle sympathique personne, quelle voix charmante et douce, quels yeux qui parlent!

Mlle Cahill a sa personnalité à elle, et cette personnalité s'impose à peine l'artiste apparait-elle devant le public.

Ce fut pour elle, hier soir, un véritable triomphe, et chacun voulait avoir comme souvenir l'une des belles roses que, gracieusement, elle jeta, à la fin de la soirée, à l'auditoire qu'elle avait absolument charmé.

A une artiste comme Mlle Cahill, il faut un entourage brillant; cela ne manque pas. Eugène Coroles est une basse impressionnante doublé d'un acteur consciencieux; Charles Judel est un baryton d'un grand mérite; Sam B. Hardy est un jeune premier rôle très sympathique, et le reste de la troupe ne détonne pas, au contraire. Autour de ces personnages s'agitent délicieusement tout un essaim de jolies femmes bien habillées.

Les rappels ont été nombreux et mérités.

"Marrying Mary" est une satire du divorce et l'histoire se passe en Floride. Marie Cahill remplit le rôle de Mary Montgomery, mariée et divorcée trois fois, primo, au sénateur Bunchgrass, secundo, à un évêque mormon, et la troisième fois, avec un cousin.

En Floride, elle tombe amoureuse avec Oramsby Kulpepper. Le père de son fiancé qui a divorcé trois fois, lui aussi, s'oppose au mariage de son fils et devient amoureux, à son tour, de Marie Montgomery.

L'intrigue se complique quand ses maris arrivent et l'on s'amuse à coeur joie de voir la fin de la comédie.

Nous disons beaucoup de bien de la représentation de cette semaine au théâtre "His Majesty" parce que nous en pensons beaucoup de bien; tous penseront comme nous, nous en sommes sûrs.

THEATRE NATIONAL FRANCAIS

Le drame "La Résurrection" dont on a donné une première représentation, hier soir, au théâtre National, a certainement obtenu un succès encore plus brillant qu'on le pensait. Au sortir de la représentation, on se demandait bien sincèrement ce que l'on devait admirer le plus, des acteurs qui ont joué avec un art parfait, ou de l'auteur qui a su trouver des accents si touchants dans la composition de son drame. On peut dire sans crainte que tout l'auditoire pleurait, soit de la touchante naïveté de Kutucha (Mme Vhéry), ou du naturel avec lequel Collin a rempli son rôle si difficile.

La scène où Katucha retrace sa vie sur la photographie que lui rapporte le prince Nekludoff peut émouvoir les plus endurcis, surtout quand elle est jouée comme la jouait, hier, Mme Vhéry. Mais si Mme Vhéry a remporté un beau succès, il ne faut oublier aussi de dire que Mmes Dericourt, Servany, Soulier, Mme Marsoli ont amplement mérité les nombreux applaudissements dont on les a gratifiées. Il n'y a pas de doute que ce drame qui comporte une forte leçon de morale fera salle comble à toutes les représentations cette semaine à la salle du théâtre National Français.

THEATRE DES NOUVEAUTES

Quelle amusante comédie que ces "Vingt Jours à l'Ombre" par Hennequin et Veber que l'on nous donne cette semaine aux Nouveautés. Le spectacle est vraiment l'un des plus comiques que nous ayons vus depuis longtemps.

L'interprétation a été excellente. La comédie de Hennequin et Viber a été enlevée, jouée avec une verve et un entrain qui faisaient plaisir. Chacun des artistes est entré dans la peau de son personnage, et les divers caractères sont bien rendus. Les principaux rôles sont tenus par MM. Leclercq, Paul-Marcel, Mauger, Dumestre, Ferrat, et Mesdames de Féraudy, Risier-Neumann et de Luys.

Les intermèdes par Mlle Jeanne Farnès, Mlle Adry MM. Dumestre et Fleury, ont été charmants.

Demain soir, la direction des Nouveautés jouera en lever de rideau, une comédie en deux actes de Mlle Casgrain, soeur de l'hon. J. P. B. Casgrain, intitulée "Le Coeur n'a pas d'âge".

Cette comédie est une fine étude psychologique de notre société québecoise où l'on s'amusera ferme.

Nous n'osons dire que c'est une pièce à clef, mais ceux qui ont vécu quelque peu à Québec ne tarderont pas à reconnaître certains personnages, croqués sur le vif, de façon magistrale.

Il n'y a pas de doute que toute l'élite de notre société voudra entendre cette primeur exclusive et bien du terroir que nous offre notre comédie française.

A L'ACADEMIE

"The Mayor of Tokio" ou les déboires d'une troupe d'acteurs au Japon, c'est le titre d'une désopilante comédie musicale, donnée cette semaine à l'Académie.

Pour une première représentation il y avait foule hier soir et c'est avec enthousiasme qu'on a applaudi aux figurants et figurantes. Leur succès fut de premier ordre.

"The Mayor of Tokio" donne lieu à une foule d'incidents où une gaieté folle et une grâce charmante sont harmonieusement combinées.

John L. Kearney, dans le rôle "Marcus Orlando' Kidder", s'est révélé comédien enjoué dans une série de complications humoristiques d'un grand intérêt, tenant son auditoire dans l'hilarité du commencement à la fin.

La musique est d'un ensemble soutenu et admirablement exécutée par un choeur de filles charmantes, aux toilettes orientales d'une richesse inouie.

Comme mise en scène on ne pourrait désirer mieux.

Le maire de Tokio est un des meilleurs succès de l'Académie cette année.

THEATRE FRANCAIS

Hier soir a eu lieu au Français la première représentation de la pièce intitulée "The Phantom Detective".

S'il fallait définir l'oeuvre jouée, on devrait déclarer que c'est un mystérieux mélodrame musical, de quatre actes.

Le rire coudoie le pathétique; on tombe de l'étonnement dans la stupéfaction, à voir toujours revenir "au bon moment" le détective fantôme, Frank Folsom.

L'auditoire se trouve tenu en haleine par ce mystérieux personnage qui semble avoir le don d'ubiquité.

Quant à la musique, on peut affirmer qu'elle est excellente. Les choeurs ont de l'ensemble, sont puissants et composés de charmantes soubrettes.

Un quartette a été surtout applaudi, et c'était chose méritée.

La pièce est des mieux montées et les décors sont d'un genre tout nouveau.

Somme toute, le "Phantom Detective" vaut la peine d'être vu.

Cet après-midi, fête de la Saint-Patrice, il y a eu matinée spéciale avec scènes appropriées à la circonstance.

THEATRE BENNETT

Ce théâtre, ce dernier né de tous, grandit d'une étonnante façon et remporte chaque semaine d'éclatants succès. Cela a recommencé, ou plutôt, cela a recontinué hier, car aux deux représentations données en matinée et soirée, la salle était archi-comble du plus enthousiaste public. Dans la farce "Three of a Kind", Harry Breen, l'inimitable comédien a obtenu un succès crevant. Puis l'on voit se succéder, Elsie Fay, les frères Miller qui ont fait la joie du public avec leurs chansons et leurs danses si originales.

L'"Alsace et la Lorraine" est une nouvelle de toute beauté, Edward Davis et sa troupe, dans leur exquisse dramatique ne le cèdent en rien aux autres acteurs. Mlle Cécile D'Arnelle est une comédienne épatante. Aussi obtient-elle un succès épatant. Puis ce sont les frères Clandillon, dans "A Bit O'Divilment", avec Keno, Welch et Melrose, acrobates comiques d'une agilité merveilleuse. Enfin les singes dressés de Wormwood en bicycle et le Bennettoscope.

Bref, c'est un énorme succès et le populaire théâtre de vaudeville de l'Ouest est encore assuré d'une belle et abondante galette pour la semaine.

THEATRE ROYAL

Saynètes bourrées de bons mots, chansons amusantes, répertoire musical des mieux choisis, c'est ce qu'offre au public montréalais, cette semaine, la fameuse troupe "H. W. et Sim William's Ideals", de passage au Royal.

Tout comme à l'ordinaire, il y avait salle comble, hier soir, et les applaudissements enthousiastes qui ont marqué chacun des articles du programme, témoignaient assez de la valeur des artistes. "A Day at the Beach", "The Isle of Mault", sont des comédies que nul ne doit manquer d'aller entendre.

"Capital Labor" est une chanson qui a reçu hier soir son baptême de popularité. Personnifiant les différents de métier, les ballerines en exécutent les refrains tandis qu'à l'ombre des vastes usines que représente une toile d'arrière-scène, le capital et le travail se pressent généreusement la main.

Il y aura, vendredi soir, grande représentation d'amateurs.

On remarque avec plaisir que, depuis quelque temps, le théâtre de la rue Côté donne des spectacles d'un goût bien plus relevé qu'autrefois.

Tant mieux.

AU NATIONOSCOPE

Représentation des plus intéressantes hier soir au Nationoscope, et satisfaction de l'assistance prouvée maintes et maintes fois par de longs battements de mains.

Le programme de cette huitaine est très rempli et comporte les dernières vues à succès de la fameuse maison Pathé, sans contredit la maison la plus connue et la plus appréciée des amateurs de la photographie animée.

La partie musicale est comme de coutume très soignée.

Toute personne assistant à une des représentations, aura droit à un coupon numéroté, permettant de participer au tirage de 200 dollars le 11 avril prochain.

AU OUIMETOSCOPE

Il y avait, comme de coutume, foule enthousiaste aux deux représentations d'hier au Ouimetoscope. Mais ce qui a pris le plus le public par surprise fut certainement la soustraction d'une des intermissions.

Le public, du reste, loin d'y perdre, ne fait qu'y gagner, attendu que le programme est tellement chargé que la direction a dû se résigner à cette mesure. Outre les vues, toutes nouvelles et fournies par la célèbre maison Pathé, la meilleure du genre, dans le monde entier, toujours à l'affût des plus récentes primeurs, il est difficile de passer sous silence la partie musicale fournie par l'excellent orchestre Miro, et par des artistes tels que : Mlle Bienvenu, Dubuisson, l'inimitable Harmant, V. Ocellier et l'excellent ténor D'Alberty, engagé spécialement par le Ouimetoscope.

AU PARC SOHMER

Malgré un temps détestable rendu pire encore par une pluie torrentielle, il y avait salle comble aux deux représentations du Parc Sohmer, dimanche.

Il y en avait pour tous les goûts. Il y en avait qui applaudissaient et d'autres qui pensaient le contraire.

Le programme contenait: Mathews et Turner, ainsi que John et Mabel Wills dans leurs chansonnettes et danses.

Les quatre diffèrent dans leur genre, mais ont été également applaudis.

Les acrobates comiques, Brown and Jones, méritent une mention spéciale. L'un d'eux surtout, est un cortortionniste de grand talent.

Sous le pseudonyme de Gallard, un des meilleurs jongleurs et équilibristes que nous ayons vus au Parc Sohmer, a donné de nouveau deux représentations de son habileté et de son savoir-faire.

Judge et McDonald ont donné une jolie représentation de force musculaire sur tapis, et d'équilibrisme.

L'on a admiré surtout parmi les vues animées fournies par la compagnie du Kinétographe de New-York, les fêtes d'une noce en Bretagne. Les costumes des mariés et des autres personnages à la noce, étaient très bien réussis.

La partie musicale, sous la direction de M. X. Larose, n'a laissée rien à désirer.

M. BEARDMORE CHANTERA

Au troisième concert de l'Orchestre de la Symphonie, vendredi après-midi, le soliste sera M. Lissant Beardmore, qui chantera deux groupes de chansons, comme suit :

PREMIERE PARTIE

A—Drink to me only arth thine eyes. . . . . Old English
B—Distes-moi. . . . . Swin
C—Afterwards Low. . . . . D'Hardelot

SECONDE PARTIE

A—I'll Sing the Songs of Araby. . Clay
B—Ein Schwan. . . . . . . Greig
C—"Du bist wie eine Blume" Schumann
D—Ouvre tes yeux bleus. . . Massenet

Le professeur Goulet prepare un excellent programme pour ses instruments à cordes et l'on peut s'attendre à un nouveau succès pour vendredi.

Les concerts de la Symphonie ont toujours lieu à quatre heures et demie et les prix sont toujours populaires.

RECITAL LANGLOIS

Un nombreux auditoire s'est rendu à la Salle Lyrique, hier soir, pour applaudir le jeune pianiste montréalais, M. Ernest Langlois. Dans un programme ambitieux, qui n'était cependant pas au-dessus de son talent, l'artiste a fait preuve de sérieuses qualités pianistiques en même temps que musicales.

Sans doute, si l'on veut absolument trouver l'ombre du tableau, pourrait-on remarquer que M. Langlois ne possède pas la musculature et la pesanteur qui permet à un Marc Hambourg d'écraser son instrument, de torturer les touches, mais ce qu'il perd peut-être en puissance, il le regagne en légèreté, en vélocité, en velouté ; s'il n'étourdit pas, il charme, et cela vaut mieux. D'ailleurs, beaucoup dépend du piano lui-même, et M. Langlois jouait hier sur un instrument qui manquait de brillant.

Nous avons parlé de velouté, de vélocité, de légèreté. C'est en effet le charme qui caractérise le jeu de l'artiste. Il ne l'a jamais mieux prouvé que dans les "Papillons," de Rosenthal. Les difficultés que ce maître de la virtuosité a accumulées dans cette gracieuse pièce semblent disparaître sous les doigts de M. Langlois. Il les maîtrise, pour ne plus avoir à s'occuper que de l'interprétation. C'est d'une légèreté aérienne qui bat comme les ailes de gaze d'une libellule.

La Toccate, opus 7, de Schumann, si difficile, l'Etude, opus 25, le Nocturne, opus 9, et le Scherzo, opus 39, de Chopin, ont démontré que le jeune pianiste a mieux que du mécanisme, qu'il possède ce sens de la musicalité, cette touche expressive qui fait chanter l'instrument ingrat qu'est le piano. On ne saurait mieux faire dire à cet instrument toute la mélancolique poésie dont Chopin a imprégné ses oeuvres, tout le romantisme d'idées que Schumann a habillé de la forme classique.

Pour clore le concert, M. Langlois a donné l'arrangement que fit Liszt de la célèbre "Camponella" de Paganini, avec une belle virtuosité et, comme cela ne se voit guère qu'aux concerts des grands artistes étrangers, l'auditoire n'a pas voulu s'en aller que M. Langlois n'eut donné un dernier rappel. Il joua une Rhapsodie de Liszt.

M. R. O. Pelletier, le distingué professeur, qui a formé l'artiste, assistait au concert, de son élève et la satisfaction qu'a exprimée cet homme qui n'a pas coutume de se contenter d'à peu près, est le plus beau compliment que pouvait mériter M. Langlois, corroborée qu'elle était par le verdict des auditeurs.

AMUSEMENTS

AMUSEMENTS

CETTE SEMAINE AUX THEATRES ANGLAIS

His Majesty's Mat. Mard. et Sam.
MARIE CAHILL
Dans la comédie musicale "Marrying Mary".

FRANCAIS Mats Lun., Mar., Mer., Jeu. et Sam.
The Phantom Detective

ACADEMIE Mats Mar, Mer, Jeu. et Sam.
"THE MAYOR OF TOKIO"

ROYAL Matinées tous les Jours Le foyer du Burlesque.
"Williams' Ideal Burlesquers".
VENDREDI : Soirée des amateurs.

113—6 E

STADIUM
PATINOIR A ROULETTES

Séances Matins, Après-midi et Soirs. Musique après-midi et soirs. Instructeurs gratuits. Personnel poli. Salles chauffées. Les meilleurs patins à roues d'acier fournis, et la meilleure clientèle. Adm. 10 cents.

N. B. — Les commençants sont priés de venir de préférence aux séances du matin, alors qu'ils peuvent recevoir plus d'attention.

Toute la semaine à 9 p.m. précises. ELECTRIC EMERSON Le Roi des Patineurs Aux Multiples Couleurs.

CE SOIR: Programme musical de la St Patrice. Demain: Soirée souvenir.

E

NAVIGATION

LIGNE ALLAN
SERVICE DE LA MALLE ROYALE A LIVERPOOL

De Saint-Jean. D'Halifax.
Tunisian, 21 mars, 18 avril.
Victorian, 27 mars, 24 avril. 28 mars, 25 avril.
Corsican, 4 avril et de Montréal, le 1er mai.
Virginian, 10 avril. 11 avril.
SALON, $70.00 et plus, suivant le steamer.
DEUXIEME CLASSE, $45.00 et plus.
TROISIEME CLASSE, Liverpool, Londres ou Belfast, $27.50 ou $28.75, suivant le steamer.

POUR GLASGOW
De Portland. De Boston.
Laurentian. . . . . 26 mars
Sicilian. . . . . 2 avril
Une classe de cabine. Prix $40.00 et plus. Troisième classe, $26.50.

Saint-Jean, N.-B., et Halifax au Havre.
De Saint-Jean. D'Halifax.
Sardinian, 26 mars. . . . . 28 mars
Une classe de cabine: seconde cabine. Prix : Londres, $40.00 ; Havre, $45.00 ; Paris, $48.65. Troisième classe, $27.50 ; Paris, $30.00.

S'adresser à H. et A. Allan, Montréal, ou à L. J. Rivet, 13 boulevard Saint-Laurent. Tél. Main 4097. 108—mis—n

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris, (France).
Départ chaque jeudi à 10 hrs. a.m.

LA BRETAGNE . . . . . mars 19
*LA TOURAINE . . . . . mars 26
LA GASCOGNE . . . . . avril 2
*LA PROVENCE . . . . . avril 9
*LA LORRAINE . . . . . avril 16
*LA TOURAINE . . . . . avril 23

*Paquebots à deux hélices.
Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 1670 rue Notre-Dame, Montréal. n

Agence de Voyages
RIVET
Billets par toutes les lignes
EUROPE, CUBA MEXIQUE,
AMERIQUE DU SUD, Etc
Mandats de Voyages
(Travellers Checks).
Organisation de Pèlerinages
LOURDES ROME et TERRE SAINTE
L. J. RIVET, Dir.,
13 boulevard St Laurent.
TEL. MAIN 4097.
Adresse télégraphique:
Marconi Câble } "VOYAGES"
40—n

Voyages par la
LIGNE ELDER, DEMPSTER
à Nassau, Cuba et Mexico

Premières classe seulement. Taux raisonnables.

Notre beau et rapide vapeur le S. S. "Sokoto" partira de Halifax, N. E., vers le 20 mars. Pour avoir une place de choix, s'adresser à

L. J. RIVET,
13 boulevard St Laurent.
ELDER DEMPSTER & CO.,
Edifice du Board of Trade.
W. H. HENRY,
Edifice de la Banque Impériale, Montréal.
m.j.s.n

LA VISITE DU PRINCE DE GALLES

IL N'IRA PAS AILLEURS QU'A QUEBEC, ENCORE MOINS A WASHINGTON.— INVITATION PROBABLE.

Londres, 17. — On ne crit pas à Londres que si le prince de Galles était invité officiellement à se rendre à Washington lors de son voyage au Canada, l'été prochain, il pourrait accepter l'invitation. On a annoncé que le gouvernement des Etats-Unis se proposait de faire une telle invitation. D'après le programme actuel, le voyage du prince, à l'occasion de la célébration du tricentenaire de Québec, sera très court. Il n'ira nulle part ailleurs qu'à Québec, bien qu'on l'ait invité à visiter Montréal et d'autres villes. Il ne sera pas accompagné par la princesse de Galles.

EN COUR D'APPEL

La Cour d'Appel a siégé hier avec MM. les juges Taschereau, Bossé, Trenholme, Cross et Bruneau sur le banc. Les jugements suivants ont été rendus: Robert et Vipond, action demandant le droit d'appel au Conseil Privé, jugement réservé.

Groulx vs le roi; motion demandant le droit d'appel d'un verdict du jury. Motion accordée.

Gardiner et Wilson et Vogel et Locomotive and Machine Company, jugement réservé.

Lilly vs Fairor, appel d'un jugement de la cour supérieure, jugement réservé.

UN DEUIL A CAUGHNAWAGA

Du correspondant particulier de la "Presse"

Caughnawaga, 17. — Joseph De Laronde, guide et voyageur bien connu, est décédé samedi soir. Ses funérailles auront lieu demain matin.

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL, coin Ste Catherine et Beaudry. Matinées tous les jours. Tél. Bell Est 1736, Mar. 520. Paul Cazeneuve, directeur. Au bénéfice du Parc des champs de Bataille. Semaine du 16 mars: "RESURRECTION". Matinées. Bargain, 25c. Prix populaires. Semaine prochaine. 112—5 E

THEATRE DES NOUVEAUTES. Tél. Bell Est 1395. Semaine du 16 mars: "VINGT JOURS A L'OMBRE". Comédie en 3 actes, par M. Hennequin et P. Veber. Intermèdes lundi soir. Matinée samedi. Mercredi, 18, soirée de gala "LE COEUR N'A PAS D'AGE", par Mlle M. Casgrain. Semaine prochaine: "LES VIEUX GARCONS". 113—6 E

BENNETT'S THEATRE
Semaine du 16 mars
ABELS ARDEN CO., dans "Three of a kind"
10 — Numéros intéressants — 10
Prix: Après-midi, 15c, 25c. Soirées, 15c, 25c, 50c, 75c. 113—5 E

Vues Animées
NATIONOSCOPE
CHANSONS ILLUSTREES
COIN ST ANDRE ET STE CATHERINE
TEL EST 5219. PRIX POPULAIRES.
35—n—E

OUIMETOSCOPE
Vues Animées
624 RUE SAINTE-CATHERINE EST.
Bell Tél. Est 1193. March. 650.
53—n E

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

TOUTE section de nombre pair dès terrains de la Puissance au Manitoba, ou des provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou soeur du futur colon.

Une demande l'entrée ou de résiliation faite personnellement à tout sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification" ou fraude, l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une résiliation doit le faire en personne et posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande de résiliation du même individu tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Là où l'entrée est cancellée après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur de résiliation aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs pour annulation doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est non sujette à être cancellée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère, ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain. Un co-propriétaire en terrain ne sera pas tenu à cette formalité.

(3) Si le père — ou la mère si le père est décédé — d'un propriétaire de homestead, demeure sur la ferme possédée seulement par lui, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans le voisinage du homestead ou sur un homestead entré pour lui dans les environs, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

(4) Le mot "voisinage" des deux précédents paragraphes, veut dire, pas plus de neuf milles en ligne directe, exclusivement des largeurs allouées aux routes croisantes dans l'arpentage.

(5) Un propriétaire d'homestead, désireux de remplir ses devoirs de résident en concordance avec les articles ci-dessus, pendant qu'il habite avec des parents sur une ferme lui appartenant, devra notifier l'agent du district de cette intention.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être loués pour une période de vingt et un ans à un taux annuel de $1 l'acre. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Une royauté de 5 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur le charbon marchand.

QUARTZ — Une persone de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'Intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 301—n

MORT D'UNE CANTATRICE

Rome, 17. — Clara Novello, comtesse Gigliucci, l'une des plus fameuses cantatrices européennes de la première moitié du siècle dernier, est morte hier à l'âge de 89 ans.

DANS NOS COLLEGES

Du correspondant particulier de la "Presse"

Saint-Aimé, 17. — Jeudi, à l'occasion de sa fête patronale, il y aura grande séance dramatique et musicale et récréative au collège Saint-Joseph de Saint-Aimé. La gymnastique aura une large part dans cette représentation. On y jouera le drame chrétien: "La goutte de sang," et deux comédies, "Le fou malgré lui," et "Consultations gratuites." Avec un tel programme, ceux qui y assisteront seront certains de passer une agréable soirée tout en contribuant à une bonne oeuvre.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
TAUX REDUITS
SECONDE CLASSE DE MONTREAL
JUSQU'AU 29 AVRIL 1908
$52.70 — Vancouver, Victoria, Seattle, Tacoma, Wash., et Portland, Oré.
$49.95 — Nelson et Spokane.
$50.00 — Rossland.
$54.00 — San Francisco, Los Angeles, via Chicago seulement.
$59.50 — Mexico City, Mex.
Taux proportionnellement réduits pour autres endroits.
WAGONS-LITS-TOURISTES
Quittent Montréal pour Winnipeg, Calgary et Vancouver, tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis, à 10.10 hrs. p.m., et les dimanches, lundis et jeudis à 10.10 hrs. a.m., pour Winnipeg. Moosejaw et les gares intermédiaires, pour les passagers ayant des billets de première ou de seconde classe. Prix des cabines, $4.00 pour Winnipeg, $9.00 pour Vancouver.
Bureau des billets en Ville, 129 rue Saint-Jacques, près du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
TAUX REDUITS
En vigueur jusqu'au 29 avril 1908 inclusivement.
Billets de seconde classe pour colons de Montréal à
Nelson et Spokane. $49.95
Rossland. $50.00
Seattle, Victoria, Vancouver, Portland. $52.70
San Francisco, Los Angeles. $54.00
Mexico City, Mex. $59.50
Prix bas pour plusieurs autres endroits.
LES WAGONS-LITS POUR TOURISTES
Quittent Montréal les Lundis et Mercredis à 10.30 p.m., pour les passagers ayant des billets de première ou de seconde classe pour CHICAGO ET l'OUEST jusqu'à la Côte du Pacifique. —Un prix nominal est chargé pour les lits qui peuvent être réservés à l'avance.
BUREAUX DES BILLETS EN VILLE: 137 rue Saint-Jacques, Tél. Main 460 et 461, ou à la Gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY
GARE BONAVENTURE UNION
HEURES DES TRAINS
EN DESTINATION DE
7.25 A.M. | St Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec et les stations intermédiaires.
EXPRESS MARITIME
MIDI Samedi excepté | Lévis, Québec, Riv.-du-Loup, Moncton, St Jean, Halifax, et Sydney. — Wagons-lits et wagons-restaurants directs.
3.50 P.M. | St Hyacinthe, Drummondville, St Léonard, Nicolet et stations intermédiaires.
LE SAMEDI SEULEMENT
MIDI | St Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Riv.-du-Loup, Ste Flavie et stations intermédiaires.
L'EXPRESS MARITIME du vendredi a correspondance directe pour Sydney et l'Ile de Terreneuve.
BUREAU DES BILLETS
141 rue St Jacques. Tels. } Bell Main 615 Marchands 131
H. A. PRICE,
Ass. Ag. Gén. des Passagers,
GEO. STRUBBE,
Agt. des Pass. et Billets de la ville.
n

MONTREAL PARK & ISLAND RAILWAY CO.
LACHINE — Du Bureau de Poste, service de 20 minutes, 5.40 a.m., à 8.00 p.m.; service de 30 minutes, 8.00 p.m., à minuit. De Lachine, service de 20 minutes, 5.50 a.m., à 8.45 p.m.; service de 30 minutes, 8.45 p.m., à 12.45 (minuit).
SAULT-AU-RECOLLET: Premier char de la rue St Denis, 5.20 a.m. De la rue St Denis et la Station Henderson, service de 20 minutes, 5.40 a.m., à 9.40 a.m.; service de 40 minutes, 9.40 a.m., à 3.40 p.m.; service de 20 minutes, 3.40 a.m., à 8.20 p.m.; service de 40 minutes, 8.20 p.m., à 12.20 (minuit). Dernier char du Sault, 12.40 a.m.; de la rue St Denis, 12.20 a.m. Char supplémentaire, journellement, de la rue Chenneville à la Station Henderson, à 6.10 p.m.
MONTAGNE — De l'avenue Mont-Royal, service de 20 minutes, 5.40 a.m., à 11.40 p.m. De l'avenue Victoria, Westmount, service de 20 minutes, 5.50 a.m., à 11.50 p.m.
CARTIERVILLE — De la Jonction Snowdon, service de 40 minutes, 6.00 a.m., à 12.00 p.m. De Cartierville, service de 40 minutes, 5.40 a.m., à 11.40 p.m. mjsn

ATLANTIC CITY

CHALFONTE
THE LEEDS COMPANY.
71—n

HOTEL TRAYMORE
ATLANTIC CITY, N. J.
Ouvert toute l'année. Un hôtel renommé pour son confort domestique.
TRAYMORE HOTEL CO.,
CHAS O. MARQUETTE, Gérant. 83—n D. S. WHITE, Président.

NOUVELLES DE LACHINE

Du correspondant particulier de la "Presse"

Lachine, 17. — Samedi dernier, à 9 heures a. m., ont eu lieu, en l'église paroissiale de Lachine, les funérailles de Mme J. B. Benjamin, née Nadeau.

Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé J. T. Savaria, avec MM. les abbés H. Bocquillet et Keiffer comme diacre et sous-diacre. Un grand nombre de personnes ont assisté à l'office funèbre, et ont reconduit jusqu'à sa drenière demeure la dépouille mortelle de cette femme de bien, qui laisse pour la pleurer un époux, M. J. B. Benjamin, un fils, Napoléon Benjamin, et trois filles: Mme R. N. Poulin de Saint-Louis, Missouri, Mme M. C. Bessette et Mme H. C. Lalonde, de Montréal.

— La mort a enlevé à la ville de Lachine la semaine dernière, deux citoyens aussi connus que respectés: MM. Demers et F. X. Gariépy, bourgeois, marchand-tailleur. Ce dernier est un des bienfaiteurs des Religieuses de Sainte-Anne, qui lui feront chanter un service au couvent de Lachine, mercredi prochain à 8 heures a. m.

— M. Arthur St Onge, autrefois de Lachine, où il a enseigné chez les Frères de la Doctrine Chrétienne, est mort ces jours derniers à Dorval. Le défunt qui souffrait depuis longtemps d'une maladie cruelle était âgé de 32 ans.

LE TRICENTENAIRE DE QUEBEC

Mme P. DURAND A TRAITE CE SUJET A L'ECOLE MENAGERE, HIER SOIR.

Un nombreux auditoire s'est porté à l'Ecole Ménagère, hier soir, et a été très intéressé par madame Pierre Durand, qui a fait une charmante causerie sur les prochaines fêtes du tricentenaire de la cité de Champlain.

Voici un résumé de cette conférence:

"Je me propose, si non de vous être utile, du moins de vous être agréable, en vous énumérant les principaux faits de la fondation de Québec en prévision des fêtes qui auront lieu à l'été.

On discute beaucoup sur l'opportunité de changer le nom des Plaines d'Abraham, et à mon humble avis, l'idée émise par un ancien Québecquois, d'appeler le lieu témoin de tant de hauts faits d'armes "le Champ de Gloire", me semble convenir.

En 1608, Champlain a fait une oeuvre extraordinaire en fondant Québec, et toutes les personnes qui fondent une oeuvre quelconque savent mieux que bien d'autres combien il faut d'énergie, de forces physiques et morales, de persévérance pour mener à bonne fin leur entreprise. Champlain a donc droit à beaucoup de gloire.

Tous ceux qui trouvent que le Canada est un pays arriéré, ne songent pas aux difficultés qu'ont rencontrées nos fondateurs. Une des causes qui ont retardé l'avènement du Canada, c'est l'égoïsme, et l'intérêt personnel qui régnait en maître parmi les différentes "compagnies" venues pour s'enrichir et exploiter les sauvages. Les Français étaient alors obligés de se tenir sur la défensive contre les sauvages, de lutter à tous les instants, ils souffraient aussi de l'éloignement de la mère-patrie, car alors il fallait trois mois pour qu'un message arrivât en France, et la réponse se faisait attendre trois mois, les sauvages avaient le temps de dévaster la colonie naissante. Il serait bien ingrat et injuste envers la Providence et envers nos ancêtres de dire que le pays est arriéré; je ne vois guère de Canadiens et de Canadiennes décidés à laisser en d'autres mains un si glorieux héritage. Car l'avenir du Canada est entre les mains des femmes canadiennes; la jeunesse qui pousse sera ce que vous la ferez, mesdames. A vous d'inculquer à vos enfants ce beau dicton: Notre foi, notre langue et nos lois; impossible alors que notre race disparaisse.

Etre actif dans le sens du patriotisme, voilà une chose qui dépend de nous; à vrai dire c'est la clef de toutes les actions méritoires.

La célébration du tricentenaire n'est pas seulement la fête de Québec, elle est aussi la fête du Canada, étant donné qu'elle est l'histoire de notre pays. Le Canada est un pays gardé par la Providence, je ne doute pas que tous les Canadiens-français s'uniront dans un même élan de patriotisme et de fraternité.

Le Canada est un pays fort et qui restera fort en proportion de ses luttes; nous ne sommes pas nés pour le repos, car le jour où le Canada se sentira "fort" il sera peut-être à deux doigts de sa perte, (etc., etc.)."

Nous avons remarqué dans l'assistance, mesdames F. L. Béique qui remercia d'une façon gracieuse l'agréable conférencière; Mmes H. Beaudry, M. Saint-Jacques, G. Papineau, G. Des Serres, J. Leman, A. Loranger, J. A. Cusson, MacKay, R. Archer, E. Garneau, Mlle C. Béique, E. Prévost, Mme Robitaille, de Québec; Mme Lesage, Mlles Painchaud, O. Boulay, A. Prévost, H. Pajement, E. Surveyer, Gérin-Lajoie, J. Anctil.

UN BANQUET CHEZ NOS MILITAIRES

Du correspondant particulier de la "Presse"

Québec, 17 — Le diner offert par le commandant et les officiers du 6e régiment d'artillerie canadienne de Québec et Lévis au lieutenant-colonel G. S. Vien, hier soir, au Café de l'Auditorium, a été le plus grand succès que l'on a encore enregistré dans les diners militaires, ici.

Le major Lapaire-Marsan, le président du comité d'organisation et le capitaine S. C. Fortier en ont fait les honneurs d'une manière admirable. Le lieutenant-colonel G. S. Vien, le héros de la soirée, était à la droite du lieutenant-colonel Martineau, le nouveau commandant du 6ème régiment ; à gauche, le lieutenant-colonel Roy, D. O. C.

A la table d'honneur nous remarquions : MM. Alphonse Bernier, C.R., maire de Lévis ; Ls Auguste Carrier, M.P., J. C. Blouin, M.P.P., et Etienne Dussault.

L'orchestre de la "R. C. A." a fait entendre ses plus beaux accords et la gaieté la plus vive n'a cessé de régner.

Un superbe portrait à l'huile, offert par les officiers du 6ème régiment au lieutenant-colonel C. S. Vien, était placé en face de la table d'honneur. Sur une plaquette en cuivre, au bas du cadre, on lisait ces mots: "Hommage du 6ème régiment au lieutenant-colonel G. S. Vien, son fondateur et son premier commandant".

Plusieurs discours éloquents ont été prononcés.

"IN GOD WE TRUST"

Washington, 17 — Après avoir suspendu les règlements, la Chambre des Représentants a voté aujourd'hui le projet de loi ordonnant de remettre la devise "In God We Trust" sur les pièces de monnaie et d'argent des Etats-Unis. Le vote a été de 255 voix pour le projet de loi, et 5 contre. Le débat a soulevé un vif intérêt parmi les membres de la Chambre. M. Carlin, de la Virginie, dit que le président en promulguant l'ordre d'abolir la devise, a manqué de sagesse et a violé l'esprit de la loi.

M. Ollie James, du Kentucky, a déclaré que, au jugement du peuple chrétien des Etats-Unis, le président a commis une erreur.

En combattant le projet de loi, M. Kustermann, du Wisconsin, dit que la devise frise l'irrévérence et est dangereusement près d'être un sacrilège.

"C'est une farce hypocrite", s'écria M. Gordon, de la Georgie.

AU CONSEIL DE LONGUEUIL

A L'AVENIR LE NOMBRE DES LICENCES D'HOTEL NE SERA PLUS QUE DE 4 AU LIEU DE . — NOUVEL HORAIRE.

A sa séance régulière tenue hier soir, sous la présidence de M. le maire Normandin, le conseil de ville de Longueuil a définitivement adopté un règlement à l'effet de réduire le nombre des licences d'hôtels à quatre au lieu de sept qu'il était auparavant.

Cette mesure ne semble pas très populaire à Longueuil; car l'on ne croit pas dans la petite ville voisine, que le salut des alcooliques réside uniquement dans la diminution du nombre d'hôtels, étant donné qu'il se débitera autant de boisson dans quatre que dans sept hôtels. Il aurait été plus rationnel de faire observer scrupuleusement les dispositions de la loi des licences, que de mettre dans l'embarras plusieurs locataires de buvettes qui ont renouvelé leur bail le 1er février dernier; car il est bien certain que les privilégiés seront des propriétaires. De plus, cette décision fera perdre $600 de revenus par année à la ville alors que toutes les ressources sont absolument nécessaires pour la bonne administration des affaires.

On a pris connaissance d'une requête des journaliers à l'emploi de la ville, se plaignant du fait que l'entrée du poste des pompiers où ils se réunissent pour recevoir les ordres du contremaître, leur a été interdite depuis quelque temps, disant qu'il leur faut attendre maintenant au froid le moment de commencer l'ouvrage.

Cette requête est renvoyée au comité général qui se réunira, ce soir, et devant lequel la question sera discutée.

A la demande de l'échevin Bourdon, le greffier est autorisé de demander au gérant du "Quebec Montreal and Southern Ry." de mettre en circulation à partir de demain le train qui quitte Longueuil à 7h 05 du matin et le train qui quitte Longueuil à 12h 50 p.m., à partir de lundi prochain. Le train qui quitte Montréal à 1h. 35 le samedi sera aussi en opération à partir du 28 courant.

Plusieurs autres questions de moindre importance furent aussi traitées, puis la séance fut levée.

Une alarme sonnée à la boîte No 23, appelait les pompiers vers Sh. 15 hier soir pour un feu de cheminée qui venait de se déclarer chez M. Louis Lespérance, 61½ chemin Chambly. Les pompiers ont eu promptement raison de ce commencement d'incendie, et les dommages ont été insignifiants.

LES AUBERGES A SAINT-HYACINTHE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 17 — Le conseil municipal a siégé vendredi soir, en séance régulière, sous la présidence de Son Honneur le maire Saint-Jacques.

La séance, très longue, a été exclusivement consacrée à la discussion et la considération des demandes de licences d'hôtel mises devant le conseil.

Les licences accordées à l'unanimité sont celles de M. Prosper Reeves, propriétaire de l'hôtel Vermont Central, et de M. Antoine J. Leclerc, propriétaire de l'hôtel de l'Industrie Laitière.

La licence sollicitée par M. Houle, propriétaire de l'hôtel Montcalm, a rencontré une seule opposition ; M. Casavant a voté contre.

La licence demandée par M. Jos. Choquette, propriétaire de l'hôtel Frontenac, a été octroyée, MM. Lussier et Casavant votant contre. La licence de l'hôtel Tivoli, demandée par M. McIntyre, a été refusée, MM. Lussier, Casavant, Charpentier, Robert et Fournier votant contre et MM. Messier, Bouchard, Jacques et Huette votant pour.

La licence de l'hôtel Union, sollicitée par M. Guilbault, a été octroyée sans opposition.

La considération de la licence sollicitée par M. J. A. L. Prégent a été renvoyée à la prochaine réunion du conseil, sur proposition de M. Charpentier.

Après lecture des comptes, il a été résolu de prendre certaines demandes de licences en considération, à la séance du 27 du courant, et puis le conseil s'ajourne.

Ont pris part à la discussion de l'octroi des licences, qui a été parfois très vive, MM. Lussier, Casavant, Charpentier, Messier, Bounchard et Huette.

M. Lussier a déclaré qu'il était en faveur de la diminution des licences d'hôtels à Saint-Hyacinthe. Il en trouve le nombre trop considérable pour sa population et il y voit un grand danger pour la jeunesse.

M. Casavant a exprimé à peu près la même opinion que M. Lussier. Il voudrait que cette diminution de licences d'hôtels fut faite, sans trop se soucier de l'intérêt privé, l'intérêt public, l'intérêt général doit seul, dit-il, occuper le conseil.

M. Charpentier ne partage pas en tout les opinions de MM. Lussier et Casavant; il pense qu'il ne serait pas juste de retrancher un grand nombre de licences d'une manière aussi sommaire ; qu'il y a des propriétaires d'hôtels qui ont fait à l'heure qu'il est beaucoup de dépenses pour convertir leur propriété en hôtellerie et qui sont dignes d'obtenir l'octroi d'une licence ; d'ailleurs, dit-il, on ne doit pas tarir une source de revenus aussi considérable que celle de l'octroi des licences ; il croit qu'il serait préférable de remédier au mal qui existe actuellement en faisant adopter par la législature une loi autorisant l'augmentation du taux des licences, tout en diminuant le nombre.

M. Bouchard déclare que le progrès d'une population au point de vue de la sobriété ne suit pas infailliblement la diminution du nombre des licences. Il ne voit pas, lui, dans la diminution du nombre des licences, un remède aussi efficace que simple à employer et que désastreux pour ceux qui en seront les victimes.

MM. Messier et Huette parlent tous deux aussi dans le même sens que M. Bouchard.

A LA MEMOIRE DE M. L'ABBE S. DANIEL

Ce matin, dans la chapelle de Notre-Dame de Pitié, a été célébré un service solennel pour le repos de l'âme du regretté M. Daniel, prêtre de Saint-Sulpice, récemment décédé.

Dès huit heures, M. l'abbé Gaudin, P.S.S., supérieur de la communauté des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, chanta la messe de Requiem avec diacre et sous-diacre.

Quelle famille depuis un demi-siècle ne se rappelle pas le dévouement de M. l'abbé François Daniel, le dévoué Sulpicien qui pendant soixante ans, soutint sur la paroisse de Notre-Dame, les bons combats ?

Toujours pendant ce long espace de dévouement, il se montra favorable aux oeuvres pieuses.

D'un zèle militant, il prouva pendant sa longue carrière sacerdotale ce que savait faire une âme d'élite qui loin d'épuiser dans ses sacrifices les ressources de sa générosité, y trouvait sans cesse la grâce d'un nouveau dévouement.

Ce matin, la majorité des assistantes étaient des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame.

C'est là que pendant de si longues années de dévouement, ses visites, sa conversation devenaient une véritable prédication.

Comme les bons serviteurs, il est allé là-haut recevoir sa récompense.

TRIBUNE LIBRE

FEMMES, SOYEZ VIGILANTES

Dans une dépêche d'Ottawa datée du 13, nous lisons: "Le comité exécutif de l'Association Libérale d'Ottawa vient d'adopter une résolution par laquelle elle recommande de réduire le nombre des places dans les services publics, mises à la disposition des femmes" et plus loin: "On dit que deux membres du cabinet sont grandement en faveur de l'idée émise par l'Exécutif et que des résultats appréciables ne tarderont pas à être obtenus dans ce sens."

Mesdames, admirez le courage de ces messieurs disputant aux femmes le morceau de pain dont elles ont besoin pour vivre; ces chevaliers modernes, non contents de se prévaloir de leur force native dans cette lutte inégale, réclament encore, oh lâcheté! la protection de la loi en leur faveur. Est-ce de cette école, de cette association libérale que vont sortir les chefs de l'avenir? Est-ce dans cette école que va s'épanouir la fleur de la démocratie? Oh liberté, sainte liberté, voile-toi la figure et pleure quand on t'outrage ainsi!

Non ces messieurs n'ont pas réfléchi; le gouvernement, défenseur du droit, refusera de les entendre et protecteur intègre de tous les enfants du pays, de celui qui jette son vote dans l'urne électorale comme de celle qui est sans voix, veillera à ce que la Justice reste inviolable et que dans ses plateaux il n'y ait qu'un seul poids, le même pour peser les intérêts de l'homme et de la femme.

UNE CANADIENNE.

FEU M. L'ABBE L. LETOURNEAU

Ce digne ecclésiastique vient de mourir, après plusieurs années de souffrances endurées avec une grande résignation.

Dimanche dernier, l'abbé Louis-Misaël Létourneau est décédé à St Hyacinthe, à l'âge de 40 ans et 11 mois. Il était fils de Camille Letourneau et d'Emélie Fréchette, de Sainte-Madeleine, comté de St Hyacinthe.

Il laisse pour le pleurer, outre ses vieux parents, six frères: Camille, Raymond, de Ste Madeleine ; Janvier, de Montréal ; l'abbé Elie Letourneau, curé de St Alphonse de Granby ; le frère Aegidius, de la Congrégation des Frères Maristes en mission à New-York ; et cinq soeurs : Soeurs Létourneau et Ste Madeleine, toutes deux Soeurs de Charité, de St Hyacinthe ; Soeur saint Elie, de la Communauté des Soeurs St Joseph, de St Hyacinthe ; Marie Anna, épouse de J. A. Côté, de la maison de J. D. Côté et fils, marchands de fruits en gros, Montréal, et Claire Hildo, institutrice de Sainte-Madeleine.

Le défunt fut ordonné prêtre le 10 août 1893. Il fut successivement vicaire à Saint-Simon, à St Judes, à Ste Anne de Sorel, à Granby, à Saint-Grégoire, à Saint-Ephrem d'Upton, et chapelain des Soeurs de la Charité, St Hyacinthe.

Il avait fait ses études classiques

Feu l'abbé Misael Letourneux, décédé dimanche, le 15 du courant.

au collège de Saint-Hyacinthe, où, par sa bonté, son affabilité et sa douceur il s'était créé un grand nombre d'amis. Il passa un an au grand séminaire à Montréal. Il garda toujours un bon souvenir des bons moments passés dans cette maison de Saint-Sulpice.

Il fut aussi professeur à Ste Marie de Monnoir. Là, comme ailleurs, il a laissé de ses vertus un excellent souvenir. Alors qu'il était jeune lévite, ses aspirations tendaient vers le martyre ; cette palme, il la rêvait, mais dans les missions lointaines, vers la Chine ou le Japon. Dieu le voulait ainsi, mais d'une autre manière, puisqu'il est mort martyr de douleur, causées par une maladie douloureuse depuis 3 ans.

De là-haut ne semble-t-il pas dire à ceux qu'il a laissés sur cette terre d'exil : Vous, parents bien-aimés, famille chérie, ne pleurez pas, ou plutôt pleurez et priez, car les larmes soulagent et la prière soutient.

Vous, pauvre père et vénérée mère, vous qui avez fait si généreusement le sacrifice de me donner au Seigneur en ce jour mémorable, le 10 août 1893, où, agenouillés devant moi, je vous donnai ma première bénédiction comme prêtre. Ah ! je vous supplie, ne refusez pas à Dieu, ce dernier, mais combien grand sacrifice que le départ. Que la séparation est cruelle, mais que le revoir sera doux.

CESSION VOLONTAIRE

La "Dominion Woollen Company" abandonne ses affaires aux mains de ses créanciers.

La "Dominion Woollen Company", qui a des usines à Montréal et à Beauharnois, a fait cession volontaire de ses biens à la demande de M. Alexandre C. Hutchinson, architecte de Westmount.

M. E. A. Robert, directeur-gérant et secrétaire-trésorier de la compagnie, a déclaré hier, que ses associés en étaient arrivés à cette entente à une assemblée tenue, vendredi dernier. La dépression générale des affaires causée par la récente crise monétaire a complètement démoralisé l'industrie et la compagnie et les directeurs en sont vite arrivés à la conclusion que la fabrication ne payait plus.

La "Dominion Woollen Company" a été formée en 1896 avec un capital de $170,000. Ce capital fut plus tard élevé à $210,000. M. C. W. McIntyre en était le président. Deux cents personnes travaillaient dans les fabriques de la compagnie à Montréal.

THE ROYAL BANK OF CANADA

donne une attention spéciale aux Comptes d'Epargnes

5—m.j.s—n a

LA BANQUE DOMINION

Une nouvelle succursale de la Banque a été ouverte à l'**Angle des rues Bleury et Sainte-Catherine**, où on fera les affaires générales de banque. **Attention Spéciale** donnée aux **Dépôts d'Epargnes**, et intérêt payable trimestriellement, alloué sur toute somme de $1.00 et plus, à cette succursale comme à la succursale principale de Montréal :

J. HAYDN HORSEY, Gérant. a **162 RUE SAINT-JACQUES.**

EMEUTES FATALES

PLUS DE MILLE PERTES DE VIE, A IQUIQUE, DANS LE CHILI.

Saint-Jean, N. B., 17 — Le chiffre à peu près exact des victimes des récentes émeutes à Iquique, Chili, vient d'être révélé par une lettre reçue ici, venant d'un M. Robert :

Le récit des émeutes fut fait en premier lieu par la presse associée qui nia ensuite la chose. M. Sclanders était à Iquique à cette époque d'où il apprend dans cette lettre adressée à sa mère que dans cette affaire, 1008 hommes furent tués et environ 2,000 blessés. Voici un extrait de cette lettre :

—Me voici à 1100 milles de la côte et à 1700 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Je suis rendu à Iquique où j'aurais amassé beaucoup d'argent n'eût été les grèves.

1008 hommes perdirent la vie et 2,000 furent blessés dans moins d'un quart d'heure par les troupes.

Elles dirigèrent deux canons contre une inoffensive foule sur la grande place, et la boucherie fut affreuse.

La valeur du dollar courant fut la cause de toute la difficulté.

LES MANUFACTURES ET LE COMMERCE MARITIME

CONFERENCE DE M. ARCHIBALD McGOUN, HIER SOIR, AU CLUB D'ECONOMIE POLITIQUE.

A la réunion mensuelle du Club d'Economie Politique de Montréal, hier soir, M. Archibald McGoun, C.R., a fait une fort intéressante conférence sur les "Manufactures et le Commerce maritime".

"Au Canada, dit-il, il est de l'intérêt du manufacturier, ou plutôt ce dernier croit qu'il est de son intérêt que le marché canadien lui soit exclusivement réservé et qu'il soit protégé contre la concurrence des pays étrangers quant à la façon de disposer de tout article qui peut être produit ou fabriqué dans le pays.

"La méthode la plus pratique évidemment pour que le manufacturier ait ainsi le marché canadien pour lui, est l'imposition des droits de douane, qui sont élevés de façon à empêcher toute concurrence du dehors".

Le conférencier déplore cependant le fait que le public, lui, est loin d'être protégé vis-à-vis le manufacturier.

Les capitalistes et les trusts se posent en ennemis du commerce raisonnable et voilà pourquoi nous payons nos propres produits presque toujours aussi chers que ceux des fabricants étrangers qui ont pourtant à défrayer les frais de douane.

"En Angleterre, poursuit le conférencier, le manufacturier est aussi un élément très puissant, dans sa sphère, sur la politique fiscale du pays. Le manufacturier anglais cependant croit qu'il est dans son intérêt de maintenir un système de commerce libre (free trade), et il dirige son influence sur le gouvernement dans ce sens".

M. McGoun cite la prédiction de M. Cobden qui déclara que le commerce libre serait un jour, dans le programme de tous les peuples du monde.

Selon le conférencier, un droit d'importation sur les produits agricoles augmenterait le montant d'argent destiné à rémunérer les classes agricoles.

Le conférencier parlant ensuite de notre commerce d'expédition au Canada déclare que Montréal a une part principale dans cette branche d'industrie. Il regrette cependant que Montréal ait négligé cette partie importante de son commerce et cependant ses intérêts sont absolument identiques à ceux des autres villes du Canada.

Le conférencier établit ensuite une comparaison entre les intérêts d'expédition de Montréal et ses intérêts manufacturiers.

Mtre McGoun déclare que les capitaux investis dans les industries canadiennes s'élevaient en 1905 à $112,000, qui, ajoutés aux capitaux de diverses autres industries, forment un total de $18,000,000, tandis que l'expédition par voies fluviales au Canada deux ans plus tard, c'est-à-dire en 1907, se chiffre à $19,199,000.

Après avoir fait une revue des statistiques du port de Montréal et des travaux de toutes sortes qui s'y font.

"On a souvent clamé, après du gouvernement, dit-il, que le port de Montréal devrait être un port libre ; c'est là, je crois, une politique saine qui devrait s'appliquer non seulement à Montréal mais aux autres ports canadiens.

Le conférencier voudrait voir pour la plus grande prospérité du pays une diminution sur les droits de douane pour le coton anglais et prétend qu'on ne devrait pas essayer d'augmenter les taux sur les boissons, attendu que ce commerce est une source de revenus pour le Canada.

Le conférencier termine sa conférence par des données et des chiffres sur nos importations et nos exportations.

UNE FABRIQUE S'ECROULE

Cornwall, Ont. 17. — Sans que rien pût le faire prévoir, une partie de la fabrique construite l'été passé par la Modern Bedstead Company, s'est écroulée hier après-midi. La partie de l'immeuble qui s'est écroulée contenait l'ascenseur et portait un réservoir contenant 30,000 gallons d'eau. La fabrique avait coûté $25,000 et devait commencer sous peu ses opérations.

A OTTAWA ET A HULL

Les licences à Hull. — Accident à Billing's Bridge. — Les boulangers-journaliers d'Ottawa.

Du correspondant particulier de la "Presse"

Ottawa, 17 — Le maire Scott a quitté Ottawa, hier soir, en route pour Québec, où, ce soir, il sera le conférencier de circonstance au concert des Irlandais, à l'occasion de la fête de la Saint-Patrice.

—Les mineurs de la "Manitoba and Saskatchewan Company", aux mines de Bienfait, ont demandé au ministère du travail la nomination d'une commission d'enquête pour étudier la question de la longueur des journées de travail. Ils ont nommé F. H. Sherwan, représentant. Environ cinquante hommes sont intéressés dans ce différend.

—M. Ruben Laurier, député de L'Assomption et cousin du premier ministre, a fait, hier soir, devant les membres du club Belcourt, une intéressante conférence sur les questions politiques d'actualité. Cette conférence a été donnée dans les salles du club, édifice des Forestiers, rue Sussex.

—Le conseil de ville de Hull s'est réuni, hier, pour prendre en considération les amendements à la charte qui doivent être soumis dans quelques jours à l'approbation de la législature provinciale. Le conseil a longtemps délibéré sur la clause concernant la réduction des licenses de débits de boissons. Il a décidé de recommander qu'elle soit retranchée des amendements.

—John Henderson, âgé de 34 ans, domicilié au village de Billings Bridge, a été enterré, samedi, sous un éboulis de gravois. Il fut blessé si sérieusement qu'il succomba quelques heures plus tard. L'accident est arrivé près de la demeure de la victime. Le coroner Baptie, après s'être enquis des circonstances de l'accident, a jugé qu'il n'était pas nécessaire de tenir une enquête, et conséquemment donna un permis d'inhumer le cadavre.

—A une assemblée des boulangers journaliers d'Ottawa, il a été décidé qu'à commencer le premier avril prochain, ils devront être payés cinquante centins. Ils reçoivent présentement quarante-sept centins de l'heure et ils sont au nombre d'environ trois cents.

—La commission des écoles séparées a décidé de placer immédiatement de plus abondants moyens de sauvetage dans les écoles sous sa direction. Des échelles de sauvetage, des câbles, etc., seront placés dans toutes les écoles pour faciliter la sortie des élèves en cas d'incendie.

—Les résidents de village, sur la grève de la rivière Rideau, ne paraissent pas, cette année, craindre autant que par les années passées la crue des eaux de cette rivière. Cependant en certains quartiers l'on prédit encore une crue rapide des eaux.

—L'association du barreau du comté d'Ottawa, à une assemblée tenue hier, a adopté une résolution de condoléances pour la mort de M. le magistrat Saint-Julien. En raison du décès de ce dernier, le drapeau flotte à mi-mat sur le palais de justice.

—M. E. B. Devlin, de Hull, député du comté de Wright, a reçu des shamrocks, de véritables shamrocks d'Irlande, qui lui ont été gracieusement envoyés par M. John Redmond, chef du parti irlandais, et l'évêque de Limerick.

FEU AMEDEE PARENT

M. Amédée Parent, ci-devant restaurateur de cette ville, décédé, samedi, après plusieurs mois de maladie, était un citoyen fort avantageusement connu. Il fut l'ami intime de politiciens en vue : Marcil, Prévost, Chapleau, Préfontaine et l'établissement qu'il dirigea plus de vingt-cinq année durant eut ses jours de splendeur. Le défunt était âgé de cinquante et un ans. Trois enfants lui survivent. Ce sont : Cordélia, épouse de Mtre Donat Lalande, avocat de Ste Scolastique ; Armand et Amédée. Celui-ci est étudiant au collège de St Laurent.

Les funérailles du regretté M. Parent, ont eu lieu, ce matin même, en l'église Sainte-Brigitte, sous la présidence de M. l'abbé Boileau, assisté de MM. les abbés Latour et Houle.

Les porteurs étaient MM. David Daoust, Joseph Bariteau, Conrad Chaussé, Chs Bussière, J. B. Raty et Ant. Charland.

Conduisaient le deuil : MM. Armand et Amédée Parent, fils du défunt ; M. Lavoie, C. Leblanc et Z. Pressault, ses beaux-frères ; Théophile et Narcisse Parent, ses frères ; Mtre Donat Lalande, son gendre ; Honoré Parents, Arthur et Ubald Leblanc, ses neveux ; Médéric Lamontagne, Adélard Laurier.

Messes et tributs floraux : Mme veuve Beaudoin, une croix ; Amédée et Armand Parent, une croix ; l' "Association des Hôteliers", un coussin ; "The Canadian B. Co." une couronne ; Théo. Parent, un croissant ; M. et Mme Donat Lalande, 20 messes ; M. et Mme Conrad Chaussé, 12 messes, etc. A la famille nos vives sympathies.

L'INSPECTION DES MARCHES

La commission des marchés a passé la journée d'hier à faire le tour des halles publiques qu'elle administre. Plusieurs améliorations importantes ont été décidées.

La visite du marché Saint-Jean-Baptiste a donné raison à l'échevin Leclaire, qui réclame une reconstruction de l'édifice depuis bien des mois. Les plans qu'il a fait préparer par M. L. R. Montbriand ont été reconnus comme étant les plus pratiques et il a été décidé de les mettre à exécution. Des réparations considérables seront effectuées au marché Bonsecours qui, après Pâques, ne sera plus reconnaissable.

Etaient présents les échevins Lévy, Lamoureux, Gadbois, O'Connell, Major, L. A. Lapointe, Nault, Giroux, Guay, le surintendant Biron, le secrétaire Leblanc, etc.

DOMMAGES LEGERS

La brigade centrale du corps des pompiers a été appelée, hier soir, au magasin de cigares de M. J. Samson, 241 rue Craig Ouest. Le feu, qui s'était déclaré entre un plafond et un plancher a été éteint avec des extincteurs portatifs et les dommages ne dépasseront pas $200.

PAR WALKER M. KEARNS

52 Avenue du Parc

Importante Vente

DE MEUBLES DE MENAGE

Piano droit de valeur, Gazeliers en cristal, Miroirs de prix, etc.

A l'adresse ci-dessus,

Mercredi matin, 18 Mars.

La vente comprendra : splendide piano droit, cabinet à musique, guitare, 2 miroirs de manteau de cheminée dispendieux, gazeliers en cristal et appliques latérales, tapis Wilton et Bruxelles, rugs, chaises de salon, sofas, chaises en osier, tables en acajou, de centre et à thé, bric à brac, rideaux en dentelle, images, grade-feux antiques et autres en cuivre, et chenêts, buffet en chêne, table à rallonge, chaises recouvertes en cuir, wagonnette de salle à manger, coutellerie, articles plaqués, cristal taillé, services à déjeuner et à dîner, porte-chapeaux et chaises, gazeliers Newel, bibliothèque, lot de livres, chaises de bibliothèque, beau canapé en cuir, presque neuf, coût $50; horloge de fantaisie, chaises Morris, table de bibliothèque, table de mission à rallonge, chaises et buffet de mission dans la salle à déjeuner, bureau en érable piqué et autres, lavabos et chiffonniers, magnifiques couchettes en cuivre, couchettes en fer, matelas en crin, bibliothèque avec pupitre, mobilier de chambre à coucher en noyer noir, statuettes en bronze, tête de cerf, pr lart, glacières, calandre, boyau de jardin, ustensiles de cuisine, aussi splendide bicycle moderne.

Vente à 10 heures.

WALTER M. KEARNS, Encanteur.

112—3

PAR FRASER & FRERE

VENTE A L'ENCAN DE MEUBLES ET EFFETS DE MAISON, D'OCCASION, TOUS LES VENDREDIS, A 10 A.M.

Consignations sollicitées. Nouveaux meubles, lits en fer et literie, etc, tous les jours en vente privée.

SPLENDIDE ENTREPOT pour meubles de maison, etc.

FRASER FRERES, Encanteurs, 453 rue Saint-Jacques, Angle des Inspecteurs.

14,17,19

ACTE DE LIQUIDATION

Dans l'affaire de:— EMPORIUM CIGAR CO., St Hyacinthe.

SAMEDI, le vingt et un mars prochain, à deux heures de l'après-midi, au bureau de la Cie, 143 rue Héloise, cité de Saint-Hyacinthe, tout l'actif de cette compagnie, meubles et immeuble, sera vendu à l'enchère publique au plus offrants et derniers enchérisseurs.

Ces biens se composent comme suit:

1o. Un emplacement de quatre-vingt-seize pieds, par cent huit, mesure anglaise, situé en la dite cité, portant le No 1089-16 du plan cadastral de la paroisse de Saint-Hyacinthe, et contenant une lisière de seize pieds du No 1089-17, occupé comme fabrique de cigares avec bâtisses et dépendances.

2o. Tout le reste de l'actif tel que ci-après:—

Etiquettes (labels) bandes, rubans, boites vides et articles d'annonces formant un total de	$4,582.19
Cigares en bond	92.00
Fixtures de bureau et papeterie	357.28
Tabac	659.48
Outils et fixtures	1,561.18
Dettes de livres	835.40
	$8,087.53

Copie de l'inventaire sera fournie sur demande et la fabrique sera ouverte à l'inspection tous les jours de dix heures A. M. à 3 heures P. M.

St Hyacinthe, le 26 février, 1908.

J. MORIN, Liquidateur.

7.14.17

LES PLAINES D'ABRAHAM

LES DAMES DE QUEBEC SE FORMERONT EN SOCIETE POUR PRELEVER DES FONDS.

Du correspondant particulier de la "Presse"

Québec, 17 — Trois cents dames de Québec, réunies à l'hôtel-de-ville, hier, ont formé un comité d'association locale pour les champs de bataille. Le maire Garneau ouvrit l'assemblée et présenta à l'assistance M. le lieutenant-gouverneur Jetté, qui parla de la préservation des plaines d'Abraham.

Le maire Garneau dit quelques mots, demandant aux dames de s'unir ensemble pour ramasser des montants nécessaires. Personne ne peut leur refuser à elles.

Sur résolution de Mesdames Sewell et A. Turgeon, il est décidé que les dames présentes constituent une association connue sous le nom de dames auxiliaires des champs de bataille de Québec, pour la préservation des plaines d'Abraham et de Sainte-Foye, et pour collecter des sommes qui seront données au comité local présidé par le lieutenant-gouverneur Jetté.

On procède ensuite aux élections. Présidente honoraire, Lady Jetté ; vice-présidente honoraire, Mme Geo. Garneau ; présidente, Madame Adélard Turgeon; vice-présidentes, Mmes Wm Price et Carroll ; secrétaires, Mmes Wm M. Dobell et Geo. Garneau ; trésorière, Mme Joseph. On procède ensuite au choix du comité.

RAYMOND HITCHCOCK

LE FAMEUX ACTEUR AMERICAIN EST HIER ACQUITTE DE LA PREMIERE ACCUSATION INFAMANTE CONTRE LUI.

New-York, 17 — Une scène sensationnelle s'est passée aujourd'hui au procès de Raymond Hitchcock, quand le juge Blanchard a ordonné que le comédien fût acquitté des faits dont il était accusé par une jeune fille, Ellen Von Hagen. La décision du juge a été prise à la demande de l'assistant-procureur de district Garvan, après que Flora Whiston, le principal témoin de la poursuite appelée pour corroborer le témoignage d'Ellen Von Hagen, eût déclaré que le récit qu'elle a fait au grand jury était faux.

Flora Whiston a juré qu'un agent de la Gerry Society l'avait forcée de porter les accusations contre Hitchcock, menaçant de la séparer de ses parents et de l'enfermer dans une institution publique si elle refusait de se rendre à sa demande. Flora Whiston a été arrêtée pour parjure au moment où elle quittait la salle d'audience.

D'autres accusations du même genre pèsent sur Hitchcock, mais on n'a pas encore décidé ce qu'on fera.

L'HONORABLE G. W. ROSS

Nous regrettons d'apprendre que l'ancien Premier Ministre de l'Ontario, l'hon. sénateur Geo. W. Ross, est souffrant et garde la chambre. M. Ross n'a pu se rendre à Toronto hier où il devait prononcer un discours au Canadian Club.

PAR MARCOTTE FRERES

Vente au Commerce

A nos salles, 69 rue Saint-Jacques.

Mercredi, le 18 Mars

A Dix heures

sans réserve et en lots pour le commerce. Fonds de banqueroute de nouveautés assorties. Etoffes à robes et à costumes, corsets, sous-vêtements, bas, gants, foulards, faux-cols, cravates, dentelle, broderies, rubans, garnitures, chemises, flanelles et flanellettes, soies, satins, velours, toiles, mouchoirs, hardes de confection, casquettes, chapeaux de feutre, chaussures, etc. Aussi, grande quantité de marchandises légèrement endommagées par l'eau et la fumée.

Aussi, 8 caisses de saumons et autres articles.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

112—3

Avis de Faillite

Dans l'afaire de J. L. DUMONT ET CIE, Faillis.

Par un jugement de la Cour Supérieure de Montréal rendu le 10 mars 1908, le curateur soussigné recevra en son bureau, jusqu'au 24 mars 1908, à midi, des soumissions pour l'achat de l'actif des faillis. Un dépôt de 20 p.c. devra accompagner chaque soumission. Si ces soumissions ne sont pas acceptées par les inspecteurs de la faillite, le tout sera vendu à l'encan public à tant dans la piastre, pour argent comptant, au No 69 rue St Jacques, le 25 mars 1908, à onze heures de l'avant-midi.

Lot No 1: Stock et outillage de la boutique	$1,112.26
Lot No 2: Machineries, poulies et fixtures	1,385.33
	$2,497.59

J. M. MARCOTTE, Curateur, 107 rue St Jacques.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 17,19,21

Avis de Faillite

Re J. E. BELAND, marchand, St Jean-Deschaillons, Qué.

Vente à l'encan public, mercredi, le 25 mars 1908, à 11 hrs a.m., au No 69 rue St Jacques, l'actif du failli, en un seul lot comme suit, savoir:

Marchandises sèches	$2,734.96
Chaussures	208.95
Hardes faites	519.08
Chapeaux et casquettes	102.27
Dettes de livres	63.45
	$3,628.71

Conditions: argent comptant.

Le magasin sera ouvert pour inspection, mardi, le 24 du courant.

Pour autres informations, s'adresser aux soussignés.

CHARTRAND ET TURGEON, Cessionnaires, 55 St Frs-Xavier, Montréal.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 14.17.20

TEL. BELL MAIN 5498

BEAULIEU & BERTHIAUME AVOCATS

J. A. Beaulieu. Arthur Berthiaume.

70—n Edifice la "PRESSE"

AVIS D'ASSEMBLEE

Avis est par la présente donné que l'assemblée générale de la Royal Victoria Life Insurance Co., sera tenue au bureau-chef de la compagnie, édifice Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal, MERCREDI, LE 25 MARS, 1908, à 3 heures de l'après-midi, dans le but de recevoir le rapport annuel, élire les directeurs et transiger toutes affaires qui pourront être mises devant l'assemblée.

DAVID BURKE, Gérant général.

Montréal, 13 mars 1908. 111—11

Avis de Faillite

Province de Québec, District de Montréal. } Cour Supérieure

In Re William Bowman, faisant affaires sous la raison sociale de Standard Trading Company, absent.

Avis est, par les présentes, donné que le 11ième jour de mars 1908, par ordre de la Cour, nous avons été nommés curateurs conjoints à la faillite du susdit absent.

Les réclamations doivent être produites à notre bureau, dans le mois.

E. ALEX. WRIGHT, GORDON B. KINGAN, Curateurs conjoints.

Bureau de Wright et Kingan, 40 édifice Assurance Royal, Montréal, 13 mars 1908. 113—2

Cambrioleurs ET Vagabonds Ne sont pas à craindre avec la Commercial Burglary & Plate Glass Insurance Co.

Ne Courez pas de Risques

I. CREPEAU

Bâtisse New York Life.—Tél. Main 2367.

Agents demandés dans toutes les villes et villages de la province. Correspondance sollicitée. (7)

EST-IL COUPABLE ?

Toronto, 17 — Le docteur Ashto Fletcher, de cette ville, demeurar 1215 rue du Collège, vient d'être a rêté sous l'inculpation du meurt d'une servante d'hôtel nommée El Gould. Un nommé Henry Sander âgé de 21 ans, a été également a comme ayant participé au crim

La jeune fille décédée était âg 26 ans.

Bien que le certificat signé docteur Fletcher prétende que l est due à une péritonite aggra pneumonie, on allègue que la fille a succombé aux suites opération criminelle.

MORT D'UNE RELIGIE

Saint-Jean, N. B., 17 — Mgr (reçu de Montréal une dépêche nonçant la mort de la révérend St Stephen, supérieure des Soe Bon Pasteur. La défunte a su à la maladie de Bright. Elle éta de 65 ans. Elle a été pendant supérieure à la prison des fe Montréal, et elle a aussi été à de la communauté, ici, penda ans.

L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE

La Compagnie des Tramways offre à la Ville de le faire à

CERTAINES CONDITIONS

La Voirie trouve le terme de dix ans trop long et voudrait que la Compagnie ait ses

PROPRES DEPOTOIRS

La Compagnie des Tramways est prête à faire elle-même l'enlèvement de la neige, à raison de $3,000 du mille, à condition que la Ville lui donne les dépotoirs et lui garantisse un contrat de 10 années. Cette proposition n'a pas semblé rencontrer l'approbation de la commission de la voirie à laquelle elle a été faite hier après-midi. On a trouvé le terme du contrat trop long. De plus, la Ville se sert des parcs comme dépotoirs, et la commission des parcs, si elle a toléré la chose, par le passé, n'est pas prête à donner la même autorisation l'hiver prochain.

La Cie des Tramways croit, d'un autre côté, que commission des parcs et commission de la voirie, c'est la même chose; que les parcs sont autant à la disposition de la seconde que de la première.

L'échevin Leclair fait remarquer que les parcs sont d'abord à la disposition du public. Si on les embellit c'est pour l'ornement de la ville et pour le bien-être des habitants. Si on s'en sert comme dépotoirs, ils seront encore couverts de neige et de fumier en juillet et si le peuple se plaint ce sera avec raison. N'importe quel citoyen pourrait poursuivre la Ville pour l'empêcher de faire d'un parc ce qu'il ne doit pas être.

"Vous mettez cependant du fumier sur vos parcs, dit M. McDonald, qui représente la Compagnie des Tramways.

"Oui, répond l'échevin Leclaire, mais du vrai fumier, et non un fumier lavé qui n'a aucune valeur et qu'il faut charroyer au loin comme inutile et même nuisible."

Par la lettre de la compagnie au sujet de cette offre, la Ville paierait la moitié du coût de l'ouvrage qui ne devrait pas dépasser $3,000 du mille.

Ce chiffre est pris comme moyenne des années 1902-03, 1903-04 et 1904-05; il est exactement de $3,181. De son côté la Ville, prenant comme base la moyenne de cinq années, arrive au chiffre de $2,609. Voici le tableau:

Années	Milles	Coût	Par mille
1902-03	41.70	$94,336	$2,262
1903-04	42,00	159,755	3,803
1904-05	42.00	145,864	3,472
1905-06	42.00	31,567	751
1906-07	47.41	130,742	2,757

Mais la compagnie ne veut pas se baser sur ces cinq ans parce que l'hiver de 1905-06 a été exceptionnel, aussi ne veut-il prendre comme base du calcul que les trois ans précédant 1905-06.

Cependant quoiqu'on trouvât le chiffre élevé, la discussion n'a pas tant effleuré ce sujet qu'elle s'est attachée à la question des dépotoirs.

"Pourquoi ne déposez-vous pas la neige le long de vos lignes de Cartierville, de Lachine, du Sault ? a demandé l'échevin L. A. Lapointe. Vous avez, chaque côté de vos voies un terrain large de quinze pieds. En somme votre offre se réduit à faire ce que fait actuellement la Ville, en renversant les conditions de paiement exigées par le règlement 210. Je suis prêt à accepter vos conditions, mais pour une période de trois ans seulement et à condition que la compagnie fournisse ses propres dépotoirs. Le coût du travail actuel se trouverait d'ailleurs bien diminué si la compagnie s'en tenait aux termes de son contrat qui dit qu'elle doit enlever la neige des rues par où passent ses voies. Or, elle se contente de la rejeter hors de la voie et c'est nous qui l'enlevons."

—"C'est ce qu'un tribunal a décidé," dit M. MacDonald.

—"Oui, répond l'échevin Lapointe, un tribunal qui ne comprenait pas le français."

Au cours de la discussion sur la question de l'enlèvement de la neige, Monsieur McDonald disait:

"La Ville peut critiquer la compa-"gnie, la compagnie peut critiquer la "ville, et le public les critiquera très "sévèrement tout deux.

"La critique chez le publique c'est "comme le sentiment de la curiosité "chez les femmes et celui de l'adora-"tion chez les anges — vous aurez "beau faire vous n'y changerai rien. "Ce qu'il faut, c'est le juste, le rai-"sonnable — en somme le bien ; ne "pas s'inquiéter outre mesure du "qu'en dira-t-on et dire Honni soit! "avec beaucoup de douceur à ceux qui "sont impossible à satisfaire."

La lettre de la compagnie a été renvoyée à une sous-commission composée des échevins Larivière, Ward et Leclaire.

$38.00 POUR LA COTE DU PACIFIQUE

Chemin de fer Chicago, Milwaukee et St Paul

$38.00 de Chicago à Seattle, Tacoma, Spokane, Portland, Victoria, Vancouver, San Francisco, Los Angeles plusieurs autres endroits sur la Côte du Pacifique. Tous les jours jusqu'au 30 avril inclusivement, $7.00 pour un lit dans le wagon-lit de touristes, depuis Chicago. Départ de la gare Union, Chicago, à 10 h. 10 p.m., tous les jours. Des wagons de touristes, conduits personnellement, partent de Chicago à 10 h. 10 p.m., les mercredis et vendredis.

Des occasions extraordinaires sont spécialement offertes aux marchands, aux ouvriers, aux hommes de profession, aux fermiers, aux éleveurs et aux horticulteurs des Dakotas, du Montana, de l'Idaho et de Washington le long du prolongement DE CHEMIN DE FER SUR LA COTE DU PACIFIQUE. Faites venir les brochurettes descriptives gratuites. J. TAYLOR, agent canadien des passagers, 8 King St., East, Toronto, Ont. 3,10,17,24,31

PIANOS et PIANISTES AUTOMATIQUES : : : :

Les plus anciens et meilleurs fabricants des Etats-Unis et du Canada.

Le choix sur le stock le plus considérable.

Les prix les plus bas et les conditions les plus libérales.

Si vous avez un vieil instrument à échanger nous vous ferons une remise libérale.

Veuillez venir à nos magasins ou faire venir les catalogues illustrés et une liste des prix.

C. W. LINDSAY, Limited.

Bureau Principal: 512 rue Ste Catherine Ouest.

Magasins de la partie Est: 394 rue Sainte-Catherine Est.
" d'Ottawa: - - 141 rue Sparks.
" de Québec: - 204 rue Saint-Jean.

17,18,21 x

CHEZ LES CARABINS

Les étudiants en médecine ont fait l'élection de leurs officiers, samedi après-midi — Les nouveaux dignitaires.

L'élection des nouveaux officiers des étudiants en Médecine de l'Université Laval, dont parlait la "Presse" dans son numéro de vendredi, a eu lieu samedi après-midi et malgré la chaleur avec laquelle la lutte s'est faite le résultat a paru donner satisfaction à tous les "électeurs."

La séance, présidée par M. Aurèle Chevrier, avec M. Hector Cyphot comme secrétaire, a été des plus enthousiastes et, à entendre les félicitations adressées aux élus par leurs adversaires malheureux, on sentait bien l'esprit de camaraderie qui règne dans les rangs de nos carabins, la cordialité qu'ils ne manquent jamais de mettre dans toutes leurs discussions, dans les luttes qu'ils se livrent même.

Les nouveaux officiers sont: MM. Alphonse Lagassé, président; L. Provost, vice-président; Ser. Venne, secrétaire; Nap. Charbonneau, porte-drapeau; P. Laporte, maître de chapelle; Arm. Trépanier, conseiller de 4e année; V. Potvin, conseiller de 3e année; Alfred Mailhiot, conseiller de 2e année et Raoul Archambault, conseiller de 1ère année.

Après cette proclamation par le secrétaire, M. Lagassé fut appelé à la tribune.

Au milieu des acclamations et des applaudissements de ses camarades, il s'y rendit de bonne grâce et remercia en termes chaleureux ses bons amis d'avoir travaillé si fort à son élection; il remercia aussi ses adversaires de lui avoir fait une lutte si franche, quoique rude et de lui montrer maintenant si peu d'animité.

M. Robert, le candidat battu, offrit ses félicitations à M. Lagassé, il lui promet son concours dans toutes les entreprises qu'il fera, car il a l'assurance qu'elles seront bonnes et mériteront l'encouragement de tous les étudiants en Médecine.

M. Alphonse Lagassé, élu président des étudiants en médecine

M. L. Provost, élu vice-président des étudiants en médecine

M. S. Venne, le nouveau secrétaire des étudiants en médecine. — Photo Dupras et Colas, 267 rue Sainte-Catherine Est.

M. Napoléon Charbonneau, qui a été élu porte-drapeau des étudiants en médecine.

M. P. Laporte, qui a été élu maître de chapelle des étudiants en médecine.

M. V. Potvin, conseiller de 3e année des étudiants en médecine

M. Arm. Trépanier, conseiller de 4e année des étudiants en médecine. — Photo Laprès et Lavergne, 360 rue Saint-Denis.

M. Aniel Chevrier, qui a présidé les élections des étudiants en médecine. — Photo Dupras et Colas, 267 rue Sainte-Catherine Est.

M. Raoul Archambault, conseiller de première année des étudiants en médecine. — Photo Dupras et Colas, 267 Sainte-Catherine Est.

M. Alfred Mailhot, conseiller de 2e année des étudiants en médecine. — Photo Dupras et Colas, 267 Sainte-Catherine Est.

AVIS SPECIAL

Accordage et réparation des pianos, une grande spécialité de Layton Bros. Nous n'employons que les ouvriers les plus habiles. Magasins 144 rue Peel. 14,17 ed

Oranges sans noyaux de la Californie

POUR TOUT LE MONDE.

Nous venons justement de recevoir une autre consignation de belles grosses oranges sans noyaux Washington, de la Californie, 25c la douzaine, $2.90 la caisse.

De même qualité que celles que nous vendions la semaine dernière et au même prix. Livraison gratuite en n'importe quelle partie de la ville. Seulement 25c la douzaine, $2.90 la caisse.

Fraser's Special Ceylon

DE QUALITE SUPERIEURE.

25c LA LIVRE

Pour 25 cents vous pourrez vous procurer une livre de bon thé de Ceylan de Fraser.

C'est le meilleur thé sur le marché, aujourd'hui, à ce prix.

LES PRIX NE SONT PAS AUGMENTES.

Ce prix restera le même, malgré la hausse de la plupart des thés de Ceylan.

Essayez-en une livre à votre prochaine commande et comparez-le à n'importe quel autre vendu le même prix.

THE DE CEYLAN A 25c DE FRASER.

Echantillons envoyés partout gratuitement sur demande.

FIGUES FRAICHES OSMANLI EN POTS

Il ne nous reste que quelques pots de ces figues fraiches de qualité supérieure. Seulement 30c le gros pot.

BULL DOG STOUT

est le meilleur Stout de Guinness, et il est reconnu comme tel dans l'univers entier.

Robert Porter and Co. les embouteilleurs du Bull Dog Stout, ont gagné des médailles d'or à San Francisco, à Cape Town — Sud Africain — et à Calcutta, — Indes — et les plus hautes récompenses à Chicago, Melbourne, Adélaïde et à la Jamaique.

Nous avons toujours en main un assortiment de cette célèbre marque et nous l'offrons à nos clients à des prix réduits spéciaux.

Nous offrons le BULL DOG GUINNESS'S STOUT à $1.65 la douzaine de chopines, ou $6.25 la caisse de 4 douzaines de chopines.

Demandez la marque "Bull dog" quand vous voulez avoir le meilleur stout.

FRASER, VIGER & Co. LIMITED
ITALIAN WAREHOUSE,
ETABLI EN 1856

EDIFICE FRASER,
207, 209 & 211 rue Saint-Jacques
MONTREAL.

ed

FEU L'ABBE ALEXIS LESIEUR-DESAULNIERS

Saint-Bonaventure d'Upton, 17 — Hier matin a été chanté, dans notre église, le service anniversaire de M. l'abbé Alexis Lesieur-Désaulniers, décédé curé de Stanfold et pendant 21 ans, notre estimé curé de Saint-Bonaventure. L'assistance était nombreuse, malgré le mauvais état des chemins. Le choeur de l'orgue, sous la direction de Mlle Vanasse, organiste, rendit très bien la messe des morts harmonisée. M. le curé Ph. Bourassa chanta le service.

Parmi les étrangers présents, remarqué: M. F. L. Désaulniers, de Montréal, unique frère vivant du regretté curé défunt.

Jeudi de la semaine prochaine, le 26 courant, un autre service anniversaire, pour le repos de l'âme de M. le curé Désaulniers, sera chanté à Stanfold.

Mgr Brunault, évêque de Nicolet, et M. l'abbé Ph. Bourassa, curé de Saint-Bonaventure, seront présents.

On se rappelle que, par son testament, feu M. le curé Désaulniers, avaient institué les paroissiens de Stanfold et de Saint-Bonaventure, les légataires universels.

TRIBUNE LIBRE

LA LOI DES LICENCES DE QUEBEC

M. le rédacteur de la "Presse" :

Depuis longtemps il se commet dans nos campagnes des abus et de graves injustices par certains conseils municipaux lorsqu'il s'agit de la confirmation de certificats de licences d'hôtels, et personne n'a encore pensé d'y remédier.

Voici comment la chose se pratique. Un hôtelier licencié dépense tout son avoir pour faire de son établissement un hôtel de première classe. Dans le cours de quelques années après, on réussit, au moyen de la cabale dans les élections, à former une majorité dans le conseil, pour empêcher cet hôtelier d'obtenir le renouvellement de sa licence, dans le but de remplacer cet hôtel par un hôtel de 2ième ou 3ième classe, et l'hôtelier de première classe se trouve du coup complètement ruiné, sans aucun recours, la décision du conseil étant finale ; et les voyageurs souffrent également de cette décision.

Pourquoi ne pas mettre les hôteliers sur un pied d'égalité avec les autres citoyens qui ont toujours le droit d'exercer un recours en appel lorsqu'ils se croient lésés par un règlement municipal ? Ce recours pourrait être exercé par l'hôtelier victime d'une injustice, en s'adressant au lieutenant-gouverneur en conseil ou à tout autre tribunal.

C'est à nos législateurs qu'incombe le devoir d'amender la loi des licences de manière à faire cesser cet état de chose. La tâche serait facile, car personne de bon sens n'oserait opposer un acte aussi juste.

UN HOTELIER.

LE Dr MARGOLEZE SUR LE GRIL

Winnipeg, 17 — Le procès du Dr Oscar Margoleze est commencé depuis hier en Cour Criminelle, devant le juge Howell. Margoleze est accusé d'avoir causé la mort de la jeune Bertha M. Edwards à la suite d'une opération criminelle. Le juge a exprimé sa surprise de constater que le prévenu était sous caution. Parmi les spectateurs on y remarque surtout un grand nombre d'Hébreux.

Les couvents des Soeurs de Ste Anne ont acheté quatorze pianos droits de Pratte. La Cie de Pianos LYeach, limitée, 560 rue Sainte-Ca-Leach limitée, 560 rue Drummond, possède le contrôle du gros et du détail des pianos Pratte dans les provinces de Québec et d'Ontario. Prix modérés, conditions faciles. Catalogues illustrés et correspondance en français. r

THOMAS LIGGET & CO.,
642-644 rue Sainte-Catherine Ouest.

En achetant vos tapis durant notre vente d'écoulement de ce mois-ci vous faites une économie de 100 pour cent.

RETRAITE A SAINT-GUILLAUME D'UPTON

(Du correspondant spécial de la PRESSE)

Saint-Guillaume, 17 — Dimanche s'est terminée en notre localité, la grande retraite prêchée par les RR. Pères C. A. Barolet et Pampalon, rédemptoristes. Les exercices de cette retraite ont été pieusement suivis, tous les jours de la semaine, par toute la population.

Le jour de la clôture 600 paroissiens ont pris la tempérance et fait bénir des croix pour commémorer ce grand jour.

Le Rév. Père Barolet a dit à votre correspondant que ses sermons de la tempérance avaient obtenu autant de succès à Saint-Guillaume qu'à Yamachiche, tout dernièrement. Les amis de la tempérance font des voeux pour que les paroissiens de Saint-Guillaume suivent fidèlement les engagements solennels pris dimanche dernier.

Notre digne curé, M. l'abbé F. X. Lessard, et ses deux vicaires, MM. les abbés Champoux et Lassonde, se sont particulièrement dévoués pour assurer le succès de cette grande retraite.

Les sermons de dimanche après-midi, donnés par le R. P. Barolet ont été surtout remarquables et ce bon religieux doit être fier d'avoir si bien réussi à faire triompher la cause de la tempéracne, dans notre localité.

UNE FAMILLE DANS LE DEUIL

M. Amédée Parent, restaurateur bien connu, angle des rues Dorion et Sainte-Catherine, est décédé samedi soir, à l'âge de 51 ans, 9 mois.

M. Parent était très populaire dans tout l'Est de la ville. Il était

M. Amédée Parent, restaurateur bien connu, décédé.

restaurateur depuis 27 ans, et occupait l'angle des rues Dorion et Sainte-Catherine depuis 19 ans.

PROTET AU CONSEIL DE DELORIMIER

A la demande de plusieurs citoyens de Delorimier un protêt a été signifié aux membres du conseil, leur enjoignant de "cesser immédiatement"—dit le protêt—"tout le travail illégal qu'ils ont fait jusqu'à ce jour, relativement au dit bill d'incorporation" et les "tenant responsables de toutes sommes d'argent qu'ils ont pu autoriser et dépenser relativement au dit bill d'incorporation et d'annexion."

N'oubliez pas les Garconnets !

Ils doivent avoir besoin d'un nouveau

Complet DE Printemps D'UN Pardessus OU D'UNE Nouvelle Culotte

Inspirer des idées de propreté aux garçonnets est une chose des plus excellentes; un garçonnet bien mis prendra soin de ses vêtements.

Voici quelques Suggestions en Rapport avec notre Nouveau Stock considérable de VETEMENTS DE GARCONNETS :

Complets Buster Brown, collet matelot, en tweeds et serges de fantaisie, pour garçonnets de 2 à 7 ans, Prix de $3.75 à $8.50.

Complets à blouse russe en tweed et homespun rayés de fantaisie, pour garçonnets, à $4.00, $4.50 et $5.00.

Complets matelot en grande variété, en serge ou cheviote marine, garnis de soutache blanche, marine ou dorée, pour garçonnets de 3 à 12 ans, à $3.50, $4.00, $4.50 et $5.00.

SPECIAL — Complets matelot en homespun pour garçonnets de 4 à 9 ans, à $6.50.

Complets à 2 articles, en tweed, serge et cheviote, style Norfolk, culotte anglaise ou culotte ordinaire, habit à parement simple ou double, grandeurs 22 à 34, ou pour garçonnets de 4 à 16 ans. Prix de $3.00 à $9.50.

Reefers de printemps pour garçonnets, en serge et en cheviote ; les petits ont des boutons de cuivre et un ornement aux manches ; les grands sont unis, à $2.50, $3.00, $3.50 et $4.00.

Compets de garçonnets, 3 articles, en tweed, en worsted, en serge et en cheviote, nuances claires et moyennement claires, habits à parements simples ou doubles, très bien finis, à $5.00, $5.50, $6.00, $6.50 à $9.00.

Nous avons le nouvel habit "box" rouge, avec ou sans collet de matelot pour fillettes ou garçonnets de 3 à 10 ans, à $7.50 et $8.00.

PARDESSUS DE GARÇONNETS

En drap covert, effets de tweed de fantaisie, tous les plus nouveaux styles, bien confectionnés et bien garnis, pour garçonnets de 3 à 16 ans, à des prix variant de $4.50 à $8.50.

IMPERMEABLES de CARÇONNETS

En drap covert, en une variété de différentes nuances, à $5.00, $6.00, $7.00, $7.50 et $8.00.

Un grand assortiment de culottes de garçonnets, en tweed, en worsted et en serge, à 50c, 60c, 75c, 85c, $1.00 et $1.25.

347

Les magasins sont fermés, les mardis, mercredis et jeudis, à 6.30 p.m.; les lundis et vendredis à 9 p.m.; les samedis à 11 p.m.

allan

Drapiers, chapeliers et confectionneurs pour Hommes et Garçonnets,
401 rue Ste.Catherine ouest et angle des rue Craig et Bleury.

BENEDICTION DE CLOCHES

Cette cérémonie aura lieu jeudi prochain à la cathédrale de Joliette. — Elle sera présidée par Mgr le Délégué Apostolique.

UNE BELLE FETE EN PERSPECTIVE.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Joliette, 17—C'est jeudi prochain qu'aura lieu la bénédiction des trois nouvelles cloches pour la cathédrale de cette ville. Monseigneur Sbarretti, délégué apostolique, a bien voulu se rendre à l'invitation de Monseigneur Archambault et viendra bénir les cloches.

Le Délégué papal arrivera ici mercredi soir, par le Pacifique Canadien et se rendra immédiatement à la cathédrale où Monseigneur l'évêque lui adressera quelques mots. Il y aura ensuite salut et bénédiction du S. Sacrement. Jeudi matin, à 7 heures, Son Excellence dira la messe à la cathédrale, à laquelle assisteront toutes les communautés religieuses de cette ville. A 10 heures aura lieu la bénédiction des nouvelles cloches qui sera suivie d'un sermon. Après la cérémonie, une adresse sera présentée par le maire Tellier au nom des citoyens de cette ville.

Un grand banquet aura lieu ensuite à l'évêché où tous les parrains et marraines des nouvelles cloches et plusieurs autres invités seront présents.

Plus de 450 invitations ont été envoyées. Selon le désir de Mgr Archambault, ces invitations furent adressées à Messieurs les curés, les présidents des commissions scolaires, les maires de toutes les paroisses du diocèse, les députés des quatre comtés de Joliette, Montcalm, Berthier, l'Assomption, au provincial comme au fédéral. Les présidents et directeurs des principales sociétés de la ville de Joliette, etc.

Monseigneur Sbarretti demeurera à Joliette jusqu'à lundi prochain. Il visitera les communautés religieuses de la ville.

Dimanche il officiera pontificalement à la cathédrale à l'occasion de la fête de saint Joseph, fête patronale de Monseigneur l'évêque.

Des Prodiges qui surprennent les Princes de la Science

DES GUERISONS MIRACULEUSES

Un cas de Dyspepsie Nerveuse qui avait résisté aux Traitements des Meilleurs Médecins de l'Amérique et de l'Europe.

Voilà ce que l'Ibogaine a produit. Madame A. Vendette dont nous publions aujourd'hui la photographie, s'exprime ainsi:

Depuis un an j'avais renoncé à tout espoir. Je ne pouvais rien digérer. Je ne me mêlais plus des travaux du ménage et je ne songeais plus qu'à consoler mes pauvres enfants et à les habituer à l'idée qu'ils devaient se priver de moi. Il y a quelques semaines, une amie me raconta que Madame Michaud, de notre ville, qui avait été bien malade, venait d'obtenir sa guérison de l'usage des Pilules Bleues à l'Ibogaine du Congo. Je consentis à en faire l'essai. J'avais à peine commencé que je ressentis les effets de cet inappréciable médicament. Les spécialistes de la Compagnie des Pilules Bleues me disaient que je guérirais, mais je ne les croyais pas. Je suis guérie, je travaille. Le bonheur est revenu au foyer.—Mme A. VENDETTE, Saint-Jérome, 14 janvier 1908.

Tous les médecins dignes de ce nom et qui se tiennent au courant des progrès de la science médicale vous diront que les Pilules Bleues à l'Ibogaine du Congo n'ont pas d'égales parmi les médicaments actuellement connus pour le traitement des troubles nerveux, pauvreté du sang, dérangements consécutifs de la digestion et de la circulation.

Si votre marchand ne les a pas en stock, adressez-vous à notre Compagnie, 512 rue Sanguinet. CONSULTATIONS MEDICALES GRATUITES. Tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de midi à 4 heures. **Consultations par correspondance.** — Ecrivez à nos médecins spécialistes et décrivez d'une manière aussi détaillée que possible les symptômes que présente votre mal et, sans qu'il vous en coûte un sou, ils vous donneront leur opinion. Ils accordent une attention toute particulière aux consultations demandées par la malle. Les correspondances sont ouvertes par les médecins seulement et strictement confidentielles. Adressez comme suit:

LA CIE DES PILULES BLEUES Ltée,
512 RUE SANGUINET, MONTREAL. Dépt. Médical Tél. Bell Est 3162. A

NOTRE EXPOSITION DU PRINTEMPS

Le magasin, avec son abondance de nouvelles marchandises, annonce le printemps aussi sûrement que le premier rouge-gorge.

Rien n'a été négligé dans les plus nouveaux styles et tissus pour faire de cette exposition la plus complète du genre.

Et nous avons la preuve que nos efforts sont appréciés dans les commentaires des foules d'acheteurs qui visitent chaque jour notre magasin.

W. H. Scroggie Limited

Angle Sainte-Catherine, Université et Victoria.

BRIMBORIONS

Featherbone recouvert de croisé. Régulier 7c. pour . . 5c

Featherbone recouvert de ruban de coton, noir ou blanc, 8c, pour 7c

Dessous-bras doublés des deux côtés, légers, grandeurs 1, 2 et 3. Régulier 12c et 15c. Spécial, la paire 10c

Agrafes et oeillets à ressort, noirs et blancs, de grandeurs assorties. Régulier 5c. Spécial, 3 cartes pour 5c

Une grande quantité de soie à coudre, toutes couleurs. Spécial, 2½c la bobine, ou 25c
La douzaine . . . . . .

Boutons d'écaille "Ocean". Spécial, la douzaine. 5c

"Le jour des Jupes" à la section des Manteaux

Chaque semaine offre une nouvelle aubaine dans cette section — et les dames prévoyantes en profitent.

Cette semaine, nous avons un grand nombre de JUPES à vendre à de grosses réductions.

Elles sont en draps légers, convenables pour le printemps — vecunas, alpagas et panama, en noir, brun, marine et bleu royal, et quelques - unes en tweeds pâles. Les valeurs sont de $3.98 à $5.50 . . . . . $3.25
Nous les vendrons à . . . . . .

Voyez notre bel étalage de blouses en lingerie, en linon et en tulle. 2e étage.

Dessus de buffet en Dentelle Renaissance

Nous nous sommes procuré une autre petite quantité de dessus et centres de buffet en exquise dentelle Renaissance, pour vendre aux mêmes prix que la semaine dernière.

Les dessus ont 20 pouces de large sur 54 pouces de long, formés de trois carrés de toile, avec large dessin de dentelle entre et large bordure. Régulier $1.75. Mercredi. $1.00

Ces centres ont 18 x 18, avec beaux points de fantaisie, galon de toile et centre de toile. Régulier 49c, pour 29c

Le reste de ces Voiles à écouler demain

Ils sont à la dernière mode de New York, et nous les vendrons à ce prix spécial, il y a environ deux semaines.

Voiles de dentelle, 1½ verge de long, en nouveau tulle de soie et à pois brodés, finis d'une bordure de chiffon plissée. Prix régulier $1.75, pour 50c

Chiffon brodé et Tulle sequin

Pour robes, blouses ou garnitures.

Notre stock a été regarni pour le printemps. Nous avons toutes les dernières nouvcautés européennes et l'étalage est réellement superbe.

Prix spéciaux.

Rayon des tissus à voile, rez-de-chaussée.

MERCREDI — THES ET CAFES

3 livres de notre thé 5 o'clock de 35 cents $1.00
Pour . . . . . .

3 livres de notre café de 35 cents $1.00
Pour . . . . . .

Nous donnerons à chaque client qui achètera 3 livres de thé ou café une boîte lithographiée de la capacité de 3 livres.

ETOFFES A ROBES NOIRES

Nous avons maintenant reçu les plus nouvelles étoffes à robes noires pour costumes de printemps et d'été. Demain, nous ferons ces offres spéciales :

Environ 50 pièces de nouvelles étoffes à robes noires, valant jusqu'à $1.35 la verge, pour. 98c

Nouveau voile de Paris tout laine.
Nouvelles armures et Melrose noires, tout laine.
Nouveau drap crêpé noir français.
Nouveau drap noir tire-bouchon.
Nouveau Panama de chiffon noir.
Nouveau drap vénitien français noir.

Nouvelle sicilienne de mohair noire, valant jusqu'à $1.35. Mercredi, la verge. 98c

3ème étage, Section des Occasions. Valeurs Spéciales pour Mercredi

INDIENNES ANGLAISES ! INDIENNES ANGLAISES !

800 pièces des meilleures indiennes anglaises, offertes mercredi à bas prix.

Indiennes de duck, de très bonnes couleurs, fond pâle ou foncé, convenables pour robes d'enfants, robes d'intérieur pour dames, blouses, etc. Prix, la verge. 12½c

Bonne indienne de batiste anglaise, dessins à raies pour chemises, dessins à pois et à fleurs, convenables pour robes de dames. . . . 12½c
Prix. . . . . .

Les meilleures indiennes Crum anglaises, des plus nouveaux dessins, de couleurs garanties non changeantes. Prix, la verge. . . . 15c

Nouveaux galatéas et oxfords à chemises, en une bonne variété de dessins rayés, de couleurs pâles ou foncées. Valeur spéciale, mercredi, à, la verge. 15c

Nansouk anglais souple de qualité supérieure, fini pur, sans apprêts. Qualité de 18c. Mercredi, la verge. 12½c

CHAPEAUX FAITS A LA MAISON

Nous exposerons, demain, des chapeaux non garnis pour le bénéfice de celles de nos clientes qui préfèrent choisir ce qu'il leur faut et faire garnir leurs chapeaux sous leurs propres yeux. Les formes sont si jolies cette saison, qu'il n'est pas difficile de faire un choix. Nous avons toutes les nouvelles formes. Les prix varient depuis 98c à $5.00.

FLEURS. — Sans doute la plupart d'entre vous ont vu le pavillon des fleurs, au deuxième étage, vis-à-vis de l'ascenseur, et en connaissent la splendide variété et les couleurs. Voici une idée des prix : de 39c à $3.00.

Section des Vêtements Blancs, 2ème Etage

LIGNES A ECOULER

Bien qu'il s'agisse en partie, de lots désassortis et de lignes brisées, c'est quelque chose de très bon ; acheter maintenant est donc votre avantage, car les prix sont au plus beau niveau.

CHEMISES DE NUIT EN BATISTE, col carré et emplècement carré avec remplis ourlés et rangs d'une insertion de dentelle, garnies de dentelle et ruban. Régulier 89c. Mercredi. 69c

CACHE-CORSETS EN BATISTE. Devant ample, emplècement carré en dentelle, deux rangs d'une insertion de dentelle sur le devant, garnis de dentelle et ruban. Régulier 49c. Mercredi. 35c

CALECONS EN BATISTE. Volant en linon parapluie, avec deux rangs d'une insertion de dentelle, garnis d'une dentelle. Régulier 59c. Mercredi. 48c

Chemises de nuit en flanellette, col montant, emplècements avec groupes de remplis, garnies autour du col, sur le devant et aux manches, avec broderie et soutache. Rose seulement. Régulier $1.25. Mercredi, pour. 79c

Caleçons en flanellette rayée, finis de frisons, garnis de dentelle. Régulier 49c. Mercredi . . 39c

Jupons en flanellette rose seulement, volant avec remplis et soutache. Régulier 55c. Mercredi. 49c

PREMIERE EXPOSITION DE GO-CARTS

Nous sommes prêts à vous fournir des carrosses de bébé. Nous avons un choix considérable de tout ce qu'il y a de plus nouveau et de plus moderne.

Voyez-les dans notre sous-sol et notez bien les prix, vous constaterez que ce sont les plus bas en ville.

Go-carts forts avec bandages en caoutchouc 3-8", bien construits et bien vernis. $2.85

Go-carts avec bandages en caoutchouc 5-8, bons ressorts, $3.65 bien vernis. . . . . .

Go-carts se repliant, avec bandages en caoutchouc, très $5.10 forts. . . . . .

Go-carts se repliant, avec coussins en peluche de soie, complets avec parasol, tige et garnitures, aussi bandages en caoutchouc 3-8, pour. $8.25

Le go-cart se repliant, le meilleur et le plus nouveau en ville, le corps est tout en acier et se replie de façon à n'occuper que peu d'espace, aussi spacieux qu'un carrosse et à l'épreuve de l'eau. Nous les avons en 3 styles. Les prix sont $9.98, $11.50 et $13.50.

Prams anglais, ce qu'il y a de plus nouveau en fait de carrosses, rembourrés en morocceline verte, roues avec bandages en caoutchouc 3-4, recouverts en canevas résistant du type automobile. Prix . . $25.00

VENTE DE VALISES

Nous vendons des valises, boîtes à habillements et sacs, à $1.58, $2.58, $4.58, et $5.58, valant de 25 à 50 pour cent de plus.

Vous en aurez peut-être besoin plus tard ; il vaut donc mieux s'en pourvoir maintenant que c'est bon marché.

UNE VERITABLE SURPRISE EN FAIT D'ETOFFES A ROBES

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES DE COMMENCEMENT DE SAISON.

Beau voile Lyonnais français, régulier 55c la verge, à vendre, mercredi, la verge. . 48c

2,400 verges de voile Lyonnais français, de très belle qualité. C'est un tissu des plus charmants pour robes de soirée, en couleurs exquises de rose pâle, bleu pâle, vert Nil, marine, brun pâle, gris pâle, etc. Voyez l'étalage de vitrine, rue Sainte-Catherine. En vente à 8 heures a.m. précises, mercredi, la verge. 48c

Les commandes par le téléphone ou par la poste ne seront pas acceptées.

POPELINETTE FRANCAISE, régulier 75c. En vente mercredi, la verge. 55c

Cette popelinette française est le tissu le plus chic pour costumes de printemps ou d'été, pour dames. Un manufacturier en ayant un excédant de stock de 78 pièces, nous offrit d'écouler la ligne, à une forte réduction. Le lot comprend les couleurs suivantes : brun pâle, brun moyen, marine pâle, marine moyen, myrthe, cardinal, vin, crème, etc. Qualité régulière de 75 cents. Mercredi, tant qu'il y en aura, la verge. 55c

TAFFETAS FRANCAIS TOUT LAINE, MERCREDI, LA VERGE. 50c

Beau taffetas français tout laine, tissu léger, en couleurs unies de bleu de Saxe, bleu pâle, rose pâle, marine, brun, crème. Ce tissu est spécialement convenable pour plisser, largeur 47 pouces. Spécial mercredi, la verge. . . 50c

DRAP VENITIEN CHIFFON TOUT LAINE

2 valeurs très spéciales pour mercredi, la verge, 75c et $1.00.

Drap vénitien français tout laine, dans toutes les nouvelles couleurs pour costumes de printemps, 47 pouces de large. Spécial pour mercredi, la verge. . . 75c

Drap vénitien chiffon français tout laine, riche fini brillant, nuances parfaites pour costumes de printemps, 52 pouces de large, mercredi, la verge. . . . $1

METROPOLITAN

Tapis de 45c à $3 la verge.

Au comptant si vous le pouvez. A crédit si ça fait votre affaire.

Déménagez-vous au Mois de Mai ?

Si oui, vous feriez bien de ne pas retarder l'achat de vos meubles, rugs, tapis, etc., etc., pendant que notre assortiment est au grand complet.

Nous vous accorderons tout le crédit dont vous avez besoin à vos propres conditions.

Chaises de salon 5.35 à 30.00

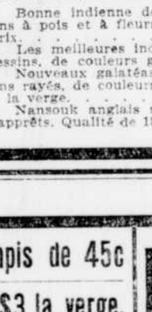

Cabinets de salon 6.85 à 75.00.

3.50 à 30.00 Berceuses de salon

Nous emmagasinons et assurons toutes les marchandises achetées ici, jusqu'à demande, GRATIS.

Tapis cousus, posés et doublés gratuitement.

Métropolitan House Furnishing Co.,
Spécialistes en fait d'ameublements.
30 et 32 rue Notre-Dame Ouest.

Go-carts et carrosses de bébé 3.00 à 50.00.

Divans 10.00 à 40.00.

LA LIGUE ANTI-TUBERCULEUSE

M. LE DR A. D. BLACKADER FAIT UNE CONFERENCE A SA REUNION ANNUELLE.

M. le Dr Blackader, qui a fait une conférence à la réunion de la Ligne Anti-Tuberculeuse déclare que tant qu'on ne renoncera pas, à Montréal, à vivre ailleurs que dans des maisons qu'on pourrait dire hermétiquement fermées, tant qu'on ne voudra pas ouvrir les fenêtres, il ne faut pas songer à voir la tuberculose disparaître.

On a remarqué à cette réunion: MM. le Dr Roddick, au fauteuil; le professeur Adami, M. R. Archer, Lady Hickson, Mme Learmont, Mme Hutchinson, Mme McCarthy, Mme Bacon, M. C. M. Holt, Dr Kennedy, M. R. Lane, Dr A. D. Blackader, Dr Harding, Dr C. Howard, l'honorable L. Beaubien, le Dr Hutchinson, le Dr T. J. Guertin.

Le Dr Adami propose qu'on soumette au Bureau d'Hygiène que l'allocation accordée à la ligue, par le conseil de ville, n'est pas suffisante et qu'il devrait en demander l'augmentation. Adopté.

Après l'adoption de différents rapports, le trésorier soumet le sien, pour quinze mois, la date de l'année financière ayant été changée du 1er de décembre au 1er de mars.

Restant de l'année dernière	$ 692.86
Souscriptions et donations	1,470.50
Cité de Montréal . .	1,250.00
Donné pour désinfectants et crachoirs .	64.10
Patients du dispensaire	115.80
Autres sources . . .	146.83
Total	$3,740.09
Payé à l'Hôpital des Incurables . . .	$ 695.93
Pensions à la campagne	393.83
Charbon, loyer et transport	274.56
Crachoirs	255.84
Drogues	308.26
Aliments	324.89
Salaires	582.00
Littérature et imprimés	97.75
Tramway	120.00
Loyer et taxes	322.61
Timbres poste	23.21
Autres dépenses . . .	74.45
Total	$3,473.33
Plus des dettes au montant de	155.60
	$3,628.93
Ce qui laisse un surplus de	$111.16

Le secrétaire, Dr Harding, dit que la ligue espère avoir avant longtemps son sanatorium sans quoi l'organisation ne saurait être complète, ni le travail efficace.

Le nombre des cas rapportés, pour les derniers quinze mois, est de 300, soit une diminution de six pour cent.

Le Dr Campbell Howard dit que, l'été dernier, il y a eu à l'hôpital dix cas de tuberculose chez des immigrés.

Les élections ont donné le résultat suivant: président, Sir George Drumomnd; vice-présidents, M. R. B. Angus, Dr E. P. Lachapelle, M. J. Reid Watson, l'honorable sénateur Beïque, M. E. S. Clouston et Dr T. G. Roddick; secrétaire, Dr E. S. Harding; assistant-secrétaire, Mlle Brown; visiteur, M. M. Mireault, du bureau d'hygiène de la ville.

CHANGEMENTS MILITAIRES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 17 — Des rumeurs circulent en ville à l'effet que des changements importants seront opérés dans notre milice. Le lieutenant-colonel Pelletier deviendrait, par exemple, le commandant de la citadelle de Québec.

Les autorités militaires refusent de confirmer ces rumeurs, mais on croit que lumière sera faite au banquet de ce soir, à l'Auditorium.

CONGESTION DES POUMONS

Mme Adolphe Vauthier, âgée de 42 ans, domiciliée au No 18 de la rue Vallée, a été trouvée morte dans sa chambre, dimanche midi. Le coroner après s'être enquis des circonstances qui ont entouré le décès, a disposé du cadavre sans convoquer de jury. Mme Vauthier a succombé à l'asphyxie, occasionnée par une congestion des poumons.

Echange de Foies

SI l'on pouvait mettre le foie actif de la morue à la place du foie paresseux du consomptif cela ferait probablement à ce dernier beaucoup de bien. Or, ce qu'il y a de mieux à part cela, c'est

L'EMULSION DE SCOTT

d'huile de foie de morue. Presque aussi bonne qu'un foie frais. La grande puissance de **L'EMULSION DE SCOTT,** comme producteur de chair, démontre qu'il y a beaucoup de principe actif du foie de morue dans chaque cuillerée.

Chez tous les pharmaciens, 50c et $1 00

ECHOS MONDAINS

M. Emmanuel Etienne, inventeur canadien de Sudbury, Ont., M. Joseph Dubé, explorateur de mines, aussi de cette dernière ville et M. J. C. Etienne, de Boston, sont actuellement à Montréal.

× × ×

Le 3 mars, M. et Mme Nap Neveu, rue Barry, 51, recevaient leurs parents et leurs amis pour une partie de euchre qui fut très intéressante. On fit aussi du chant, de la musique et l'on dansa. M. et Mme Neveu et leur jeune fille, Mlle Aurore, firent avec grâce, les honneurs de leurs salons.

Les invités ne se retirèrent qu'au matin, enchantés de cette agréable fête.

× × ×

Le 2 mars, eut lieu une jolie soirée chez M. et Mme Ovide Monette, 139 rue Boyer, à l'occasion du 40ème anniversaire de naissance de M. Monette. Ses parents et ses amis lui offrirent, en témoignage d'estime, une magnifique montre d'or. Il y eut chant, danse, déclamation, etc. Un magnifique réveillon fut servi à minuit. M. et Mme Monette reçurent leurs invités avec beaucoup d'amabilité.

× × ×

Mlles Louise et Eléonore Prud'homme, filles de l'honorable juge Prud'homme, de St Boniface, Manitoba, étaient de passage à Ste Anne de Bellevue, jeudi et vendredi dernier, en visite à leur grand'mère, Mme veuve J. M. Prud'homme, chez leur tante, madame L. P. Beaudoin.

× × ×

M. Georges Doyon et M. Antonio Tremblay, d'Ottawa, sont en route pour la Terre-Sainte. Ils passeront la fête de "Pâques", à Jérusalem.

× × ×

Dimanche dernier, Mlle Georgette Levert, recevait quelques amis parmi lesquels étaient Mlles Félixia et Clara Legault, Armanda Brulé, Aline Gauthier, Laura Larose, Ivonne Pinard, Blanche Picard, M. Lse Marion, Albertine Jolicoeur, Ivonne Morin, Ida Catafard, MM. Emile Gauthier, Jos. Gauthier, Henri Gauthier, Albert Legault, Evariste Catafard, etc.

UNE VENGEANCE EN CALABRE

UNE JEUNE FILLE TROMPEE PAR SON AMI ENTERRE CELUI-CI TOUT VIF A LA PLACE DU CADAVRE DE SON PERE.

Rome, 17—Des pourceaux fouillant le sol dans un cimetière de Calabre, au sud de l'Italie, ont mis à jour une tragédie qui a coûté quatre existences humaines.

Luisa Avelonne, fille d'un riche fermier, Giavonni Avelonne, ayant été séduite par Andrea Campanile, raconta la chose à son père, qui en mourut de douleur. Le séducteur refusant de l'épouser, Luisa résolut de se venger de lui. Elle lui fit prendre une drogue pour l'endormir, puis l'enterra vivant dans la fosse de son père. Ensuite, avec son enfant, elle se précipita dans une fontaine.

Une lettre laissée par elle raconte toute la scène, Campanile, le séducteur, se réveilla de sa léthargie quand il était trop tard, et en se débattant ses bras sortirent de terre. Le propriétaire des pourceaux, en allant chercher ceux-ci, s'aperçut de la chose et donna l'éveil.

LE TEMISCAMINGUE

UNE IMPORTANTE DEPUTATION SE REND A QUEBEC, POUR EXPOSER LES BESOINS DE CETTE REGION.

Une importante délégation, venue du Témiscamingue, est partie hier après-midi pour Québec, afin d'avoir une entrevue avec MM. les ministres au sujet de la division, en deux parties, du grand comté de Pontiac.

Le délégation se compose du R. P. Chevrier, O. M. I., curé de Ville-Marie, de M. l'abbé Beauchamp, curé de Saint-Bruno de Guigues, du R. P. Laniel, O. M. I., curé de Nord Témiscamingue, de M. le notaire A. E. Guay, de Ville-Marie ; de M. J. O. Tremblay, agent des Terres, à Ville-Marie ; de M. Elzéar Guimond, maire de Guigues ; de M. Adélard Grignon, des Canstons Unis, de Laverlochère, et Baby, et de M. Félix Simard, arpenteur de Ville-Marie.

Les trois buts principaux de la députation, auprès du gouvernement : 1o. Division du comté de Pontiac en deux parties ; 2o. Demande pour que le chemin de fer soit continué de Témiscamingue à Téminscamingue Nord ; une distance de 70 milles.

3o. Demande de fonds pour la colonisation des nouvelles paroisses du Témiscamingue.

RECLEMATION DE $50,000

Mme Louis Trudeau (née M. C. Levy), poursuit M. l'échevin Lévy, pour une reddition de compte, comme tuteur. La demanderesse réclame $50,000 du défendeur au cas où il se refuserait à rendre les comptes demandés.

LES MARIAGES MIXTES

Une dépêche de New-York annonce que Monseigneur Farley, archevêque de New-York, vient d'adresser une lettre aux fidèles de son diocèse, relativement aux mariages mixtes, annonçant que les règles, récemment émanées de la Sacré Songrégation du Concile, à ce sujet, viendront en vigueur après Pâques.

LA COUR D'APPEL SIEGE

La cour d'Appel a siégé hier et a entendu quelques causes. MM. les juges Taschereau, Cross, Bossé, Trenholme et Bruneau président.

SIROP DU DR FRED. DEMERS pour les enfants, ne peut être trop recommandé pour sommeil, dentition ; contre coliques et diarrhée. Dites-le vous. (2)

Ne Laissez pas vos Hémorroides s'Aggraver

Chaque Ulcère Hémorroïdal est un champ fertile au cancer et à d'autres maladies mortelles.

PAQUET D'ESSAI GRATUIT

La constipation non enrayée produit l'inflammation, l'inflammation cause les hémorroïdes, et les hémorroïdes, dégénèrent trop souvent en tumeurs graves.

Les hémorroïdes font rarement mourir; elles font plus souffrir en quelques minutes que beaucoup de maladies plus graves.

Elles sont faciles à guérir si l'on sait s'y prendre.

Une opération avec le couteau est dangereuse, humiliante et procure rarement une guérison permanente.

Il n'y a qu'une manière sûre de les guérir, — sans douleur, efficace et dans l'intimité de votre maison, — c'est avec le Remède Pyramid contre les hémorroïdes.

Nous envoyons par la poste un paquet gratuit à tous ceux qui écrivent.

Il vous donnera un soulagement immédiat, et vous mettra bien sur la voie d'une guérison parfaite.

Alors vous pourrez vous procurer une boîte pleine grandeur chez n'importe quel pharmacien pour 50 cents et souvent une seule boîte guérit.

Si le pharmacien cherche à vous vendre quelque chose tout aussi bon, c'est parce qu'il fait plus d'argent avec les sugstitutions.

Insistez pour avoir ce que vous demandez.

Envoyez seulement votre nom et votre adresse à Pyramid Drug Co., 97 Pyramid Building, Marshall, Mich., et vous recevrez gratuitement par le retour du courrier le paquet d'essai dans une enveloppe ordinaire.

Chez tous les pharmaciens, 50 cents. Demandez aujourd'hui un paquet d'essai.

UN BEAU TEINT EST UNE SOURCE DE JOIES.—La crème Orientale ou l'embellisseur Magique du Dr T. Félix Gouraud.

Fait disparaître le hâle, les boutons, les taches de rousseur, les rides, les éruptions, toutes les maladies de la peau, tout ce qui nuit à la beauté sans laisser aucune marque. Cette préparation a subi l'épreuve de 50 ans et elle est si inoffensive qu'on y goûte pour s'assurer qu'elle est bien faite. N'acceptez aucune contrefaçon d'un nom semblable. Le Dr. L. A. Sayre disait à une dame de la Haute (une patiente) : "Comme vous, femmes, aimez vous en servir, je recommande la **"Crème de Gouraud"** comme la moins offensive de toutes les préparations pour la peau. A vendre chez tous les pharmaciens et les marchands d'articles de fantaisie. Faites venir le catalogue qui donne des renseignements complets et mentionnez la "Presse". **Ferd. T. Hopkins, Prop. 37 Great Jones St, N.-Y.**
186—m,j,s,n kl D

Quand vous recevez et que vous voulez que les rafraîchissements soient appréciés, servez le

SUCHARD'S COCOA

Il se prépare facilement et promptement, et c'est un vrai régal. La parfaite saveur et l'arôme des meilleures fèves de cacao, préparées comme seul Suchard peut le faire, en font un breuvage qui ne peut être surpassé pour sa richesse et sa délicatesse de goût.

Frank L. Benedict & Co., Montréal.
AK

Comment je me Débarrassai de mes Rides

Après l'Insuccès des Massages pour la Figure, des Crèmes et des Médecins de la Beauté

PAR HARRIETT META

Les ennuis, les inquiétudes et la mauvaise santé me causèrent des rides. Je me rendis compte que non seulement ils déparaient beaucoup mon teint, mais qu'ils me faisaient paraître plus vieille; qu'ils me causaient beaucoup de tort, vu que les succès d'une femme, sociaux ou financiers, dépendent beaucoup de son apparence. La femme de maison, avec de profondes rides sur la figure doit lutter avec désavantage contre sa soeur plus jeune et plus jolie.

En conséquence, j'avais acheté plusieurs marques de "cold cream" et des remèdes pour la peau; j'avais eu des massages sur la figure très régulièrement, dans l'espérance de recouvrer mon ancienne apparence. Cependant mes rides ne disparaissaient pas. Au contraire, elles semblaient plus profondes. J'allai ensuite consulter une spécialiste pour la beauté, qui me déclara qu'elle pouvait facilement faire disparaître mes rides. Je la payai et suivis son traitement. Il me semblait parfois qu'elles disparaissaient mais après avoir dépensé tout l'argent dont je pouvais disposer je m'aperçus que mes rides ne s'en allaient pas. Découragée, j'en conclus que j'en aurais toute ma vie. Un jour, une amie qui connaissait la chimie me fit une suggestion et ceci me donna une nouvelle idée. Je commençai immédiatement des expériences et des études complètes sur ce sujet.

Après plusieurs longs mois d'essais et de découragements presque sans nombre, je découvris enfin un procédé qui produisit les résultats les plus surprenants sur mes rides, en une seule nuit! J'étais au comble du bonheur. J'essayai de nouveau mon traitement et mes rides s'effacèrent pratiquement. Un troisième traitement — trois nuits en tout — et je n'avais plus de rides et mon visage était uni plus que jamais. J'offris ensuite mon traitement à quelques-uns de mes plus intimes amies qui l'employèrent avec des résultats étonnants, et j'ai maintenant décidé de l'offrir au public. Mlle Gladys Desmond, de Pittsburg, Pa., écrit qu'il a fait disparaître ses rides en une nuit. Mme J. E. Black, de Yonkers, N.Y., dit que lorsqu'elle regarde dans le miroir elle se reconnaît à peine, tant l'amélioration est grande, et que ses rides sont complètement disparues. J'enverrai de plus amples détails à quiconque est intéressé, absolument gratis. Je n'emploie ni massage, ni massage de visage, ni vaporisation de figure, ni soi-disant nourritures de la peau; il n'y a rien à injecter et rien qui blesse la peau. C'est une découverte entièrement nouvelle et si simple que vous pouvez l'employer à l'insu de vos plus intimes amies. Vous appliquez le traitement le soir et vous vous mettez au lit. Le matin, la transformation est accomplie. On m'écrit souvent que cela semble trop bon pour être vrai. Ma lettre n'est pas suffisante pour me justifier. Si vous êtes intéressées dans ma découverte, voulez vous adresser à Harriett Meta, suite 1258 C, Syracuse N.Y., et je vous enverrai les détails complets.

COGNAC BOULESTIN & CO.

UNE MARQUE FAVORITE AU CANADA

Le Cognac Boulestin représente la crème des Eaux-de-vie de la Charente ; on le trouve dans les Bars, Cafés et Hôtels et dans les bonnes Epiceries.

GOUTEZ-Y ET VOUS Y REVIENDREZ SUREMENT. L. CHAPUT, FILS ET CIE agents distributeurs, Montréal. A

SURPASSERA-T-ON 2,000 KILOS ?

De gros paris sont engagés sur le record qu'établiront Belzil et ses compagnons, demain soir, au Parc Sohmer.---Le champion des pompiers veut battre de mille livres le record actuel.

Les paris ne manquent pas quant au maximum du poids qui sera brouetté demain soir au Parc Sohmer lorsqu'il s'agira d'établir un record mondial. Les plus fervents soutiennent avec un semblant de raison que l'on dépassera 4,000 livres.

Mais qui sera vainqueur entre les sept concurrents inscrits spécialement pour cette soirée de géants?

Les inscrits, actuellement, sont:

Nazaire Belzil,

M. le docteur Gadbois, qui agira comme arbitre demain soir au grand match des brouetteurs, pour l'établissement d'un record mondial. — Photo. Laprès et Lavergne, 360 rue Saint-Denis.

Vital Bélair, (50 ans),
Alexandre Duchesne,
Aquila Monette,
Arthur Dandurand,
Joseph Vanier (Vaudreuil),
Moïse Robert, (Depot Harbour).

Charbonneau et Allain, les forts de la compagnie des chars urbains, n'ont pas encore donné leur réponse définitive.

Les Montréalais ont eu une pratique collective ouverte hier après-midi et tous ont réussi à brouetter 3,750 livres, y compris Arthur Dandurand, le restaurateur du quartier Saint-Henri.

C'est le plus léger des concurrents de cet engagement spécial, car il atteint à peine cent quatre-vingts livres.

M. Alexandre Duchesne, l'un des forts concurrents de la soirée de demain.

Tout fait prévoir que le record de la soirée dépassera de mille livres au moins le record du concours terminé les 4 et 5 mars. Cela portera donc à 4,246 livres le poids de la charge (1,923,438 kilos).

Les hommes qui ont le plus surpris leurs adversaires, hier, sont MM Vital Bélair, âgé de 50 ans, et Alexandre Duchesne, qui est déjà rendu dans la quarantaine. Ce sont les "vieux" du match.

Il suffit, pour démontrer la force de tous ces concurrents de demain soir, de dire que la "Presse" a dû faire venir une nouvelle charge de

M. Nazaire Belzil, champion des pompiers, qui cherchera à établir le record du monde à la brouette, demain soir, au Parc Sohmer.

plomb pour satisfaire l'effort des brouetteurs. Il y avait déjà pourtant 69 barres faisant un total de 4,002 livres. Mais cela ne suffisait plus.

Il est à peu près certain que le

M. Joseph Vanier, de Vaudreuil, le plus gros et le plus pesant du match. Il fera la lutte à Belzil.

champion du match portera les 2,000 kilogrammes (4,415 livres).

Les inscriptions seront closes ce soir, comme on l'a déjà annoncé.

L'arbitre sera le docteur Gadbois;

M. Aquila Monette, de la Ville Saint-Louis, qui approche des 4,000 livres.

les juges : le capitaine T. Bellefleur, du district de police No 2, et M. Stanley Forget.

Les conditions du concours sont :

La brouette sera d'abord chargée à 3,250 livres (minimum de la soirée).

M. Vital Bélair, le "vieux" du match de demain soir au Parc Sohmer. Agé de cinquante ans, il a brouetté hier 3,750 livres.

Tout concurrent pourra essayer cette charge s'il le désire. A cette fin il aura deux chances. Il pourra réclamer que la charge soit augmentée sans limite et aura trois chances pour traverser la plate-forme.

Chaque concurrent aura au moins deux chances pour battre le plus haut record de la soirée. Pour avoir droit de priorité sur le concurrent précédent, il faudra mettre au moins

Le capitaine Treffié Bellefleur, de l'Association Athlétique de la Police, l'un des juges de la soirée de demain au Parc Sohmer.

une barre de 58 livres de plus sur la charge.

Deux chargeurs seront mis à la disposition des brouetteurs, qui dirigeront eux-mêmes le chargement de la brouette.

On tirera au sort pour le tour de brouetaige.

La décision des juges sera finale.

Les prix comporteront :

M. Arthur Dandurand, le plus léger du match de demain soir, qui a fait ses preuves en brouettant, en pratique, une charge de 3,750 livres.

M. Stanley Forget, l'un des juges de la soirée de demain au Parc Sohmer.

Une médaille d'or décernée à celui qui brouettera la plus lourde charge sur la distance de vingt-cinq pieds.

Une médaille d'argent décernée à celui qui aura brouetté la plus lourde charge sur une distance inférieure à vingt-cinq pieds.

Une médaille d'argent décernée à celui qui aura brouetté sur vingt-cinq pieds de distance la charge la moins inférieure au record du vainqueur.

Une médaille de bronze décernée à celui qui aura brouetté la charge la moins inférieure à la précédente.

Ces quatre médailles sont données par la "Presse" et frappées par la maison Hemsley, rue Saint-Jacques.

Une cinquième médaille, donnée par M. Dominique Masson, agent, 20 rue Préfontaine, sera décernée à celui qui traversera en moins de tant la plate-forme avec une charge dépassant 3,500 livres.

L'admission au parc Sohmer, demain soir, sera de dix cents, comme d'habitude, avec supplément de dix cents pour la galerie. Il y aura trois cents sièges sur la scène à $1.00.

Personne ne sera admis sur la scène sans une carte spéciale.

Les concurrents pourront réclamer leurs cartes à la "Presse" jusqu'à 4 heures demain après-midi.

LE
SIROP DE PIN DE NORVEGE
du Dr WOOD

possède au plus haut point la vertu de cicatriser les poumons particulière au pin de Norvège, ce dernier habilement combiné à l'écorce de cerisier sauvage, ainsi que les propriétés calmantes et expectorantes d'autres herbes et écorces pectorales. C'est un remède agréable, sûr et efficace contre toux et rhumes enrouement, mal de gorge, douleur à la poitrine, asthme, bronchite, croup, coqueluche, esquinancie et toutes les affections de la gorge et des poumons.

Une simple dose vous convaincra qu'il enraie la toux, soulage la gorge, et vous mettra en bonne voie de guérison.

Assurez-vous bien que ce n'est pas un succédané que vous prenez à la place du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood. Le véritable est dans une enveloppe jaune; trois pins en sont la marque de fabrique, et le prix, 25 cents.

Mlle C. M. Woodcock, Kinmount, Ont., écrit: "Depuis quelque temps je souffrais d'une toux languissante. Je craignais de la voir dégénérer en consomption; alors, comme j'avais essayé nombre de remèdes sans obtenir de guérison, je demandai à mon père de me procurer une bouteille de Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood. Après l'avoir prise, j'éprouvais un mieux si sensible que j'en achetai encore trois, et me voilà aujourd'hui complètement guérie." 1 yw A

FESTIVAL SAINT-SAENS

C'est avec impatience que le public attend cette fête de la musique, organisée, sous le patronage de Monseigneur l'archevêque, au profit de l'Hôpital des Incurables. On nous a laissé entendre que M. le maire Payette et Mademoiselle Payette assisteront à cette fête de la charité, au premier rang.

Ce soir, là, outre le plaisir d'assister à un régal musical, on aura celui d'aider cette si sympathique maison des Incurables.

Nous donnons ci-dessous, le programme de cette soirée du 30 mars prochain, au Monument National.

PROGRAMME.

Première Partie.

1 Septuor de la Trompette. . . . . Saint-Saëns
1 Préambule.
2 Menuet.
3 Intermède.
4 Gavotte et Finale.
Pianiste, Madame Damien Masson.
Trompette, M. T. Vander Meerschen.
1er violon, M. E. Taranto.
2e violon, M. G. Williams.
Viola, M. E. Schneider.
Violoncelle, M. G. Labelle.
Contrebasse, M. E. Hardy.
2 La Cloche (Mélodie). . Saint-Saëns
(Paroles de Victor Hugo).
Mlle Antoinette Saucier.
3 Delicta Quis Intelligit? (Sextuor) Saint-Saëns
Mmes U. P. Boucher, A. Leduc, A. Lavallée-Smith.
MM. C. Laurendeau, A. Leduc, L. Verschelden.
4 La Fiancée du Timbalier. . . . . Saint-Saëns
(Ballade de Victor Hugo).
Mlle Cora Guertin.
5 Serenade d'Hiver. . . Saint-Saëns
(Paroles de Henri Cazalis)
Choeur à 4 voix d'homme, sans accompagnement.
6 Introduction et Rondo Capriccioso Saint-Saëns
(Pour violon et piano)
M. E. Taranto, et Mme D. Masson.

DEUXIEME PARTIE.

La Lyre et la Harpe. . Saint-Saëns
(Ode de Victor Hugo)
Solistes:
Mme E. W. Villeneuve, Mlle A. Saucier, M. E. Lebel, M. J. Saucier.

1 Dors, ô fils d'Apollon.
2 Eveille-toi.
3 Ton jeune âge.
4 Homme, une femme fut ta mère.
5 Chante! Jupiter règne.
6 Dieu, par qui tout forfait s'expie
7 L'aigle est l'oiseau du Dieu.
8 La colombe descend.
9 Aime! Eros règne à Gnide.
10 L'amour divin.
11 Jouis! c'est au fleuve des ombres
12 Soutiens ton frère.
13 Le poète écoutait.

Accompagnateur: Mme D. Masson.
Organiste. M. R. Beaudry.
Directeur: M. G. Couture.

CHEZ LES TONNELIERS

L'union nationale des tonneliers a procédé ces jours derniers au renouvellement de son bureau d'officiers pour l'année courante, avec le résultat suivant: président, Delphis Verdon; vice-président, Edward Howard; secrétaire-archiviste anglais, F. A. Addison; secrétaire-archiviste français, O. Létourneau; trésorier, R. Bissonnette; secrétaire-financier, F. Sicard; sergent d'armes, L. Pepin; syndics; E. Laplante, F. Eagan et P. Morin; délégués au conseil des métiers; D. Verdon, W. Laporte et F. Eagan.

Il a été décidé de donner un grand euchre le lundi de Pâques. On a adopté une résolution condamnant la taxe de $200 que la ville se propose d'imposer aux colporteurs de fruits.

C'est M. Thos J. Griffiths, secrétaire-trésorier du Congrès National des Métiers et du Travail, qui a procédé à l'installation des nouveaux officiers.

SOCIETE D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal
17 mars, 1908.

M. l'abbé L. M. Létourneau du diocèse de Saint-Hyacinthe décédé le 15 de ce mois, était membre de la Société d'une messe.

E. ROY, chan.
chancelier.

The John Murphy Company Limited

MARDI, LE 17 MARS 1908.

LE NOUVEAU CORSET "REDFERN"

LES NOUVEAUX CORSETS

ADAPTATIONS DE 1908.

¶ Dans un rayon renommé pour le confort et l'aise qu'on lui trouve, nous exposons à l'heure qu'il est un choix de Corsets des dessins les plus nouveaux. Ces Corsets ont été confectionnés par des experts qui se sont appliqués à donner à la taille cette régularité et ce contour gracieux si essentiels pour obtenir l'effet que vous désirez avec votre nouveau costume de printemps, votre robe ou votre toilette. Les deux illustrations montrent un de ces nouveaux modèles et l'effet qu'il donne au costume.

LE NOUVEL EFFET "REDFERN"

La plupart de ceux que nous exposons sont en belle batiste claire et en soie, dans les modèles ci-après.

The Redfern	4.50 à 7.00	Bon Ton	3.50 à 6.00
C. B.	1.25 à 7.00	C/C à la Grâce	1.00 à 6.50
La Reine	1.50 à 8.00	D. & A.	.75 à 4.50
Warner	1.25 à 7.50	Royal Worcester	1.25 à 3.50

Naturellement tous sont à buste haut et inclinés sur les hanches, styles si en faveur cette saison.

UNE NOUVELLE JUPE POUR LA "BOUE" A 4.95

Nous avions les tweeds appropriés à cet effet et nous en avons confectionné des jupes dans les plus nouveaux modèles du printemps. Il faut 4 ou 4½ verges pour une jupe et les prix réguliers des tweeds employés étaient de .75, 1.00 et 1.25 la verge. Vous pouvez vous rendre facilement compte de l'épargne que vous faites sur une jupe complétée, correctement et habilement confectionnée à 4.95

NOTRE SERVICE DES POSTES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 17 — Le député d'Hochelaga, M. Alphonse Verville, a demandé combien de bureaux-de-poste a construits le gouvernement. Le maître général des postes a répondu que dix bureaux ont été construits, depuis 1904, et qu'il y en a actuellement trente-un en voie de construction.

Voici les noms des localités où un bureau de poste a été construit, avec le prix: Antigonish, N. - E., $7,915; Canso, N.-E., $20,690; Souris, I. P. E. $19,740; Hawkesbury, Ont., $22,230; Sandwich, Ont., $20,043; Toronto, Station, F, $114,108; Wingham, Ont., $31,860; Calgary, Alta., $106,861; Moosejaw, Sask., $39,859; Prince Albert, Sask., $103,965.

Des bureaux de poste sont en voie de construction, aux endroits suivants: Chicoutimi, Qué., $22,472; Lévis, Qué., $22,000; Winnipeg, Man., $529,485; Inverness, N.-E., $14,559, Iberville, Qué., $8,150; Montréal, Station, B. $57,500; Montmagny, $5,725; Nicolet, Qué., $14,500; St-Jean, Qué., $28,008; North Bay, Ont., $33,879; St-Mary's Pnt., $22,500; Medicine Hat, Alta., $25,550; Regina, Sask., $162,362; Vancouver, C. A., $434,500; Bridgewater, N.E., $23,500; Glace Bay, N.E., $34,500; Shelburne, N. E., $22,500; Westville, N.E., $12,997; Lachute, Qué., $14,971; Montréal, Qué., $187,537; Kincardine, Ont., $17,700; Owen Sound, Ont., $63,424; St Boniface, Man., $20,255; Winnipeg, Station B., $46,500; Selkirk, Man. $24,000; Saskatoon, Sask., $64,500; Edmonton, Alta, $214,552; Cumberland, C. A. $25,000; Fernie, C. A., $43,750; Simcoe, Ont., $25,400; Maple Creek, Sask., $20,600.

NOUVEAUX MAGASINS SEMI-READY

Plusieurs ouverts cette saison dans chaque province

Plus grande demande de vêtements qui ont la marque de sûreté dans le gousset

Nous sommes témoins cette saison du plus grand progrès accompli dans la confection Semi-ready depuis le commencement de janvier. En moins de trois mois il a été reçu 176 demandes de l'agence du Semi-ready, dans diverses villes et cités du Canada où cette maison n'est pas encore représentée. Près de la moitié de ces demandes ont déjà été acceptées et de nouvelles franchises ont été accordées.

Dans la province de Québec seule, des agences sont ouvertes dans les villes suivantes par les marchands ci-dessous nommés. Aucun autre marchand dans ces ville ne peut vendre les véritables vêtements Semi-ready.

Trois-Rivières—Panneton et Frère.
Shawinigan Falls — P. Rheault.
Grand'Mère — Roy et Nicolle.
Rapide de l'Orignal—E. Sabourin.
Roberval—A. Du Tremblay.
Sainte-Thècle — J. G. Audy.
Sainte-Agathe — Wm. Barclay.
Saint-Raymond—B. Bourassa.
Saint-Tite—J. W. Trudel.
Mount Rolland—J. O. Proteau.
Arthabaska — J. B. Ouellette.
Danville — S. H. Thibault.

A OUTREMONT

A sa dernière assemblée, le conseil d'Outremont a nommé ses nouveaux estimateurs qui sont: MM. J. S. Young, Alex. Bremner et Mendoza Langlois.

Pour une raison d'économie, le conseil a décidé d'annuler le [illegible] assistant ingénieur.

$300 DE DOMMAGES

Le 14 mars courant, l'honorable juge Curran a rendu jugement dans la cause de William Tison contre la compagnie du Grand Tronc, accordant au demandeur une indemnité de $300 et les frais.

Cette cause résulte d'un tamponnement arrivé le 2 avril dernier entre une locomotive du Grand Tronc et une voiture conduite par Tison. Ce dernier traversait la voie ferrée à la Pointe Saint-Charles se rendant au dépotoir près du pont Victoria. Au moment où il traversait la voie ferrée, une locomotive en arrêt à quelques pas de la traverse se mit brusquement en mouvement à reculons et vint frapper avec violence la voiture et le cheval conduits par Tison et les projeta hors de la voie ferrée en blessant ce dernier grièvement sur diverses parties du corps.

L'honorable juge est venu à la conclusion que la Compagnie avait été négligente en faisant reculer brusquement sa locomotive sans placer un homme sur l'arrière de la dite locomotive pour avertir les passants et a accordé à Tison la somme de $300.

Mtre N. A. Millette représentait William Tison.

COMPATRIOTES QUI SE DISTINGUENT

MM. Joseph Dubé et Emmanuel Etienne, deux Canadiens-français fort avantageusement connus à Sudbury, Ont., exposeront très prochainement, dans les vitrines de la "Presse", un lustre électrique dont ils sont les inventeurs. L'un de ceux-ci, M. Dubé, est intéressé dans de riches mines de fer sises sur le parcours du chemin de fer "James Bay". M. J. C. Etienne, ci-devant organisateur de l'ordre des Forestiers Indépendants à Saint Hyacinthe et aujourd'hui de Boston, accompagnent nos distingués compatriotes.

MINISTRE DECREPIT

Londres, 17. — Le bulletin publié aujourd'hui relativement à la condition du premier ministre, Sir Henry Campbell-Bannerman, dans lequel il est fait une allusion spéciale à la "grande faiblesse" du malade, cause de nouvelles inquiétudes. La maladie de coeur dont souffre le premier ministre est si prononcée que ses médecins ont été jusqu'ici impuissants à rendre à cet organe son activité normale. On espère encore que Sir Henry recouvrera la santé, mais ses amis reconnaissent que le premier ministre ne sera jamais un homme fort et ont renoncé à toute perspective de le voir reprendre la direction active des affaires à la chambre des communes.

FEU SOEUR ROY

Hier, ont eu lieu au couvent des Soeurs Grises, les obsèques de Soeur Roy, décédée vendredi dernier, à l'âge de 59 ans dont 41 ans de profession religieuse. Parmi les ecclésiastiques présents, on remarquait M. l'abbé Lecoq, supérieur de St Sulpice, M. l'abbé Bonhier, M. l'abbé Chévrier, M. l'abbé Giraud, P.S.S., Le célébrant était M. l'abbé Thibault, aumônier de la communauté, assisté de Messieurs Bellerose et F. X. Plante, ce dernier, ancien curé.

Le chant a été exécuté par le choeur des Aveugles de Nazareth. Ces derniers, tous anciens élèves de la défunte s'étaient fait un devoir de reconnaissance de rendre un suprême hommage à la mémoire de celle qui, quinze ans durant, s'était appliquée à procurer le succès musical et la renommée bien méritée dont jouit la Société Chorale des jeunes aveugles de Nazareth.

L'inhumation a lieu aujourd'hui, au cimetière de la communauté, situé dans l'île des Soeurs Grises, au manoir seigneurial de Châteauguay.

THOMAS LIGGET & CO.,
642-644 rue Sainte-Catherine Ouest.
Vente d'écoulement de TAPIS, RUGS, RIDEAUX et DRAPERIES. Tous les acheteurs en profiteront.

Patron de la "Presse"

TABLIER PRATIQUE

Un seul coup d'oeil sur l'image ci-dessus suffit pour constater qu'elle représente un excellent patron de tablier qui comporte tous les avantages ordinaires. Il est de plus de forme élégante et il recouvre entièrement la jupe. Ce tablier est facile à faire et surtout facile à laver lorsqu'il est fait d'un tissu lavable. La jupe attache à la ceinture par un ruban et une bretelle passe par-dessus l'épaule. Pour grandeur moyenne il faut 3¾ verges d'un tissu de 36 pouces.

Tablier, No 5708. Grandeurs: petite, moyenne et grande.

Le prix de ce patron est de 10 cents.

Les lectrices de la "Presse" peuvent obtenir ce patron aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE LA "PRESSE", Montréal.

COUPON

Patron No 5708

Département des Patrons, à la "Presse".

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom . . . . . .
. . . . . .
No . . . . . .
Rue . . . . . .
Ville . . . . . .
Comté . . . . . .
Grandeur . . . . . .

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli au DEPARTEMENT DES PATRONS A LA "PRESSE", avec 10 cents, et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

BOSTON SHOE STORES

Vente d'Ecoulement de Chaussures

Demain [Mercredi] sera un jour heureux pour les dames, les demoiselles et les enfants, car nous devons créer de l'espace pour notre assortiment du printemps. Voici donc une occasion pour vous de profiter de ce jour. Les prix ne seront jamais aussi bas. Ainsi, mettez de côté tout autre engagement et venez de bonne heure, MERCREDI. Tout notre assortiment d'hiver et le fonds de banqueroute de W. H. Stewart sont offerts à votre choix.

Ces chaussures sont en vente au Boston Shoe Store, angle des rues Sainte-Catherine Ouest et Mansfield.

206 paire des bottines de dames, en cuir verni et chevreau vici, styles à lacets, à boutons et blucher, valant $4.00, demain. $2.97

362 paires d'oxfords de dames, les dernières créations en Amérique, tous les cuirs, tous les points, $5.50. Demain. $3.47

100 paires de bottines hautes, pour dames, style Napoléon, tous les cuirs, valeur $4.50, pour la vente de demain. $2.67

200 paires de bottines de toilette pour filles, cuir verni et chevreau vici, bout en cuir verni, style nouveau, tous les points. Valeur $3, pour demain. $1.97

CLAQUES

CLAQUES DE DAMES, 300 paires, valeurs 75c. 53c
CLAQUES DE FILLES, 420 paires ; valeur 60c 25c
Lots désassortis de claques de dames, valeurs 50c et 75c, pour. 25c

Ces chaussures sont en vente à l'ancien magasin de W. H. Stewart, 517 rue Ste Catherine Ouest, maintenant la propriété de la Boston Shoe Co.

110 paires de bottines de dames en veau tan de Russie, chevreau vici et cuir verni, semelles à trépointe et cousues à la main, valant $4 et $5, pour vendre, demain, à. $3.20

98 paires de bottines de dames en chevreau vici, avec bouts en cuir verni, lacées et style bluch'r, chics chaussures valant $4, pour vendre, mercredi, à. . . . $2.47

Les claques ne sont en vente qu'à notre magasin de la rue Sainte-Catherine ouest et Mansfield.

171 paires de bottines américaines, pour dames, cuirs vernis et bronze, valeurs de $6, pour la vente de mercredi. $3.85

109 paires de belles bottines de toilette pour filles, chevreau verni et vici, jolis styles, toutes valant $3.00 et $2.50. Pour la vente de mercredi. $1.95

Les claques sont en vente seulement à notre magasin de la rue Ste Catherine Ouest et Mansfield.

BOSTON SHOESTORES

Les Magasins qui vous font épargner de l'argent.

Coin Ste Catherine Ouest et Mansfield: 517 rue Ste Catherine Ouest. (Ancien magasin W.H.Stewart.)

LA LEGISLATURE PROVINCIALE

Québec, 16 — Une séance d'une demi-heure, cet après-midi, remplie surtout par le chapitre des interpellations. Une entre autres a fait quelque sensation. Il s'agit du Palais de Justice de Québec. Nos lecteurs savent que dans le cours de la semaine dernière, M. le juge F. X. Lemieux, a déclaré du tribunal, que le palais de justice de Québec était en plein état d'anarchie, sans protonotaire, et avec certains employés qui ne font pas leur devoir.

Va sans dire que l'opposition ne pouvait guère laisser passer cet incident sans provoquer quelques explications qui ne pouvaient manquer d'être intéressantes.

Au nom de M. Tellier, momentanément absent,on a posé la question suivante au gouvernement:

"1. Depuis quand y a-t-il vacance dans la charge de protonotaire de la Cour Supérieure du district de Québec ? 2. Pour quelle raison cette vacance n'a-t-elle pas encore été remplie ? 3. Le gouvernement sait-il que l'honorable juge Lemieux s'est plaint, cour tenante, cette semaine, du fait que la dite charge est vacante, et aurait déclaré que, à raison de ce fait, l'anarchie règne au greffe ? 4o. Quand la dite vacance sera-t-elle remplie ?

L'hon. M. Gouin a répondu :

1. Le Protonotaire est décédé le 31 juin 1907.

L'article 2330 des Statuts Refondus décrète que le député-protonotaire remplit les devoirs du protonotaire en cas de maladie ou de décès de ce dernier. Un des six députés-protonotaires a été chargé par le procureur-général de prendre la direction du bureau du protonotaire, et ce député agit encore comme protonotaire.

2. Le gouvernement a cru qu'il était dans l'intérêt public de procéder comme il l'a fait.

3. Aucune observation du juge Lemieux n'a été portée officiellement à la connaissance du gouvernement, qui hésite à ajouter foi à ce qui a paru dans les journaux à ce sujet, vu qu'aucun juge ni aucun membre du barreau n'ont porté plainte, et que, d'ailleurs, la nomination des officiers de justice excède la compétence du juge Lemieux.

4. Un titulaire sera bientôt nommé à la charge de protonotaire.

En réponse à l'hon. M. Leblanc l'hon. M. Turgeon dit que le gouvernement n'a concédé aucun lot de terre dans la région de l'Abittibi depuis le 1er janvier 1907.

M. Delâge demande :

"Quel a été le montant distribué chaque année depuis 1892 à 1897 et de 1897 à 1907, par le gouvernement de cette province, comme aide aux commissions scolaires pauvres ? 2. Quel a été, pendant la même période, le montant annuel des primes accordées: (a) aux instituteurs et institutrices ; (b) aux commissions scolaires."

Voici la réponse de l'hon. M. Roy:

1o.—Pour l'année
1892-93. . . .$10,000.00
Pour l'année 1893-
94. . . . . 11,295.33
Pour l'année 1894-
95. . . . . 12,073.33
Pour l'année 1895-
96. . . . . 13,558.33
Pour l'année 1896-
97. . . . . 20,000.00
——— $ 66,926.99
Pour l'année 1897-
98. . . . . .$20,000.00
Pour l'année 1898-
99. . . . . 20,116.00
Pour l'année 1899-
00. . . . . 24,213.37
Pour l'année 1900-
01. . . . . 25,303.13
Pour l'année 1901-
02. . . . . 18,453.50
Pour l'année 1902-
03. . . . . 23,633.68
Pour l'année 1903-
04. . . . . 34,946.36
Pour l'année 1904-
05. . . . . 27,885.00
Pour l'année 1905-
06. . . . . 36,554.64
Pour l'année 1906-
07. . . . . 44,614.00
——— $275,719.68

2o. — (a) — De 1892 à 1897— Aucun.

Pour l'année 1897-
98. . . . . .$13,180.75
Pour l'année 1898-
99. . . . . 13,383.50
Pour l'année 1899-
00. . . . . 13,158.20
Pour l'année 1900-
01. . . . . 13,530.00
Pour l'année 1901-
02. . . . . 13,950.00
Pour l'année 1902-
03. . . . . 13,492.00
Pour l'année 1903-
04. . . . . 14,379.50
Pour l'année 1904-
05. . . . . 14,662.50
Pour l'année 1905-
06. . . . . 14,782.70
Pour l'année 1906-
07. . . . . 27,082.50
——— $151,597.15

2o.—(b).
Pour l'année 1906-
07. . . . . 8,285.00

M. Bernard demande:

"Le gouvernement a-t-il concédé, depuis le 1er juillet 1897, des lots de grève sur la rivière Saguenay, dans les limites de la ville et de la paroisse de Chicoutimi? 2. Dans l'affirmative, à qui, combien de lots, avec leur étendue respective et le prix payé dans chaque cas? 3. Ces concessions ont-elles été faites à l'enchère ou par vente privée?"

REPONSE PAR L'H ON. M. TURGEON.

				Enchères.	Vtes.
Ville de Chicoutimi. Bassin de Chicoutimi . .	Concédé à .à la Cie. de Pulpe	Superficie. 110,000 p. c.	Prix payé. $1,100.00	Date. 20 oct. 1900.	privées. "
Ville de Chicoutimi . . .	.de Chicoutimi.				
Lots en eau profonde, rivière Chicoutimi, partie dans la ville et paroisse de Chicoutimi	à la Cie. de Pulpe de Chicoutimi.				
et dans le canton Jonquière.		860 acres.	$1,500.00	29 mai 1901	"
Rivière Chicoutimi	Price				
Lot No 1106 du cadastre de la ville de Chicoutimi.	Bros. and Co.	3 acres.	$200.00	12 avril 1902.	"
1 lot ville de Chicoutimi, Co. Saguenay.	J. Côté Boivin and Co.	36,000 p. c.	$50.00	28 avril	"
1 lot — Partie dans la rivière aux Rats et partie dans la rivière Saguenay.	George Bergeron.	28,000 p. c.	$30.00	20 sept. 1906.	"
Riv. Saguenay Ville de Chicoutimi.	Cie de ch. de fer Q.&L. St. J.	281,520 p. c.	$500.00	26 mars, 1907.	"
Riv. Saguenay Ville de Chicoutimi.	Gédéon Gauthier.	14,775 p. c.	$100.00	1er mai 1907.	"
Riv. Saguenay Ville de Chicoutimi.	Henri Jalbert.	24,000 p. c.	$45.00	16 juillet, 1907.	"
Riv. Saguenay Paroisse de Chicoutimi.	Leatitia Martel, épouse séparée de biens de M. Joseph E. Cloutier.	115,000 p. c.	$185.00	17 juil. 1907.	"

M. Langlois. — 1. Combien de municipalités dans la province de Québec ont refusé de se conformer aux règlements qui les oblige à fournir aux institutrices le combustible nécessaire pour chauffer leurs maisons d'école ? 2. Quelles sont ces municipalités ?

Réponse. — Pour les cas qui sont parvenus à la connaissance du surintendant, les commissions scolaires, en très petit nombre, qui ont cru n'être pas obligées de fournir le combustible pour le chauffage des maisons d'école, se sont soumises, quand on leur a fait connaitre les obligations auxquelles elles étaient tenues.

Voici une question très importante posée au gouvernement par M. Langlois.

1. Est-il à la connaissance du gouvernement que les viandes consommées à Montréal ne sont pas soumises à l'inspecteur, alors que, dans cette même ville, les viandes destinées à l'exportation à l'étranger, ou expédiées dans d'autres provinces sont inspectées avec soin chaque jour par ses fonctionnaires spéciaux? 2. Est-il à la connaissance du gouvernement que ces fonctionnaires confisquent chaque jour de grandes quantités de viandes comme étant impropres à la consommation? 3. Le conseil d'hygiène provincial a-t-il fait à ce sujet des représentations au gouvernement? 4. Dans la négative, le gouvernement a-t-il l'intention de prendre quelque mesure pour apporter remède à l'état de choses actuelles?

Réponse par l'hon. M. Roy:.

1o. En vertu de la loi des viandes et des conserves alimentaires, sanctionné le 27 avril, 1907, le gouvernement fédéral a organisé à Montréal, en octobre dernier, un service spécial d'inspection pour les viandes destinées à l'exportation, mais ce service fédéral n'a nullement mis fin à l'inspection municipale des viandes destinées à être consommées dans la ville de Montréal, service municipal qui existait bien antérieurement à l'organisation du service fédéral, qui est tout spécial.

2o. — Il n'y a pas de doute que les douze inspecteurs fédéraux stationnés à Montréal, pour la surveillance des viandes destinées à l'exportation, doivent faire rapport au gouvernement dont ils relèvent, de nombreuses confiscations; car dans l'espace du seul mois de février dernier, les inspecteurs qui sont au service du bureau municipal d'hygiène de Montréal, ont de leur côté, confisqué 105 carcasses entières d'animaux, plus 25,773 livres de viande, qui étaient destinées à la consommation, dans Montréal même.

3o. — Le conseil d'hygiène de la province n'a pas fait de représentations au gouvernement.

4o. — S'il y avait lieu, le soin de perfectionner le service municipal des denrées alimentaires à Montréal, appartiendrait là, comme dans toutes les mille autres municipalités de la province, à la corporation municipale de la ville qui, par sa charte, a des pouvoirs très étendus à cet effet.

Quelques statistiques concernant les écoles de coupe. M. Delâge demande:

"1. Depuis quelle date les écoles de coupe existent-elles dans cette province ? 2. Combien en a-t-il été accordé chaque année depuis l'inauguration de cette politique? 3. Quel est le montant dépensé annuellement pour cette fin? 4. Les résultats obtenus jusqu'à présent ont-ils été satisfaisants, et si tel est le cas, le gouvernement se propose-t-il d'en augmenter?"

L'hon. M. Roy répond:

1o. — Depuis l'année 1898-99.

2o. — Une école en 1898-99; cinq écoles en 1899-00; neuf écoles en 1900-01; treize écoles en 1901-02; dix-sept écoles en 1902-03; dix-huit écoles en 1903-04; vingt-cinq écoles en 1904-05, trente-quatre écoles en 1905-06; trente-quatre écoles en 1906-07.

3o. — $1170.08 en 1898-99; $2150.00 en 1899-00; $3250.00 en 1900-01; $3975.00 en 1901-02; $4875.00 en 1902-03 ; $6072.04 en 1903-04; $6439.70 en 1904-05; $8053.75 en 1905-06; $8093.00 en 1906-07.

4o. — Très satisfaisants et à l'étude pour la dernière partie de la question.

En réponse à M. Delâge, l'hon. M. Roy dit que le gouvernement est à étudier la question de rembourser les frais de voyages aux inspecteurs d'écoles.

Relativement à la protection des enfants contre les accidents par le feu dans les écoles, M. Mackenzie demande :

"1. Le gouvernement a-t-il été informé que plusieurs écoles de la cité de Montréal manquaient de protection suffisante contre les accidents par le feu ? 2. Le "Montréal Herald" a-t-il donné au gouvernement quelque renseignements au sujet d'une récente inspection faite des écoles protestantes ? 3. Est-ce l'intention du gouvernement de prendre des mesures pour voir à ce que les dites bâtisses soient convenablement protégées afin de prévenir toute perte de vie ?"

Réponse par l'hon. M. Taschereau :

1. A la suite de l'incendie de l'Ecole d'Hochelaga, les inspecteurs ont examiné toutes les écoles de la ville et de la banlieue de Montréal, accompagnés des commissions scolaires catholiques et protestantes de Montréal, Westmount, St Louis, St Paul, etc., et ils ont prescrit ce qu'il fallait faire pour la sécurité des enfants et du personnel enseignant. D'après les rapports des inspecteurs, sur 198 écoles inspectées, il en reste encore une vingtaine qui laissent à désirer. Les inspecteurs sont actuellement à faire de nouvelles visites pour hâter les changements ordonnés.

2. Une liasse de journaux contenant des articles du "Montreal Herald" à ce sujet a été reçue par le Ministre des Travaux Publics, le 15 du courant.

3. Oui ; le gouvernement soumettra bientôt une législation à cet effet.

L'hon. M. Leblanc consent à changer en avis de motion son interpellation relative au coût du procès Asselin, à Québec, et en interpellations deux avis de motions qu'il avait sur l'ordre du jour relativement à la concession de terrains dans les comtés de Dorchester, Bellechasse, Montmagny, L'Islet et Kamouraska.

En réponse à M. Langlais, l'hon. M. Roy dit que le gouvernement est à étudier la question d'accorder un octroi à l'école d'élocution française de Montréal.

M. Benoit présente un bill pour détacher certains lots de la paroisse de St Cyprien dans le comté de Napierville et les annexer à la paroisse de Ste Blaise, ans le comté de Saint-Jean.

Un bill de M. Blanchard pour assurer une protection plus efficace des abeilles est renvoyé au comité d'agriculture. Il s'agit d'empêcher les cultivateurs ou autres personnes d'arroser de solution de vert de Paris les arbres situés dans le voisinage des ruches.

Quelques bills d'un intérêt purement privé sont lus une seconde fois avec la perspective d'être adoptés demain.

M. Caron présente un bill dans le but de séparer les comtés de Rimouski et de Matane pour les fins agricoles. Ces deux comtés sont séparés pour toutes autres fins.

La loi amendant la charte de la cité de Québec est lue une seconde fois.

La loi concernant la substitution Charles Leduc subit l'épreuve du comité général. Il en est de même de la loi concernant le "Boys" Home de Montréal.

Le bill relatif à l'agrandissement du cimetière de Montréal est lu une seconde fois, de même que les trois suivants:

Bill 56 — Loi amendant la loi constituant en corporation la ville St Laurent. — M. Chauret — F.-A.

Bill 90 — Loi constituant en corporation "The Riverside Athletic and Sporting Club" — M. Langlois — F.-A.

Bill 100 — Loi aoncernant la compagnie de chemin de fer de la rivière Madeleine. — M. Lemieux — F.-A.

Comme dernier item sur l'ordre du jour, le bill 150 amendant la loi des cités et villes, 1903, (l'hon. M. Gouin) est lu une seconde fois.

Voici en deux mots ce dont il s'agit:

"58a. La charge de maire ou d'échevin est également vacante:

a. Lorsqu'il y a refus d'accepter ou de continuer cette charge;

b. Lorsqu'il y a absence de la municipalité, sans la permission du conseil ,pendant trois mois consecutifs".

2. L'article 262 de la dite loi est emplacé par le suivant:

"262. Quiconque aide, provoque, conseille ou facilite la commission de l'offense qualifiée "supposition de personne" par qui que ce soit, est passible d'une amende de deux cents piastres au plus et de (cinquante) piastres au moins, et d'un emprisonnement d'au plus (deux) ans et d'au moins trois mois.

× × ×

M. Cloutier, le locataire de la buvette de la Chambre a reçu cet après-midi des autorités compétentes instruction de fermer le bar de la Chambre et il s'est exécuté sans retard.

La ligue anti-alcoolique de Québec avait manifesté son intention non équivoque de faire payer l'amende à M. Cloutier, vu qu'il n'avait pas de licence de restaurant pour la Chambre.

× × ×

Le Conseil législatif reprend ses séance demain le 17.

× × ×

LES DINERS

Demain soir chez l'orateur, l'hon. M. Roy.

Demain soir au club de la Garnison, sur l'invitation de l'hon. M. Gouin.

Jeudi, premier dîner de la session à Spencer Wood.

× × ×

Grâce à un projet de loi de l'honorable M. Gouin, il est entendu qu'à l'avenir, le titre de juge en chef de la province designera le titulaire de la cour d'Appel. On était jusqu'ici porté à accorder ce titre au juge en chef de la Cour Supérieure.

CHANTEURS FAMEUX A MONTREAL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 17. — La ville de Montréal est prête à faire sa part dans la réception du fameux choeur de Sheffield qui doit visiter le Canada en novembre prochain. Le Dr C. A. E. Harris, des Earnscliffe d'Ottawa, a reçu du maire de Montréal, le Payette, une lettre dans laquelle il déclare que la visite du choeur a faire un grand plaisir à tous les itoyens et qu'il sera bienvenu à Montréal et que tout sera fait en vue de rendre son séjour aussi gréable que possible.

Elle fait des Nerfs Enrichit le Sang

VOILA CE QUE FAIT LA NOURRITURE DU DR CHASE POUR LES NERFS, D'APRES LA DECLARATION D'UNE DAME DE DANVILLE.

Les nerfs sont répandus dans tout le corps, accompagnant les vaisseaux sanguins partout et régularisant l'action des divers organes qui ont pour objet d'entretenir la force du système. Le système nerveux a donc pour devoir de contrôler les diverses parties de l'être humain. En conséquence toute personne qui veut se guérir d'une maladie nerveuse doit, comme dans le cas d'une construction, commencer par la base. Comme un bon sang est la nourriture du corps et dépend de la bonne digestion, un auxiliaire dans la digestion des aliments et un enrichisseur du sang sont nécessaires.

Pour arriver à ce résultat, il n'y a pas de meilleure préparation que la nourriture du Dr Chase pour les nerfs. Cet argument repose sur la vente énorme qui en est faite et les attestations de milliers de personnes. Ce remède donne la santé au sang clair et aqueux; refait le système nerveux déprimé et remet dans leur état normal l'estomac, les poumons, le coeur, et autres organes.

Mme F. X. Chagnon, de Danville, Richmond, Qué., écrit: "J'ai fait usage de la Nourriture du Dr Chase pour les nerfs et j'en suis bien contente, car elle a restauré mes nerfs, enrichi mon sang et mis en bon état mon système digestif. Il me fait plaisir de recommander un si bon remède."

M. W. Hawken, 3 Roden Place, Toronto, Ont., déclare: "J'ai souffert pendant longtemps de sévères maux de tête. J'étais très nerveux, je manquais d'appétit et je ne pouvais plus dormir. Un usage régulier de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs a grandement amélioré mon appétit; je dors très bien et mes maux de tête ont complètement disparu."

Il faut ajouter de la vigueur au corps et ce qu'il y a de mieux pour cela c'est la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, laquelle se vend 50c la boîte, ou 6 boîtes pour $2.50 chez tous les marchands, ou chez Edmanson, Bates and Co., Toronto. Le portrait et la signature du Dr A. W. Chase, le fameux auteur du livre de recettes, sont sur chaque boîte. Faites venir le calendrier-almanach du Dr Chase pour 1908. (s) A

ACCIDENT A LA FOURNAISE

UN MOULEUR BLESSE A LA MAIN

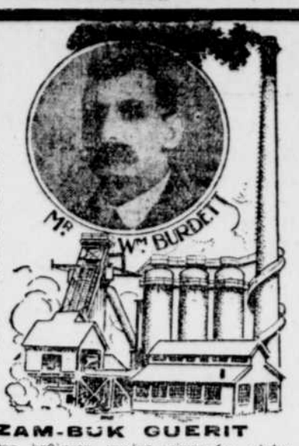

Monsieur Wm Burdett, qui travaille pour la Compagnie Canadienne Westinghouse, à Hamilton, et qui est domicilié rue Simcoe East., 198, dit : Lorsque j'assistais avec les autres mouleurs à préparer la fournaise, le moule s'est roulé, me faisant du mal à la main gauche. S'il fût tombé, il m'aurait, sans doute, écrasé la main entière, mais tel que fut l'accident, j'ai échappé belle de n'avoir que la main noircie, écorchée et engourdie. Le lendemain, ma main était si enflammée que je n'ai pu tenir aucune chose dans la main. A midi, ce jour-là, bien que j'avais baignée ma main plusieurs fois et l'avais bien frottée avec des liniments que nous avions dans la maison, il n'y avait aucun soulagement de la douleur. Ma femme qui avait, dans une autre occasion, fait employer du Zam-Buk, me disait de l'essayer, et j'en achetai une boîte. Quelques applications de cet onguent avec des frottements vigoureux, retiraient bientôt toute décoloration, et chassaient l'engourdissement, aussi efficacement que dans une semaine je pouvais recommencer mon ouvrage. Je n'ai trouvé aucun inconvénient et je conseille fortement à tous les ouvriers de lui accorder leur confiance. Le secret de son pouvoir de guérir proprement et sans douleur, se trouve dans le fait qu'il guérit par la méthode originale de la nature. C'est un composé de jus végétaux, qui subjugent la douleur et adoucissent l'inflammation, par l'action efficacement antiseptique et fermicidale. Aucun ouvrier ne devrait s'en passer

ESSAI GRATUIT.

Envoyez ce coupon à Zam-Buk Co., Toronto, avec un timbre de 1c. pour payer les frais, et vous recevrez une boîte échantillon.

Zam Buk

ZAM-BUK GUERIT coupures, brûlures, mains crevassées, plaies d'hiver, démangeaisons, ulcères, eczéma, plaies coulantes, catarrhe, hémorroïdes, mal aux jambes, abcès, et toutes les maladies de la peau. C'est aussi bon pour le rhumatisme, la sciatique, etc. De tous les pharmaciens et dans les magasins. 50c, ou franco par la poste au même prix, de Zam-Buk Co., Toronto. 6 boîtes, $2.50. Dépôt à Montréal 144 rue Craig ouest.

Comme protection pour les marchands et les consommateurs, nous attachons tous nos sacs contenant le sucre granulé avec un cachet de plomb portant notre marque de fabrique

Redpath

et les initiales "C.S.R." — Quand vous commandez du sucre granulé en sacs, voyez à ce que le cachet sur le sac ne soit pas brisé.

FABRIQUE PAR

THE CANADA SUGAR REFINING, CO. LIMITED, MONTREAL

15—m—n

THOMAS LIGGET & CO.,

612-644 rue Sainte-Catherine Ouest.

LITS, LITERIE, MATELAS, tous sacrifiés à des prix d'écoulement.

SI BEBE fait ses dents, employez le Sirop Calmant de Mme Winslow, pour dentition d'enfant; il calme, amollit les gencives, soulage, guérit colique et diarrhée.

COLONIAL HOUSE SQUARE PHILLIPS

15 Services à Diner seulement, à Ecouler à 20 POUR CENT D'ESCOMPTE

Aussi quelques services à diner, incomplets, à 33 1-3 p.c. d'escompte.

PORCELAINE DECORATIVE

Nous avons maintenant une ligne complète de Porcelaine blanche, aux formes les plus originales, pour décorations.

TABLES SPECIALES D'ARTICLES A 25c, 50c, 75c et $1.00 comprenant tasses et soucoupes, assiettes, sucriers et pots à crème, plats à bonbons, plaqués, porte-cheveux, théières, etc, etc.

Rayon de la Quincaillerie
SPECIAL POUR DEMAIN

Chaudrons en acier sans soudure, rétamés,avec couvercle,contenance de 4 ou 5 chopines ; régulier 65c et 75c ; prix spéciaux 33c et 38c.
Casseroles sans soudures, doublées en émail blanc: pour 10c chacune.
Machine à laver en bois—une seule $10.00 pour $5.00.
Machine à laver en bois—une seule $10.00 pour $7.50.
Séchoirs pour rideaux,—pour fermer une ligne— pour 50c chacun.

Attention Spéciale Donnée aux Commandes par la Poste

HENRY MORGAN & CO., Limited, MONTREAL

Le Sommeil est Essentiel

à la croissance et au développement des enfants, qui sont sujets aux **Coliques,** à la **Diarrhee,** à la **Dysenterie,** ou dont le sommeil est troublé par la **Dentition,** par un **Rhume** ou une **Bronchite.** Quelques doses du populaire

SIROP DU Dr CODERRE
POUR LES ENFANTS

mettront fin à ces diverses affections traitées avec succès depuis plus de soixante ans avec ce sirop sans égal. Approuvé par l'élite de la profession médicale :

MM. les Professeurs E. H. Trudel, M. D., J. B. Bibaud, M. D., Ph. Munro, M. D., P. Beaubien, M. D., Ths d'Odet d'Orsonnens, M. D., Hector Peltier M. D., A. B. Craig, M. D., A. T. Brosseau, M. D., G. O. Beaudry, et

MM. les Docteurs J. A. Roy, E. Paquin, D. Archambault, I. P. Rottot.

Exigez la signature du Dr Coderre à l'encre rouge.

25c la BOUTEILLE, chez les Marchands ou par la Poste.

THE WINGATE CHEMICAL CO., Ltd,
MONTREAL, CANADA.

A

Tout le Canada parle des bonbons à l'essence d'érable

"MAPLE BUDS", DE

COWAN

Ce sont les chocolats les plus délicieux que vous ayez jamais goutés.

Les nom et dessin enregistrés et brevetés. A

"MERES, VOUS DEVRIEZ TOUJOURS EN GARDER CHEZ VOUS"

Comment mon Garçonnet fut Guéri de la Grippe en prenant Father John's Medicine

(Par Mme Hattie A. Smith).

Mme Hattie A. Smith, dans une lettre récente, dit: "Father John's Medicine devrait se trouver dans chaque demeure. Mon cher petit garçon, âgé de 7 ans, eut la grippe et fut malade durant 10 jours. J'en éprouvais un grand chagrin. Il avait une grosse fièvre et des douleurs partout. J'avais une bouteille de Father John's Medicine que je m'étais procurée une fois alors que j'étais malade, souffrant d'un rhume de poitrine et de douleurs au dos; il me fit tant de bien que maintenant j'en ai une petite bouteille pour Joseph. Il lui a fait tant de bien que samedi dernier j'en achetai une grosse bouteille. Il ne manque pas de me rappeler de lui en donner en se couchant. Il va à l'école, maintenant et il se sent tout à fait bien."

(Signé) Hattie A. Smith.
4049 Locust Street, Philadelphie, Pa.

Guérit la grippe et toutes les maladies de la gorge et des poumons, non un remède breveté, exempt de drogues délétères ou alcool. En usage depuis 50 ans. kA

Costumes Tailleur et autres Toilettes du Printemps

Comptant ou à Crédit

Nous possédons le plus élégant assortiment de toilettes pour dames qui soit, comprenant:

COSTUMES TAILLEUR,
MANTEAUX, MATINEES,
JUPES, ETC., ETC.

Aussi un immense stock de Vêtements pour messieurs et garçons, comprenant :

PARDESSUS,
COMPLETS POUR LE PRINTEMPS, ETC.

Nos prix sont les plus bas.

NOTRE CREDIT LE PLUS FACILE.

COSMOPOLITAN STORE
LA PLUS FORTE MAISON DE CREDIT DE MONTREAL
193--BOULEVARD SAINT-LAURENT--193
Tél. Est 1153.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés de noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

BROUSSEAU — A Montréal, le 16 mars, 1908, au No 288 rue Lévis, l'épouse de M. Wilbrod Brousseau, une fille, baptisée Marguerite-Marie-Thérèse. Parrain et marraine, M. et Mme Desjardins.

DAZE — A Montréal, le 14 mars 1908, au No 124 rue Orléans, l'épouse de M. Léopold Dazé, une fille, baptisée Marie-Thérèse-Lorette. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Corbeil, marchand, oncle et tante de l'enfant.

DELISLE — A Motnréal, le 14 mars, 1908, au No 1379 rue Deiorimier, l'épouse de M. Alfred Delisle, un fils, baptisé Joseph-Henri-Alfred. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Bertrand, oncle et tante de l'enfant.

LAROCQUE — A Montréal, le 5 mars 1908, l'épouse de M. René LaRocque, un fils.

LAUZON — A Montréal, 16 mars 1908, au No. 361 Panet, l'épouse de M. Joseph Lauzon, un fils, baptisé Joseph-Lucien-Antonio. Parrain et marraine, M. et Mme A. B. Béliveau, oncle et tante de l'enfant.

MAGEAU — A Montréal, le 14 mars, 1908, au No 117 rue Mont-Royal, l'épouse de M. Joseph Mageau, un fils, baptisé Joseph-Aimé-Gaston. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Labrèche, oncle et tante de l'enfant.

PILON — A Viauville, le 15 mars 1908, au No 294 5ème avenue, l'épouse de M. Antoine Pilon, un fils, baptisé Joseph-Ernest-Antonio-Roméo. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Gregory, oncle et tante de l'enfant.

VALIQUETTE — A Bordeaux, le 13 mars 1908, l'épouse de M. Marois Valiquette, un fils. Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Valiquette.

DECES

BRENNAN — A Montréal, ville Saint-Louis, le 16 mars, 1908, à l'âge de 41 ans, 5 mois, Thomas-Martin Brennan, épicier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 182 rue Waverley, à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORBEIL — A Maisonneuve, le 16 mars 1908, à l'âge de 10 ans, Ferdinand, enfant bien-aimé de D. Corbeil. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 244 rue Desjardins, à 7.45 hrs, pour se rendre à l'église St Nom de Jésus et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEBLANC — A Montréal, le 15 mars, 1908, à l'âge de 38 ans, 1 mois et 17 jours, Alexandrine Lambert, épouse de M. E. Z. Leblanc, marchand. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 409 rue Notre-Dame Ouest, à 8 heures 20 a.m., pour se rendre à l'église Sainte-Hélène, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 113—2

LAMARCHE — A L'Epiphanie, le 16 mars 1908, à l'âge de 84 ans, Dame veuve Jean Lamarche, décédée subitement. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son neveu, M. Zotique Forest, à 8½ heures, pour se rendre à l'église paroissiale, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 113—2

LAPENSE — A la Pointe Saint-Charles, le 17 mars, 1908, à l'âge de 51 ans, Auguste Lapensé, ancien inspecteur des marchés de la cité. Les funérailles auront lieu jeudi, le 19 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 213 rue Saint-Charles, à 7 heures ¾, pour se rendre à l'église Saint-Charles et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 114—2

LETOURNEAU — A Montréal, le 15 mars, 1908, à l'âge de 40 ans, 11 mois, l'abbé Louis Misaël Letourneau. Les funérailles auront lieu jeudi, le 19 du courant, à 9 heures. Le service funèbre sera chanté à l'église paroissiale de Sainte-Madeleine, comté de Saint-Hyacinthe, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 114—2

PARADIS — A Montréal, le 16 mars 1908, à l'âge de 32 ans, S. D. Paradis, marchand de nouveautés de la rue St Laurent. Les funérailles auront lieu jeudi, le 19 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 1183 rue St Laurent, à 8 hrs, pour se rendre à l'église St Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAINT-JACQUES — A la ville Saint-Louis, le 16 mars, 1908, à l'âge de 36 ans, Napoléon Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 1086 rue Saint-Dominique, à 7 heures 15, pour se rendre à l'église de l'Enfant Jésus et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

L'analyse chimique a démontré que le SEL DE TABLE WINDSOR contient 30 p.c. de moins d'impuretés que les sept autres principaux sels qui sont sur le marché. 142 A

AMENDEMENT AU TARIF DOUANIER

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 17 — Il est question d'amender le tarif douanier, de façon à donner plus de protection aux constructeurs de navires canadiens. Actuellement, le ministère des douanes ne peut légalement percevoir de droits pour les réparations faites à des vaisseaux dans les ports américains, ni, par conséquent, faire des entrées de douane au Canada. Ce qui fait que les vaisseaux canadiens, au lieu de subir des réparations dans nos cales-sèches, sont dirigés, pour une raison ou pour une autre, dans des ports américains, au détriment des constructeurs canadiens.

De plus, on va même jusqu'à acheter des vaisseaux d'occasion, à bon marché, qu'on fait réparer dans les eaux américaines, puis on les ramène au Canada, où l'on n'a à payer les droits que sur le prix d'achat, et c'est encore les constructeurs canadiens qui en souffrent, eux qui paient les droits sur plusieurs articles qui entrent dans la construction, le gréement des vaisseaux et sur la matière brute, et qui ont ainsi à lutter contre la concurrence étrangère.

Le gouvernement se proposerait donc d'amender le tarif de manière à rendre les réparations faites aux vaisseaux imposables. Cela donnerait aux constructeurs canadiens une protection opportune contre la concurrence étrangère, relèverait l'industrie, ici, et que nous avons de grands établissements pour la construction des navires, d'importantes cales-sèches capables de répondre à tous les besoins de la marine marchande.

La Salsepareille de Hood a un mérite un pouvoir curatif tout particuliers. (10)

L'appréciation du public est, en dernier ressort, ce qui prouve le mérite d'une chose. Voilà la raison pour laquelle les ventes énormes du thé "Salada" dépassent dix-huit millions de paquets par année. Si vous n'en faites pas usage, The "Salada" Tea Co., Toronto, vous en enverra un échantillon. Dites si vous en employez le noir, du mélangé ou du vert, et le prix que vous payez par livre. A.

M. L. DEROCHER, 26 rue BOW, BRUNSWICK, ME.

Souffre pendant longtemps de rhumatisme sciatique. Pendant ce temps il se frotte sans résultat avec tous les liniments imaginables.

UN MEDECIN AUSSI LE TRAITE

Seules les **PILULES MORO** le guérissent et le remettent en parfaite santé.

Le rhumatisme ne se guérit pas avec des applications externes, comme le prouve très bien le témoignage qui suit. Il n'y a rien dans ces applications qui puisse guérir le rhumatisme, c'est tout au plus si le soulagement est momentané, car le rhumatisme n'est pas une maladie de surface, ni une de celles qui peuvent être enlevées par des applications sur la peau.

Le rhumatisme est causé par le mauvais sang qui infecte tout le système, c'est pourquoi il ne vient pas toujours d'une manière subite. Il progresse même très lentement, commençant généralement par des douleurs qui tiraillent les muscles et voyagent d'une jointure à l'autre. Ces douleurs augmentent avec l'âge et quelquefois elles s'aggravent tellement que le malade devient perclus dans ses membres et victime constante des méfaits de cette maladie qui, dans sa rage, n'oublie aucune partie du corps humain, depuis les muscles les moins importants du système jusqu'à ceux des valves du coeur.

Il est donc raisonnable, le siège de la maladie étant dans le sang, que le rhumatisme ne puisse être réduit par des applications externes. Il n'y a pas de remède qui rapporte un soulagement aussi durable que les Pilules Moro, car elles attaquent la maladie dans sa racine, neutralisent les germes qui la causent et enlèvent du système les substances qui empoisonnent le sang, puis lorsque les organes sont ainsi débarrassés, le malade obtient un soulagement qui dure.

Nous publions aujourd'hui le témoignage d'un homme que les Pilules Moro ont guéri et qui souffrait depuis longtemps de rhumatisme dans une jambe. Lisez ce qu'il dit :

"Depuis longtemps je souffrais d'une névralgie sciatique ou d'un rhumatisme qui m'avait rendu presque infirme. Je pouvais à peine marcher. J'avais essayé de bien des remèdes, je m'étais frotté avec toutes sortes de liniments ; le médecin à qui je m'étais adressé avait fait tout en son pouvoir, mais rien n'avait pu enrayer la douleur. J'ai eu enfin la bonne fortune de songer aux Pilules Moro. Tout le monde en dit du bien et j'ajoute moi-même aujourd'hui mes éloges, car c'est grâce à ces Pilules si je puis moi-même maintenant marcher sans souffrance."

L. DEROCHER,
26 rue Bow, Brunswick, Me.

Fac-Similé d'une boite de Pilules Moro.

CONSULTATIONS GRATUITES — Adressez-vous par lettre ou personnellement au No 272, rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Moro et vous indiqueront aussi, au besoin, un autre traitement si votre maladie le requiert.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

LES CLASSES DU SOIR

La distribution des prix, hier soir, aux élèves de Sainte-Cunégonde, a donné lieu à une agréable soirée, par le Cercle des Arts Dramatiques.

Une très jolie séance dramatique et musicale a eu lieu, hier soir, à Ste Cunégonde, à l'occasion de la distribution des prix aux élèves des cours du soir.

Confiante dans le talent des amateurs ainsi qu'à la parole des organisateurs qui avaient promis une belle soirée, la population de Ste Cunégonde s'est rendue en foule à la salle du Collège, rue Vinet, pour entendre de magnifique programme qui, disons-le de suite, a été rendu à la perfection.

Le Cercle des Arts Dramatiques de Ste Cunégonde avait préparé la jolie petite comédie: "Le Major Tactic". Les membres de ce cercle, dont le talent est bien connu, ont rempli tous les rôles de cette pièce avec un art remarquable.

Le major "Tactic" est un officier anglais qui, à la veille d'une bataille, se réfugie dans un château dont le maître est resté neutre dans les hostilités existant entre la France et l'Angleterre. Il rencontre dans cette maison plusieurs seigneurs français appartenant à l'armée de leur pays, avec qui il dîne gaiement; mais le marquis, qui donne l'hospitalité à ces soldats, ne sait que faire pour conserver les bonnes grâces de l'Anglais qui a dû se retirer sans prendre son thé. Un capitaine imagine de lui faire boire du pavot et l'on court avertir milord, qui, sous l'effet du narcotique, qu'il a jugé de l'excellent thé, dort jusqu'après la bataille du lendemain. Il est poursuivi comme déserteur et réussit à se sauver sous le déguisement qu'il se fait avec les habits du susse du château.

Toutes les scènes sont d'un comique achevé, et M. Paul Coutlée, le directeur, qui jouait le rôle de Télémaque, l'ingénieux qui trouve issue à tous les mauvais pas, a remporté dans ce personnage un succès inouï. M. Albert Fréreault a fait un "Major Tactic" idéal et l'on n'aurait pu désirer mieux que M. Raoul Lupien comme marquis Van Zert.

Tous les autres rôles ont été bien rendus aussi; en somme le Cercle des Arts Dramatiques a remporté un succès des plus complets.

Mlle Rivet et M. Fauteux ont chanté avec beaucoup de grâce et d'âme "L'Angelus de la Mer" et M. D. Lortie a bien mérité le rappel qu'on lui a accordé.

M. l'abbé A. E. Ethier, vicaire de Sainte-Cunégonde, qui remplaçait M. le curé appelé ailleurs par les devoirs du ministère, a rendu l'opinion de tout l'auditoire quand il a remercié les acteurs, les chanteurs et surtout l'orchestre qui a fait de la musique superbe tout le long de la soirée.

Au premier rang des sièges d'orchestre on remarquait: MM. A. Rivet, M. P.; l'abbé Dufault, maître de chapelle de Sainte-Cunégonde; J. H. Bergeran, directeur-général des écoles du soir, et plusieurs citoyens importants de Sainte-Cunégonde.

M. J. R. E. Ducharme, professeur à l'Académie commerciale et principal des cours du soir à Ste Cunégonde, a présenté un rapport détaillé dont la "Presse" publie les principales parties.

Les classes ont commencé le 1er octobre 1907 et se sont terminées le 31 janvier 1908, parce que l'allocation destinée à cette école était alors épuisée.

Il y eut 58 soirées de classe: 20 soirées en octobre; 16 soirées en novembre; 4 soirées en décembre et 18 soirées en janvier.

Le cours a été composé de lecture française et anglaise, de traduction, de rédaction, d'arithmétique et d'écriture.

Les prix ont été gracieusement offerts par Messieurs: L. A. Rivet, député; Jérémie Décary, député; Honoré Mercier, député; J. H. Nault, échevin; J. B. Lamoureux, échevin; Elphège Ethier, pharmacien; O. Legault, épicier; J. A. Lafleur, D. Viau, architecte; Rodolphe Latulippe, Henri Forget, comptable; Rosario Picard, comptable; J. H. Bergeron, directeur-général des classes du soir; G. N. Ducharme, Dr C. A. Daigle, J. B. David, épicier; Alfred Chrétien, boucher; F. Tremblay, manufacturier; J. A. Doré, épicier; D. Mercure, marchand; Cie Lamontagne; la commission scolaire de Sainte-Cunégonde; Union St Pierre, succursale St Louis de France; la "Presse", la "Patrie", le "Canada", la Compagnie de la lumière Auer, par J. Sutton; les Forestiers Catholiques, Cour Sainte-Cunégonde, No 162; le Cercle Jeanne d'Arc, de l'Alliance Nationale.

Prix d'assiduité. — M. Beaudin Anatole Hébert, Elie Bouchard, Henri Robillard, Cyrille Ranger, Donat Demers, Wilfrid Ledoux, Omer Castonguay, Alcide Dompierre, Gaston Ducharme, Ernest Descoeurs, Oscar Hurteau, Donat Ouimet, Joseph Devos, Hosanna Thibodeau, Camille Legault, Hector Lefebvre, Joseph Fugère, Lucien Alaire, Joseph Laflamme, Henri Laflamme, Napoléon Boyer, Alfred Trudeau.

1er prix d'arithmétique, mérité par M. Avila Jetté.

Lecture anglaise, mérité par George Berlinguette.

Traduction, mérité par M. Antoine Durocher.

Assiduité et langue anglaise, mérité par M. Cyprien Brunet.

Classe française, Prix d'assiduité et de langue française, mérité par M. Adélard Champigny.

Prix d'assiduité et 1er prix d'arithmétique, mérité par M. Arthur Ethier.

Prix de langue anglaise, mérité par Henri Peterson.

Prix d'assiduité et langue française, mérité par M. Elphège Valade.

Assiduité et arithmétique, mérité par M. Louis Véronneau.

Assiduité et prix d'arithmétique, mérité par M. Arthur Thibodeau.

CLASSE DE COMPTABILITE

Assoduité, — MM. Jules Patenaude, Ernest Lefebvre, Armand Viau, Henri Laflamme.

Assiduité et 1er prix de tenue des livres, mérité par M. Marcellin Lacost.

Assiduité et 1er prix d'arithmétique, mérité par M. Emile St-Hilaire.

Il fait plaisir à la "Presse" d'ajouter, que MM. Albert Fléveault, Raoul Lupien et Paul Coutlée sont des élèves du conservatoire Lasalle, dont on a vu un grand nombre remporter un si éclatant succès dans la représentation du grand drame religieux "Athalie".

SUR LES BORDS DU RICHELIEU

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jean, 17 — Les funérailles du notaire J. A. Fournier ont eu lieu avec grande solennité, à la chapelle de la nouvelle paroisse de Notre-Dame Auxiliatrice. M. l'abbé Saint-Jean, de Montréal, neveu du défunt, officiait, assisté de MM. les abbés Arbour et Mousseau, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs des coins du poêle étaient l'hon. juge Chagnon, M. le notaire Eugène Archambault, M. le Dr Hippolyte Moreau, M. Charles Quesnel, M. J. E. Molleur et M. J. P. Carreau, avocat et régistrateur.

Le deuil était conduit par MM. Joseph Fournier, de Danielsonville, et A. Fournier, de Chambly, frères du défunt ; son gendre, le Dr A. Langelier, de Montréal ; ses neveux, M. le notaire J. A. Nadeau, d'Iberville ; MM. Maurice Casavant et C. Casavant, de Saint-Hyacinthe.

Le choeur de chant de Notre-Dame Auxiliatrice, sous la direction de M. le notaire Grégoire Guillet, a chanté une superbe messe des morts harmonisée.

Dans l'assistance on remarquait M. J. S. Messier, maire de Saint-Jean ; M. P. A. Chassé, C.R.; les notaires T. Brassard, Aimé Lussier, F. X. Archambault, J. B. H. Beauregard, MM. Gabriel Marchand, A. Bisaillon, L. Papineau, C. Cousins, A. Gervais, L. Dubois, L. Mayrand, A. Renette, C. Arpin, P. Doré, J. F. Saint-Cyr, A. G. Girard, A. Fortin, S. Paulin, G. C. Paulin, J. McNulty, A. L'Ecuyer, H. Black, J. O'Cain, Dr N. A. Sabourin, Dr Geo. Tassé, Dr Lafleur, Dr J. O. Brassard, J. Meunier, J. O. Dorais, P. Beaudouin, F. Cloutier, J. A. Langlois et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

—La conférence donnée par M. l'abbé A. Brosseau, à la salle de l'hôtel-de-ville, au profit de la nouvelle paroisse de Notre-Dame Auxiliatrice, a été un succès. Un auditoire nombreux et distingué était venu entendre la parole éloquente du conférencier qu'on a chaleureusement applaudi. M. l'abbé Brosseau a parlé du progrès du modernisme en notre pays et de certains dangers de l'esprit moderne. Il a traité ce sujet difficile et épineux de façon savante, délicate et amusante.

—Les doux temps et les pluies de ces jours derniers ont considérablement miné la glace sur notre rivière. Le chenal s'est agrandi en face de la ville et on parle de condamner la traverse en haut du pont du Vermont Central. L'opinion générale ici est que la débâcle aura lieu de bonne heure ce printemps sur le Richelieu. Plusieurs caves ont été inondées à Saint-Jean, par la pluie torrentielle de dimanche.

Pas de Secrets

Demandez à votre médecin s'il approuve cette ordonnance contre la pauvreté et l'impureté du sang. Acceptez sa réponse sans craintes.

Formule complète de la Salsepareille non-alcoolique d'Ayer. Chaque once liquide renferme:

Racine de Salsepareille	10 grs.	Feuilles de séné	2 grs.
Racine de bardane jaune	8 grs.	Racine Black Cohosh	2 grs.
Racine de réglisse	8 grs.	Pokeroot	1 gr.
Ecorce rouge cinchona	6 grs.	Iodure de potasse	4 grs.
Ecorce de nerprun	4 grs.	Glycerine, C.P.	3½ Drach.
Racine de stillingia	4 grs.	Essence, Huile de Sassafras.	
Racine de bardane	3 grs.	Essence, Huile de pyrole.	

Eau — Quantité suffisante pour une once de liquide.

Nous n'avons pas de secrets! Nous publions les formules de toutes nos préparations.

A yw J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

NOUVELLES OUVRIÈRES

Les salaires des ouvriers de la Grande-Bretagne ont une tendance à la hausse. — Un visiteur distingué chez les machinistes de la loge Victoria, demain soir.—Le capitaine Walsh et les débardeurs de Québec. — Les tailleurs de pierre de Sherbrooke se plaignent de ne pas recevoir des gages raisonnables.— Le tournoi de dames de la B. S. W. U. — Pour les ouvriers textiles de Saint-Henri, demain soir. — Grande grève de machinistes à Denver.— Importante réunion des débardeurs du port de Montréal, demain. — Convocations pour ce soir. — Faits divers.

Le rapport des fluctuations dans les gages et dans les heures de travail dans la Grande-Bretagne, en 1906, accuse sur 1905 des majorations nettes, dans tous les principaux groupes de métiers, sauf pour le bâtiment et les carriers. Près de 1,098,000 travailleurs ont bénéficié d'une augmentation, se totalisant à £8,400 hebdomadairement, contre 5,000 seulement environ ayant éprouvé une baisse, s'élevant à pas beaucoup plus que £500. Le montant global de l'augmentation dans les salaires évalué de la date de chaque changement en fin d'année se comporte à £1,419,900. En 1906, les gages de 1,060,172 travailleurs, furent modifiés sans aucune interruption de travail, telle interruption ne se réalisant que dans le cas seulement de 54,988 ouvriers, ou telle fluctuation de salaire s'opéra.

Les heures de travail régulier de 54,954 ouvriers se sont modifiées dans l'année, une réduction d'heures s'opérant pour 52,969 individus.

La nette réduction provenant des dits changements consiste en 98,892 heures, dans la période de travail hebdomadaire des employés intéressés.

Des chiffres primatifs sont donnés pour la première moitié de 1907, accusant une tendance à la hausse continue dans le relèvement des salaires dans toutes les catégories de métiers, les changements les plus importants se signalant dans les mines de charbon et les industries textiles.

× × ×

On nous apprend que M. James Summerville, de Moose Jaw, Sask., 2e vice-président de l'Union Internationale des machinistes, qui se trouvait hier à Toronto, par affaires, dans l'intérêt de son syndicat, sera à Montréal demain matin, et qu'il assistera demain soir à l'assemblée de la loge Victoria No 111. Chacun se fera sans doute un devoir de se rendre à la salle afin de lier connaissance avec ce visiteur distingué et d'avoir l'avantage de lui serrer la main.

M Summerville ainsi que plusieurs autres orateurs adresseront la parole.

Il y aura donc foule demain soir à l'assemblée de la loge Victoria.

× × ×

Le capitaine John T. Walsh, surintendant de la compagnie de navigation du Pacifique Canadien, était à Québec hier. Il a dit que la demande d'augmentation de salaire que les débardeurs de ce port se proposent de faire le printemps prochain n'a pas sa raison d'être, ajoutant que les ouvriers du port de Québec avaient toujours reçu de bien meilleurs salaires qu'à Montréal et que sa compagnie avait payé l'été dernier 30 et 35 cents de l'heure pour le chargement des chars, alors que le même travail se faisait à Montréal pour 17 cents de l'heure.

M. Walsh a déclaré que sa compagnie ne paierait pas l'augmentation de salaire demandée par les débardeurs de Québec et au cours d'une conférence avec les officiers de l'union il leur a recommandé de bien réfléchir avant de prendre une décision trop hâtive.

× × ×

Les tailleurs de pierre de Sherbrooke se plaignent que les entrepreneurs du manège militaire ne s'en tiennent pas à leur contrat avec le gouvernement quant aux salaires à être payés aux ouvriers et qu'au lieu de payer les tailleurs de pierre 35 cents de l'heure tel que le veut la liste des justes salaires instituée par le gouvernement, ils se contentent de donner 30 cents de l'heure.

Ces ouvriers espèrent que le gouvernement verra à leur faire rendre justice.

Si nous avions un conseil à donner aux tailleurs de pierre de Sherbrooke, nous leur dirions de porter immédiatement leurs plaintes à la connaissance du département du Travail à Ottawa, étant donné que c'est d'après nous le moyen le plus expéditif de remédier à cet état de choses.

× × ×

Le tournoi de dames organisé par les cordonniers de la B.S.W.U., se continue toujours avec le plus vif entrain et le concours est suivi tous les dimanches avec un grand intérêt par une foule d'amateurs de ce jeu populaire.

A la réunion de dimanche dernier M. P. Hébert a été élu président du club de dames de la B.S.W.U.; M. M. U. Tapin, secrétaire-archiviste, et M. Z. Lespérance, trésorier.

Il a été convenu que les entrées seraient closes le 15 du courant pour ceux dont les noms n'ont pas figuré avant cette date et que les membres qui n'auront pas joué une partie d'ici au 19 mars seront illiminés du concours et à moins de raisons valables leur dépôt sera confisqué.

Il a été résolu aussi d'ouvrir un deuxième tournoi pour les deux classes et que les deux troisièmes de chaque série, joueront ensemble pour un cinquième prix, pourvu toutefois que les concurrents suivent les règlements du club.

Les concurrents de la deuxième classe joueront une seule partie ensemble et ceux de la première classe, deux parties.

Voici le résultat des parties de dimanche dernier :

1ère classe — F. Plante, gagne 1 point ; Asselin, perd 0 point ; Lesiège, perd 0 point ; Lauzon, gagne 1 point ; Lesiège, gagne 1 point ; Lauzon, perd, 0 point ; Plante gagne, 1 point ; Lebeau perd, 0 point ; Charbonneau gagne, ½ point ; Asselin gagne, ½ point ; Plante gagne, 1 point ; Lebeau gagne, 0 point ; Lauzon perd, 0 point ; Plante gagne, 1 point ; Lauzon perd, 0 point ; Plante gagne, 1 point ; Lebeau nulle, ½ point ; Charbonneau nulle, ½ point ; Lesiège nulle, ½ point ; Asselin nulle, ½ point ; Lesiège perd, 0 point ; Asselin gagne, 1 point.

× × ×

Il y aura demain soir à la salle Poirier, une grande assemblée publique pour tous les ouvriers et ouvrières textiles de Saint-Henri.

Des affaires de la plus haute importance y seront discutées et l'on a lieu de compter que tous les membres des unions Nos 5 et 12 seront présents. L'assemblée commencera à 8 heures précises.

× × ×

Plus de 1,500 machinistes, chaudronniers, etc., à l'emploi du chemin de fer Denver et Rio Grande, contre une décision des directeurs de cette compagnie à l'effet de rompre toute liaison à l'avenir avec l'union, les grévistes semblent bien décidés à combattre jusqu'au bout pour la reconnaissance de l'union.

× × ×

A son assemblée de dimanche dernier, le comité de la Fête du Travail du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, a procédé à l'élection de ses officiers avec le résultat suivant: président, Isidore Tremblay; secrétaire, G. R. Brunet; trésorier, Louis Lefèvre; commissaire-ordonnateur, Georges Duval.

Un sous-comité a été nommé aussi avec mission de choisir le lieu du prochain pique-nique.

Le comité se réunira dimanche prochain au No 127 rue Saint-Dominique, dans le but d'ouvrir les soumissions pour l'impression du programme.

Toute corespondance concernant le comité devra être adressée à M. G. R. Brunet, 103 rue Bleury.

× × ×

Nous avons publié hier un petit entrefilet au sujet de la résignation de M. Wilfrid Paquette comme président de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada, qui a eu pour effet pous dit-on de déplaire à quelques membres de cette importante organisation.

Notre intention cependant, n'était pas de froisser qui que ce soit, car nous comptons trop d'amis sincères et dévoués dans la Fédération pour avoir eu la moindre idée de faire de la peine à aucun d'entre eux.

Nous avons parlé dans l'unique but de promouvoir les intérêts de la majorité, sans viser personne en particulier et sans vouloir encore moins, discréditer, pas plus l'ancien président que tout autre, dans l'opinion publique.

Notre attitude passée d'ailleurs envers les ouvriers textiles syndiqués, devrait être une garantie suffisante de notre bonne foi, sans que l'on ait besoin de donner plus d'explications pour le moment.

Chacun comprendra la chose nous en sommes assurés d'avance, et la prendra surtout en bonne part.

× × ×

Tous les débardeurs syndiqués du port de Montréal sont priés de ne pas oublier d'assister à la grande assemblée qui aura lieu demain soir, au No 301 rue des Commissaires, vu que des questions très importantes et dans l'intérêt de tous y seront sérieusement discutées.

Avis donc à tous les intéressés d'être présents.

L'union nationale des ouvriers carrossiers, local No 1, a tenu, hier soir, une nombreuse et enthousiaste assemblée sous la présidence de M. Marcel.

Huit nouveaux membres ont été initiés et des affaires d'une grande importance y ont été transigées.

× × ×

Ce soir, il y aura assemblée régulière de l'union No 144 des plombiers, poseurs d'appareils à eau chaude à gaz, etc. ; de l'union No 116 des ferblantiers-couvreurs ; de l'union des tailleurs de granit ; de l'union des maçons en pierre ; de l'union No 234 des wagonniers ; du Conseil Conjoint No 17, de la B. S. W. U., du bureau exécutif de la Fédération Canadienne des cordonniers.

LES PREFETS

Du correspondant particulier de la "Presse"

Saint-Elzéar de Laval, 17. — M. T. U. Vanier a été élu préfet du comté de Laval.

Souffrait de Palpitation du Cœur DEPUIS L'AGE DE NEUF ANS

Les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs effectuent une guérison complète.

Si vous constatez que votre santé dépérit, que votre nourriture ne vous fait apparemment aucun bien, que votre coeur bat irrégulièrement — tantôt lent tantôt vite — sautant de temps à autre, s'il y a des palpitations ou battements à la moindre excitation, au moindre exercice, douleur dans la région du coeur, pâleur de la figure, vertige et syncope, tout cela indique que le coeur est faible, les nerfs dérangés et la santé mauvaise. Si tout cela n'est pas corrigé, et guéri par les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs, vous serez sûrement la proie de la prostration et vous serez un invalide incurable.

Beaucoup ont été guéri de maux profondément enracinés par ce remarquable remède, car son pouvoir est, sans conteste, des plus merveilleux ; mais pourquoi attendre que le mal s'aggrave ? En prenant ces pilules maintenant vous sortirez du dangereux sentier de la maladie et vous reviendrez sur la route de la santé.

Mlle Mary Wilson, Toronto, Ont., écrit : "C'est avec le plus grand plaisir que je recommande les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs. Depuis l'âge de neuf ans, j'ai souffert de palpitations de coeur, de douleurs au côté et de nervosité. A mesure que j'avançais en âge, ça empirait. Après avoir essayé de nombreux remèdes de médecins, mais sans succès, on me conseilla d'essayer vos pilules, et après en avoir pris plusieurs boîtes, je commençai à aller mieux ; je continuai leur usage pendant quelque temps et maintenant je puis dire, en vérité, que je suis en parfaite santé."

Les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs sont à 50 cents la boîte ou trois pour $1.25. Chez tous les marchands ou The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont. 4 yw A

UNION LABEL
NOUVELLES OUVRIÈRES

900 DROPS
CASTORIA
A Vegetable Preparation for Assimilating the Food and Regulating the Stomachs and Bowels of
INFANTS CHILDREN
Promotes Digestion, Cheerfulness and Rest. Contains neither Opium, Morphine nor Mineral. NOT NARCOTIC.
Recipe of Old Dr SAMUEL PITCHER
Pumpkin Seed
Alx. Senna
Rochelle Salts
Anise Seed
Peppermint
Bi Carbonate Soda
Worm Seed
Clarified Sugar
Wintergreen Flavor.
A perfect Remedy for Constipation, Sour Stomach, Diarrhoea, Worms, Convulsions, Feverishness and LOSS OF SLEEP.
Fac Simile Signature of
NEW YORK.
At 6 months old
35 DOSES 35 CENTS
EXACT COPY OF WRAPPER.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.
La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la Signature de
En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans
CASTORIA
THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

LANDE BROS., PHONE MAIN 3888
COMPTANT OU CRÉDIT
Une maison complètement meublée pour $117.50
VALEUR $200.
Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures.
234 St. LAWRENCE ST. NEAR DORCHESTER

LUNETTES THERASCOPE
Voir de près ou de loin sans effort ni fatigue. Afin de faire connaître nos célèbres verres à lunettes "Thérascope", nous accorderons d'ici au mois d'avril 20 p. c. d'Escompte sur nos lunettes et lorgnons.
Salon d'Optique Saint-Laurent
3 EST, RUE NOTRE-DAME, Ch. 4,
Examen de la vue gratuit. Nous allons à domicile sur demande

TEMPERATURE

Vent de l'est, bourrasque de neige.

Mercredi, vent de l'ouest, beau et modérément froid.

AYONS SOIN DE NOS ENFANTS

La conférence que donnera, jeudi soir, M. le docteur J. E. Laberge sur la "Mortalité Infantile" promet de réunir, à l'université Laval, une foule de gens que le sujet intéresse profondément. Quels pères, quelles mères n'ont pas passé des nuits d'angoisse auprès du petit lit où tout ce qu'ils aiment le plus se tordait dans les affres d'un mal que rien peut-être ne pouvait enrayer. Et cependant c'était peut-être par la faute d'une alimentation mal entendue, par le manque d'air pur, par l'absence de précautions que cette maladie avait pu entrer à la maison.

Que de soins faciles à donner et qui ne coûtent qu'un peu de travail chaque jour aurait-on pu prodiguer, et au lieu de cela, il faut appeler le médecin, acheter à la pharmacie, cela coûte cher et l'on ne sait jamais quelle sera l'issue de la lutte contre la mort.

Rien ne sert de parler de la fécondité de la race. Les grandes familles ne valent que lorsqu'on sait les garder. La mortalité infantile est, surtout en été, déplorablement élevée. Et, dans les trois-quarts des cas, c'est "mea culpa" qu'il faut dire. On repète: "Nos pères ne savaient même pas ce qu'est l'hygiène; comment faisaient-ils donc?". Ils mouraient. Les enfants succombaient et l'on se consolait en disant: "Ce sont des petits anges de plus au ciel".

Pères, mères, faites d'abord des hommes, des femmes utiles à la famille et à la société. Dieu se chargera bien tout seul de faire ses anges.

LE DR HARWOOD EN DEUIL

Nous avons le regret d'annoncer la mort de l'épouse de M. le Dr L. de L. Harwood, surintendant de l'Hôpital Notre-Dame.

Mme Harwood, née McDonald, (Catherine), a succombé, hier soir, à Ottawa, à la suite d'une opération chirurgicale. Nous n'oserons pas même offrir un mot de consolation à notre ami, que ce coup foudroyant a atteré. Madame Harwood, qui était la douceur même, avait ramené la joie dans une petite famille, de laquelle Dieu avait rappelé la de laquelle Dieu avait rappelé la mère. Il régnait dans ce ménage modèle une atmosphère d'affection touchante et de bonheur vrai. Voilà que ce bonheur s'écroule encore. Que de sympathies vives s'adressent de toutes parts à cet homme de bien qui a conquis l'estime publique par son caractère noble et sa personnalité distinguée! Nombreuse était la foule des confrères et des amis qui s'étaient rendus à la gare Bonaventure, cet avant-midi, à l'arrivée des restes mortels de celle qui n'est plus.

A 11 heures 55, le convoi entrait en gare dont le quai était littéralement rempli par une grande foule. Les étudiants de Laval étaient présents, et ce sont de leurs représentants qui transportèrent le cercueil, depuis le wagon, jusqu'au corbillard. Ce pieux devoir fut rempli par MM. Alphonse Lagassé, le nouveau président, Toupin, Laporte, Potvin, Bélanger, Décarie et Lussier, tous étudiants en médecine.

Puis le cortège funèbre se mit en marche vers la demeure mortuaire, No 50 de la rue Sherbrooke.

Dans le cortège, à part le mari inconsolable, et les parents, nous voyions M. le chanoine Dauth, vice-recteur de l'Université, et un grand nombre de confrères de M. le Dr Harwood : MM. les docteurs Fortier, O.F. Mercier, A. Mercier, J. D. Gauthier, Charlie Saint-Pierre, chef interne de l'hôpital Notre-Dame ; Cormier, Bérard, Lamarche, L. J. Gravel, Bérard, A. Marien, L. Desy, Champoux, Del Vecchio, Gatien, Leduc, Valin, F. Fleury, E. P. Benoit, T. Parizeau, Saint-Denis, Berthiaume, de Saint-Jérôme; Décary, Biron, L. J. Lemieux, Lachapelle, Brosseau, et un grand nombre d'autres.

LES PROBABILITES

Pour continuer la liste commencée hier dans la "Presse", nous pouvons ajouter :

Que l'honorable M. Rodolphe Roy sera le cinquième juge de Québec ;

Que le Dr Béland sera appelé dans le gouvernement de Québec ;

Que notre éminent avocat criminaliste, C. A. Wilson, sera nommé Conseiller Législatif et ministre à la place de l'hon. M. Allard ;

Que M. Dominique Leduc, avocat, de Ste Scholastique, deviendra magistrat stipendiaire à la place de feu l'hon. juge St Julien ;

Qu'une place de Conseiller Législatif attend Monsieur Olivier Faucher, riche marchand de Montréal.

Votre caissier de magasin aura beau ne pas suivre les journaux, il pourra vous dire chaque semaine si votre publicité a été suffisante ou non.

LA FEMME SCLATER RETROUVEE

L'épouse du malheureux assassiné de Grande-Anse est retracée dans les bois du Saint-Maurice, par l'assistant-grand-connétable de Trois-Rivières. —Elle promet de se présenter devant le tribunal le 27 de ce mois.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Trois-Rivières, 17 — La Couronne, représentée par Mtres F. S. Tourigny et C. A. Wilson, avait promis que tous les témoins assignés pour le procès de Wallace McCraw seraient ici lundi, le 23 mars : elle a tenu parole.

Ce matin, l'assistant du grand-connétable Lupien, M. Willie Larivière, est revenu du haut du Saint-Maurice, ramenant avec lui les témoins John Wilson et Johny Morris.

Wilson est le beau-frère de Mme Sclater, la femme de l'assassiné de Grande-Anse. C'est lui qui habite la ferme où s'est passée la sanglante tragédie.

Il avait reçu ordre de comparaître au procès, mais avait négligé de se présenter devant le tribunal. Un mandat d'amener fut en conséquence émané contre lui, et hier après-midi, l'officier Larivière le mettait en état d'arrestation, à Grandes Piles, où il était de passage.

Le témoin Morris a également été appréhendé aux Piles, par l'envoyé de la Couronne.

M. Larivière a reçu ordre d'assigner le père de Mme Sclater, M. Robert Skeene, et il a pris des mesures pour que ce dernier soit en cour lundi prochain. M. Skeene est actuellement à Coccoo-Cache.

Toutefois, l'incident le plus intéressant du voyage de M. Larivière, c'est l'assignation régulière de la femme Sclater elle-même.

On sait que jusqu'ici elle était restée introuvable.

Notre assistant-grand-connétable a réussi à la retracer, et il a obtenu d'elle la promesse qu'elle serait ici le 27 mars.

Les sensations ne manqueront donc pas, à la reprise du procès de Wallace McCraw, lundi prochain.

LE FEU DANS UNE ECOLE

Les élèves n'en sortent même pas tant on a soin de leur garder leur sang-froid.—L'incendie est lui-même insignifiant.

Vers midi et demi, tout un émoi a été créé dans l'Est à la nouvelle qu'une alarme avait appelé les pompiers à l'école Sainte-Brigide, rue Sainte-Rose.

Ceux qui là-dedans ont le mieux gardé leur sang-froid, c'étaient les élèves eux-mêmes de l'école. Il faut dire que leurs maîtres leur laissèrent ignorer le plus longtemps possible qu'il y avait du feu. Et il y en avait en réalité si peu qu'on ne prit même pas la peine de les faire sortir. Cela fit croire aux voisins que les élèves étaient partis pour ne pas revenir le reste de la journée.

Le feu s'était déclaré derrière un radiateur et un extincteur portatif suffit pour l'éteindre. Les dégâts se réduisent à une couple de planches qui furent arrachées.

Pendant ce temps les élèves se tenaient tranquilles dans leurs salles de classe. On avait jugé inutile de leur faire perdre leur sang-froid pour si peu de choses. Comme ils sont exercés à faire le "fire-drill" et que les moyens de sauvetage ne manquent pas, on pensait qu'il serait toujours temps de faire sortir les enfants.

L'alerte a donc démontré qu'avec du sang-froid et de la promptitude, on évite et un incendie et une panique.

LE "QUO-WARRANTO" EST ACCORDE

M. le juge Fortin a accordé ce matin, l'émission du bref de "quo-warranto" demandé par Mtres Robillard et Tétreau, contre l'échevin Clearihue. Le bref est demandé au sujet de l'achat qui aurait été fait de condensateurs coûtant $5,511, et demande que M. Clearihue soit condamné à rembourser ce montant à la Ville et à ne pouvoir être élu échevin pour une période de deux ans.

LES ELEMENTS D'UN DRAME

Un commis-voyageur menace un nègre de son revolver, en plein

BOULEVARD SAINT-LAURENT

La vigilance de deux constables a, hier soir, évité une tragédie. Il pouvait être 10 hrs 30, quand le musicien nègre Alexander Stewart et le voyageur de commerce Lindsay Hoyt, se rencontrèrent fortuitement à l'angle des rues Saint-Laurent et Sainte-Catherine. Les deux hommes qui, paraît-il, s'en voulaient depuis longtemps, se mirent à s'injurier mutuellement. A un moment donné, probablement pour couper court à la discussion qui avait atteint le paroxysme de la violence, le voyageur de commerce sortit un revolver de sa poche et le pointa dans la direction de l'homme de couleur; mais avant qu'il n'ait eu le temps de presser la détente, les constables Ray et Brouillette, du poste No 4, se jetèrent sur lui et le désarmèrent. Hoyt fut ensuite lestement conduit au poste.

RALLIEMENT CONSERVATEUR

Jeudi soir, à huit heures, il y aura un grand ralliement conservateur, dans les salles du Club Cartier, rue Saint-Vincent, sous les auspices du Club Cartier, la plus vieille organisation conservatrice de Montréal.

Tous les amis de la cause conservatrice sont cordialement invités à assister à cette assemblée. Mtre J. A. Beaulieu, avocat, donnera une intéressante conférence sur une question d'actualité, puis des discours seront prononcés par MM. C. A. Harwood, président du Club Cartier, C. A. Parizeault, président de l'Union Conservatrice, Alfred Labelle, P. Cousineau, E. L. Patenaude, L. Loranger, C. Beaubien, Louis Masson, etc.

UNE FEMME BRULEE VIVE

Saint Jean N.B., 17. — Un violent incendie s'est déclaré peu après l'heure de midi dans une maison de la rue Sheffield au cours duquel Clara McGuignan, bien connue de la police sous le nom de "Clara l'Anglaise", a perdu la vie. Une autre femme Marguerite Hayes a reçu de fort sérieuses blessures. On ne croit pas qu'elle puisse survivre.

Nul ne connait encore les causes du malheur.

CHEZ LES COMMIS-VOYAGEURS

Ce soir, au No 88 de la rue Saint-Denis, à 8 heures et quart, aura lieu une grande assemblée de l'Association des Commis-Voyageurs. D'importantes questions seront discutées. Pas n'est besoin d'insister qu'il est de l'intérêt de tous et de chacun de se rendre à la réunion de ce soir.

Qu'on vienne donc aussi nombreux que possible.

VOL DE BRODERIE A LA MAISON NORMANDIN, RUE NOTRE-DAME

Samedi après-midi, au moment où régnait l'activité habituelle à la maison Normandin, on remarqua les allures plutôt étranges d'une cliente examinant la marchandise. Après examen, on constata que cette personne, trompant la confiance, s'était emparée d'une quantité importante de broderie. On fit immédiatement arrêter cette personne, qui déclara se nommer Lachambre. Elle fut condamnée hier matin à 8 jours de prison. Les rerpésentants de la maison Normandin sont bien décidés à exercer la plus étroite surveillance pour enrayer ce fléau du commerce et de faire punir très sévèrement les coupables.

LA VENGEANCE D'UN MONSTRE

Un individu de La Tuque, dont l'arrestation est imminente, se serait vengé d'un pauvre vieillard de 70 ans, avec qui il aurait d'abord absorbé de nombreuses consommations, en lui versant dans les habits une grande quantité de liquide corrosif.

LA VICTIME DE CET ATTENTAT EST A LA DERNIERE EXTREMITE.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Grandes Piles, 17 — Les autorités de cette municipalité viennent de prévenir le chef K. P. McCaskill qu'un attentat odieux a été commis à La Tuque.

A l'heure qu'il est, un malheureux vieillard de 70 ans est à la dernière extrémité, des suites de cette affaire. Il est possible qu'il ait même déjà succombé à ses blessures. Dans ce cas, ce serait en présence d'un homicide atroce que se trouverait la justice.

Les détails de cet attentat sont encore plutôt maigres. Ce serait la répétition d'une autre tragédie du même genre qui se serait passée à Montréal, il y a quelque sept ans. On se souvient que des misérables avaient alors trouvé drôle de verser une certaine quantité d'acide corrosif dans le pantalon d'un nommé Fennell, endormi sur un des bancs du square Victoria. L'infortuné victime succomba à ses blessures après avoir enduré des tortures affreuses. La police opéra, quelques jours plus tard, l'arrestation de quatre individus soupçonnés d'être les auteurs de cet acte criminel, mais on ne parvint pas à entasser contre eux des preuves suffisantes, et on dut les remettre en liberté.

C'est la répétition de ce pénible incident qui vient d'avoir pour théâtre le village de La Tuque.

La semaine dernière, un vieillard du nom de François Lacroix aurait jugé à propos de passer ses loisirs à absorber quelques consommations, en compagnie d'un personnage que la police, probablement, logera ces jours-ci en prison.

Une querelle s'éleva entre les deux hommes, et pour se venger du malheureux septuagénaire incapable de se défendre, l'individu en question lui aurait versé dans son pantalon une grande quantité de lessive.

Le liquide corrosif brûla affreusement les chairs, au point que la pauvre victime est maintenant condamnée par les médecins, qui désespèrent de lui sauver la vie.

On attend l'arrivée d'un agent du chef McCaskill, qui opèrera l'arrestation du coupable supposé.

Cette tragédie de l'alcool a créé à La Tuque une sensation intense.

LES FILS DE LA VERTE ERIN

Célèbrent aujourd'hui avec beaucoup d'éclat la fête de leur patron, saint Patrice. — Mgr l'Archevêque d Montréal célèbre la messe.

Belle allocution religieuse à l'église Saint-Patrice.

La procession de la "Saint-Patrice", défilant par les principales rues de Montréal.

La fête nationale irlandaise le "Saint-Patrick's Day" a débuté, ce matin, par une célébration d'éclat.

Dès neuf heures, les diverses congrégations et sociétés irlandaises partaient de leurs salles respectives pour se rendre à l'église Saint-Patrice.

La cérémonie religieuse a été d'une solennité exceptionnelle.

Le temple divin, malgré ses vastes proportions, était complètement rempli par la foule des fidèles.

Que dire maintenant du spectacle? la féerie des lumières, les centaines de drapeaux, ces torsades de fleurs s'enroulant autour des colonnes, ces trèfles toujours verts disposés à profusion sur la balustrade, offraient à la fois un spectacle aussi grandiose que symbolique.

Mais voici que les Chevaliers Hiberniens montant la garde d'honneur; ils sont près de la Table Sainte, épée nue.

L'office divin commence et la voix puissante del 'orgue mêle ses harmonies aux prières sublimes de la liturgie catholique.

Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, célèbre le Saint-Sacrifice, assisté de M. l'abbé Rioux comme diacre d'honneur et de M. l'abbé Lamarche, comme sous-diacre d'honneur.

M. l'abbé McCrory est le premier diacre d'office, M. l'abbé Elliott, le second.

Après l'Evangile, un superbe sermon de circonstance est fait par M. l'abbé Daniel J. O'Sullivan, prédicateur du Carême à Saint-Patrice.

"Nous sommes les "fils des Saints, dit-il, et nous devons devenir saints nous-mêmes."

Après avoir parlé du rôle, de la mission générale des apôtres, et des saints, le prédicateur parle de ceux que Dieu a choisis spécialement pour perpétuer de façon plus éclatante son oeuvre et la doctrine de son Fils. Saint Patrice est au nombre de ceux qui ont eu une mission spéciale de la part du Ciel.

L'humilité, la pénitence et les prières de saint Patrice ont fait plus pour le salut de l'Irlande que les réclamations, l'épée et le sang.

Tout a été vaincu par ces trois puissances mises en oeuvre par le saint patron des Irlandais.

Et, comme leçon pratique, il faut imiter les vertus et la foi du saint.

LA PROCESSION

Après la messe, la procession se forma dans l'ordre suivant, au coin des rues Saint Alexandre et Lagauchetière.

L'échevin O'Connell agit comme commissaire ordonnateur en chef du cortège.

Tout d'abord,

MUSIQUE: BANNIERE

Les Chevaliers Hiberniens (en uniforme).

L'Ancien Ordre des Hiberniens.

MUSIQUE

La paroisse St Michael.

MUSIQUE

La paroisse Sainte-Agnès.

La paroisse Saint-Gabriel.

Les Irlandais qui n'appartiennent à aucune société.

La Société des Jeunes Gens de Saint Gabriel.

La Juvénile T. A. et B. Society de Saint-Gabriel.

La Société de Bienfaisance et d'Abstinence Totale de Saint-Gabriel.

La paroisse Saint-Antoine.

La Société des Jeunes Gens de Saint-Antoine.

La paroisse Sainte-Marie.

Les Irlandais qui n'appartiennent à aucune société.

MUSIQUE; BANNIERE

La Société des Jeunes Gens de Sainte-Marie.

La paroisse Sainte-Anne.

Les Irlandais qui n'appartiennent à aucune société.

La "St. Ann's Juvenile Temperance Society."

MUSIQUE; DRAPEAU.

La Société des Jeunes Gens de Sainte-Anne.

MUSIQUE; BANNIERE

La société d'Abstinence Totale et de Bienfaisance de Sainte-Anne.

MUSIQUE; BANNIERE

La paroisse Saint-Patrice.

Les Irlandais qui ne font partie d'aucune société.

Les élèves de l'école des Frères.

MUSIQUE; BANNIERE

L'Association Littéraire et de Bienfaisance des Jeunes Irlandais.

MUSIQUE; BANNIERE DU PERE MATHEW

La Société de Bienfaisance et d'Astinence Totale de Saint-Patrice.

MUSIQUE; BANNIERE

La Societe Saint-Patrice.

Le maire et les invités.

Le clergé.

Dans le programme de la soirée, figure d'abord le banquet annuel de la Société Saint-Patrice, à l'Hôtel Windsor.

Les principaux orateurs seront l'honorable Charles Fitzpatrick, Sir Alexandre Lacoste, le Juge E. Guérin, le Rév. Gerarld McShane, M. Charles Murphy, d'Ottawa; et M. Frank J. Curran. Au programme musical figureront Aptommas, harpiste; M. J. McCormack Clark, ténor, d'Ottawa et M. H. Walter Daly, baryton. Le choeur des garçons de l'école Saint-Antoine chantera des mélodies irlandaises, sous la direction du professeur Shea.

Au nombre du clergé présent au sanctuaire nous avons remarqué: MM. les abbés O'Reilly, Christopher, Singleton, Holland, Rioux, O'Sullivan, O'Connell, Kearney; Brophy, McShane, Peter Hefferman, Killerman, McDonald, du diocèse d'Alexandria; M. l'abbé Perrier, etc., etc.

A l'issue du service divin, les sociétés, après s'être formées, ont défilé en procession par la Côte du Beaver Hall, la Place Victoria, les rues St Jacques et des Inspecteurs, a place Chaboillez, et les rues Colborne, Ottawa, Murray, Wellington, McCord, Notre-Dame, McGill et St Alexandre, jusqu'à la salle Saint-Patrice, où ont été prononcés de patriotiques discours.

Somme toute, les Irlandais ont raison d'être fiers de leur fête nationale. Partout l'on a vu le sentiment de profond respect que porte la population en général à cette colonie irlandaise et catholique, à ces fils de la Verte Erin, si dignes du respect qu'on ne peut refuser à ceux qui soutiennent leurs traditions au prix de leur liberté et de leur sang.

MORT TRAGIQUE D'UNE FILLETTE

Germaine Dagenais, âgée de trois ans, s'empoisonne en mangeant des

PILULES LAXATIVES

La petite infortunée, avait eu le temps d'en absorber une quarantaine, avant d'être découverte.

COURTE AGONIE

La famille de M. T. Dagenais, typographe, domiciliée au No 186 de la rue Lasalle, a été plongée dans un grand deuil, hier. M. et Mme Dagenais ont eu la douleur de perdre, d'une manière fort tragique, un de leurs enfants. La petite Germaine, âgée de trois ans, à peine, trompant la surveillance de ses parents, s'empara d'une boîte de pilules laxatives et en mangea le contenu. On croit qu'il y avait 40 à 45 pilules. Peu après, comme l'enfant paraissait indisposée, on en chercha la raison et c'est avec horreur qu'on découvrit la cause du malaise de la pauvre petite. Les parents prévinrent en toute hâte, M. le Dr Bélanger de la rue Mont-Royal; mais malgré les soins éclairés et empressés de l'homme de l'art, l'enfant n'a pu survivre. Peu après l'enfant rendait le dernier soupir.

Le coroner prévenu a disposé du corps sans convoquer de jury.

M. et Mme Dagenais ont toutes nos sympathies dans ce grand malheur qui les frappe si cruellement.

L'OBOLE POUR LES MALHEUREUX

Qu'on se hâte d'adresser les souscriptions pour les malheureux de l'Ile Perrot à

CITY EDITOR,
LA "PRESSE",
MONTREAL.

C'est la dernière semaine :

Voici les souscriptions qui nous sont parvenues depuis hier soir :

Louis Larose, 286 rue Centre, Montréal	**0.10**
Lux, Montréal	**0.05**
rue Grenier	**0.05**
Victor Ratelle, 14 ans, 41 SOUSCRIPTEURS	
Noël Bourdeau, McDougall's Chute	**0.25**
Madame C. C. D., Lavaltrie	**0.25**
DE FARNHAM, par J. A. Berthiaume:	
Philippe L'Heureux	**0.25**
Edmond Flemont	**0.25**
Hubert Landry	**0.25**
J. A. Berthiaume	**0.25**
Joseph Guérette, fromager, St Alexandre, comté de Kamouraska	**0.25**
Un ami, Beauharnois	**0.25**
Rachel Rheault, Disraéli	**0.10**
Albert Filion, 6 ans, 390 Huntley ,Boulevard St Denis, Montréal	**0.10**
Une petite amie des malheureux	**0.30**
Fred. Jeanette, Thessalon, Ont.	**0.25**
Frank Boulay, St Hyacinthe	**2.00**
Une famille des Escoumins, comté de Saguenay	**2.50**

A CHACUN SON DU

La maison incendiée jeudi soir à Notre-Dame-de-Grâces n'appartenait pas à MM. Armstrong et Cook, tel qu'annoncé dans la "Presse" de vendredi dernier, mais bien à M. Dave Robertson, voyageur de commerce pour le compte de la maison John B Caverhill & Co.

AUTRE VOL AU PALAIS DE JUSTICE

Madame Philias Durand se fait enlever son portefeuille, contenant $50, au greffe de la Cour de Police, hier.—Une enquête.

Un autre vol mystérieux a été commis, hier matin, au Palais de Justice. Cette fois, cependant, on n'accusera pas Abraham Hobeika d'en être l'auteur, car l'interprète syrien était, au moment de la perpétration du vol sous la garde du vigilant porte-clefs, M. Hippolyte Jobin.

La victime du vol est Mme Philias Durand née Bédard (Marie-Anne) qui a son domicile au No 99 de la rue Sainte-Elisabeth.

Mme Durand était venue au greffe de la cour de police pour consulter l'un des greffiers sur certaines affaires d'ordre intime.

Or, lorsqu'elle s'est engagée dans le long et sombre couloir qui conduit de la porte principale au greffe, elle avait en portefeuille la somme de cinquante dollars, et quand elle quitta le Palais, portefeuille et billets de banque étaient disparus.

Mme Durand a aussitôt porté plainte à M. le grand connétable Saint-Mars qui s'est empressé d'ouvrir une enquête, aidé de ses assistants MM. Lambert et Cyr.

Les résultats, malheureusement, malgré l'activité déployée par les policiers ont été nuls.

Cet autre vol mystérieux au Palais va probablement nécessiter l'intervention des détectives provinciaux.

Un fait certain, c'est que le corridor qui longe les cours de police et la cour d'enquête sont continuellement encombrés de flâneurs, et qu'il est surprenant qu'il ne se commette pas plus souvent des vols.

LA QUOTIDIENNE

MARDI, LE 17 MARS, 1908

Aujourd'hui c'est un jour sans pareil,
Ding, ding, ding.
Aujourd'hui c'est un jour de veine!
Ding, ding, ding.
Les écus couleur de soleil,
Ding, ding, ding.
Pleuvront pour les gueux en deveine,
Ding, ding, ding.

Mars et Uranus sont aujourd'hui les compagnons de Madame la Lune qui, en ce 77ième jour est pleine. Ce 17 de mars est favorable aux boutures, mais désastreux pour les bitures. Aujourd'hui, les gens qui se sont livrés volontairement aux charcutiers, tels que chirurgiens, dentistes, chiropodistes, éprouveront du soulagement à leurs entailles. Il faudra être prudent dans la rue, car le 17 de mars, des gifles saturent l'atmosphère. Les gens qui ont des billets promissoires à rencontrer, trouveront des créanciers attendrissants. C'est un jour très heureux pour les ingénieurs civils, parce que, sachant leur métier, il ne coupent pas dans les mauvais ponts . . . . . Ne ratez pas une affaire avec les militaires : Mars est favorable à cela. Les fabricants de chaussures en veau sont surtout intéressés ; Mars c'est le mois des veaux.

La femme née ce jour dixseptième épousera un oriental. Elle entreprendra un long voyage.

La jeune fille née ce 17 sera prédisposée aux vapeurs ; bref, une jeune fille à vapeur . . . . Exception faite de cela, elle aura un riche caractère.

L'homme sera travailleur et adorera manger des oignons et de l'ail. Le jeune homme sera brillant, ambitieux et réussira.

FÊTE DU JOUR — C'est aujourd'hui la fête du patron de l'Irlande, saint Patrice.

A PAREILLE DATE L'AN DERNIER — Révolution du Vénézuéla ressemblant à celle de Haïti aujourd'hui.

BELLE APPRECIATION

M. Eugène Lassalle, directeur du Conservatoire d'Art Dramatique, a reçu la lettre suivante de M. J. N. Charbonneau, directeur de la Chorale St Charles :

Montréal, 12 mars, 1908.

Cher Monsieur Lassalle,

Vous avez dû recevoir une lettre du secrétaire, M. P. Loiselle, accusant réception du joli don que vous avez fait à la Chorale St Charles.

Il vous a dit, sans doute, tout le bien que nous pensions de votre oeuvre et combien nous avions été heureux de participer à une entreprise aussi louable que la vôtre.

La Chorale St Charles sera toujours prête à seconder les personnes qui, comme vous, travaillent à la culture intellectuelle et à l'avancement des Canadiens-Français.

Je me joins à mes chantres pour vous prier d'accepter, cher Monsieur Lassalle, le titre de membre honoraire de notre association en témoignage des bonnes relations que nous avons eues ensemble lors des représentations d'Athalie et pour l'intérêt que vous avez manifesté à la Chorale St Charles.

Veuillez agréer mes cordiales salutations et me croire,

Votre tout dévoué,

J. N. CHARBONNEAU,
Directeur.

Suite des Annonces de Naissances, Mariages, Décès, etc.

NAISSANCES

ARCHAMBAULT — A Montréal, le 14 mars 1908, au No 13 rue Chatham, l'épouse de M. Ernest Archambault, une fille, baptisée Marie-Germaine-Aline. Parrain et marraine, M. et Mme Ovila Archambault, grands-parents de l'enfant.

BOUCHARD— A Montréal, le 15 mars 1908, au No 577 rue Droiet, l'épouse de M. J. A. E. Bouchard, une fille, baptisée Marie-Marguerite-Antoinette-Rhita. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Bouchard, député-régistrateur du bureau d'enregistrement de la division Ouest, grands-parents de l'enfant.

BEDARD — A la Côte Visitation, le 16 mars 1908, l'épouse de M. Chs Bédard, forgeron, une fille, Marie-Ange-Germaine-Antoinette. Parrain et marraine, M. Antoine Brabant et Mlle Marie-Anne Bédard, tante de l'enfant.

GAGNON — A Montréal, le 10 mars 1908, au No 303 rue des Seigneurs, l'épouse de feu Napoléon Gagnon, une fille, baptisée Anne-Marie-Paule. Parrain et marraine, M. et Mme J. Prés-seau, oncle et tante de l'enfant.

LACASSE — A Montréal, le 14 mars 1908, au No 1030B rue Saint-Dominique, l'épouse de M. Joseph Lacasse, fils, une fille, baptisée Maria-Angélina-Lorrette. Parrain et marraine, M. et Mme J. Bte Constantineau, grands-parents de l'enfant.

LERICHE—A Montréal, le 14 mars 1908, au No 117 rue Ste Catherine Est, l'épouse de M. Ernest Leriche, maître-boucher, une fille, baptisée Marie-Cécille-Laurette. Parrain et marraine, M G. Albert Lacombe, typographe, et Mme Lacombe.

PLOUFFE — A Montréal, le 10 mars 1908, au No 158 rue Poupart, l'épouse de M. Joseph Plouffe, mécanicien, un fils baptisé Joseph-Antoine-Gaston. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Plouffe, grands-parents de l'enfant.

ST DENIS — A Montréal, le 28 février 1908, au No 635 rue Ontario Est, l'épouse de M. H. St Denis, une fille, baptisée Marie-Sara-Mabel-Berthe. Parrain et marraine, M. Théodule St Denis et Mme Queenland, grand-père et tante de l'enfant.

DECES

ANGERS — A Montréal, le 17 mars 1908, à l'âge de 23 ans et 11 jours, Jean-Baptiste, fils de Jules Angers, menuisier. Les funérailles auront lieu jeudi, à 19 mars. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 5 rue Maisonneuve, à 6.45 a.m., pour se rendre à l'église Sainte-Brigide, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARRETTE — A Lachine, le 17 mars 1908, à l'âge de 88 ans, Prosper Charrette. Les funérailles auront lieu jeudi, le 19 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 17ème ave, à 8¼ hrs, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORAIS — A Alberta, T. N. O., le 16 mars 1908, Rév. Ernest Dorais, curé de la Mission Notre-Dame de Lourdes. Avis des funérailles demain.

DAGENAIS — A Montréal, le 16 mars 1908, à l'âge de 3 ans et 6 mois, Germaine-Laurette, enfant de T. Dagenais, typographe au "Canada", No 186 rue Lasalle. Funérailles privées.

GOHIER — Au Sault-au-Récollet, le 17 mars 1908, à l'âge de 15 ans et 1 mois, Léo Gohier, fils de M. Albert Gohier. Les funérailles auront lieu jeudi, le 19 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, au Sault au Récollet, à 8 hrs, pour se rendre à l'église paroissiale. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 114—3

MERCIER — A Chambly, le 15 mars 1908, à l'âge de 87 ans, Antoine Mercier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 18, à 9½ heures. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils Henri, pour se rendre à l'église de Chambly, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le train de Chambly quitte Montréal à 8.35.

Aux Sociétaires de Beauharno

PARENT — A Beauharnois, le mars 1908, à l'âge de 56 ans, M. Pier Parent, commerçant de foin et grai Les funérailles auront lieu mercredi le 18, après l'arrivée du train de Mon real. Parents et amis priés d'assister Les membres des Forestiers Catholiques, de l'Alliance Nationale et d Forestiers Indépendants sont priés de se réunir à leur salle de réunion 8¼ hrs pour assister en corps au funérailles. 114—